



HAL
open science

La Bibliothèque Nationale de France représentée par les médias

Sylvie Derveaux

► **To cite this version:**

Sylvie Derveaux. La Bibliothèque Nationale de France représentée par les médias. Sciences de l'information et de la communication. 2008. dumas-01618875

HAL Id: dumas-01618875

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01618875>

Submitted on 14 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sylvie Derveaux

MEMOIRE DE MAITRISE des
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

La Bibliothèque Nationale de France représentée par les médias;

Les informations diffusées sur la Bibliothèque Nationale de France
(site Tolbiac) ne contribuent – elles pas à lui assigner
une mauvaise image de marque ?

Sous la direction de :
Mr Yves Jeanneret.

Université Charles de Gaulle
Lille III
UFR I.D.I.S.T

Septembre 2000



*par Yves Mourousi du 14 juillet 1988**

- **14 juillet 1988**

François Mitterrand, qui entame son second mandat présidentiel, annonce la "construction et l'aménagement de l'une ou de la plus grande et de la plus moderne bibliothèque du monde". Le but du Président en créant une "très grande bibliothèque d'un type entièrement nouveau" est de remédier à l'asphyxie dont souffre la Bibliothèque nationale.

* fichier vidéo au format Quicktime de 922 Ko, 10 secondes.

- **1989**

Création de l'Établissement public de la Bibliothèque de France. Le Président de la République choisit le projet de l'architecte Dominique Perrault après un concours international, présidé par M. Pei auquel participent 244 architectes. Son projet: un grand rectangle, abritant un jardin boisé de la taille du Palais-Royal, surmonté de quatre tours de verre ayant, paraît-il, l'aspect d'un livre ouvert.

- **1990**

Début des travaux sur le site choisi pour installer la "TGB", un terrain fourni par la Ville de Paris, sur les quais de la Seine dans le 13^e arrondissement de la capitale.

- **1992**

Début de la construction du bâtiment et naissance des polémiques sur l'architecture, sur le partage des collections entre Richelieu (l'ancienne) et Tolbiac (la nouvelle).

- **1993**

La nouvelle majorité, issue des législatives, ne remet pas en cause le projet déjà bien avancé. Elle prend cependant la décision de fusionner les deux établissements. Une décision qui doit entrer en vigueur à la fin de l'année.

- **1994**

Naissance de la Bibliothèque nationale de France, fruit de la fusion entre les deux établissements. Les travaux se poursuivent: achèvement des façades de Tolbiac, des emmarchements, aménagements des salles de lecture et installation du jardin.

- **1995**

L'architecte Dominique Perrault remet le bâtiment au président de la BNF, Jean Favier. Le 30 mars, le président de la République inaugure le nouveau bâtiment de la Bibliothèque nationale de France à Tolbiac.

- **1996**

Le 9 décembre, le Président Chirac fait savoir que la BNF s'appellera Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand en hommage au Président mort en début d'année et initiateur du projet de Grande Bibliothèque. Un baptême qui ne rencontre pas l'enthousiasme des actuels gestionnaires de la BNF défavorables au fait de donner, pour la première fois, un nom propre à la Bibliothèque.
Le 17 décembre, inauguration de la bibliothèque du "haut-de-jardin" de Tolbiac par le président Chirac. Cet espace dispose de 180.000 volumes nouvellement acquis, en libre accès. Le 20 décembre, cette salle est ouverte au public.

► [Retour au sommaire](#)

Histoire de la Bibliothèque nationale

158

La BN, vieille de plus de 500 ans, a été tour à tour royale, impériale ou nationale.

- **1368**

Charles V, dit "le Sage" (1338-1380), installe dans la tour de la Fauconnerie, au Louvre, sa librairie particulière riche de 917 manuscrits. Comme cela se faisait à l'époque, les collections sont dispersées à la mort du roi. Ce n'est qu'à partir de Louis XI, roi de 1461 à 1483, que la continuité de la Bibliothèque commence à être assurée. Ses successeurs, Charles VIII, puis Louis XII enrichissent les collections de manuscrits et

Sylvie Derveaux

**MEMOIRE DE MAITRISE des
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

**La Bibliothèque Nationale de France
représentée par les médias;**

**Les informations diffusées sur la Bibliothèque Nationale de France
(site Tolbiac) ne contribuent – elles pas à lui assigner
une mauvaise image de marque ?**

**Sous la direction de :
Mr Yves Jeanneret.**

**Université Charles de Gaulle
Lille III
UFR I.D.I.S.T**

Septembre 2000

Ce mémoire n'aurait pu trouver consistance sans les aides précieuses de

Mr Yves Jeanneret, professeur des universités,
que je remercie énormément pour sa spontanéité à accepter
de m'accompagner dans cette étape,
pour sa disponibilité malgré ses multiples exigences professionnelles
et ses conseils de grande qualité;

Mr Marshall, documentaliste,
pour ses renseignements et conseils mis à ma disposition;

et enfin,

l'ensemble du personnel de la Bibliothèque Nationale de France
pour son accueil
et sa réactivité aux événements et documents proposés en réflexion.

Sommaire

Index des sigles	page 4
Introduction générale	page 5
Dossier méthodologique	page 7
I L'identité de la Bibliothèque Nationale de France	page 27
A/ La Bibliothèque Nationale de France : quand histoire et mémoire se complètent en un lieu de culture	page 29
B/ De la réalité à l'abstraction : le site Richelieu arboré dans les colonnes	page 31
1/ Articles issus de la revue " Histoire "	page 31
2/ Illustration du rapport BNF - public évoqué dans un courrier d'utilisateur	page 33
C/ L'autre visage de la Bibliothèque Nationale	page 34
II La Bibliothèque Nationale de France conceptualisée	page 37
A/ Quand la BNF contribue à l'édification de sa propre réputation	page 39
1/ La distribution des Offices de Tourisme	page 39
2/ La revue " Actualités "	page 44
3/ La transparence des pouvoirs publics à l'image de ses tours	

de verre	page 50
a/ Le rapport de la Cour des Comptes	page 50
b/ Lettre de Mme Trautmann à Mr Angrémy	page 54
4/ Un média oublié : la documentation grise	page 57
B/ L'image de la BNF transmise par les quotidiens	page 60
1/ Les dépêches	page 60
2/ " Le Parisien "	page 61
3/ " Libération "	page 69
4/ " Le Monde "	page 72
5/ " Le Figaro "	page 72
C/ Le point de vue des éditions spécialisées	page 77
1/ La revue " Informatique "	page 77
2/ Le " Bulletin des Bibliothèques Françaises " ..	page 77
3/ " Culture et Recherche "	page 79
4/ L' " Encyclopedia Universalis "	page 81
5/ Le Quid 2000	page 84
D/ Mise en commun des différentes approches	page 85
III Les multimédia(teur)s d'une réalité polarisée	page 89

A/ L'intervention télévisuelle	page 91
B/ Les cassettes vidéo	page 92
C/ Les sites internet	page 94
1/ Le site du ministère de la culture	page 94
2/ Le site de la Bibliothèque Nationale de France	page 97
3/ Les sites libres publics	page 99
a/ Le courrier des utilisateurs de la Bibliothèque	page 99
b/ Le site critique de la BNF	page 102
D/ Bilan des images diffusées par les documents multimédias	page 103
IV Des alternatives pour valoriser la Bibliothèque Nationale de France	page 105
A/ La (vraie) Bibliothèque Nationale de France : découverte d'un site aux mille dices	page 107
B/ L'image reflétée par les médias	page 111
C/ Des suggestions en vue d'une amélioration	page 112
Index des documents	page 115
Bibliographie, webographie et vidéographie	page 117
Documents annexes	page 120

Index des sigles

AFP : Agence France Presse

BBF : Bulletin des Bibliothèques Françaises

BM : Bibliothèque Municipale

BN : Bibliothèque Nationale (aussi appelée Bibliothèque Richelieu)

BNF : Bibliothèque Nationale de France (aussi appelée Bibliothèque Tolbiac)

BN – OPALE : Catalogue bibliographique des imprimés de la Bibliothèque Nationale
développé en 1982.

BN – OPALINE : Catalogue bibliographique des documents spécialisés recensés dans le
fonds de la Bibliothèque Nationale (développé dès 1987) .

BPI : Bibliothèque Publique d'Information (aussi appelée Centre Georges Pompidou,
ou Centre Beaubourg) .

BU : Bibliothèque Universitaire.

CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail (syndicat) .

L'annonce de la création d'une des plus grandes bibliothèques au monde sur le territoire français a engendré bien des extrapolations qui ont participé conjointement à la réalisation d'un projet fort ambitieux. Cependant, cinq années après son inauguration, la Bibliothèque Nationale de France semble souffrir d'une désaffection témoignée par le grand public qui tarde à se faire connaître. Véritable pôle d'attraction des chercheurs, ce site ne connaît cependant qu'une faible (mais croissante) fréquentation, bien loin des estimations initiales qui lui prédisaient 10 000 visiteurs par jour.

Comme l'a souligné à juste titre Aurélia Maggiore dans son mémoire sur l'évolution de la Bibliothèque Nationale (" De la Bibliothèque Nationale à la Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand. La BNF s'ouvre au grand public : ni BM, ni BU, ni BPI, pour qui et pourquoi la Bibliothèque Nationale a changé de statut ? ") , le public semble la méconnaître et se comporter envers elle en fonction d'une information insidieuse. Ainsi, porteur de nouvelles prestigieuses ou ternies, celui - ci se serait lassé de ses services, ou tout comme bon nombre des néophytes n'exprimerait pas le désir d'aller à sa rencontre; et tout ceci après avoir pris connaissance des diverses nouvelles perçues ici et là dans les médias. Les effectifs de fréquentation tout comme les enquêtes réalisées par cette étudiante vont en tout cas à le prétendre. Ainsi, l'influence qu'exercent les médias sur la prospérité de la BNF serait bien réelle. C'est ce que nous serons portés à mettre en évidence dans ce mémoire en nous appuyant sur une documentation hétérogène et familière au grand public telle documentation informative (presse, tracts ...) , de loisir (documents vidéo, sites internet ...) , ou même formative (encyclopédies, périodiques spécialisés ...) .

Nous constituerons par conséquent et dans un premier temps un bilan de la situation actuelle dans laquelle se trouve la BNF en montrant sa progressive évolution de ses origines à nos jours. Nous espérons ainsi faciliter la compréhension des documents étudiés par la suite et imprégner le lecteur de l'ambiance générale découlant en ces lieux. Les documents étudiés sont de deux ordres : d'une part, de multiples documents écrits seront présentés, suivis de témoignages multimédias qui viendront conforter nos

savoirs acquis en premier lieu. Ce tout nous permettra de dresser l'inventaire des représentations attribuées par les médias à la BNF, ce à quoi nous concluerons notre étude par l'évocation de propositions susceptibles d'améliorer son quotidien mais aussi sa traduction dans les colonnes de nos (multi) médias en veille perpétuelle. Nous espérons de ce fait favoriser les relations de celle - ci avec son public.

Dossier méthodologique

Plan méthodologique

L'élaboration d'un mémoire exige la mise en place d'une méthode nécessaire à sa bonne réalisation. Il faut en effet passer par certaines étapes incontournables à sa construction pour pouvoir lui assurer dans une certaine mesure une cohérence. Pour expliciter au mieux la construction de ce dossier, nous avons répertorié ces étapes en points successifs dont certains seront un peu plus développés par la suite.

1 - Définition du thème général

J'avais envie d'aborder le thème de la Bibliothèque Nationale de France, non pas par expérience acquise en ces lieux ni par connaissance accrue de celle - ci, mais par besoin d'investir ce lieu symbole de puissance culturelle, de référence des centres de documentation divers, et grande source d'inspiration pour les étudiants en sciences de l'information et de la communication que nous sommes.

C'est donc dans un but de découverte et d'objectivité que je m'apprêtais à étudier ce lieu mythique.

2 - Précision du sujet d'investigation

Il m'importait de centrer le sujet à définir sur un ou plusieurs aspects des cours dispensés en maîtrise SID. D'autre part, j'avais l'intention d'annexer à mes recherches les notions acquises principalement sur la communication et le traitement des informations que j'avais tout particulièrement appréciés cette année.

Il ne pouvait qu'être dans mon intérêt de les utiliser.

Lors d'une introspection et réflexion sur mes savoirs concernant la BNF, je m'aperçu que de nombreuses images m'étaient entretenues, et que mes connaissances dépassaient largement mes estimations alors que je n'avais jamais cotoyé ce site. Une intrusion informative s'était subrepticement ancrée parmi mes images mentales, probablement grâce aux divers médias. Ce qui s'était produit sur mon inconscient avait sans aucun doute touché des milliers d'autres personnes qui pouvaient alors tenir une discussion sur ce sujet sans jamais en avoir eu l'expérience concrète.

D'autre part, la lecture du mémoire de Aurelia Maggiore sur ce même site laissait entendre que celui - ci était victime d'un désintérêt (désaffection) du grand public. L'hypothèse

d'une " manipulation mentale " engendrée par une information de masse s'imposa alors progressivement. Et si tout simplement la BNF subissait les conséquences d'une mauvaise réputation entretenue par tous ces intervenants ?

Il était par conséquent urgent d'aller à l'encontre de ces informations pour en déterminer ses multiples formes, et révéler ou non la présence d'une influence médiatique sur l'activité de la BNF.

3 - Recherche des pôles d'information

Il me fallait par la suite établir une liste lieux pouvant me fournir les documents susceptibles de m'intéresser. Il était nécessaire de récolter un panel large tant par ses origines que par ses supports. J'en convins donc de rechercher ces documents dans des organismes privés et publics, affiliés ou non à la Bibliothèque Nationale de France. Une première démarche avait pour but de me familiariser avec le site par la lecture de monographies générales trouvées en bibliothèques municipales et universitaires. Ces documents me permettraient en outre de participer à l'élaboration du chapitre sur la construction de la Bibliothèque Nationale Richelieu et sur celle du site Tolbiac.

La seconde étape serait consacrée à une recherche plus spécifique dans des parutions régulières (journaux) générales et spécialisées. Dans un même temps, il fut décidé de consacrer les recherches aux documents multimédias et vidéographiques.

Pour constituer une veille informationnelle, je fut secondée de collègues du Furet du Nord et d'un documentaliste m'informant de toute nouveauté pouvant m'intéresser. Enfin, du personnel de la BNF et de France 3 Télévision me proposèrent le visionnage de quelques documents vidéo.

Les documents parfois atypiques furent trouvés soit chez les distributeurs directs de ceux - ci, ou grâce à des communications internet (exemple : courriers du ministère de la culture, dépliant de l'office de tourisme ...) .

4 - Analyse des documents

Nous avons auparavant choisi de prédéterminer une liste de questions qui nous permettraient de déceler la politique communicationnelle de chacun des documents. Une fois mis à nus, il fallait choisir quels documents seraient suffisamment représentatifs de tout ceux récoltés pour pouvoir être insérés en notre mémoire. Pour cela, nous avons choisi de donner la priorité aux documents d'origines diverses permettant néanmoins une

superposition de leur présentation. Il serait alors plus simple de pouvoir dénoncer ou non une éventuelle offensive d'une maison d'édition. Le choix des sujets était également à retenir, et avons pour cela favorisé dans nos comparaisons des documents de même époque afin d'éviter toute confrontation d'idées entre un climat favorable et tendu (grèves, bogue..) .

Enfin, nous avons choisi de bien distinguer les documents spécialisés des plus populaires pour pouvoir mieux y apprécier le contenu.

5 - Rencontre avec le maître de mémoire

Transmission du sujet, de la problématique, de l'organisation du plan prévu, et des documents trouvés et retenus après sélection.

6 - Première rédaction du mémoire

A l'origine seuls trois chapitres étaient prévus. Le premier s'intéressait aux parutions de la BNF, pour suivre en second chapitre par les parutions externes à la BNF. Cependant, après imprégnation de ce plan, il s'avérait que celui - ci était trop discriminatif, et laissait place à une étude verticale laissant indépendant chacun des chapitres qui se consacraient alors aux éditeurs plutôt qu'aux supports de l'information. Une approche plus uniforme s'imposait donc exigeant une juxtaposition (brassage) des divers supports.

7 - Comparaison objet - image

Plusieurs visites de la BNF furent effectuées pendant la rédaction du mémoire, tout d'abord dans l'objectif d'y ressentir l'ambiance actuelle entretenue en ces lieux, pour y constater les difficultés et avancées; mais aussi pour pouvoir évoquer plus ou moins largement les époques et événements marquants de la BNF, délibérément ou à l'aide de documents proposés en réflexion à du personnel de la bibliothèque. Ces rencontres permettaient par ailleurs d'ajuster les premières impressions et de parfois pouvoir les confirmer.

8 - Frappe du mémoire

9 - Première lecture

10 - Rédaction et frappe du dossier méthodologique

11 - Compte rendu de Mr Jeanneret

Bilan du mémoire effectué, propositions d'améliorations

12 - Envoi de la seconde version du mémoire accompagné du dossier méthodologique

13 - Acceptation du mémoire dans son intégralité

Problématique

Annoncée le 14 Juillet 1988, " la plus grande bibliothèque du monde " s'ouvre finalement au " grand public " en décembre 1996.

Destinée à accueillir un grand nombre de visiteurs et lecteurs (10 000 seront prévus après une période d'adaptation) , la Bibliothèque Nationale de France accuse cependant un succès mitigé. Il s'avère en effet que le quotidien témoigne d'une fréquentation égale à 1700 entrées dans ses salles du haut de jardin en 1997, et atteint de nos jours 5 000 entrées. Nous sommes par conséquent bien loin des estimations initiales.

Aurelia Maggiore, étudiante en maîtrise des Sciences de l'Information et de la Documentation en 1998 saisit alors l'opportunité d'un tel sujet pour faire de la BNF le thème central de son mémoire¹. Cherchant à comprendre " pour qui et pourquoi la Bibliothèque Nationale de France a changé de statut " , elle constate que la BNF n'a pas encore et en réalité de public bien défini pour ses salles de haut - de - jardin. Elle y avance également que la bibliothèque semble être méconnue du grand public, et évoque la possibilité d'une inadéquation entre les services proposés par la BNF et les exigences de ce public " multi - cartes " .

Au delà de toutes ces hypothèses affectant le système interne de la BNF, une toute autre théorie communicationnelle pourrait être construite. Celle - ci serait d'autant plus importante qu'elle affecte non pas les services internes mais s'attaque à la base de la relation public - BNF. En effet, même avant d'être utilisateurs des services de la BNF, nous nous sommes rendu compte que nombreux sont ceux qui s'affranchissent d'une simple visite de tourisme de ce site pourtant réputé; ceux - ci s'auto-suffisant des informations perçues ici et là grâce à des médias parfois ingrats (voir mémoire de Aurelia Maggiore pages 49 et 50 en documents annexes) . Ne pouvons - nous pas dès lors penser que les informations diffusées hors de l'enceinte culturelle ne soient assez attrayantes voire malsaines pour la Bibliothèque Nationale de France, au point de retarder (ou annuler) toute éventuelle visite des parisiens et franciliens ? N'est - il pas aussi censé de s'interroger sur la valeur des informations disséminées hors de cette bibliothèque et dont elle n'est pas tributaire ? En d'autres termes, les difficultés de séduction du public dont nous fait part la BNF ne seraient - elles pas seulement dues à des problèmes internes, mais aussi à des clichés véhiculés quotidiennement par divers médias nuisant à son succès ? Par ailleurs, les sujets lui étant consacrés sont - ils justifiés, ou correspondent - ils à

une offensive de destabilisation d'un projet de trop grande envergure ?

C'est ce que nous serons tentés de découvrir tout au long de ce mémoire qui se portera garant d'apporter la vérité sur les informations diffusées tout autour de la BNF.

1 - MAGGIORE, Aurelia. " De la Bibliothèque Nationale de France François Mitterand. La BNF s'ouvre au grand public : ni Bibliothèque Municipale, ni Bibliothèque Universitaire, ni Bibliothèque Publique d'Information, pour qui et pourquoi la Bibliothèque Nationale a changé de statut ? " . Juin 1998; 89 pages.

La recherche des documents

Les documents utilisés dans ce mémoire furent récupérés dans des institutions publiques et privées. Ces documents sont soit entièrement consacrés à la BNF (cassettes vidéo, monographies...) , ou proposent un petit aparté sur le sujet (périodiques ou émissions télévisées par exemple) . Nous avons eu connaissance de leur existence en contactant dans un premier temps les institutions privées et publiques qui ne disposaient selon nos informations de catalogue documentaire. C'est le cas par exemple pour le ministère de la culture qui dispose cependant bien d'un centre d'archives mais inaccessible au grand public. Nous sommes donc entrés en contact avec le service communication du ministère qui accepta de nous transmettre des documents publics concernant la BNF. D'autre part, celui - ci nous conseilla de nous référer au site internet du ministère qui pourrait nous proposer éventuellement d'autres documents.

Nous comptons de même sur le professionnalisme des agents d'accueil des offices de tourisme parisien nous ayant assuré qu'il n'existait pas d'autres documents sur la BNF.

Pour la majorité des cas enfin, un travail sur place fut effectué en interrogeant les catalogues informatiques disponibles.

La recherche sur catalogue informatique fut dans l'ensemble assez simple puisque tous procèdent à une recherche par " mot clé " ou " sujet " (les mentions " auteur " et " titre " ne pouvant nous servir) .

Les articles de périodiques furent en général récupérés sur internet, et plus particulièrement sur les sites des journaux concernés, proposant une parution quotidienne semblable à l'impression papier, et mettant également à disposition un système de recherche daté ou par sujet de documents antérieurs.

Pour nous approprier un fonds vidéo, il fallut contacter des chaînes de télévision. Nous avons pour cela correspondu avec " France 3 Télévision " et " La Cinquième " qui nous paraissaient s'investir tout particulièrement dans ce type de parutions culturelles. D'autre part, cette hypothèse n'était que renforcée lorsque nous avons pu prendre connaissance de la base de données vidéographique de la BNF qui y révéla une forte participation de ces chaînes de télévision (voir pages suivantes) .

Nous noterons cependant que toutes les éditions réalisées le sont en co-relation avec la BNF même. Nous nous interrogeons donc sur la qualité des informations données et sur la tournure du montage effectué. Il nous semble en effet que l'intervention de la BNF dans ces réalisations influe sur la neutralité du document et qu'une certaine manipulation du

Bibliothèque nationale de France : mode d'emploi / Didier Rouget, réal. - PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1997 (cop.). - 1 cass. (10 min) : coul., PAL ; 1/2 pouce VHS.

: Bibliothèque nationale de France. Prod. : Europimages. - 1997 (cop.). - DV 9704359. boîte.

(s) BnF: Documentaire - Communication
Institutionnel

Bibliothèque nationale, France

Rouget, Didier. Réalisateur de film.

BnF : BN PNAV [VK 058863

Le tour des tours et ses chiffres / Richard Copans, texte, réal. ; Françoise Degeorges, voix. - PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, (cop.). - 1 cass. vidéo (13 min) : coul., SECAM ; 1/2 pouce VHS.

: Bibliothèque nationale de France. Prod. : La cinquième. Prod. : Les films d'ici. - 1996 (cop.). - DV 9608062. boîte.

(s) BnF: Documentaire - Industries, Documentaire - Bâtiment, Documentaire - Equipement
Documentaire - Vie sociale, Documentaire - Institutions, Documentaire - Droit

Bibliothèque nationale, France

Copans, Richard. Parolier Réalisateur de film.
Degeorges, Françoise.

BnF : BN PNAV [VK 054608

f - Documents sonores, audiovisuels et multimédias

Numérique TREVI © 1999 BIBLIOPOLIS

Années © 1998 Bibliothèque nationale de France

Bibliothèque nationale de France : histoire immédiate d'un grand projet / Jean-François Roudot, réal. ; Nicolas Matton, comp. ; Jean Lebrun, comment. ; François Mitterrand, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Attali... [et al.], participants ; Jean Lebrun, voix. - PARIS : distrib. Bibliothèque nationale de France, 1998 (DL). - 1 cass. vidéo (51 min 45 s) : coul., SECAM ; 1/2 pouce VHS.

d. : La Cinquième. Prod. : Bibliothèque nationale de France. Prod. : Centre Audiovisuel de Paris. - 1996 (cop.). - DV 9802737.

(s) BnF: Documentaire - Vie sociale, Documentaire - Institutions, Documentaire - Droit
Institutionnel

Bibliothèque nationale, France

Matton, Nicolas. Compositeur.

Roudot, Jean-François. Réalisateur de film.

Lebrun, Jean. Commentateur.

Lebrun, Jean.

Mitterrand, François. Autres Participant.

Ladurie, Emmanuel. Autres Participant.

Attali, Jacques. Autres Participant.

e BnF : BN PNAV [VK 064520. - Exemplaire unique

Bibliothèque nationale de France : mode d'emploi / Didier Rouget, réal. - PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1998 (DL). - 1 cass. vidéo (10 min) : coul., PAL ; 1/2 pouce VHS.

d. : Bibliothèque nationale de France. Prod. : Europimages. - 1997 (cop.). - DV 9802739. boîte.

15

(s) BnF: Documentaire - Communication
Institutionnel

Bibliothèque nationale, France

Rouget, Didier. Réalisateur de film.

e BnF : BN PNAV [VK 064522. - Exemplaire unique

rbre, le livre et l'architecte / Richard Copans. réal. et comment : Richard Copans. voix. - PARIS : Bibliothèque de France ; PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1995 (cop.). - 1 cass. vidéo (13 min) : coul., PAL ; 1/2 pouce VHS.

éd. : Les films d'ici. Prod. : Etablissement public de la Bibliothèque de France. Prod. : Perrault, Dominique. - 1995 (cop.). - DV 9504263 boîte.

re(s) BnF : Documentaire - Vie sociale, Documentaire - Institutions, Documentaire - Droit

ibliothèque nationale, France

ans, Richard. Réalisateur de film Commentateur.
ans, Richard.

te BNF : BN PNAV [VK 042219]

antier pour une bibliothèque : 1990-1995 / Jean-François Roudot. concept., réal. ; Philippe Reverdy. comp. ; Dominique Perrault, participant. - PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1995 (cop.). - 1 cass. vidéo (4 min 38 s) : coul., PAL ; 3/4 pouce BETACAM SP.

éd. : Etablissement public de la Bibliothèque de France. Prod. : Centre Audiovisuel de Paris. - 1995 (cop.). - DV 9502314 boîte.

Page 4

ti - Documents sonores, audiovisuels et multimédias

ogiciel TREVI © 1999 BIBLIOPOLIS

onnées © 1998 Bibliothèque nationale de France

.RIS : Arlequin vidéo ; Paris : distrib. Cine horizon, 1996 (DL). - 1 cass. vidéo (1 h) : coul., SECAM ; 1/2 pouce VHS. - (Le collège de France).

d. : Collège de France. - 19950413 (tournage). - Enregistrement public. Lieu(x) de tournage : (fr) Paris, Collège de France. - DV 9601213. -
te barres : 3395110001816. boîte.

re(s) BnF : Documentaire - Histoire

ibliothèque nationale, France

ôte, Gilles. Réalisateur de film.
Roy Ladurie, Emmanuel. Autres Participant.

e BNF : BN PNAV [VK 048147]

ibliothèque nationale de France : histoire immédiate d'un grand projet / Jean-François Roudot, réal. ; Nicolas Matton, comp. ; Jean Lebrun,
ment. ; François Mitterrand, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Attali... [et al.], participants ; Jean Lebrun, voix. -
RIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1996 (cop.). - 1 cass. vidéo (51 min 45 s) : coul., SECAM ; 1/2 pouce VHS.

l. : La cinquième. Prod. : Bibliothèque nationale de France. Prod. : Centre Audiovisuel de Paris. - 1996 (cop.). - DV 9608061. boîte.

re(s) BnF : Documentaire - Vie sociale, Documentaire - Institutions, Documentaire - Droit
Institutionnel

ibliothèque nationale, France

on, Nicolas. Compositeur.
dot, Jean-François. Réalisateur de film.
un, Jean. Commentateur.
un, Jean.
errand, François. Autres Participant.
oy Ladurie, Emmanuel. Autres Participant.
i, Jacques. Autres Participant.

BNF : BN PNAV [VK 054607]

· Documents sonores, audiovisuels et multimédias

ciel TREVI © 1999 BIBLIOPOLIS

nées © 1998 Bibliothèque nationale de France

re(s) BnF: Documentaire - Industries, Documentaire - Bâtiment, Documentaire - Equipement
Documentaire - Sciences humaines
Documentaire - Education
Institutionnel

issement public de la Bibliothèque de France
ibliothèque nationale, France

rdy, Philippe. Compositeur.
ot, Jean-François. concept Réalisateur de film.
ult, Dominique. Autres Participant.

BNF : BN PNAV [VK 040327. - Exemplaire unique

cter, cataloguer, communiquer ; Conserver / Pierre Champetier, réal., comment. - PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1995 (DL).
ass. vidéo (14 min) : coul., PAL ; 1/2 pouce VHS.

. : Bibliothèque Nationale (Paris) . Département de la phonothèque et de l'audiovisuel. - 1994 (cop.). - DV 9500230. Boite.

re(s) BnF: Documentaire - Vie sociale, Documentaire - Institutions, Documentaire - Droit
Institutionnel

ement, Bibliothèques
s culturels -- Conservation et restauration
ibliothèque nationale, France

mpetier, Pierre. Réalisateur de film Commentateur.

: BNF : BN PNAV [VK 038293. - Exemplaire unique

prit des lieux : Richelieu - Tolbiac / Nicolas Stern, réal. ; Valérie Jeannet, voix. - PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1995 (DL). -
ass. vidéo (12 min) : coul., PAL ; 1/2 pouce VHS.

. : Bibliothèque Nationale (Paris) . Département de la phonothèque et de l'audiovisuel. - 1994 (cop.). - DV 9500231. Boite.

re(s) BnF: Documentaire - Vie sociale, Documentaire - Institutions. Documentaire - Droit
Institutionnel

ibliothèque nationale, France

n, Nicolas (réal). Réalisateur de film.
net, Valérie.

: BNF : BN PNAV [VK 038294. - Exemplaire unique

roy Ladurie, Emmanuel. Auteur .

oire de la Bibliothèque Nationale / Emmanuel Leroy Ladurie, aut. ; Emmanuel Leroy Ladurie, voix. -
ibejac : Le livre qui parle ; Loubejac : distrib. Le livre qui parle, 1995 (DL). - 1 cass. audio (57 min) : Dolby. - (Collège de France : aux sources
avoir).

50413 (enregistrement). - Lieu(x) d'enregistrement : (fr) Paris, Collège de France. Instrument historique : Notice. - DS 9508591. - Code barres :
4624000067. Le livre qui parle CF006 (boîte).

re(s) BnF: Documentaires
ce(s) BVP: Documentaires thématiques, généralités

ibliothèque nationale, France

roy Ladurie, Emmanuel.

s savoirs du monde / Madeleine Caillard, réal. ; Philippe Reverdy, comp. ; Dominique Perrault, participant. -
: distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1995 (DL). - 1 cass. vidéo (53 min 07 s) : coul., SECAM : 1/2 pouce VHS.

Etablissement public de la Bibliothèque de France. Prod. : La cinquième. - 1994 (cop.). - DV 9504264.boîte.

s) BnF: Documentaire - Industries, Documentaire - Bâtiment, Documentaire - Equipement
Documentaire - Sciences humaines
Documentaire - Education
Institutionnel

èque nationale, France

y, Philippe. Compositeur.
d, Madeleine. Réalisateur de film.
t, Dominique. Autres Participant.

NF : BN PNAV [VK 042220

nage et réalité : chantier de la Bibliothèque Nationale de France : 1989-1994. - SAINT QUENTIN EN YVELINES : distrib. SMAC Acieroid.
DL). - 1 cass. vidéo : coul., SECAM ; 1/2 pouce VHS.

05090.Boite.

s) BnF: Documentaire - Industries, Documentaire - Bâtiment, Documentaire - Equipement
Institutionnel

èque nationale, France
ers de construction

NF : BN PNAV [VK 036331

ition. Paris, Etablissement public de la Bibliothèque de France]

èque de France, bibliothèques d'Europe / Pierre Champetier, réal. ; Dominique Jamet, Isabelle Saussol, Dominique Perrault... [et al.],
ants. - PARIS : Bibliothèque de France ; PARIS : distrib. Bibliothèque Nationale de France, 1993 (DL). - 1 cass. vidéo (15 min) : coul.,
V ; 1/2 pouce VHS.

Etablissement public de la Bibliothèque de France. - 1992 (cop.). - DV 9301347.boîte.

s) BnF: Documentaire - Industries, Documentaire - Bâtiment, Documentaire - Equipement
Institutionnel

èque nationale, France
èques -- Architecture -- Europe

etier, Pierre. Réalisateur de film.
Dominique (1936-.... ; journaliste). Autres Participant.
, Isabelle. Autres Participant.
t, Dominique. Autres Participant.

NF : BN PNAV [VK 026250

èque de France. Etablissement public. aut

: fixe à la Bibliothèque de France / Etablissement public de la Bibliothèque de France, aut. - PARIS : Bibliothèque de France, 1993 (cop.). - 1
OTO : coul.

18

op.). - Configuration requise : téléviseur et lecteur de CD PHOTO ou de CDI. Collections d'images fixes numérisées par la Bibliothèque de
- DMN 9300009.

s) BnF: Edition, presse, bibliologie, histoire du livre, techniques documentaires

èque nationale, France

NF : BN PNAV [MDC 12 000007

document vidéo peut aisément être effectuée pour lui éviter tout désagrément.

Les sites internet exigèrent une recherche accrue pour être découverts. De multiples moteurs de recherche furent visités comme Yahoo ! Voilà ! Lycos, Altavista ... La recherche par domaines pré-établis ne nous fut pas d'une grande aide puisque les domaines proposés sensés nous intéresser se limitent à " arts et culture " puis " monuments " , ou " culture " et " musées " , ou encore " services publics " et " arts et culture " puis " musées et centres culturels " . Dans aucune de ces catégories n'est abordé le sujet BNF. Par contre des sujets comme " Le Louvre " et la " BPI " (Bibliothèque Publique d'Information) étaient indexés. D'autre part, la Bibliothèque Nationale (site Richelieu) n'y apparaît pas non plus.

Nous avons tenté d'accéder à ce sujet par diverses voies, qui furent sans plus de succès. Nous avons alors procédé à une recherche lexicale. Les mots " bibliothèque nationale " et " bibliothèque nationale de france " suscitèrent un plus vif intérêt des sites. Par exemple, Yahoo ! trouva 2 catégories et 11 sites (dont malheureusement la plupart ne pouvaient constituer pour nous que " du bruit " ; les sites qui évoquaient ne serait - ce qu'une fois ces mots étaient alors considérés comme développant le sujet, et indexés comme tels) . Il fut intéressant toutefois de connaître la façon dont étaient organisés les sujets :

catégorie 1 : pays > france > régions > île de france > département > paris > vie sociale > bibliothèques et centres de documentation > bnf

catégorie 2 : pays > france > régions > rhône alpes > département > rhône > villes > lyon > enseignement et formation > enseignement supérieur > écoles > ens sib

La construction de ces deux catégories serait à discuter. Nous nous interrogeons sur la pertinence des réponses données par ce moteur de recherche qui n'est cependant pas classé parmi les plus embrouillés. La présentation de l'ens sib trahit un traitement lexical sans correspondance des vocables entre eux. Ainsi, comme les mots " bibliothèque " et " nationale " intervenaient dans cet intitulé, l'ens sib fut considéré comme appartenant au domaine de la " bibliothèque nationale " .

Tous les sites sont établis de cette façon, et leur analyse linguistique dénonce un traitement lexical individuel, c'est à dire que le moteur propose un site dès l'instant où celui - ci est composé d'un ou plusieurs mots recherchés. Par conséquent, les 11 sites (20 sur Voilà !) nous ont offert la découverte de pages plus ou moins proches de notre sujet. A terme, seuls deux sites pouvaient être considérés comme traitant directement le sujet " bibliothèque nationale " .

Notons un dernier point intéressant : les moteurs de recherche effectuent des liens sémantiques en attribuant même valeur aux mots " bibliothèque " et " médiathèque " .

Nous avons finalement parcouru près de 500 pages de sites internet qui évoquaient de près ou de loin le site (il ne nous fut pas possible de faire plus de restriction; les moyens de recherche mis à notre disposition sont donc encore limités et à étudier) .

Certains des catalogues informatiques nous posèrent des difficultés pour nos recherches . Elles vinrent tout particulièrement de " Myriade " qui ne s'attache qu'aux titres, années de parution et éditeurs de périodiques. Nous ne pouvions donc nous fier à cette technique de recherche pour en savoir davantage. Myriade nous informa cependant de l'existence de périodiques spécialisés en bibliothèques auxquels nous pourrions éventuellement avoir recours pour espérer y trouver un quelconque article sur la BNF (exemple : la revue " Chroniques " éditée par la BNF même) .

Les recherches furent facilitées avec les serveurs OPAQUE, BN - OPALE, BN - OPALINE dont l'interrogation avec les mots " bibliothèque nationale de france " ou " bibliothèque nationale " fut sans surprise et d'un grand secours.

La documentation grise proposée dans ce dossier fut en partie publiée sur internet dans un site entretenu par du personnel de la BNF, et d'autre part grâce à la collaboration de personnes ayant conservé ces témoins de l'histoire mouvementée de la grande bibliothèque.

L'ensemble des documents trouvés constituaient un riche panel d'origines diverses qui ne pouvait que nous satisfaire pour proposer un mémoire capable de retranscrire les multiples traitements médiatiques sur la Bibliothèque Nationale de France.

Le traitement des documents

L'analyse des documents récoltés se fit après avoir élaboré une liste de questions sensées faciliter la compréhension et la composition de chacun de ces documents. Les critères d'études furent établis selon la nature des documents. Une liste fut donc réalisée pour les documents papier, une seconde pour les documents vidéos.

Au cours de l'étude de documents écrits nous pourrions distinguer deux étapes. La première s'attachera au support (type de papier, format) , à sa publication (fréquence, mode de publication, terrain de publication, public visé, gratuité du document ...) , à son auteur (maison d'édition, auteur indépendant, personnel de la BNF, personnalité du monde politique ou culturel...) , au cadre spacio - temporel de la parution et à la place lui étant réservée lorsqu'il paraît dans un périodique (pages centrales, première de couverture, pages politiques, culturelles, ou sociales ...) .

La seconde étape s'attachera au document même (étude de son contenu) . Nous y étudierons alors dans un premier temps la présentation de celui - ci (disposition des paragraphes, intégration du titre, jeu de polices, de styles et de tailles, insertion de documents photo, entretiens, articles...) , pour étudier l'ensemble des processus discursifs pouvant laisser apparaître une opposition, une ironie, un soutien...

Dans cet optique, nous nous interrogerons sur l'intervention discursive (qui parle, au nom de qui, dans quel intérêt, dans quel objectif; y a t-il rappel de faits ou article " de campagne " à visée dissuasive, y a t-il auto-suggestion; nature du discours -populaire ou scientifique- ; jeux de vocables -citations, métaphores, ironies..- ; appel à un intervenant; choix des conjuguaisons -utilisation du conditionnel par exemple-) .

L'analyse de documents vidéos nous fit prendre en compte d'autres facteurs que sont l'image et le son venant compléter le discours. Il était alors important de noter l'influence qu'exerçait la musicalité autour du document, bien souvent classique et apportant alors du cachet à l'institution. Celle - ci venait par ailleurs annoblir les images d'ensemble de la BNF proposées (vues aériennes, vues des longs couloirs, de l'architecture...) . Il nous fallait également noter l'intervention de hautes personnalités (Mrs Mitterand et Angrémy par exemple) qui pouvaient s'intercaler harmonieusement dans les documents comme pour confirmer le prestige de la bibliothèque et le soutien unanime que tous lui portent. Le sérieux du document peut d'autant plus être marqué par l'intervention du journaliste qui présente la BNF sur un ton monocorde, et dont le texte

laisse apparaître une pure neutralité (tout en respectant l'institution) . Nous veillerons également à noter si il y a présence d'images statiques ou en mouvement pouvant donner l'exemple d'une bibliothèque en activité. Enfin, nous retiendrons le côté technique ou plus généralisant (touristique) du document, auquel cas il nous sera enfin permis de conclure au contrat de communication.

Choix des documents

Nous avons réussi –suite à nos recherches diversifiées– à constituer un panel important de documents de tous types; monographies, périodiques, sites internet, cassettes vidéos et émissions télévisées. Il était alors évident que tous ne pourraient paraître dans le mémoire, c'est pourquoi nous avons effectué un écrémage des documents en ne retenant uniquement que ceux suffisamment évocateurs pour mettre à jour le traitement que réservaient les médias à la BNF. D'autre part, nous avons tenu à conserver un ensemble de témoignages des cinq années d'existence de la grande bibliothèque.

Comme nous l'avons explicité auparavant, nous avons choisi d'étudier des monographies assez généralisantes au départ pour nous permettre de nous imprégner des lieux, puis avons recherché à approfondir ces connaissances de base pour rendre intelligibles les chapitres historico – techniques.

Les articles de périodiques ont été dans l'ensemble conservés puisqu'ils nous permettraient de pouvoir procéder à des comparaisons dans le temps pour une même édition, ou pour pouvoir assurer des analyses entre divers intervenants à même époque (parfois à même date) . La position de chacun des journalistes ne peut alors être plus clairement décelée. Concernant les périodiques, nous avons éliminé toutes les petites dépêches insérées ici et là qui nous semblaient assez désuètes, de façon à pouvoir dans un même temps privilégier les articles plus consistants sur lesquels une étude plus approfondie pouvaient être menée. D'autre part, nous avons tenté de comparer des articles de même niveau, d'où la répartition par chapitre des périodiques vulgarisateurs et scientifiques.

Pour les cassettes vidéo nous fûmes contraints de nous servir d'un seul type de ce support; en effet, ce sont toujours les mêmes cassettes vidéos qui sont détenues par les centres documentaires. Sans en connaître la raison précise, ceux – ci proposent presque uniquement des vidéos très générales (voire touristiques) sur la BNF. Il semble donc que les cassettes vidéo plus scientifiques n'aient pas remporté le succès espéré. Nous n'avons pu par conséquent nous servir que de ces éditions qui toutefois nous permettraient de les comparer aux traitements des éditions écrites de même portée.

Le choix des documents trouvés sur internet fut relativement rigoureux. Nous avons privilégié ceux issus de sites reconnus (sites journalistiques, officiels, ministériels..) et dont la direction intellectuelle était clairement connue. Nous avons ainsi écarté tout document douteux. Nous noterons qu'aucun document pouvant être classé dans la catégorie scientifique ne fut trouvé sur internet. Par ailleurs, nous nous sommes efforcés de nous rendre régulièrement sur internet pour y voir l'évolution des documents disponibles

et nous assurer par la même occasion de l'authenticité des articles.

L'entretien avec le personnel

Pour nous assurer de la validité des documents et des faits exposés, nous avons cherché à nous mettre en relation avec quelques personnes travaillant à la BNF. Lors d'une première visite, nous y avons rencontré nos futurs collaborateurs. Parmi ceux - ci se trouvent tout aussi bien un vigile, un agent d'accueil, un magasinier et un responsable information - communication. Tous devaient m'aider à mieux cerner l'ambiance passée et présente au sein de l'établissement, et savoir à quel document apporter le plus de crédit, lesquels étaient basés sur des faits réels, lesquels les grossisaient ou les déformaient. Mon entretien se fit en deux temps. Tout d'abord, en un premier rendez - vous pendant lequel j'exposait le but de ma visite et présentais mon mémoire. J'en profitais pour parler en général de la bibliothèque, aborder leurs fonctions au sein de cet établissement, et recueillir en plus de leur revendications leurs souhaits pour améliorer la vie de la BNF. Pendant ce temps, quelques notes furent prises, celles - ci pouvant éventuellement m'aider à rédiger le quatrième chapitre de mon mémoire dans lequel je m'engage à proposer des solutions d'amélioration du quotidien de la BNF.

Le second rendez - vous se fit à l'aide des documents sur lesquels je m'étais appuyée pour argumenter mon mémoire. Les articles me semblant douteux quand aux évènements relatés leur furent proposés en réflexion. Cela me permit d'évoquer la période des grèves, d'avoir un aperçu de cette époque par des personnes alors au coeur de l'action. D'autre part, nous avons pu évoquer le déménagement pour ceux issus de la Bibliothèque Nationale site Richelieu, et nous rendre compte de l'ambiance générale. Il me fut par ailleurs possible de comprendre la façon dont chacune de ces personnes a vécu les instants plus ou moins glorieux de la BNF, tout ceci étant facilité par le climat serein du printemps 2000 pendant lequel j'effectuais ces entretiens.

La Bibliothèque Nationale de France représentée par les médias

Les informations diffusées sur la Bibliothèque Nationale de France
(site Tolbiac) ne contribuent – elles pas à lui assigner
une mauvaise image de marque ?

I

L'identité de la Bibliothèque Nationale de France

La Bibliothèque Nationale de France site Tolbiac trouve ses origines dans l'existence de son aînée la Bibliothèque Nationale (site Richelieu) . Celle - ci lui a donc théoriquement cédé sa réputation lors de sa fission engagée dès le début des années 90. Mais pouvons - nous affirmer pour autant que la Bibliothèque Nationale de France se doit d'entretenir une réputation sans pouvoir certifier l'existence de celle de LA Bibliothèque Nationale ? Il est sans conteste nécessaire d'étudier en premier lieu l'historique de son aînée, pour aborder par la suite quelques documents témoins de son activité passée et présente. Ce tout nous permettra alors de juger l'image autrefois offerte à tous - populations et médias. Cette démarche accomplie nous permettra de procéder à une comparaison avec l'activité de la BNF (site Tolbiac) ; d'y découvrir son histoire précocement jalonnée de polémiques, ainsi que l'ensemble de ses réalisations dont elle peut se sentir plus ou moins fière. Forts de tous ces enseignements, il nous sera alors plus aisé d'approcher les documents témoins de son existence.

A/ Bibliothèque Nationale de France : quand histoire et mémoire se complètent en un lieu de culture.

Chacun d'entre nous dispose de sa propre opinion sur la considération qu'il convient d'accorder à la BNF (site Tolbiac) . De cela il ne sera discuté puisque de nombreux facteurs mutables interviennent ponctuellement et ne peuvent être répertoriés pour meilleure analyse. Cependant, avant toute entreprise de condamnation ou de soutien de cette institution, il nous semble nécessaire de renforcer les a priori de chacun en rappelant l'historique de la Bibliothèque Nationale. De cette façon nous saurons dans quelles conditions se sera présenté le nouveau projet Perrault, quels atouts lui auront été légués, et quelles difficultés lui auront été promises. Nous serons alors à même de pouvoir expliquer certains des faits marquant la genèse de cette bibliothèque " d'un genre entièrement nouveau " (François Mitterand - 14 Juillet 1988) .

On considère que la Bibliothèque Nationale prit son envol au 14^{ème} siècle lorsque Charles V décide d'installer sa librairie personnelle dans une tour du Louvre, alors résidence royale. Celle - ci se compose de 917 volumes en 1386. La guerre de cent ans lui est malheureusement néfaste puisque toute la collection est ramenée jusqu'en Grande Bretagne suite à son rachat en 1429 par le Duc de Bedford.

L'intérêt royal ne s'atténue cependant pas : la bibliothèque est donc reconstruite au XVI^{ème}, et s'agrandit rapidement grâce aux appropriations guerrières de Louis XII et de François 1^{er}. Le besoin de maîtriser au maximum les éléments de culture va de pair avec la détention du pouvoir suprême; le prestige de la collection tout comme de sa bibliothèque n'est donc pas à discuter.

La Bibliothèque Royale ne cesse de prendre de l'ampleur, ce qui nécessite en 1570 un déménagement projeté vers la capitale dans deux petites maisons situées rue Vivienne. Celles - ci feront l'objet d'un aménagement spécifique faisant place à deux galeries d'art. Soucieux de maîtriser la production culturelle et d'en posséder la totalité, Louis XIII fait parître un édit en 1642 interdisant aux libraires " d'exposer en vente aucun des livres et figures qui seront imprimez du jour du présent arrêt qu'ils n'ayent le certificat du garde de ladite bibliothèque comme lesdits deux exemplaires y auront esté mis " ; l'édit de 1537 étant insuffisant pour faire face à la profusion de nouveautés. La prospérité est donc assurée pour cette bibliothèque qui va considérablement se voir augmenter le volume de son fonds estimés à 1329 oeuvres en plus en 1645.

La ferveur des souverains s'étend par ailleurs même aux estampes (1672) et aux

partitions musicales en 1745.

Notons l'important envol qu'elle connut grâce aux legs des frères Dupuys : 9223 volumes en plus pour la bibliothèque dès 1656.

Cette appropriation en masse engage alors la nécessité de lui offrir un bâtiment digne de cette valeur culturelle. Louvois projette donc en 1684 la création de nouvelles bâtisses rue Richelieu, et les célèbres hôtels de Nevers et de Clichy sont rachetés en 1721 et 1750.

Le gros oeuvre achevé, un fastidieux travail de communication est entrepris envers les petites gens auxquelles la bibliothèque va s'ouvrir – une fois par semaine tout d'abord dès 1735. Un catalogue général est également mis à leur disposition en 1739.

La révolution française est de nouveau l'occasion d'augmenter la collection avec les nombreuses confiscations dans les couvents et chez les émigrés (250 000 volumes, 83 000 manuscrits, 80 000 monnaies et médailles, 1 500 000 estampes) . L'année 1825 est témoin de la libération par la Bourse de la galerie Mazarine, suivie en 1868 par la construction de la salle de travail des imprimés. Tout le lotissement des maisons rues Colbert et Vivienne est exproprié pour laisser place à une bibliothèque en mal d'espace.

Les 19^{ème} et 20^{ème} siècles feront succéder à toutes ces années de continuel enrichissement culturel et architectural une amélioration des techniques. Par exemple, on décide en 1852 l'impression de catalogues méthodiques, et l'on donne la priorité en 1875 à la confection d'un catalogue général des livres imprimés par ordre alphabétique. Un siècle plus tard, un plan de sauvegarde des collections est programmé avec des étapes de désacidification, de doublage et de restauration. Le tout facilitera une meilleure communication avec le public consultant.

Notons enfin qu'en 1966 est programmée la création d'une bibliothèque réservée au grand public (BPI) et destinée à décongestionner la Bibliothèque Nationale qui se réservera alors tout spécialement aux chercheurs. Ce véritable succès culturel encore d'actualité démontre l'intérêt croissant que lui porte la population et la place que prit au fil des années la bibliothèque dans la vie de chacun.

Les acquisitions de la Bibliothèque Nationale ne purent la stabiliser, et il fallut bientôt avoir recours à d'autres bâtiments pour stocker les oeuvres. Les sites techniques de Sablé et de Provins suffirent à prendre soin des oeuvres les moins demandées et les plus fragilisés. Mais la Bibliothèque Nationale ne pouvait finalement répondre seule de la conservation, de l'entretien et de la communication de ses documents face à l'afflux des demandes; c'est pourquoi il fut décidé la création d'une seconde bibliothèque à son égal : la Bibliothèque Nationale de France.

De sa " naissance " à sa fusion, la Bibliothèque Nationale n'a cessé de faire preuve

d'ambition pour améliorer ses capacités informationnelles et documentaires, et peaufiner l'idéal de LA bibliothèque que tous les monarques portaient en eux ...sans doute à l'image de la Bibliothèque de Babel.

De plus, symbole de la puissance et de la souveraineté, elle ne pouvait qu'être embellie par son histoire qui est aussi celle de la France. La Bibliothèque Richelieu a la chance de bénéficier du prestige de l'histoire de France, de faire partie du patrimoine de chacun des Français, élément primordial que ne possède pas la BNF effectivement fille d'une institution de taille, mais acolyte et étrangère à tous devant encore faire ses preuves.

B/ De la réalité à l'abstraction : le site Richelieu arboré dans les colonnes.

L'étude de quelques documents se rapportant à ce site va nous permettre de consolider l'hypothèse selon laquelle la BNF dispose à l'origine d'un certain prestige issu de son historique enrichi. Cela nous permettra par ailleurs de pouvoir mettre en opposition ces quelques témoignages du passé à ceux qui seront identifiés par la suite sur le nouveau site François Mitterrand.

1/ Articles issus de la revue " Histoire " .

Nos recherches ne nous permirent de trouver que peu de témoignages sur l'existence de la Bibliothèque Nationale, ce qui nous porte à nous interroger premièrement sur la place qu'entretenait la BN parmi les autres sites culturels, mais aussi la relation qu'elle devait entretenir avec son public. Était-elle connue, visitée ? Était-elle sujette à un total désintérêt de la population, ou toute offensive envers et contre elle s'avérait-elle pure folie utopique ? C'est ce que nous serons amenés à découvrir grâce aux articles présentés si après.

La revue " Histoire " est destinée à faire la lumière sur des événements, popularités historiques et politiques, et institutions ayant un rapport avec l'histoire nationale ou mondiale. Sa parution mensuelle s'adresse à tous les passionnés. Chaque édition se penche sur un thème central autour duquel sont évoqués quelques sujets annexes du passé et du présent (voir documents annexes) .

Le premier article de la revue " Histoire " de 1978 (en pages annexes) tente de nous familiariser avec l'environnement de la bibliothèque. Partant de ses origines, il est fait allusion à l'équipement du bâtiment, à ses pratiques de consultation et d'information du public. La présence du personnel disponible et compétent y est précisé en plusieurs points : " Le lecteur rebuté (...) a toujours la ressource de faire appel au service de renseignement, dont la compétence affable fait l'unanimité des usagers de la BN " . Un système de traitement des demandes " opérationnel " est assimilable à celui actuellement installé à la BNF, à ceci près que " les bulletins de commandes (...) seront acheminés par pneumatiques à travers un réseau de tubes, jusqu'à l'essaim diligent des magasiniers " .

D'autre part, le personnel y semble motivé et sans moindre revendication de travail. Aucune ombre au tableau de la Bibliothèque Nationale, tout semble organisé dans la plus pure des perfections organisationnelles... comme si l'utopie avait gagné cette bibliothèque.

Cet article peut sans aucun doute être recommandé avant toute première visite du site puisque la Bibliothèque y est dépeinte très simplement, sa description y est complète mais néanmoins sans subjectivité démesurée ni qualificatifs à profusion. L'image donnée y est par conséquent très réaliste.

Le second article (en pages annexes) semble au premier abord plus généreux dans son jugement. Le titre " Très Grande Bibliothèque " reprend en effet sa réputation déjà établie de " lieu de mémoire " . Son existence est donc à retenir, d'autant plus que l'auteur insiste sur les nombreux déménagements conséquence d'un enrichissement perpétuel. Avec un discours égal à l'article précédent notre auteur présente l'historique qui fait l'ossature imposante de la BN, et insiste sur l'expérience qu'elle vécut lors de sa fusion. Il soulève en dernier lieu une controverse puisque la très célèbre Bibliothèque Richelieu reçoit à l'heure de sa démocratisation le titre (appauvri) de Bibliothèque de France, le nom de Bibliothèque Nationale de France alors uniquement attribuable à la Bibliothèque Tolbiac semblant alors occulter l'existence de son aînée. De part son titre, la BN serait mise à la retraite. Ceci se confirme d'autant plus alors que les fonctions respectives des deux sites attribuent à la BNF celle de conserver tous les documents manuscrits, la seconde n'ayant plus la permission que de conserver la patrimoine artistique du passé.

2/ Illustration du rapport BNF – public évoqué dans un courrier d'utilisateur.

(document disponible en pages annexes)

Cet exemple diffère en trois points des autres documents présentés ci – avant sur l'activité de la Bibliothèque Richelieu. Tout d'abord il se distingue par sa présentation (lettre) , par son discours en opposition avec les services de la bibliothèque, mais aussi par le contrat de communication auquel celui – ci adhère. Non soucieux de protéger l'image du site, ce lecteur mécontent prétend lutter pour une justice éditoriale. En effet, celui – ci n'a su trouver d'éditeur, mais nous insistons sur sa présence parmi les autres documents évoquant la Bibliothèque Nationale puisqu'il est consultable en ligne par quiconque effectuant une simple recherche avec les mots " bibliothèque " ou " bibliothèque nationale " . Sans nous attarder sur le problème de cet homme, nous prenons néanmoins connaissance de la profusion de démarches assez tortueuses nécessaires à l'autorisation de la publication d'une oeuvre. Une réelle approche du domaine administratif y est proposée. D'autre part, la relation public – personnel y est fortement critiquée et par conséquent mal menée. Ce témoignage ridiculise l'employée de la bibliothèque attachée aux opérations d'édition des monographies. Autant considérer que l'image donnée par cette intervention inattendue n'est pas à la faveur de la Bibliothèque Richelieu, et s'intercale parmi des documents plus élogieux. Dans tous les cas cependant, il sera approuvé leur attachement à la réalité et l'évocation de faits vécus et vérifiables.

Sur ces trois documents présentés, le dernier relate une petite affaire administrative qui ne peut s'imposer face aux deux autres évoquant une bibliothèque avec beaucoup plus d'égards. De l'image générale de ce site nous retiendrons celle d'une institution de prestige sans aucun doute renforcé par son passé, et légèrement atténué par une bureaucratie en décalage avec tout désir de nouveauté et de technicité. Les considérations n'en sont donc pas moins de qualité même si la promesse de la venue d'un autre géant de la culture semble petit à petit lui voler la vedette.

Après avoir pris conscience de l'héritage que lui a légué la Bibliothèque Nationale, il semble donc conséquent de prendre note l'évolution réservée à la BNF pour dresser dans un même temps un bilan de son activité. Le tout nous permettra logiquement d'aborder les articles et documents y faisant allusion.

C/ L'autre visage de la Bibliothèque Nationale.

Alors que nous pourrions assurer que la Bibliothèque Nationale site Richelieu est née sous la bénédiction des plus grands souverains, nous ne pourrions affirmer que la Bibliothèque Nationale de France site Tolbiac a bénéficié de jours favorables. N'était – elle pas encore sortie de terre qu'elle était déjà sujette à polémiques. Outre la toute première (mais légère) polémique décrivant une course politique aux honneurs de la part de Mr Mitterand avant la fin de son mandat, de nombreuses autres se multiplièrent avec l'amorce du projet architectural. Nous retiendrons par exemple en 1991 le choix du site pour lequel deux camps s'opposaient; d'un côté celui d'un site en région parisienne pour plus d'espace; de l'autre, celui d'une institution dans le centre pour plus de proximité. Il fallait alors choisir entre la site Tolbiac et le site Duplex. Le site Duplex étant situé à l'opposé de la zone souhaitée et entourée de bâtisses d'origines trop diversifiées sera délaissé au profit du site de la SERNAM, étroit et mal desservi, mais à un avantage convaincant : la quasi – gratuité du terrain.

D'autre part, un non respect du règlement dans le projet de Dominique Perrault aurait dû l'exempter de la liste des finalistes. Parmi d'autres exigences détournées, Mr Perrault se devait par exemple de respecter le désir de voir une des entrées principales s'ouvrir face à la Seine. De celle – ci on aurait alors pu apercevoir le jardin de l'intérieur (allusion à la transparence du bâtiment également reflétée par les tours de verre) . L'adhésion à son projet provoqua par conséquent de vives contestations. A tout cela s'ajoutait à la querelle permanente opposant anciens et modernes sur le type de conception et le statut / rôle à attribuer à la BNF.

Entre temps, une indécision constante flottait sur la césure temporelle à apposer pour distinguer les fonds de chacune des deux institutions. Il en résultera une simple répartition thématique (monographies pour la BNF et estampes, cartes et plans... pour la BN) . De ce fait, le programme de répartition des fonds ne cessait de se voir attribuer des modifications qui alimentèrent le débat tout au long de l'année 1992.

L'étape de construction du bâtiment (fort heureusement dans les temps) déclencha d'autres confrontations. Nous y retiendrons la critique d'un architecte américain spécialiste des bibliothèques se refusant à croire en la bonne conservation des documents dans les tours de verres pourtant protégées par des volets de bois.

L'enfermement des arbres dans le patio émeuta les plus écologistes d'autant plus que l'accès y est impossible.

Enfin, nous retiendrons le scandale issu du rapport Beck invitant à remodeler dans son fonds et dans sa forme la bibliothèque au succès plus qu'incertain.

D'autres rumeurs (justifiées) parcoureront les quotidiens. Après une longue attente, les visiteurs impatients de découvrir leur nouvelle Vénus pouvaient enfin tirer profit des services de la BNF en 1996... mais à quel prix ! (20 francs par personne et par jour) Il faut de plus encore patienter 42 minutes en moyenne pour recevoir le livre demandé. Chacun doit alors espérer ne pas être victime d'une panne du système de Transport Automatisé des Documents (TAD) la plupart du temps secondé par les magasiniers; ou assister à un blocage du système informatique (catalogues, serveurs) ; sans oublier la possible survenue d'une grève surprise du personnel. En effet, face à l'importance du site et du travail à y effectuer, le personnel perd peu à peu le contrôle de ses salles et réclame plus d'autonomie et de décence de ses conditions de travail. Les grèves furent alors l'unique solution pour se faire entendre de l'intérieur comme de l'extérieur. Elles permirent de revendiquer une nécessité urgente de formation aux nouvelles technologies installées dans la bibliothèque ainsi que du renforcement des équipes de travail.

L'accueil des visiteurs est aussi loin de faire l'unanimité. Entre ceux qui cherchent les entrées dissimulées, ceux qui sont surpris par les " vertus glissantes " du bois d'Ipé avec lesquelles sont conçues les marches du palais, ceux qui s'étonnent des prix pratiqués pour y avoir accès, et ceux qui s'attendent à y pénétrer sans contrainte et avec leur matériel personnel ... et enfin ceux qui se plaignent des dédales de couloirs, les surprises sont multiples à la découverte du site.

Enfin, nous traduirons la démission du président de la BNF comme un malaise perpétuel régnant au sein de cet établissement également souligné par les mouvements revendicatifs du personnel. Celui - ci laisse donc la place à Jean Pierre Angrémy après cinq années de service.

Avec tant d'arguments il est fortement compréhensible que la BNF puisse déchaîner l'intérêt médiatique. Programmée à partir d'un exemple à succès que fut la BN, la BNF multiplie les échecs qui semblent s'ajouter à son insu. Nous pouvons dès lors nous demander si la majorité des événements lui étant imputables ne le sont pas en partie à cause d'un trop grand intérêt des hommes de main décidés à y projeter tous leurs espoirs. Même si ce premier bilan ne peut être une entière acclamation, il serait tout aussi judicieux d'informer les populations de ses atouts. N'oublions pas que bon nombre de pays nous envient cette bibliothèque aux multiples trésors culturels. N'est - il pas agréable de voir annoncer que ces " prouesses culturelles " font de cette institution la seconde bibliothèque au monde ? Comment pouvons - nous encore ignorer la qualité unique du fonds de la BNF doté de nombreux incunables ? Enfin, notons les nombreuses manifestations culturelles qu'organise la BNF : conférences, colloques, ateliers de lecture ou de musique, projections audiovisuelles, expositions ... s'ajoutant à d'autres initiatives comme par exemple la création du site Internet Gallica permettant de consulter à distance une majorité d'oeuvres.

Forts de la connaissance d'une Bibliothèque Nationale de France à la réussite altérée, il nous est désormais possible de pouvoir confronter la réalité aux écrits dont elle est sujette dans de nombreux documents. Nous accorderons par conséquent notre second chapitre aux multiples documents écrits hétérogènes ayant attiré notre attention de par leur discours, leurs objectifs, leurs convictions ...

L'unicité se retrouve dans la multiplicité...

II

La Bibliothèque Nationale de France conceptualisée.

La médiatisation de faits passe en particulier (mais pas seulement) par la diffusion de documents écrits. Ce type de document s'impose quotidiennement et en masse pour annoncer, argumenter, développer, et convaincre la population des faits qui marquent l'histoire d'une institution telle que la BNF. Parmi ceux - ci, des documents spécialisés et généraux se partagent le marché du coup médiatique. Nous avons par conséquent choisi d'offrir à votre connaissance un panel de documents hétéroclites de par leur origine ou de par leur contrat de communication. Nous espérons ainsi mettre à jour les différentes approches possibles pour un même fait donné. Cette démarche nous amènera alors à démanteler l'attitude que prend chacun des rédacteurs selon le rapport qu'il compte entretenir avec le site. Un style défensif, étranger, ou encore provocateur sera relevé dans les parutions dirigées par la Bibliothèque Nationale de France même ou par d'éminentes maisons d'édition.

C'est pourquoi nous accorderons notre première partie à des documents écrits établis en étroite relation avec la BNF, pour les confronter en second lieu à des documents " externes " , articles de quotidiens, hebdomadaires, mensuels, régionaux ou nationaux que nous distinguerons par leur attitude rédactionnelle.

A/ Quand la BNF contribue à l'édification de sa propre réputation.

La Bibliothèque Nationale de France eut recours à de nombreux supports pour transmettre les éléments essentiels à la construction de son image de marque. Concernant les supports écrits – papier, il s'avère que la BNF semble vouloir être omniprésente et toucher une majorité plurielle de la population, et cela sans accorder plus d'attention à une classe bien déterminée. Son objectif reste donc simple : informer le plus possible de monde, mais avec un langage familier qui rapproche cette institution de chacun des lecteurs pour que celle – ci ne soit pas qu'une oasis inapprochable.

Nous proposerons par conséquent en ce chapitre l'étude de documents divers écrits plus ou moins avec l'intervention de la BNF. Tout d'abord, un fascicule distribué en offices de tourisme sera l'occasion d'un premier contact pour aborder des documents plus détaillés : des exemples issus de la revue officielle de la bibliothèque " Actualités " , puis des dossiers diffusés avec l'autorisation du ministère de la culture. Enfin, des parutions plus officielles imprimées lors d'événements majeurs seront abordées.

1/ La distribution des offices de tourisme.

L'office de tourisme parisien fut contacté dans l'espoir de nous transmettre tous les documents en sa possession et généralement distribués aux visiteurs. Tous les types de supports furent demandés qu'ils évoquent de près ou de loin la bibliothèque.

Seule une brochure nous parvint (voir page suivante) . Nous n'avons pas connaissance de documents touristiques généraux y faisant effectivement allusion.

La brochure existe en deux versions pour satisfaire également le tourisme anglophone. Notons enfin que outre sa distribution dans ces offices, elle l'est également à tous ceux qui viendront visiter la BNF.

Le format de poche de ce petit dépliant facilite sa consultation. La couverture initie la stratégie communicationnelle en alliant à la photo d'une salle de travail en activité (encore faudra – t – il interpréter la sémiotique de cette étiquette) les mots " Bibliothèque Nationale de France " (intitulé en entier) ainsi que " François Mitterrand " . Ces caractères surgissent en gras pour intensifier la valeur de sa désignation.

renseignements pratiques

Bibliothèque nationale
de France
Quai François Mauriac
75706 Paris Cédex 13

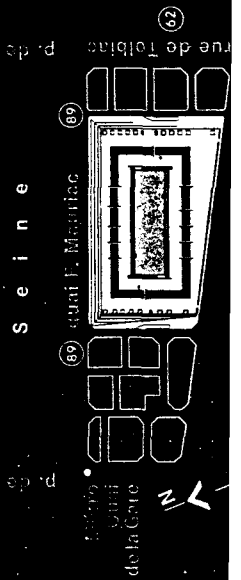
information
33 | 01 | 53 79 59 59
adresse internet:
www.bnf.fr

métro
ligne 6, station Quai de la Gare

bus
ligne 62, arrêt Pont de
Tolbiac-Quai François Mauriac
ligne 89, arrêts François
Mauriac ou Bibliothèque
nationale de France

photos:
Alain Goussard, Sylvie Biscioni
EnF-architecte D. Perrault

mai 1997



Bibliothèque nationale de France

Tolbiac
François Mitterrand

haut-de-jardin

d'après concept visuel design

Fascicule distribué par la BNF et les offices de tourisme parisiens
(3 pages)

Tolbiac : la Bibliothèque nationale de France s'ouvre à un large public

Implantée jusqu'à présent rue de Richelieu et réservée aux chercheurs, la Bibliothèque nationale de France dispose désormais de capacités d'accueil considérablement élargies grâce à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque sur le site de Tolbiac.

décembre 1996

Les 1600 places de lecture des salles du haut-de-jardin sont accessibles au grand public.

Les collections de ces salles, 180 000 volumes, dont 2500 titres de périodiques, consultables en libre accès ont été constituées par des acquisitions. Elles rassemblent les textes constituant les grandes références du savoir contemporain. Elles sont complétées par des microformes, un fonds numérisé et un fonds audiovisuel et multimédia.

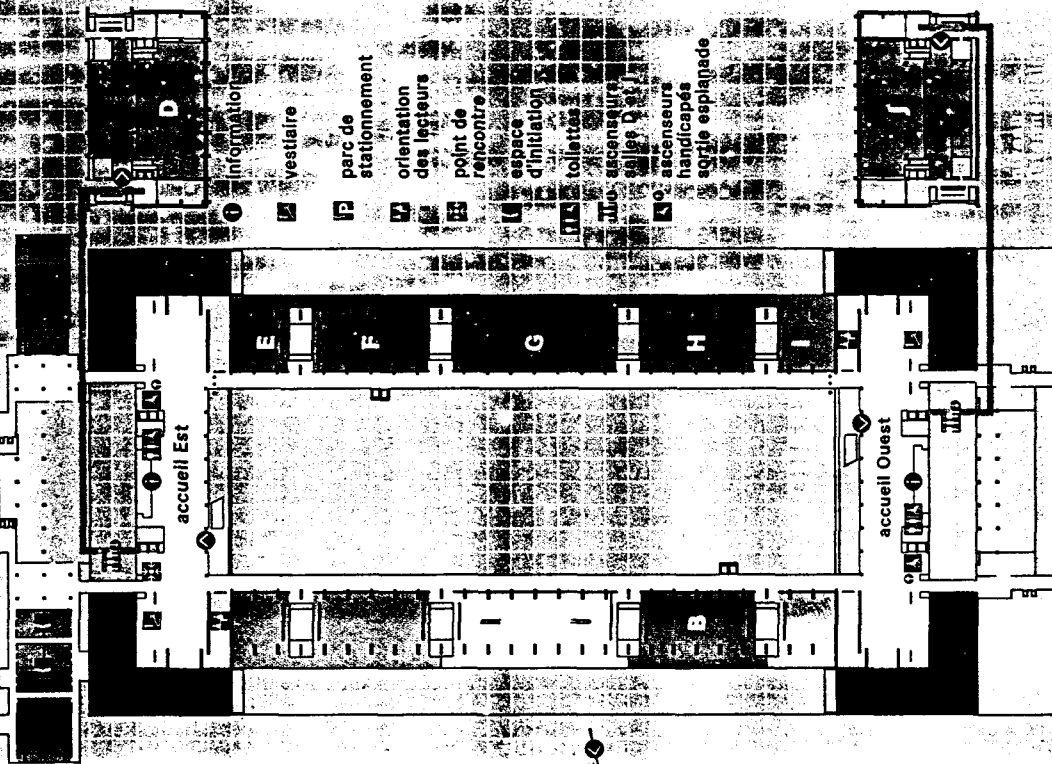
Ces collections atteindront 350 000 volumes dans cinq ans.

été 1998

À l'été 1998, après transfert des collections imprimées et audiovisuelles de la rue de Richelieu, s'ouvrira en rez-de-jardin la bibliothèque de recherche avec 3000 places de lecture, d'accès réservé aux lecteurs accrédités.

Les collections des départements spécialisés, cartes et plans, estampes et photographies, manuscrits, monnaies, médailles et antiques, musique, arts du spectacle, resteront à Richelieu, où elles seront redéployées et mises en valeur.

haut-de-jardin salles de lecture A à J



Salle I

La salle de recherche bibliographique met à disposition 8000 volumes ainsi qu'une centaine de titres de périodique et une collection de CD-ROM bibliographiques.

Outre les outils de connaissance des collections de la Bibliothèque nationale de France, on peut consulter des bibliographies générales, des catalogues de bibliothèques, des encyclopédies et des dictionnaires, des ouvrages de référence par discipline, des dictionnaires biographiques.

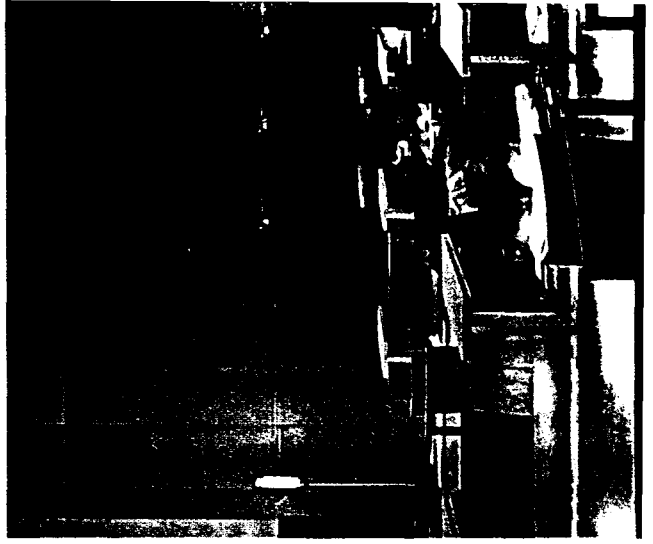
Salle de la presse

Salle A

Cette salle permet la consultation de la presse d'actualité française (nationale et régionale) et étrangère, sous forme imprimée ou sur support électronique.

Les numéros des derniers mois de 150 quotidiens et 150 hebdomadaires d'information générale y sont disponibles. La consultation de dépêches d'agences de presse et de numéros plus anciens de certains titres sur CD-ROM est également possible.

Afin de faciliter la lecture de la presse, 1500 ouvrages de référence (dictionnaires, atlas, recueils d'événements, annuaires de journalistes, grands répertoires courants de la presse française ou étrangère etc) sont proposés.



sciences et techniques salle C

La salle des Sciences et techniques propose des collections de référence couvrant l'ensemble des disciplines scientifiques fondamentales et appliquées, ainsi que l'histoire des sciences et des techniques.

Elles rassembleront à terme près de 50 000 ouvrages. Ces collections sont réparties sur deux niveaux.

salle
généralités des sciences
paléontologie
sciences biologiques
sciences médicales
psychologie clinique et expérimentale, psychiatrie
agronomie
sciences de l'ingénieur

mezzanine
histoire des sciences et des techniques
sciences de la terre
informatique
mathématiques
astronomie
physique
chimie

42

Droit, Economie, Politique

Salle D

Les collections du département qui privilégient la France, les pays de l'Union européenne, de l'OCDE ainsi que les aires d'influence française comportent : 30 000 volumes aujourd'hui (60 000 dans les cinq ans qui viennent) et plus de 600 titres de journaux et revues répartis sur deux niveaux :

salle
économie
science politique
droit

mezzanine

- publications officielles françaises et étrangères
- et publications d'organisations internationales,
- le Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME) propose annuellement des annuaires professionnels, études de marché, rapports d'activité, périodiques spécialisés, etc.

LITTÉRATURE CLASSE Salles E - F - G - H

Le département offrira à terme 120 000 volumes et 750 titres de journaux et de revues. Les collections sont réparties dans quatre salles, dont l'une, la salle G, est dotée d'une mezzanine.

Salle E
langues et littératures d'Europe centrale et orientale
langues et littératures du Proche et du Moyen-Orient

salle F
art
langues et littératures latines et grecques
langues et littératures d'Asie
langues et littératures africaines, amérindiennes et océaniques

Salle G
littérature générale, théorie et critique
langue anglaise et littératures d'expression anglaise
langue espagnole et littératures d'expression espagnole
langue portugaise et littératures d'expression portugaise

Mezzanine de la salle G
langue allemande et littératures d'expression allemande
langue néerlandaise et littératures d'expression néerlandaise
langues et littératures scandinaves
langues et littératures italiennes, roumaines, rhéto-roman
histoire du livre et bibliothéconomie

Salle H
langue française
littératures d'expression française
linguistique

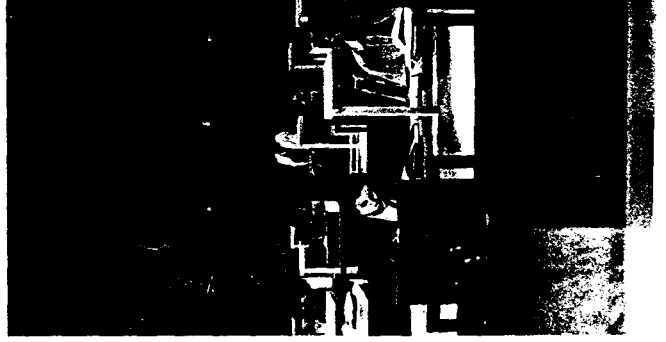
Salle J

Cette salle offrira à terme 65 000 volumes et 500 titres de revues.

Les études sur la France et les écoles de pensée française ont été privilégiées. Le fonds, principalement en langue française, est largement enrichi par l'édition internationale. La production contemporaine constitue une part importante des collections.

salle
histoire, préhistoire, archéologie
géographie
anthropologie, ethnologie
sociologie - démographie

mezzanine
philosophie
psychologie - principalement théorie générale et psychologie sociale
psychanalyse
éducation
religion



En filigrane on peut déceler le logo du site rappelant un livre ouvert. En retrait, sont réécrites les différents thèmes de prédilection de ce site. Le plan et le ton général accordé à ce dépliant sont donc donnés et s'assimilent curieusement à l'ambiance que cherche à refléter la BNF vers l'extérieur.

La découverte interne du document nous présente immédiatement un bref historique rapporté en deux temps uniques : décembre 1996 et été 1998. Le plus strict minimum y est dit ce qui ne pourra assaillir d'informations le lecteur. Nous nous interrogeons donc sur la valeur à accorder à cet historique désuet. Pourquoi ne pas avoir considéré l'inauguration de la bibliothèque, son équipement informatique etc... Fort heureusement, quelques informations numériques donnent plus de consistance au document qui accorde de l'importance au volume du fonds, à celui des espaces de culture etc...

De l'autre côté du fascicule nous sont proposés des renseignements pratiques appréciables pour chacun des touristes comme pour inciter à la visite.

Enfin, à chaque page est consacrée une présentation très générale de chacun des domaines énumérés en première de couverture.

Toutefois, ce n'est pas la richesse des documents imagés qui participeront à attirer le touriste puisqu'une seule photo est présente. Peut - être sert - elle d'appât pour inciter la curiosité de chacun d'eux, mais celle - ci fait néanmoins passer la bibliothèque pour amorphe et statique, plus austère que prestigieuse.

La politique du document s'évertue à présenter la composition de chacune des salles vides de monde, de livres et de rayonnages comme le montre la photo.

Les informations pratiques seront tout aussi surprenantes puisque les manifestations culturelles de la BNF ne se tiennent qu'à un numéro de téléphone. (!?!)

Une édition réactualisée sera heureusement proposée à partir de Janvier 2000, mais sans grande surprise car sans aucun changement majeur. Seul l'historique y est remplacé par l'explication des fonctions et objectifs principaux des deux niveaux.

Nous comprenons les enjeux économiques qu'engendreraient une fréquente réactualisation du dépliant pour y inscrire les activités culturelles multiples, mais ne serait - il pas dans ce cas aussi judicieux de joindre fréquemment un feuillet d'information sur toutes les activités proposées pour les 6 mois à venir par exemple ? Cela nous donnerait de plus l'impression d'avoir affaire à un site dynamique.

L'office de tourisme nous a certifié ne pas être en possession d'autres supports concernant un des plus grands sites parisiens; une si faible promotion de la Bibliothèque Nationale de France ne semble cependant préoccuper personne, devons nous alors en conclure que cela satisfait tout le monde - dirigeants de la BNF, personnels et publics confondus ? Il est fort heureusement bien venu de trouver dans ce petit fascicule les coordonnées précises de la bibliothèque pour pouvoir apprécier l'édifice sous des hospices plus favorables.

Au regard de sa grande diffusion il est compréhensible que ce document laisse place à des informations de premier ordre. Nous regretterons néanmoins la présence évidente du manque d'intentions portées à la BNF qui ne devait nécessiter apparemment de publicité supplémentaire, sa présence même au sein de la capitale ainsi que ses prouesses suffisant à lui constituer sa réputation ... Comme si l'influence de ce fascicule était moindre, sans importance et sans conséquence sur l'image et la fréquentation de la BNF.

2/ La revue " Actualités " .

La revue " Actualités " est un magazine trimestriel proposé sur abonnement. Sa parution débute en 1995, soit approximativement dès son ouverture au (grand) public. Son format A3 s'impose parmi les grands quotidiens ce qui lui vaut le droit d'être utilisé comme ses pairs en toutes circonstances. Accordons un instant à la texture du document qui se propose sous un papier recyclé, telle une divinité de ce haut lieu culturel. La communication suggestive et introspective y est principalement utilisée grâce à une syntaxe judicieuse et des images qui le sont tout autant, laissant le lecteur y effectuer sa propre conclusion. Ainsi, nous retrouverons en couverture du numéro 1 (avril - mai - juin 1995) l'ombre d'un visage rappelant comme en hommage celui de l'initiateur de la BNF et par conséquent de cette revue, celui qui fut l'étincelle originelle d'une telle épopée culturelle : François Mitterrand (voir page suivante) . Le journal est en majorité tourné autour de cette institution, mais d'autres regards jetés sur des institutions annexes sont également possibles comme pour rappeler cette inter - relation entre chacune des grandes bibliothèques nationales (en particulier le Prêt Entre Bibliothèques - PEB) . D'autre part, l'influence que peut avoir les titres n'est pas négligée. Ainsi, " Tolbiac, délais tenus " affirme l'existence unique du site désigné par son nom, suivi du couronnement de son défi par la finalisation de ce projet dans les temps (ce qui peut être considéré comme exceptionnel vu l'ampleur des travaux) . Enfin, ce titre placé en avant - garde est accompagné d'une vue d'ensemble de la bibliothèque - objet fini.

L'ensemble des éditions étudiées utilisent ce rapport : titre " provocateur " - image de fond et accompagnement de fenêtres iconographiques.

Nous avons choisi de commenter l'article correspondant à cette couverture puisqu'il est le plus complet que nous ayons pu trouver, cela se comprend d'ailleurs en ce qu'il fut le premier article consacré à la bibliothèque (ouverte) . Pour l'occasion, l'interview de l'architecte est proposée. Les rédacteurs auront fréquemment recours à ce style d'entretien comme pour familiariser le monde de la bibliothèque et son personnel à celui des lecteurs.

Actualités

la Bibliothèque nationale de France



Telbiac
délais tenus

les grandes expositions :

Jean Cassou
un musée imaginé



la gravure
française
à la Renaissance



Nathalie Sarrauté



le département
des Arts du Spectacle



La Bibliothèque nationale

Délais tenus pour la livraison du bâtiment

l'issue d'un chantier monumental (50 000 m²) ultra-rapide (5 mois), l'architecte minique Perrault re "clés en mains" bâtiment de la Bibliothèque nationale de France à Tolbiac aux équipes dirigées de l'exploiter.

Interview de l'architecte minique Perrault.

La Bibliothèque nationale de France déploiera bientôt ses collections sur deux sites. Dans les nouveaux bâtiments de Tolbiac, déménageront progressivement les collections d'imprimés, les périodiques et les collections audiovisuelles. Rue de Richelieu se redéployeront les estampes, les cartes et plans, les monnaies et médailles, les arts du spectacle, les manuscrits et les collections musicales.

La livraison du bâtiment représente-elle pour vous un moment d'émotion ?

Le vrai moment d'émotion sera, fin 1996 - début 1997, l'arrivée des premiers lecteurs.

Mais sur un plan purement architectural...

Ce n'est qu'une étape. Ce bâtiment ne trouvera toute son identité qu'à partir du moment où il sera relié à la vie du quartier. Pour l'instant, il est un peu unijambiste. Sa partie gauche donne sur un espace vide, en contrebas duquel un faisceau de voies ferrées attend d'être recouvert. L'ensemble s'inscrit totalement dans le projet d'aménagement de la zone urbaine du 13^e arrondissement qui s'étend sur plus de 2 km au long de la Seine.

Sevez-vous chargé de l'aménagement intérieur ?

Oui, la Bibliothèque nationale de France nous a chargés de l'organisation des salles de lecture, accueils, bureaux et autres espaces qui servent la vie du bâtiment. Le mobilier que nous allons créer devra s'intégrer par sa géométrie aux proportions monumentales de la Bibliothèque.

L'ambiance sera-t-elle aussi chaleureuse qu'à Richelieu ?

Dire qu'il y a une similitude architecturale entre Tolbiac et Richelieu n'a pas de sens : un siècle les sépare ! De toute façon, il y a toujours un "effet de choc" lorsque l'on arrive dans un nouveau lieu, un moment étrange, gai en même temps qu'angoissant. Mais ces deux prochaines années qui précèdent l'arrivée des lecteurs vont nous permettre d'effectuer une transition douce, à base d'informations, de visites, d'essais. C'est un aspect sur lequel nous sommes très vigilants avec Philippe Bélaval, directeur général de la Bibliothèque.

Les lecteurs vont-ils trouver un cadre propice à la lecture ?

L'aménagement et l'architecture ont été étudiés de façon à retrouver l'ambiance propre aux grandes bibliothèques du monde entier. Des couleurs chaudes, comme les tapis couleur terre d'Afrique, le bois pour les tables, les chaises, les étages, les cloisons, la très forte présence de la nature. Les lecteurs de la salle Labrousse ne seront pas dépayés. Ils auront là une nature vivante, même si le jardin est réservé au seul usage de la contemplation et de la filtration de la lumière naturelle.

La réalisation du projet correspond-elle totalement à ce que vous aviez imaginé ?

Un architecte n'est pas quelqu'un qui, un jour, pose un bâtiment et qui ensuite disparaît pendant plusieurs années, pour revenir un petit matin se dire : "C'est bien ça" ou "pas du tout". Non, il travaille quotidiennement avec son équipe d'architectes et d'ingénieurs. Ce que l'on peut dire, c'est que ce projet est fidèle au vœu du Président de la République. Fidèle par sa morphologie, les capacités qu'il offre en termes d'ouverture à un public plus large ; fidèle en matière de conservation du patrimoine. L'inattendu, peut-être, c'est que l'on constate aujourd'hui que ce bâtiment est tout en bois. A travers la transparence du verre, on découvre des volets qui servent de brise-soleil pour les bureaux des bibliothécaires, des volets étanches pour protéger les livres, des loges en bois pour les chercheurs, des murs séparatifs entre les salles de lecture.

Les volets ne dénaturent-ils pas l'effet visuel de transparence du verre ?

Mais l'effet visuel du verre, c'est de ne pas être... Vous avez une

permanence de l'écran vitré qui réagit aux différents éclairages et qui, par moments, laisse passer le regard ou l'arrête par effet de reflet, très vivante. Cet écran donne au bois, tout en le protégeant, toute sa valeur.

Quels obstacles avez-vous rencontrés ?

La mission qui nous a été confiée était de réaliser un bâtiment exceptionnel, unique, le plus grand bâtiment culturel d'Europe, en cinq ans : deux ans d'études, trois ans de chantier. L'énoncé même de cet objectif est en lui-même un problème. Tout s'enchaîne à partir de là. Il a fallu mener des études complexes et lourdes dans des délais très serrés. Ensuite, exécuter le chantier en 36 mois, ce que nous avons fait. Evidemment, il a fallu respecter le coût du bâtiment, 3 milliards et demi de francs pour 350 000 m² (soit 10 000 F le m² HT). L'exemple de la bibliothèque anglaise a (malheureusement) été pour nous un exemple riche d'enseignements. L'extension de la British Library, qui dure depuis plus de 20 ans, revient finalement aussi cher que notre bâtiment... Pour moitié moins de m². Cet impératif qui consistait à aller vite pour un prix raisonnable a donc finalement ses qualités.

Sur un plan technologique, qu'est-ce qui vous semble le plus réussi ?

Il n'y a pas d'héroïsme technologique dans ce projet, même si des réponses techniques fines ont été apportées, par exemple, le fait que nous ayons réussi à faire des tours en verre de haut en bas sans aucune rupture avec une garantie de plusieurs heures de stabilité au feu... Ce qui, je pense, fait la vraie réussite du projet, c'est sa capacité à résister positivement à tous les audits d'experts français et étrangers. Elle tient à la très grande clarté de la morphologie du bâtiment, à l'efficacité de son organisation qui ouvre des possibilités non négligeables en terme de flexibilité. Ce point me semble le plus important.

Quels sont ces aspects qui rendent le projet flexible et évolutif ?

On peut, par exemple, gérer les salles de lecture de façon très souple, sans pour autant transformer le bâtiment de fond en comble. De plus, elle sont équipées de faux planchers qui permettent, à terme, de faire passer les câbles nécessaires aux besoins de communication.

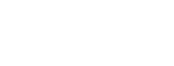
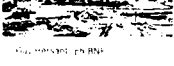
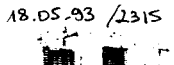
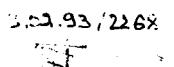
On peut également doubler ou tripler l'aire des stockages en compactus, éléments lourds qui s'ajoutent les uns aux autres et gagner ainsi de nouvelles surfaces de circulation dans les magasins. Finalement, la question perpétuelle que nous nous sommes posée, tout au long du projet, n'est pas ce que nous connaissons, mais ce que nous ne connaissons pas : le rythme d'accroissement des collections, le développement des modes de lecture, l'enchaînement des bonds technologiques. Et c'est, à mon avis, la question centrale par rapport à un bâtiment qui doit avoir une durée de vie de plusieurs siècles.

Les quatre bâtiments de la Bibliothèque encadrent une immense esplanade ? Jouera-t-elle un rôle pour les lecteurs ?

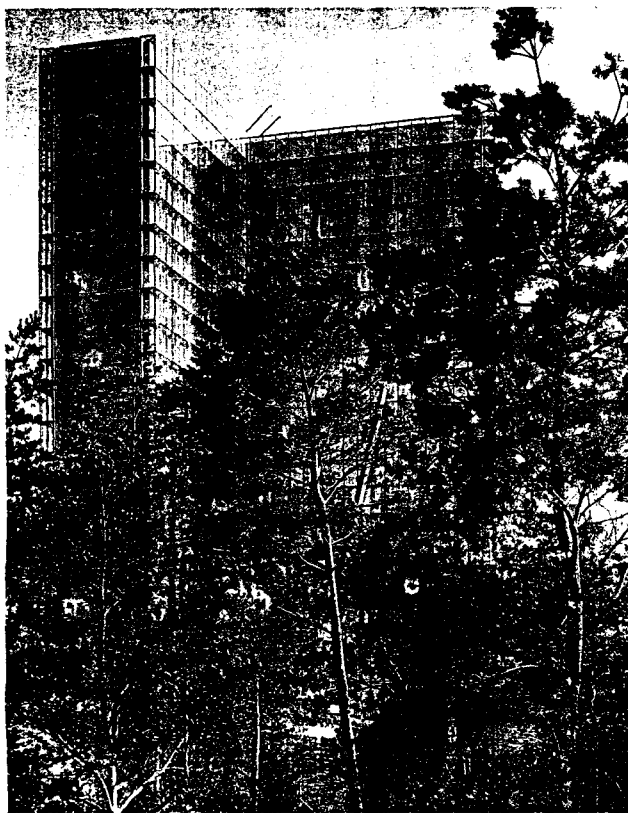
L'esplanade n'est pas réservée aux seuls lecteurs. Elle sera le cœur de l'Est parisien, sa place de la Concorde, un immense espace piétonnier sur lequel l'on pourra se balader jour et nuit, jusqu'à la Seine.

Ne risque-t-elle pas de devenir aussi mouvementée que le parvis de Beaubourg ?

Non, il n'y aura pas de cracheurs de feu ! La Bibliothèque s'en préoccupe car, évidemment, la "dignité" du bâtiment est liée à l'usage de cette place. Un groupe de travail vient de se constituer pour réfléchir à son utilisation. C'est un lieu unique, qui se tient par lui-même, où se côtoieront les 10 000 personnes qui fréquenteront quotidiennement la Bibliothèque, les usagers des transports en commun (qui se trouvent de part et d'autre du bâtiment) et les habitants du XIII^e arrondissement.



le France à Tolbiac



© E. Carré, ZAR, Press ph BNF

De nouveaux services pour un public plus large

Le fonctionnement de l'établissement sur deux sites, la répartition, à Tolbiac, des lecteurs sur deux niveaux, les nouveaux objectifs en matière de conservation, les pistes envisagées pour le développement d'un catalogue électronique font de ce projet l'un des chantiers bibliothéconomiques les plus en vue dans le monde des grandes bibliothèques.

Dotée de moyens accrus, la Bibliothèque nationale de France, en déployant sur deux sites l'accueil de ses lecteurs, va pouvoir devenir au bénéfice de tous, chercheurs et grand public, un instrument moderne, capable de conserver, communiquer et enrichir ses collections.

47

Cette mutation sera particulièrement évidente à Tolbiac où, à travers un encyclopédisme renouvelé, la Bibliothèque nationale de France

proposera à un public élargi une appropriation de son patrimoine écrit, audiovisuel et multimédia.

Un nouvel encyclopédisme

Le champ du savoir s'est élargi ; l'humanisme de notre temps fait place au droit, à l'économie, aux sciences sociales et aux sciences et techniques. Des moyens nouveaux ont permis de relancer la politique d'acquisition afin de compléter les collections dans ces domaines et d'accueillir plus généreusement la production étrangère. La réorganisation des départements des imprimés et des périodiques en quatre départements thématiques traduit cette nouvelle orientation. Aux côtés d'un département de littérature et art seront en effet créés à Tolbiac un département d'histoire, philosophie, sciences de l'homme et de la société ; un département des sciences politiques juridiques et économiques et un département des sciences et techniques.

Par ailleurs, la nouvelle bibliothèque accordera une importance accrue aux supports modernes de l'information que sont les médias audiovisuels et électroniques, permettant cette complémentarité texte - image - son sur laquelle se fonde aujourd'hui la connaissance.

De nouveaux services aux lecteurs

Dès l'ouverture de la bibliothèque, les lecteurs disposeront de nombreux services destinés à faciliter leur travail : le catalogue de l'ensemble des documents imprimés audiovisuels et multimédia de la bibliothèque - plus de 7 millions de notices - sera accessible sur place comme à distance.

Quelques mois plus tard, les 13 millions de notices du catalogue collectif de France, en cours de réalisation, donneront accès à l'information bibliographique des principales bibliothèques et centres documentaires français.

Les chercheurs auront la possibilité de réserver leur place et de commander leurs documents à distance. Ceux-ci seront acheminés des magasins à la banque de salle par transport automatique de documents, à travers un réseau de rails de huit kilomètres de long, comprenant 150 points de desserte.

Des postes de consultation audiovisuels et des postes de lecture assistée par ordinateur (PLAO) donneront accès au fonds numérisé de la bibliothèque et offriront des possibilités nouvelles de recherche sur les textes.

Une bibliothèque ouverte au public

Un lien fécond doit relier la recherche, au-delà des cercles universitaires, aux différents secteurs de l'activité, qu'il s'agisse du monde de l'entreprise, de la formation, des médias ou de la création.

Avec l'ouverture de la bibliothèque de Tolbiac, les capacités d'accueil de la Bibliothèque nationale de France changent d'échelle. Avec 3 600 places de lecture, il devient possible de concilier les exigences d'une bibliothèque de recherche de 2 000 places donnant accès, sur accréditation, à la totalité du patrimoine et l'ouverture de salles d'étude à tous ceux qui, dans le cadre de leur formation, de leurs activités professionnelles ou de leurs travaux personnels, ont besoin d'une information de haut niveau.

La bibliothèque d'étude comprendra 1 600 places en haut-de-jardin et rassemblera à terme 400 000 volumes en libre accès qui représentent une collection encyclopédique de référence dans tous les domaines du savoir.

Il s'agira aussi bien des monographies de base que des ouvrages critiques fondamentaux qui jalonnent l'histoire d'un texte et l'enrichissent.

Cette collection sera complétée par des microformes, des documents audiovisuels et un accès à la partie numérisée du fonds patrimonial.

Au même étage, on trouvera aussi une salle de presse où seront disponibles un grand nombre de périodiques français et étrangers.

Une politique active d'expositions, de publications et de manifestations orales ainsi que le développement d'une action pédagogique permettra par ailleurs d'aider un public toujours plus nombreux à se frayer un chemin personnel à travers ce vaste patrimoine culturel.



Il n'est pas indispensable d'insister sur la conviction de réel succès affiché par Dominique Perrault à propos de son projet, mais nous retiendrons l'ensemble des termes élogieux généraux évoqués à ce sujet qui ne peuvent que produire l'admiration de tous à la connaissance d'un site semblant provenir d'un monde merveilleux, et tout cela dans la plus pure des réalités. Plus qu'un simple bâtiment en effet, la BNF va acquérir sous peu " une identité " , va vivre et procurer des sensations de bien être à tous ceux la fréquentant : " les lecteurs ne seront pas dépaysés " , " de façon à retrouver l'ambiance propre aux grandes bibliothèques du monde entier " , et s'imposer comme un bâtiment parisien de référence (" l'esplanade (...) sera le coeur de l'Est parisien, sa place de la Concorde ... ") . En quelque sorte, la BNF sera une bibliothèque rappelant toutes les autres, mais dans un même temps une bibliothèque d'un style entièrement nouveau. Le terme de nouveauté s'impose d'ailleurs de lui – même tout au long de l'article : " de nouveaux services " , " un nouvel encyclopédisme " ...

Le récit s'accompagne de superbes photos mettant en historique la création du bâtiment. La finalité des travaux s'offre alors dans toute sa grandeur sur la page suivante (vue ascendante du jardin vers une tour de conservation; symbole d'alliance entre la nature et l'architecture) .

La considération pour la BNF y est donc sans égal, perçue et transmise comme une création respectueuse de l'environnement, s'intégrant complètement à la vie de son quartier et sacrée innovation tant à l'intérieur (mobilier et décoration) qu'à l'extérieur (symboliques de bienveillance, de communication permanente ...) .

Ce traitement de faveur ne peut que lui être favorable et impressionnant pour tout lecteur. Les documents iconographiques affluent de plus dans le sens de l'excellence et ne manquent pas d'apporter des arguments convaincants qui assurent à la BNF une image de marque inébranlable.

L'apport d'un point de vue interne à la bibliothèque ne manque donc pas d'assurer une image élogieuse de la BNF, mais qui se devra néanmoins d'être assez forte pour tenir face aux représentations plus partagées sur le sujet. Bien avant d'aborder les documents issus uniquement de maisons d'édition totalement étrangères aux services de cette bibliothèque et dont la protection du site n'est pas uniquement le maître – mot, nous proposons la présentation de documents officiels issus du ministère de la culture.

3/ La transparence des pouvoirs publics à l'image de ses tours de verre.

a/ Le rapport de la Cour des Comptes.

Ce rapport est diffusé mondialement depuis le 20 Janvier 1999 sur le site internet " citeweb " s'évertuant à faire connaître la réalité de la Bibliothèque Nationale de France, ses réussites et difficultés. Le rapport de la Cour des Comptes mis à notre disposition y est proposé dans son intégralité et sans aucune modification.

Le but du rapport est de communiquer les objectifs de la BNF en divers points concis, et en s'appuyant sur des paroles du chef de l'état. Le type de discours met rapidement le lecteur en confiance puisque ce rapport officiel pose les faits et enjeux en toute franchise. En second lieu vient l'évocation des difficultés auxquelles s'est trouvée confrontée la BNF. Le rapport laisse alors paraître un certain mécontentement puisque " la plupart des sujets traduisant les objectifs de la commande présidentielle ont fait l'objet de débats qui ont suscité atermoiements ou revirements dans la programmation " . L'agacement est donc largement compréhensible de la part du gouvernement prédisposé à évoquer en toute logique avec fierté sa dernière création, et se portant ici finalement garant d'un projet délicat.

Par conséquent c'est sans grand enthousiasme que la Cour des Comptes rappelle l'historique concis des faits problématiques de la bibliothèque ainsi que leurs conséquences morales, financières, et politiques. Elle dévoile de plus un problème organisationnel inconnu jusqu'alors qui poussa la direction à faire entorse aux " traditions administratives " (une absence de mise en concurrence des prix qui se répercuta en un dysfonctionnement interne de l'administration) .

D'autre part, la masse des coûts annoncés engendrés par les multiples revirements se suffisent à eux même pour faire scandale du résultat aujourd'hui acquis (+ 23 % de dépenses pour le projet informatique par exemple) . Le rapport témoigne donc de sa grande déception en qualifiant d' " erreur " les choix de mise en oeuvre du projet.

La conclusion s'offre dans les même conditions puisque le conseil s'allie aux remontrances de la ministre de la culture pour transmettre sa déception face à un échec (estimé provisoire) alors que le " projet BNF " possédait à l'origine toutes les clés pour devenir un franc succès. Cette initiative est par conséquent un cuisant et coûteux échec qui nécessitera tout autant d'investissements pour remédier à ces difficultés.

Soulignons que le conseil n'hésite pas à évaluer publiquement le préjudice des erreurs. Cette démarche n'allégera pas le poids des reproches déjà évoquées sur la BNF, mais

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

À la suite de la décision prise par le Président de la République, le 14 juillet 1988, de créer « une très grande bibliothèque d'un type nouveau », le projet de la Bibliothèque nationale de France implantée sur le site de Tolbiac, allant bien au-delà du transfert et de la modernisation de la Bibliothèque nationale, s'est caractérisé par des objectifs ambitieux, un coût élevé et des délais contraignants.

L'ambition du projet s'exprime par les trois objectifs suivants :

- « Couvrir tous les champs de la connaissance », ou l'enjeu encyclopédique, par l'élargissement du champ des collections d'imprimés notamment aux sciences exactes et aux sciences humaines, peu représentées à la BN par rapport aux « humanités » et par l'ouverture à des collections audiovisuelles ;

- « Utiliser les technologies les plus modernes de transmission de données », ou l'enjeu technologique d'une bibliothèque accessible à distance, intégrant les nouveaux supports et ayant pour ambition de mettre en réseau non seulement toutes les fonctions exercées par le nouvel équipement, mais aussi le patrimoine documentaire de différents pôles associés, grâce à un système d'information innovant ;

- « Etre à la disposition de tous », ou l'enjeu démocratique d'une large extension du service rendu au public, par l'ouverture au grand public de salles de lectures, comportant un grand nombre d'ouvrages en libre accès.

L'enveloppe budgétaire allouée à l'opération a été fixée en juin 1990 à 7,2 milliards répartis entre 5,2 milliards pour la construction du bâtiment et 2 milliards pour son contenu. Actualisé à 7,9 milliards en 1998, ce montant est supérieur à celui des enveloppes consacrées aux autres grands travaux réalisés jusqu'ici.

Les délais ont été fixés par le Président de la République dans une lettre du 23 mars 1989 au Premier ministre qui précisait : « je suis très attaché à ce que cette réalisation puisse être achevée, au moins pour la première tranche significative, dans les cinq ans à venir. Ceci impose d'ouvrir le chantier en 1991 et de choisir l'architecte dès cet été ».

Inauguré en mars 1995, le nouvel ouvrage de Tolbiac a été partiellement ouvert au public (salles du haut de jardin) en décembre 1996, puis aux chercheurs (salles du rez-de-jardin) en octobre 1998, après que les responsables successifs de l'opération en ont préparé et mené à terme la construction, réalisé les équipements intérieurs, mis en oeuvre un système informatique ambitieux, tout en assurant l'élargissement et le transfert des collections (10 à 12 millions d'ouvrages et documents reconditionnés, récoles et parfois restaurés) et en maintenant les services rendus aux lecteurs de l'ancienne Bibliothèque Nationale.

Les conditions de mise en oeuvre du projet

La mise au point du programme comme le choix du parti architectural ont nourri, au cours des années 1989 à 1992, de nombreuses polémiques et controverses. La plupart des sujets traduisant les objectifs de la commande présidentielle ont fait l'objet de débats, qui ont suscité atermoiements ou revirements dans la programmation du contenu de l'ouvrage : ainsi de l'élargissement des collections, des conditions de la démocratisation, des pôles associés, du catalogue collectif national ou de la place de l'audiovisuel au sein de la future bibliothèque.

Certaines des remises en cause faisant suite au débat public ont eu des incidences sur le projet architectural et expliquent en partie les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du projet informatique : il en est ainsi des hésitations sur la configuration de la bibliothèque, sur une éventuelle sélection du public et sur la place de l'audiovisuel.

La conception architecturale d'ensemble du lauréat du concours, Dominique Perrault, fut l'objet, elle aussi, de vives contestations, visant surtout l'esthétique des tours et ses contraintes tant techniques que financières, leur transparence inadaptée au stockage des livres et rendant nécessaire un système de climatisation hautement performant et donc coûteux, la disposition des accès, les moyens de récupération des livres, la question des circulations compte tenu des dimensions du bâtiment.

Confiée à partir de 1990, à l'établissement public de la Bibliothèque de France (EPBF), puis à la Bibliothèque nationale de France (BNF), la conduite parallèle de la construction de l'ouvrage et de la conception comme de la mise au point de son contenu aurait dû faciliter la coordination indispensable au bon avancement du projet, entre les deux missions majeures de l'établissement. En fait, le pilotage de l'opération a manqué d'unité, pour trois raisons principales liées entre elles : la lutte d'influence pour la responsabilité du projet entre les deux ministères de tutelle, culture et grands travaux, les relations conflictuelles entre l'EPBF et la BN avant leur fusion au sein de la BNF, et le manque d'autorité de la maîtrise d'ouvrage en charge du contenu du projet.

Au sein de l'établissement public constructeur, la conjonction des polémiques engendrées par le projet et des querelles larvées ou ouvertes entre les principaux acteurs du projet n'a pas eu les mêmes incidences sur la maîtrise d'ouvrage du « contenant » du projet et sur celle de son « contenu ».

- la conduite de la construction du bâtiment, sous l'autorité du directeur général de l'EPBF et la tutelle du ministre des grands travaux, tous deux réputés pour leur expérience et leur compétence de bâtisseurs, s'est effectuée avec fermeté et sans relâche, malgré les attaques menées contre le projet architectural, dans le but d'inaugurer le bâtiment en mars 1995.

- au contraire, confrontée à un champ de responsabilités considérables et à la mise en cause du projet, la maîtrise d'ouvrage du contenu de la future bibliothèque, confiée à la délégation scientifique de l'établissement, eut de grandes difficultés à exercer sa mission.

La réalisation du bâtiment

La brièveté du délai imparti a entraîné de nombreuses entorses à la réglementation concernant la passation des marchés et la conduite des opérations. De nombreux marchés passés pour l'assistance technique (59), la maîtrise d'oeuvre (8) et la construction de l'ouvrage (39), l'ont été par recours à des procédures exceptionnelles qui ne se justifiaient, en l'occurrence, que par la nécessité de gagner du temps.

Bien que le maître d'ouvrage ait assuré avoir obtenu les meilleures conditions financières possibles, l'absence de mise en concurrence ne permet pas d'apprécier la convenance du prix. Par ailleurs, la commande de travaux modificatifs par simples ordres de service n'a pas toujours permis le commun accord des parties sur leur coût et a engendré, de ce fait, des réclamations dont les plus lourdes sont encore pendantes devant le juge administratif.

Le non respect des procédures réglementaires a fini par générer un dysfonctionnement interne à l'administration, par le conflit qu'il a suscité entre l'établissement public et l'agent comptable. Ce dernier, soutenu par le contrôleur financier, a refusé de payer les travaux exécutés après la réception de l'ouvrage, en l'absence d'avenants. Ce conflit a été la cause de retards de paiement préjudiciables aux cocontractants de l'administration et coûteux pour l'établissement public, contraint au paiement d'intérêts moratoires.

La mise en oeuvre du système d'information

Placée au centre du projet de la bibliothèque de France, la mise en place d'un nouveau système informatique a rencontré de sérieuses difficultés conduisant l'établissement et sa tutelle à commander plusieurs audits. Tout en reconnaissant la complexité du projet, ces différentes expertises s'accordent pour partager entre le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage la responsabilité des dérives constatées dans sa mise en oeuvre.

Les défaillances de la maîtrise d'oeuvre principale, titulaire des marchés de conception et de réalisation pour un montant global d'honoraires de 341,6 MF et dont l'intervention, commencée en 1990 devrait se poursuivre au moins jusqu'en septembre 1999, ont été soulignées par les trois missions d'audit ; l'absence de hiérarchisation des fonctions dégagées par le maître d'oeuvre lors de la phase de conception, la compétence technique des équipes ainsi que leur encadrement insuffisant ont été notamment mises en cause.

Les erreurs de la maîtrise d'ouvrage, enfin, ont directement contribué aux dérives constatées dans la mise en oeuvre du projet, lancé sans que les choix définissant l'organisation de la future bibliothèque aient été préalablement arrêtés ni que l'environnement sur lequel il devait s'appuyer n'ait été stabilisé. La créativité et l'imagination des propositions retenues au cours de la phase de conception n'ont pas été suffisamment canalisées ; de nombreuses fonctionnalités, initialement inscrites au cahier des charges issu de la phase de conception, ont été abandonnées ou simplifiées à partir de 1994.

Ces difficultés pour la mise en place du projet informatique se sont traduites par une dérive des coûts et du calendrier.

- En se fondant sur les différentes notes d'évaluation établies en 1991-1992 le coût du projet informatique était évalué au début de 1992 à 700 MF. La dépense totale, aujourd'hui estimée à 862 MF, représente un dépassement de 23 %. L'évaluation de l'écart entre le coût réel et le coût prévisionnel n'est possible que pour les investissements nécessaires à l'étude, la conception et la réalisation du système d'information inscrits pour la totalité du projet alors que les crédits d'équipement n'ont été que partiellement programmés. Ces dépenses, réparties entre 27 marchés et 19 lettres de commandes, s'élèvent en francs courants à 420,5 MF, soit 382,8 MF en valeur décembre 1989, ce qui représente une hausse de 41 % par rapport à la prévision initiale de l'enveloppe (271 MF). L'équipement en revanche pourrait coûter moins cher que l'estimation. *Au total, en additionnant l'investissement logiciel et l'investissement matériel, le coût, par poste, du système d'information de la future bibliothèque ressort à 220 000 F TTC et semble plus important que ceux pratiqués sur le marché.*

- Selon le schéma directeur opérationnel du système d'information achevé à la fin de 1991, la phase de conception devait s'étaler de janvier à septembre 1992 pour permettre d'entamer la réalisation en juillet 1993, et d'effectuer la recette du système en avril 1995. Ce premier planning s'est rapidement révélé irréaliste. Ce n'est qu'en l'an 2000 que la BNF disposera d'un système d'information complet présentant une intégration fonctionnelle, c'est-à-dire un circuit unique allant du catalogue à la demande du document, et une intégration technique comprenant un parc informatique homogène à tous les niveaux. Il aura fallu au total plus de 12 ans, soit un retard de 5 ans par rapport au projet initial et de 3 ans par rapport au calendrier recadré en 1993, pour réaliser le système informatique de cette bibliothèque d'un type nouveau.

Les premiers résultats

Sans méconnaître l'importance de la tâche accomplie, la Cour constate que les objectifs ambitieux du projet ont été dans l'ensemble révisés à la baisse alors que le coût de fonctionnement de l'établissement en régime de croisière devrait dépasser le milliard de francs.

Au regard des trois enjeux mentionnés ci-dessus, il apparaît aujourd'hui que les réalisations ne sont pas à la mesure des ambitions initiales.

S'agissant de l'enjeu encyclopédique, l'effort pour compléter la production nationale du dépôt légal par une politique ambitieuse d'acquisitions d'ouvrages (notamment étrangers) dans tous les domaines du savoir pour constituer les collections en libre accès, a été revu à la baisse dans les trois secteurs de la bibliothéconomie, de l'audiovisuel et de la numérisation.

S'agissant de l'enjeu technologique, il est encore trop tôt pour juger le futur système d'information de la BNF au regard des objectifs qui lui ont été assignés. Mais les premiers résultats d'ores et déjà constatés soulignent une tendance régulière à la réduction des fonctionnalités du système et la persistance d'incertitudes sur sa mise en place.

S'agissant enfin de l'enjeu démocratique, on constate que 5 000 personnes par jour ont fréquenté la BNF au cours du dernier trimestre de 1997 alors que les prévisions initiales envisageaient la présence quotidienne de 9 000 personnes (hormis les 3 000 du rez-de-jardin). La durée hebdomadaire d'ouverture du mardi au samedi de 10 h à 20 h, bien qu'étendue au dimanche de 12 h à 19 h pour un coût supplémentaire de fonctionnement du système d'information de 2,6 MF/an, reste toutefois plus réduite qu'à la bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Georges Pompidou (57 heures au lieu de 64).

Alors que le budget de 1998 n'est encore qu'un budget de transition qui ne prend en compte les incidences financières de l'ouverture du rez-de-jardin qu'à partir d'octobre 1998 et qui ne tient pas compte des conséquences des réaménagements du site de Richelieu, il reçoit pourtant la subvention de fonctionnement la plus importante de tous les établissements sous tutelle du ministère de la culture : d'un montant prévisionnel de 600,2 MF en 1998, cette participation de l'État représente 17,7 % du total des subventions de fonctionnement

(3 397 MF). Encore faut-il intégrer, pour connaître le coût de fonctionnement global de la BNF, la rémunération de la grande majorité de ses personnels, qui n'est pas inscrite sur le budget de fonctionnement de la BNF mais sur ceux des ministères de la culture et de l'enseignement supérieur.

Ainsi, le coût total pour 1998 avoisine déjà le milliard de francs. Les responsables de la BNF considèrent qu'en régime de croisière en l'an 2000, il devrait se stabiliser à 1 100 MF par an à périmètres et missions constantes. Deux postes de dépenses notamment devraient subir de fortes hausses, par rapport à leurs dotations actuelles : celui de la maintenance du système d'information et celui de l'amortissement des investissements effectués pour la réalisation et l'installation du bâtiment de Tolbiac.

s'attire le mérite de la franchise, de la mise en commun des résultats comme pour en faire un débat public. Cela pourrait donc être perçu comme un appel aux bonnes idées, le gouvernement semblant en faire actuellement défaut. De plus, la diffusion de ce document étant mondiale l'invitation est peut être lancée envers d'autres éminentes bibliothèques pouvant éventuellement servir d'exemple. N'oublions pas que ce site exige quotidiennement toujours plus de frais en particulier de fonctionnement, pour apporter un résultat simplement satisfaisant. Il est donc aisé de comprendre que la cour des comptes s'impatiente et prenne la décision inattendue de bouleverser les habitudes en posant clairement atouts et inconvénients de la BNF.

b/ Lettre de Mme Trautmann à Mr Angrémy.

Le 15 mars 1999, Mme Trautmann, Ministre de la Culture et de la Communication, fait parvenir à Mr Angrémy, président de la Bibliothèque Nationale de France, un courrier destiné à faire le point du site alors ouvert à tous les publics. Cette lettre n'est qu'un exemple d'une étroite relation entretenue depuis l'ouverture de la BNF, et confirme l'idée soumise de la dépendance particulière de celle - ci auprès du ministère. Cette correspondance confirme en outre l'intérêt national et gouvernemental portés au projet BNF et dément officiellement toute polémique d'abandon d'une " Bibliothèque à la dérive " (cf coupures de journaux - chapitre III) . Enfin, une telle initiative à la diffusion massive rétablit la confiance qu'ont porté chercheurs et citoyens dans cette édification qui se devait être une merveille du patrimoine français.

Contrairement à d'autres courriers initiaux dans lesquels Mme Trautmann s'opposait vigoureusement aux épreuves que subissait la BNF, celui - ci témoigne d'un fort attachement de la Ministre à ces valeurs culturelles. Les difficultés pourtant bien réelles et avouées s'effacent derrière l'énonciation des réussites du bâtiment : " informatisation des catalogues des imprimés, ouverture au grand public du niveau haut de jardin, libre accès d'une large part des collections, lancement du site internet Gallica, déménagement des collections Richelieu, amélioration de la collecte du dépôt légal ... " (même si le terme de " réussite " est dans ce cas à relativiser) . Elle propose par conséquent un plan d'action pour les mois à venir et exige du président un rapport fréquent de l'évolution des choses. Les mesures imposées prennent une tournure stricte comme un dernier recours pouvant faire évoluer la situation (" vous me proposerez avant le 15 Mai ... vous vous efforcerez de donner une nouvelle dynamique à la politique du personnel ... il me sera rendu compte de la réflexion ... vous me préparerez un projet d'établissement ... ") . Il ne

Le 15 Mars 1999

La ministre

Mr Jean - Pierre ANGREMY
Président de la Bibliothèque
nationale de France
11 quai Français Mauriac
75706 Paris Cedex 13

Monsieur le président,

Comme vous le savez, les difficultés rencontrées par la Bibliothèque nationale de France pour l'ouverture aux chercheurs du niveau " rez de jardin " tiennent une place importante dans mes préoccupations actuelles.

Ces difficultés ne doivent pas occulter le travail considérable qui a été accompli par votre établissement et toutes ses réussites : informatisation des catalogues des imprimés, ouverture au grand public du niveau " haut de jardin " libre accès d'une large par des collections, lancement du site internet Galica, déménagement des collections Richelieu, amélioration de la collecte du dépôt légal en région dans le cadre de la politique des pôles associés...

La liste est longue de toutes les actions et réalisations qui font déjà de la BNF, dans toutes ses composantes, un outil culturel et scientifique de première grandeur au service de la collectivité nationale.

Toutefois, des étapes restent à franchir dans l'amélioration du fonctionnement de votre établissement, et la vaste réflexion qui vient d'être menée à ce sujet me paraît particulièrement positive.

Conformément au protocole d'accord établi à la suite du mouvement de grève d'octobre - novembre 1998 entre les représentants du personnel et la direction de l'établissement, neuf groupes de travail ont rendu leurs analyses à la fin du mois de janvier dernier, et sur cette base, M Albert Poirot, inspecteur général des bibliothèques, m'a remis récemment son rapport de synthèse. Je voudrais vous dire combien j'ai été frappée par l'ampleur de la tâche qui a été accomplie en si peu de temps par tous les membres des groupes de travail comme par Mr Poirot, ainsi que par la qualité du rapport de ce dernier.

A sa lecture, des propositions importantes ressortent nettement, et il me semble indispensable, compte tenu de l'attente du personnel de la BNF comme de ses lecteurs, qu'il soit remédié rapidement aux principaux problèmes qu'il souligne, tout en veillant aux implications financières des solutions envisageables.

Je sais que vous travaillez déjà constamment à optimiser le système informatique et le circuit de communication afin de permettre la communication directe des documents dont je pense comme vous qu'elle doit être un objectif prioritaire, et je puis vous assurer que vous même ainsi que vos services avez toute ma confiance dans cette entreprise.

Aussi, afin que l'établissement que vous dirigez fonctionne de façon la plus cohérente et la plus efficace possible, en employant au mieux toutes les compétences de ses personnels, je souhaite que vous mettiez en oeuvre dès maintenant toute une série de mesures. Certaines peuvent l'être directement par votre établissement, d'autres supposeront un travail qui devra être effectué avec l'administration centrale de mon ministère : direction du livre et de la lecture et direction de l'administration générale.

Lettre de Mme Trautmann à Mr Angremy du 15 Mars 1999 (2 pages)

Ces mesures sont les suivantes :

- Vous me proposerez avant le 15 mai prochain une programmation de travaux dans le bâtiment de Tolbiac pour 1999 et 2000 ainsi qu'un projet de politique d'amortissement. Ces travaux doivent conduire à une amélioration du circuit de communication des documents et des conditions de travail des personnels, notamment dans les magasins.
 - Vous vous efforcerez de donner une nouvelle dynamique à la politique du personnel en assignant à la direction en charge de celle-ci une place et des objectifs plus ambitieux et en faisant sorte que l'équipe de direction de la BNF soit à l'écoute de tous les agents.
 - Je souhaite que soient prises d'ores et déjà toutes les mesures nécessaires à la formation effective du personnel à l'évolution du système informatique, en particulier dans la perspective de la mise en oeuvre de la V2 prévue pour la fin de l'année.
 - Il me sera rendu compte de la réflexion menée par votre établissement sur les horaires d'ouverture, en liaison avec la direction du livre et de la lecture, et en concertation avec les agents concernés. Je souhaite que des propositions me soient soumises dans ce domaine au début du mois de juin.
 - L'établissement cherchera à améliorer sensiblement les conditions de l'accueil du public et à développer la politique des services à distance.
 - Un programme d'évaluations thématiques de la BNF sera proposé par la direction du livre et de la lecture, en liaison avec la direction de votre établissement et l'inspection générale des bibliothèques.
 - Vous me préparerez un projet d'établissement destiné à être validé par un contrat d'objectifs entre le ministère et la BNF, en liaison avec la direction du livre et de la lecture et la direction de l'administration générale. Une nouvelle évaluation de l'adéquation du nombre et des statuts des personnels de l'établissement avec un bon fonctionnement de celui-ci en pleine utilisation de ses capacités me sera remise à la fin de l'année 1999.
 - Pour ce qui concerne la politique du personnel, il me paraît essentiel que les responsabilités des agents soient valorisées à tous les niveaux. Vous veillerez particulièrement à faire du comité technique paritaire et du comité d'hygiène et de sécurité de l'établissement les lieux privilégiés du dialogue entre direction et représentants du personnel.
 - En outre, vous chercherez à renforcer la cohérence du fonctionnement de tous les services. L'organisation interne sera adaptée afin de permettre une meilleure information des agents, ainsi qu'une plus grande participation de ceux-ci à la bonne marche de l'établissement, notamment par le biais de comités transversaux. Une charte d'information interne fixant les orientations en ce domaine sera définie.
 - Je souhaite également que la politique de formation continue soit renforcée. La création d'un centre de formation et de documentation professionnelles situé à Tolbiac sera étudiée. Par ailleurs, la mobilité des agents, au sein de l'établissement comme vers l'extérieur, sera facilitée, en prenant compte toutes les situations individuelles. Enfin, l'extension du parc de logements sociaux sera poursuivie avec une programmation pluriannuelle.
- Je vous remercie de veiller à ce que toutes ces mesures soient mises en oeuvre dans les meilleurs délais et à ce que les agents soient tenus régulièrement informés de leur avancée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

s'agit pas ici d'attaquer la direction mais de la mener avec rigueur dans l'unique but d'aboutir à une représentation exemplaire. La Bibliothèque Nationale de France semble avoir trouvé en Mme Trautmann l'ordonnateur qui l'extirpera de sa situation critique, et la parution publique de ce courrier disponible sur simple demande sur citeweb.fr s'annonce comme un renouveau pour le bâtiment, et par conséquent comme l'annonce d'une nouvelle image de marque de la BNF.

Il est fort heureux de constater que certains ne désarment pas et s'opposent à réprimander le site sans lui trouver de solution. Après l'intervention de la Cour des Comptes, qui apparaît comme un dernier salut à une bibliothèque " condamnée à errer " . Mme Trautmann pourrait alors par son seul soutien donner un nouveau souffle à la BNF qui saura s'interposer face à d'autres parutions néfastes...

4/ Un média oublié : la documentation grise.

Dés son ouverture, la direction de la BNF fut confronté à des problèmes techniques (entre autres) qui s'opposaient à de bonnes conditions de travail (pannes informatiques, lenteur des systèmes ...) .

Un mouvement de grève était inévitable et le personnel était décidé à partager sans le moindre complexe avec la société les causes et conséquences de telles difficultés de travail.

Les documents découverts ici se présentent sous forme de tracts. Ils furent distribués aux usagers de la bibliothèque dans un premier temps, puis aux populations déambulant sur le quai François Mauriac pendant toute la fermeture des accès de la bibliothèque. Sans réel statut, ce type de publication exige d'être pris en compte parmi les parutions officielles puisqu'à même titre elle est largement diffusée et portée à la connaissance de tous. Son influence sur l'image de la Bibliothèque Nationale de France est par conséquent à considérer. De plus, la politique communicationnelle peut sembler intéressante, puisque le personnel à l'origine de cette création n'a pour d'autre objectif que la transmission de ses espoirs quotidiennement confrontés à une toute autre réalité.

Un tout nouveau et singulier contrat de communication prend naissance ici, balancé entre la défense du lieu de vie et de travail, et la recherche d'une ambiance favorable à celui - ci.

La lettre du personnel à Mr le directeur général du 22 Octobre 1998 se présente sous forme de règlement :

- I - Arrêtez de mentir au public
- II - Informez le personnel et écoutez ce qu'il a à dire
- III - Réformez un circuit de décision efficace
- IV - Prenez mieux en compte les enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- V - Arrêtez de laisser la direction des systèmes d'information prendre des décisions qui relèvent des utilisateurs.
- VI - Soyez davantage en prise avec les exigences concrètes des tâches du personnel.

L'affrontement ne laisse aucun répit à la direction qui reçoit une véritable critique de son fonctionnement : " voyez dans les lignes qui suivent, qui ne s'encombrent pas de détours et vous paraîtront peut être brutales " ; " la langue de bois est dégradante car un établissement public doit (...) une information vraie sur les services rendus " (voir document page suivante) . Les détours de communication et de considération de la direction sont alors évoqués en points accompagnés d'exemples vécus. Le courrier adressé au directeur général n'adopte pas un ton agressif envers celui - ci, mais opte plutôt pour le choix de mots ciblés marquant, ainsi que sur l'évocation de faits pour s'opposer à la méthode engagée (considérée à tendance commerciale) . La détermination du personnel gréviste y apparaît forte et menée à grande échelle, motivée par une première démarche entreprise sans grand succès auprès de l'équipe dirigeante. Ce document nous permet d'appréhender un peu plus concrètement l'ambiance répartie sur le site ainsi que toutes les tensions présentes entre les différents corps de métier. Nous pouvons donc mieux comprendre quel sentiment d'affiliation à la BNF est ressenti par le personnel et ce qu'il communique au public. La réputation de la BNF se construit cependant également en ces lieux; le problème de l'image de marque de ce site ne se pose pas alors seulement sur celle dégagée en dehors de ses murs, mais aussi sur celle communiquée dans ses salles de travail. Comment une bibliothèque mal à l'aise pourrait refléter un bien être à l'extérieur ? On ne peut donc considérer qu'une tentative de séduction du public ait été conclue avec ce type de parution. Mais peut être est - ce une tentative judicieuse que d'ouvrir les portes d'un monde clos pour offrir à l'agora le vécu réel dissimulé en permanence par la direction s'engageant à ne refléter que le meilleur de la BNF (rappelons - nous l'intervention publique de la Cour des Comptes et du Ministère de la Culture) .

Restés sans réponse après une semaine d'action, les syndicats interviennent massivement. Tout en distribuant une nouvelle formule de tracts, ils exigent une rencontre avec l'équipe dirigeante; ce qui leur sera accordé. Moins dispersé sur les revendications, le syndicat (CFDT) aborde sous la forme de questions - réponses le problème de la journée de fermeture hebdomadaire. Il relève quelques absurdités présentes à la Bibliothèque Nationale de France comme pour s'attirer les considérations du lecteur. Ainsi, nous pouvons lire : " Il faut qu'une bibliothèque soit ouverte ou fermée (...) or la BNF va avoir le privilège d'être dans l'entre - deux. En effet, la direction de l'établissement propose d'ouvrir des jours différents les deux niveaux de la bibliothèque ... " . Sans s'adresser à l'équipe dirigeante, il tient à dresser un bilan de ce que ne peuvent plus supporter personnel et public (complexité d'organisation des fonds, des prêts, stratégie de maintenance du bâtiment ...) . Consciente de la nécessité d'annihiler toutes ces entraves au bon fonctionnement de la BNF, la CFDT semble agir à la place de la direction qui passe pour amorphe, et saisit les membres du conseil d'administration pour y remédier. Seuls personnel et syndicats semblent s'inquiéter du devenir de la BNF : " Il en va de la réputation et de l'unité de l'établissement. Evitons que ce grand projet ne se réduise à un très grand déménagement, affublé d'un haut de jardin cantonné dans des fonctions d'alibi pour une politique élitiste " . Sans assurer une amélioration immédiate du fonctionnement de la BNF, la CFDT reste à ce jour la seule à faire part de sa préoccupation et à vouloir donner à celle - ci l'image qu'elle devrait mériter.

Les documents émanant directement de la BNF sont donc riches de par leur diversité. Nous avons en effet décelé tout autant des documents voués à la séduction du public qu'à l'intention de révéler la réalité de la Bibliothèque dans l'espoir de lui attribuer prochainement une image de marque valorisante.

Il n'empêche toutefois que chacun des rédacteurs de ces documents appartient à la grande famille DU centre culturel français, et que même sous diverses approches ils tentent chacun à leur façon de donner bonne réputation au site qu'ils cotoient. Mais pouvons - nous pour autant attribuer ces diverses méthodes à toutes les éditions disponibles sur le marché. En cela même, avons - nous ici recensé toutes les façons de soutenir ou médiatiser la BNF ? Comme il serait bien naïf de penser que la BNF ne connaisse de vils opposants à son existence, nous chercherons en un second temps à mieux distinguer les documents écrits et publiés par d'autres éditeurs divers et sans aucune affiliation avec la BNF.

B/ L'image de la BNF transmise par les quotidiens.

La grande variété des périodiques n'est pas à rappeler; et autant d'esprits critiques en éveil pour combler les colonnes des belles pages ne peuvent s'attarder sur un sujet de cette valeur sans pouvoir y assurer un quelconque événement fortement attractif. De plus, la réalité attribue depuis de longues années un intérêt non dissimulé de la part des journalistes pour cette " Très Grande Bibliothèque " . Nous avons pu découvrir en première partie quelques un des événements qui marquèrent l'histoire de la BNF; il est maintenant temps d'y faire concorder les écrits à l'histoire en nous replongeant dans des articles issus de périodiques diversifiés s'étant permis d'apporter un jugement sur l'activité de la BNF. Parmi ceux - ci, et outre quelques dépêches, nous découvrirons les considérations plus ou moins favorables des périodiques (généraux) " Le Parisien " , " Le Monde " , " Le Figaro " , ou encore " Libération " .

1/ Les dépêches.

Les deux dépêches proposées nous présentent sous une forme brève les événements ponctuels relatifs à la fin du mois d'Octobre 1998 (grèves) . A cette époque, le personnel refuse tout retour au travail, fatigué par un environnement hostile à leurs compétences : bâtiment sans fenêtres, longs corridors, infiltration d'eau, chocs thermiques et lumineux pour le personnel, plantages informatiques etc...

Ils exigent alors une amélioration des conditions de travail ainsi qu'un jour de fermeture par semaine pour remédier aux difficultés informatiques (puisque celui - ci n'a bénéficié d'aucune formation pour s'adapter au nouveau processus informatique) .

Ces deux dépêches signent leur intervention sous deux formes différentes (cf documents annexes) . Alors que l'une (Reuters Telegram Company) semble trahir un manque de temps pour la réalisation de l'article (article bref sans grand détails) , l'autre (Agence France Presse) immortalise la grève par quelques clichés présentant tous les acteurs (volontaires ou non) du mouvement : grévistes, direction, syndicats, lecteurs - visiteurs.

Reuters Telegram Company utilise un vocable signe d'inaction, de lenteur (" les grévistes continuent à occuper les halls " , " les négociations (...) sont suspendues ") ; ce qui est loin de promettre une résolution rapide du conflit. A l'opposé, la théorie communicationnelle de l'AFP se fait le porte parole d'un personnel vif, mais ne prend

pas parti (" dénonce vivement " , " la colère d'une bonne partie des employés ") . Le personnel gréviste (en masse : 1/3 du personnel est mobilisé) revendique des conditions de travail qualifiées " insoutenables " (" l'aspect inhumain du bâtiment " , " des tâches harassantes ") , ce qui plonge l'institution dans un monde de torture physique et morale (l'un des employés interviewé affirme que " l'édifice génère un stress incroyable ") . Le journaliste (anonyme du lectorat) reste proche du personnel tout en se préservant d'attaquer quiconque des maux de la BNF. Il fait alors intervenir le directeur général ressenti comme agacé et pareillement fatigué des incessants bogues informatiques. Sa responsabilité y est alors entièrement mise à l'écart puisque celui - ci passe comme tous pour victime.

La conclusion que tous s'accordent à donner est que le système tout comme le site sont totalement inadaptés aux exigences d'une bibliothèque d'une telle envergure. Le journaliste se joint alors au désarroi de l'ensemble du personnel pour souligner les dysfonctionnements. Il n'omet cependant pas que la BNF a hérité d'un prestige en même temps que de sa création, et rappelle que cet édifice " grandiose " est " censé représenter des livres ouverts " . Notons enfin que la dépêche AFP insiste essentiellement sur les difficultés matérielles et architecturales du site, alors que la Reuters Company s'intéresse tout particulièrement aux problèmes organisationnels. Quoi qu'il en soit, ces articles ne peuvent apporter des éléments de réconfort à la BNF subissant une période de troubles. L'évocation précise des faits permet de plus le partage quasi - instantané des événements avec les lecteurs qui peuvent alors s'imaginer vivre ces moments. Même avec tout le respect que chacun des rédacteurs conserve à l'égard de la BNF et transmet dans ses articles, l'image de celle - ci subit une attaque non offensive mais vouée à la délivrance d'une information vraie.

2/ " Le Parisien " .

De par son contrat de communication, " Le Parisien " nous offre une actualité quotidienne et de proximité. Le thème de la Bibliothèque Nationale de France est donc un sujet attendu et récurrent. Tout comme les autres périodiques, sa parution régulière peut permettre une étude horizontale en vue de déceler une éventuelle gradation dans ses considérations, et donc dans l'image donnée au public.

Sur l'ensemble des articles recensés évoquant la BNF, nous avons choisi de nous servir d'un panel généreux qui nous permettrait dans un premier temps de souligner l'évolution du site, ainsi que des articles s'y consacrant. L'espace temps d'une année répertoriée en

7 articles choisis évoquera par conséquent l'amorce des grèves jusqu'à leur décimation officielle (reprise du travail même si persistaient des mécontentements) . Ces documents seront –tout comme l'histoire du site– ponctués d'autres évènements (nous pensons alors à la discorde entre la BNF et la société informatique Cap Gémini) . Dans les articles d'Octobre 1998 (voir pages suivantes et annexes) , l'exemple d'un lecteur mis devant le fait accompli d'interdiction d'accès aux salles de consultation permet d'engager le débat. Aucun jugement n'est donné, mais le journaliste profite néanmoins des paroles d'un utilisateur pour transmettre l'agacement complice de celui – ci. Tous les points de vue sont proposés, ce qui permet au lecteur de se faire sa propre opinion (et sa propre image d'ensemble) du problème. Ainsi, parmi les entretiens effectués s'insèrent des appels à la rigueur (ce qui semble faire défaut à la BNF : " c'est vrai qu'à chacune de mes journées passées ici j'ai eu des problèmes" ... " dans les tours de verre surplombant le vaste jardin de pins impénétrable ") . Même si ces critiques sont justifiées, le ridicule l'emporte sur les ambitions de grandeur que cherche à afficher la direction de la BNF. Plutôt que d'accorder des détails à la BNF pour y justifier ses difficultés et compatir à ses étapes douloureuses, l'article accorde plus d'attention aux revendications du personnel. Il nous semble alors que le journaliste Eric Le Mitouard cherche avant tout à rapprocher le lecteur de ces acteurs d'un jour, comme pour les inviter à gonfler les rangs des mécontents.

Tout porte à croire à un événement furtif, mais chacun des lecteurs s'étonne de voir chaque jour le conflit perdurer et s'endurcir. Les articles suivant gonflent en raillerie et s'adressent à la famille typique parisienne qui se rend à la BNF outre ses capacités culutrelles inaccessibles pour y découvrir ce qu'il en reste : un monument. L'honneur de la BNF est alors entièrement bafoué, recalé au stade de la curiosité ou l'improbable peut survenir d'un instant à l'autre.

Chacun semble alors attendre les futurs rebondissements promis à la BNF; ce qui sera honoré puisqu'un an plus tard les problèmes persistent ... mais sous d'autres formes (voir pages suivantes) . La BNF ayant pris en maturité est désormais personnifiée et paraît avoir enrayé en même temps que la crise son personnel perturbateur (comme déserteur à présent) . " La BNF " (sous entendu " La Direction ") gagne en maturité, se prend en charge et passe à l'action : rupture de son contrat avec Cap Gémini, dénonciation des logiciels de mauvaise qualité ...

Les tours ébranlées se redressent peu à peu des mauvaises expériences et arborent fièrement motivation et détermination. Le lecteur en viendrait même à compatir à la lecture de l'article de Brendan Kemmet parant la BNF du manteau de la victime bafouée. Cela ne l'empêche cependant pas à évoquer la bibliothèque avec grand respect, et même si celle – ci entretient une réputation instable il s'évertue à la

Les bibliothécaires sont en grève depuis hier

Laura, chercheuse privée de BNF

«COMMENT ? La Bibliothèque nationale est fermée ? En grève ? »

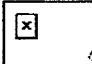
Laura, 33 ans, chercheuse en histoire de

- ↳ l'art, inscrite dès le premier jour d'ouverture, le 9 octobre, devenue depuis une habituée des salles du rez-de-chaussée de la Bibliothèque François-Mitterrand, n'en croit pas le tract qu'elle a sous les yeux. Hier, dès 8 h 30, le personnel de la bibliothèque tenait pourtant bel et bien un piquet de grève à l'entrée ouest et empêchait toute entrée de lecteurs, habitués ou non. Au même moment, une assemblée générale reconduisait le mouvement pour aujourd'hui. « Naturellement, je suis étonnée. Mais à y
- ↳ réfléchir, c'est vrai qu'à chacune de mes journées passées ici, j'ai eu des problèmes », explique Laura, son cartable à la main, les livres qu'elle rêvait de consulter définitivement rangés dans les tours de verre
- ↳ surplombant le vaste jardin de pins impénétrable. « J'ai d'abord eu des problèmes avec ma carte de lecteur », raconte-t-elle comme pour faire un premier bilan des dix premiers jours d'ouverture des salles destinées aux chercheurs. « Ils n'ont pas retrouvé mon ancienne carte de la bibliothèque Richelieu. Il a fallu attendre six heures pour la refaire. Ensuite, j'ai enfin pu réserver une place dans la salle de consultation. Mais les ordinateurs que je consultais pour trouver les documents dont j'avais besoin sont tombés en panne. Quand j'ai pu finalement passer mes réservations de livres, on m'a dit que ceux que je souhaitais étaient toujours à Richelieu. Je n'en veux pas au personnel, il a toujours été très gentil avec moi. Il a toujours tenté de m'expliquer ce qui arrivait. Mais, depuis une semaine, j'ai perdu beaucoup de temps. » Laura n'est pas la seule dans ce cas. En moyenne, tous les chercheurs n'ont pu commander que cinq livres par jour, au lieu d'une trentaine dans les anciens locaux. « Mais ils n'ont pu en avoir réellement sur leur bureau qu'un ou deux, et trois ou quatre heures plus tard », affirme un bibliothécaire, planté sur l'esplanade afin d'informer du mouvement les visiteurs.

Côté est, comme côté ouest, à l'ombre des tours ou au soleil, la situation est la même : les employés de la BNF répondent aux lecteurs déçus, et parfois en colère de ne pouvoir pénétrer dans ces nouveaux locaux que les touristes continuent de regarder, de loin, comme une réussite architecturale. « Mais ceux qui sont déjà entrés nous comprennent », affirment les membres des différents piquets de grève. Les anecdotes sont, en effet, nombreuses et les revendications non moins importantes. « Les problèmes techniques sont les conséquences du dysfonctionnement général », assure une jeune femme en distribuant ses tracts signés de l'intersyndicale. « Mais il faut imaginer notre travail : pendant que les lecteurs attendent leurs livres, il y a des vacataires et des magasiniers qui courent dans les rayons à la recherche des documents ou qui tentent de faire face à l'informatique alors que le système de livraison des livres se bloque périodiquement. Nous sommes ⁶³ fatigués, peînés, en colère, alors que nous avons ici un outil formidable. Nous sommes écoeurés. »

Eric LE MITOUARD

Ratés informatiques : la BNF arrête les frais

 VENDREDI soir, la Bibliothèque nationale de France a annoncé qu'elle avait « décidé de mettre un terme à ses relations contractuelles » avec son fournisseur informatique, la multinationale Cap Gemini. La nouvelle est importante puisque la Bibliothèque François-Mitterrand base tous ses services sur l'informatique. Cap Gemini avait remporté ce marché public en janvier 1995. Mais l'entreprise en charge des trois phases d'informatisation de l'établissement « a pris près de deux années de retard par rapport aux prévisions initiales » sur la première étape qui concerne la communication des documents. De plus, cette étape « a donné lieu à des incidents qui ont durablement perturbé le fonctionnement normal de la chaîne de communication des documents », insiste la direction de la Bibliothèque.

Des « conséquences sérieuses »

Depuis octobre 1998, les bogues informatiques se sont multipliés, bloquant parfois toute activité et entraînant des délais pour réparer les pannes. La CFDT de la BNF a même épinglé des « logiciels de mauvaise qualité » et « un manque flagrant de robustesse » du système. Il ne s'agissait alors que de la première phase d'informatisation, la V 1. Deux autres beaucoup plus complexes devaient suivre, mais la direction de la BNF semble vouloir arrêter les frais. Alors que Cap Gemini aurait dû finir d'installer tous ces logiciels en mai 1998, on avançait plutôt mars 2000 comme nouvelle date. Du coup, de 700 millions de francs, on est passé à un système informatique à 862 millions. La crise entre la BNF et Cap Gemini couvait depuis

longtemps. Elle surprend pourtant à cause de ses conséquences probables. Il faudra six à huit mois pour passer un nouveau marché, sans compter le risque d'un procès intenté par Cap Gemini qui va se voir privé de dizaines de millions de francs. Début juillet, Maxime Donal, chargé des « dossiers délicats » à Cap Gemini, ne désespérait pas de mener à bien le chantier BNF. « Vu l'avancement du projet, ce serait absurde de s'arrêter, lançait-il. Il est tout à fait possible d'atteindre l'objectif. Mais il faut être deux pour travailler et avoir envie de réussir. Or, on a parfois eu l'impression que ce n'était pas très clair, pas très rationnel du côté de la BNF. » La semaine dernière, Bertrand Wallon, directeur des ressources humaines à la BNF, estimait que la résiliation de ce marché entraînerait des « conséquences sérieuses ». « Pour simplifier, on a une voiture qui roule, mais qui n'a pas de rétroviseurs, pas de livret technique et qui n'est pas aux normes », expliquait-il au sujet de l'informatique à la BNF. Quelques mois plus tôt, l'image de la voiture était déjà venue à l'esprit d'un informaticien de la BNF. « Comment peut-on dire que l'informatique est mauvaise, alors qu'on l'utilise depuis des mois ? s'interrogeait-il. C'est comme pour une voiture. On ne peut pas la ramener au vendeur en disant qu'elle a des défauts, quand on a longtemps roulé avec. C'est au tout début qu'il faut le faire. »

défendre jusqu'à mettre au point une stratégie défensive (voir ci - après document intitulé " Ce qui va changer ") . Cette soudaine (mais attendue) prise en charge de la BNF est sans aucun doute amorcée par l'échéance de sa date anniversaire qui marquera entre autres une année de déboires. Dès lors, la BNF brandit avec fierté des solutions ajustées qui permettraient " l'anéantissement " progressif de tout problème. Cependant, qui viendrait à croire qu'une nouvelle bibliothèque est née omet de considérer que celle - ci est sujette à représailles ministérielles (on parle même de " courrier sévère " de la ministre de la culture) qui insistent sur la nécessité de trouver rapidement des solutions d'apaisement. Une fois de plus la BNF est réduite sous tutelle; une dépendance dont elle se serait bien passée pour son prestige déjà terni. Mais le journaliste (d'aussi bonne volonté que la direction de la BNF) défend le site des remontrances pouvant lui être attribuées en la soustrayant du banc des accusés. Après avoir souligné le manquement au devoir de la société Cap Gémini, le tour passe à celui de l'architecte Dominique Perrault dont les ambitions architecturales sont dénoncées au dépend d'une réelle avancée technologique. Enfin, le sort se retourne contre la bibliothèque qui était sortie indemne des critiques mais se perd dans ses initiatives dépassant le crédible (dans l'article du 09/09/99 le directeur général annonce que " les 3000 portes que compte l'édifice sont, par leur poids, très difficile à manier pour les magasiniers et les visiteurs. Elles vont donc être habillées de tôle pour permettre aux magasiniers de les pousser plus facilement avec leur chariot " (!?!) . Dans ce cas, ne seront - elles pas encore plus lourdes ? On comprend alors qu'avec de telles initiatives " les magasiniers s'arrachent les cheveux " (09/09/99) .

L'article de soutien se transforme par conséquent en machiavelique critique du système interne de la Bibliothèque Nationale de France. Les termes d'ailleurs employés en fin d'article ne sont que cauchemar pour cette bibliothèque : " des conditions de travail effroyables " , " de sinistres murs noirs " , " des magasiniers condamnés à travailler dans l'obscurité " . Le portrait d'une BNF qui s'enlise nous est dépeint, encore accentué par les articles postérieurs faisant état des agressions du personnel (décembre 1999) , d'un autre mouvement de grève... On essaie entre temps de reporter la faute sur d'autres facteurs (16/12/1999 : " l'incident de lundi reflète une dégradation générale liée à une très forte fréquentation jeune ... ") que la direction est tout aussi incapable de maîtriser. De grands projets sont réannoncés trois mois après les premiers sous le terme de " défis " laissant prédire des moyens plus consistants (toujours suivis de près par le ministère de la culture) .

Les dernières nouvelles parvenues en début d'année 2000 ne font plus intervenir que le directeur de la BNF, le personnel et les visiteurs nous donnant l'impression d'avoir déserté le domaine après des années de combat. Le coup de grâce est porté en Février



le **Parisien** en ligne

PARIS

▶ ARCHIVES ▶ ABONNEZ-VOUS ▶ ANNONCEURS ▶ QUI SOMMES-NOUS ▶ ANNONCES CLASSEES ▶ PLAN ET SERVICES

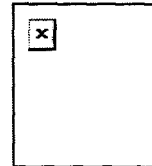
Jeudi
9 septembre
1999

Bibliothèque nationale de France

Ce qui va changer

EN octobre, la Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand fêtera le premier anniversaire de son ouverture complète au public sur le site Tolbiac (XIII^e). Elle aura connu bien des tourments au cours de cette première année : grève massive du personnel, accidents avec blessés, bogues informatiques à répétition, équipements défectueux, tensions avec ses fournisseurs. A tel point qu'en mars dernier, la ministre de la Culture, Catherine Trautmann, dans un courrier sévère au président de la BNF, s'était dite « préoccupée » par les difficultés de l'établissement et lui demandait « d'y remédier rapidement ». Aujourd'hui, la direction veut mettre en pratique « une autre façon de diriger ». A la fin de 1999, 20 millions de francs devraient avoir été consacrés à une série d'aménagements pour le public, le personnel et les bâtiments. Après cela, la BNF devrait, selon la direction, commencer à répondre davantage à sa mission de service public. L'accueil du public. Les nouveaux venus sur le site François-Mitterrand peinent à trouver les entrées enfouies sous le monumental parvis. La signalétique va donc être renforcée depuis la station Météor et les quais de Seine. Des itinéraires balisés permettront aussi d'éviter les périlleuses marches en bois, glissantes par temps de pluie. Quant aux sas d'entrée, ils sont actuellement ouverts à tous vents été comme hiver. Le fournisseur ayant fait faillite, une nouvelle entreprise doit installer, d'ici quelques semaines, des portes à tambour isolant du froid. La librairie va être réaménagée, le restaurant agrandi et une nouvelle cafétéria doit voir le jour. De plus, la bibliothèque doit à terme rouvrir le lundi, même si aucune date n'est

FAC SIMILE



AUTRES ARTICLES

- ◊ [Alerte à la pollution](#)
- ◊ [La région aide 38 communes](#)
- ◊ [Occupation d'un chantier à Paris](#)
- ◊ [Ce qui va changer](#)
- ◊ [La police fait la leçon aux livreurs](#)
- ◊ [Comment voter si vous habitez la capitale](#)
- ◊ [La rue du Pont-Neuf fête les « noeufs »](#)
- ◊ [La grève continue à la médiathèque de la Villette](#)
- ◊ [Braquage chez les bijoutiers](#)
- ◊ [Paris aura une statue du général de Gaulle](#)
- ◊ [Le boucher condamné](#)
- ◊ [Le rectorat rassure les familles](#)
- ◊ [Déménagez en douceur Puces de l'art Centre social cherche bénévoles Peinture brésilienne Sport Chanter Entraide A roulettes](#)
- ◊ [Un monument historique inaccessible au public](#)
- ◊ [Les Bleus du Stade restent confiants](#)
- ◊ [Le Paris FC repart au combat](#)
- ◊ [Le tirage des Parisiens](#)
- ◊ [Joyce au New Morning](#)

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

LES TOP 10

avancée. La question est sensible puisqu'elle implique un surcroît de travail pour le personnel. Suite aux ratés du système informatique, les usagers ont obligation de commander leurs documents vingt-quatre heures à l'avance. Depuis juin, la BNF a réduit les délais. Un système de communication « semi-direct » est testé quatre jours de la semaine. Il pourrait être étendu. Le bâtiment et l'équipement. Il aura fallu peu de temps pour que toutes les portes sur l'esplanade soient hors service. Dominique Perrault, l'architecte, avait beaucoup investi dans des prototypes qui se sont révélés fragiles. De plus, un litige existe encore avec le fournisseur. Globalement, les 3 000 portes que compte l'édifice sont, par leur poids, très difficiles à manier pour les magasiniers et les visiteurs. Elles vont être habillées de tôle pour permettre aux magasiniers de les pousser plus facilement avec leurs chariots, sans abîmer les livres. Question sécurité, un plan d'urgence est en cours d'élaboration pour assurer la protection des collections. Bizarrement, rien n'avait été fait jusqu'à présent, même si la direction parle d'une « sécurité incendie qu'aucune autre bibliothèque ne possède ». Enfin, un effort financier va être consenti sur les très décriés systèmes de rangement et de transport des documents. Assistés par ordinateur, ils tombent régulièrement en panne ou se perdent en chemin. Les magasiniers s'arrachent les cheveux, le public attend encore plus longtemps ses commandes. Les engins ont déjà coûté très cher et certains demandent leur suppression. « Nous allons investir dans la maintenance avant de renoncer éventuellement à les utiliser. Mais nous ne pouvons pas faire l'économie d'une phase de réglage », explique Bertrand Wallon, directeur des ressources humaines à la BNF. Mais le point noir concerne le système informatique, toujours défaillant. La BNF vient de rompre avec son fournisseur, Cap Gémini. Il accumulait les retards et les logiciels déjà installés sont bourrés de bogues. On cherche un nouveau fournisseur, mais il faudra du temps, à cause des délais imposés par la loi pour ce type de marché. L'informatique commandant tout à la BNF, il faut espérer que le système tiendra dans l'intervalle. Le personnel. Les conditions de travail effroyables décrites par le personnel doivent commencer à s'améliorer. Les magasiniers vont bénéficier d'espaces de

◇ [Iron Maiden. les papy du hard à l'assaut de Bercy](#)

◇ [A L'AFFICHE Musique du monde](#)

◇ [Lire l'article](#)

◇ [Lire l'article](#)

◇ [Lire l'article](#)

◇ [Lire l'article](#)

◇ [La foire à la ferraille le plus grand grenier parisien](#)

◇ [Cinéma à Enghien](#)

◇ [AGENDA](#)

◇ [ADJUGÉ-VENDU Région parisienne](#)

◇ [CHINER](#)

sinistres murs noirs des arrière-banques de salle ont été repeints en blanc. Dans les tours, on peut maintenant ouvrir certains volets de bois qui protègent les documents du soleil. Auparavant, les magasiniers étaient condamnés à travailler dans l'obscurité. Ces aménagements rompent avec l'ensemble livré par Dominique Perrault, qui n'a cessé d'être critiqué. « C'est maintenant à ceux qui vivent dans le bâtiment de concevoir et penser les aménagements », estime Bertrand Wallon. La direction de la BNF a montré plein de bonnes intentions, reste à savoir si les changements se feront assez rapidement pour calmer le personnel et les usagers.

Brendan KEMMET



à l'occasion de la réouverture de la Bibliothèque Publique Pominou (BPI). Symbole complet de la réussite culturelle " grand public " elle ne peut être que le modèle de la BNF qui ne parvient à se créer une réputation stable, à fidéliser sa clientèle et maintenir la noblesse de ses titres transmis lors de sa création.

Rejeton de la société culturelle, elle n'est à ce moment qu'un peu plus diminuée, et notre journaliste s'évertue à ironiser son sort. " C'est la première grève de l'année " lance t - il triomphalement le 22 Mars 2000, tout en ajoutant que la BNF a " renoué avec sa tradition " . Même déterminé à utiliser son influence médiatique pu rehausser l'image de la BNF, Brendan Kemmet n'a su résister à dénoncer la sottise qui hante les couloirs d'une des bibliothèques les plus célèbres au monde.

3/ Libération.

Libération est un quotidien réputé pour son rapprochement politique avec les partis de gauche. Son tirage en millions d'exemplaires fait de lui un journal de référence à l'égal du " Monde " . Nous y avons choisi quelques exemples d'articles représentatifs de l'image donnée par cette rédaction. C'est en effet une approche beaucoup plus pacifique qu'exerce " Libération " conservant un respect inégalé envers la BNF. Le commentaire prend appui sur des entretiens avec le personnel, et n'hésite pas à dissimuler les tristes faits qui pourraient ternir l'image de la création mitterrandienne. Honteusement il affirme tout de même que " la bâtiment prend l'eau, au sens figuré comme au sens propre " . L'image du paquebot ironiquement créé par Le Figaro s'échoue ici dans les mêmes termes métaphoriques jusqu'à la noyade inévitable de l'institution (on la traite alors de vulgaire marmite) . Le ton calme mais déterminé du journaliste accuse par conséquent l'architecte, reconnu seul et unique coupable de cette injustice; la direction et le personnel n'étant ici que des otages manipulés par des " ambitions expérimentales " . D'autre part, le gouvernement alors en date ne peut être totalement blanchi car pour avoir commandité un " machin de 8 milliards de francs, " l'ambition politique des " grands travaux présidentiels " devait être à son apogée.

Cependant, malgré les jugements portés par Libération, celui - ci s'oppose en tous points aux autres périodiques puisqu'il semble chercher à protéger de toutes les agressions abusives le chef d'oeuvre du parti socialiste dont il se fait le protecteur. Ainsi, les événements ponctuels ne sont que peu évoqués, et ceux ayant l'honneur d'être pris en compte sont présentés sous forme d'anecdote plutôt qu'en drame. Cet ensemble atténue donc la fièvre qui tourne autour du site depuis le début.

BNF : bug au démarrage

Par FRANÇOIS DEVINAT

Le mercredi 21 octobre 1998

Douze jours après son ouverture aux chercheurs, l'entrée de la Bibliothèque nationale de France (BNF) est bloquée par des piquets de grève du personnel, débordé par les pannes du système informatique...

Selon l'intersyndicale de la BNF, c'est la panique à bord du vaisseau ancré en bord de Seine qui navigue "en plein brouillard". Le délai d'attente des ouvrages réclamés par les chercheurs passés du site Richelieu à celui de Tolbiac atteint parfois trois ou quatre heures, à cause du dysfonctionnement du pilotage informatique qui s'est totalement planté le 13 octobre. La communication des ouvrages stockés sur le site Richelieu (environ un tiers des 11 millions d'ouvrages en cours de déménagement) n'a pu reprendre que cette semaine. S'ajoutent des difficultés d'organisation du travail qui, pour les syndicats, trahissent l'inaptitude de l'équipe dirigeante à gérer l'énorme machine BNF.

Lors de l'inauguration du rez-de-jardin ouvert aux chercheurs, Jean-Pierre Angremy avait réclamé l'indulgence des chercheurs en parlant d'une "période de rodage" d'un mois et demi. François Stasse, nouveau directeur général de la BNF, a pour sa part reconnu mardi des "difficultés dans la montée de régime du nouveau système informatique". Mais pour sortir du "bricolage" actuel, le personnel de la BNF réuni en AF par l'intersyndicale a voté mardi une motion réclamant notamment une réduction des horaires au public et la fermeture de la bibliothèque tous les lundis pour permettre aux informaticiens de maîtriser le système et au personnel de se familiariser avec leur nouvel outil. La grève de la BNF, qui coïncidait hier avec celle des personnels dépendant du ministère de la Culture dénonçant l'absence de postes au budget 98, devait se poursuivre aujourd'hui.

LE QUOTIDIEN
LIBERATION.COM

Archaïsme

Par JEAN-MICHEL HELVIG

Le samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre 1998

Grande
Bibliothèque le
grand ratage

Onze millions de
livres privés de
lecteurs à cause
d'une panne
Archaïsme

Le rêve d'une bibliothèque de Babel rassemblant tous les écrits de l'humanité est en train de tourner au cauchemar. Un vilain bug n'a pas attendu l'an 2000 pour venir tout perturber à la BNF. Les commandes de livres «plantent» les écrans, les ouvrages se perdent, les chercheurs enragent, les syndicats revendiquent et le gouvernement est dans ses petits souliers avec ce «machin» de 8 milliards de francs.

Entre ceux qui disent que «ça ne marchera jamais» et ceux qui affirment que «ça marchera bientôt», on serait bien en peine de trancher. Quiconque a frôlé un jour la crise de nerfs face aux manuels d'installation d'un micro-ordinateur sait qu'il y a des raisons informatiques qui échapperont toujours à la raison tout court.

Mais pour ce que l'on sait des malheurs de la BNF, ce n'est pas simplement une question technique qui est soulevée par la grève d'une partie des personnels. Tout se passe comme si, dans la conception et la réalisation de cette bibliothèque, l'architecte avait oublié que des gens y travailleraient, les ingénieurs que le système informatisé nécessiterait des procédures de secours. Certes, il fallait concilier des contraintes de délai, de fonctionnement, de coûts et enfin d'esthétique pour plaire à l'œil du Prince qui arbitrerait entre les maquettes proposées. Personne en fait n'était capable d'avoir une vue d'ensemble d'un tel projet, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de sa complexité et de l'interrogation fondamentale qui l'a accompagné : à l'aube de l'universalité numérique, était-il raisonnable de sacrifier autant, financièrement, à l'ambition monumentale ?

Si la BNF a été inventée pour démontrer l'archaïsme et les arbitrages de la procédure dite des «Grands Travaux» présidentiels, c'est une réussite. Rendons justice à Chirac d'avoir, dans son programme élyséen, mis fin à la tradition pharaonique de ses prédécesseurs.

BNF, les tours infernales

En grève, le personnel de la bibliothèque détaille les anomalies.

Par FRANCOIS DEVINAT

Le samedi 24 et dimanche 25 octobre 1998

«Les cartes ne fonctionnent pas bien. Certains chercheurs, accusés à tort de ne pas avoir rendu les ouvrages, n'arrivent plus à sortir de la BNF.»
Un agent d'accueil

Le couvercle de la marmite est en train de sauter à la Bibliothèque nationale de France. Entamée mardi, la grève du personnel s'est durcie en prenant l'allure d'un réquisitoire sans concession, tant contre la direction de la BNF, taxée d'incompétence, que contre le bâtiment de Perrault qui prend l'eau, au sens figuré comme au sens propre.

L'inauguration en grande pompe du rez-de-jardin aux chercheurs, le 20 octobre, a précipité une Bérézina annoncée depuis plusieurs semaines par les syndicats. Les plantages à répétition du coûteux système informatique de la BNF étaient en effet prévisibles, au vu des rares tests préalables défectueux. «*La direction, qui a refusé de reporter la date d'ouverture, est désarçonnée*, dit Jean-François Besançon, un porte-parole du mouvement. *Elle comptait sur l'esprit de servitude quasi religieux du personnel à l'égard du patrimoine pour pallier les défauts du système pendant le temps nécessaire à son réglage.*» Mais, sous pression depuis plus d'un an et fragilisés psychologiquement par le déménagement, les hommes ont craqué en même temps que les ordinateurs. Bilan: une grève dure, qui a libéré la parole au cœur du grand navire encalminé.

Dépressions. Une inspectrice des magasinages: «*Les magasiniers (un tiers du personnel, ndlr) ne disposent d'aucune aire de repos convenable. Ils sont dans des salles aveugles, éclairées au néon, parfois maintenues à 16 degrés été comme hiver à cause des livres. Il y a des dépressions et de plus en plus de demandes de mutation.*» Un magasinier: «*Les rayonnages électriques où sont conservés les ouvrages vibrent, au point parfois de faire tomber des livres. On a retrouvé des incunables écrasés entre deux blocs.*» Un informaticien: «*Nous avons été formés au système deux jours seulement avant l'ouverture aux chercheurs! En fait, la société installatrice, Cap Gemini, le teste en grandeur nature sur le dos des lecteurs qui, en ce qui concerne les étrangers, sont nombreux à avoir fait des milliers de kilomètres pour rien. Il y a sans arrêt des blocages car la mémoire vive sature. On passe son temps à redémarrer les PC qui se plantent. Et on n'a encore rien vu. Quand les salles de chercheurs seront pleines, ça disjonctera en grand, parce que la capacité du système est trop faible et trop complexe. Le code barres de chaque livre demandé doit être pisté cinq fois avant d'arriver au lecteur. Une seule cassure dans la chaîne et tout foire...»*

Un agent de la sécurité: «*Il y a quinze jours, une conduite d'eau a éclaté dans la salle C (sciences et techniques). Par chance, il n'y avait pas de lecteurs. Par ailleurs, l'eau de la Seine suinte dans les fondations de la BNF. Un drain et des pompes évacuent l'eau dans les couloirs techniques...»* Un agent d'accueil: «*Des chercheurs ont mis trois jours pour avoir leur carte, avec parfois trois heures d'attente pour être accrédité. Les cartes elles-mêmes ne fonctionnent pas bien. Certains, accusés à tort de ne pas avoir rendu les ouvrages, n'arrivent plus à sortir de la BNF!...»*

Infiltrations d'eau. Directeur général fraîchement nommé, François Stasse juge «*mineurs*» les incidents liés au bâtiment (Perrault assure que les infiltrations d'eau sont normales et que les fissures se boucheront d'elles-mêmes par calcification!). En revanche, il acquiesce aux doléances sur les conditions de travail et parle d'un «*dialogue de bonne qualité*» à ce sujet. Il a proposé des groupes de travail pour régler ces questions et deux demi-journées de fermeture au public dans la semaine pour ajuster le personnel à ses nouvelles fonctions. L'intersyndicale exige pour sa part une journée complète de fermeture le lundi. Mais elle est sur le point d'obtenir l'annualisation des vacataires

4/ " Le Monde " .

" Le Monde " est un quotidien à tendance conservatrice de référence dans le domaine des périodiques. Nous n'avons trouvé qu'un seul article concernant la BNF, non pas que cela ne fasse pas l'intérêt de ce journal, mais que la rédaction ait fait le choix de ne pas trop s'attarder sur ce sujet, pour diverses raisons politiques ou commerciales. Il faut y ajouter que " Le Monde " apporte beaucoup d'informations équitablement réparties sur les quatre coins de la terre. De ce fait, bien plus qu'un quotidien national, il offre une vue sur l'ensemble de notre civilisation. Nous noterons tout de même qu'un suivi permanent de l'évolution et de l'activité de la BNF y est effectué sous forme de petites dépêches.

L'ensemble des apartés consacrés à la BNF parlent d'une bibliothèque tout comme il le serait évoqué pour n'importe quelle autre. L'information épurée évite tout détour, ce qui ne peut nous permettre de conclure à une image bien précise de cette Bibliothèque. Nous confirmerons cependant qu'aucune invitation à la négligence ou à la considération n'est invoquée (neutralité parfaite) .

5/ " Le Figaro " .

" Le Figaro " est un hebdomadaire national largement diffusé. Sa présentation en permet aussi bien une lecture studieuse que ludique, ce qui en fait une revue populaire pour tous les âges.

L'approche faite par les journalistes du Figaro semble ne pas vouloir lui attribuer de mauvaise image. Celle - ci paraît d'ailleurs remporter un vif succès auprès de son lectorat puisqu'une place de choix lui est régulièrement accordée dans ses éditions.

L'édition du 29 Octobre 1998 la métaphorise sous forme d'un paquebot de luxe (" il était censé garder une partie de la mémoire du monde ", " il avait coûté entre 7 et 10 milliards " , " on allait enfin contempler les monts et merveilles " ...) tout en minimisant sournoisement les épreuves la caractérisant (" que l'électronique vacille, ce n'est peut être pas dramatique " ...) . L'institution ne peut cependant échapper dans ses articles à l'ironie de leurs critiques se réjouissant à trouver en la BNF l'origine de toutes leurs investigations garanties à succès. C'est alors l'occasion de justifier le coût

LE MONDE du 28 octobre 1998**La grève se durcit à la Bibliothèque nationale de France**

La principale réclamation, des personnels reste la fermeture totale du site le lundi

La grève qui a éclaté après l'ouverture du rez-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France, à Paris, a été reconduite lundi 26 octobre. L'intersyndicale devait de nouveau être reçue par le ministère de la culture mardi 27 au matin. Le mouvement semble avoir été déclenché par des problèmes du système informatique, mais les revendications concernent l'organisation du travail, notamment une fermeture du site François-Mitterrand le lundi.

LE SERVEUR vocal de la Bibliothèque nationale de France (BnF) indique que le site de Tolbiac est toujours fermé, en raison de la grève qui a éclaté onze jours après l'ouverture, le 9 octobre, du rez-de-jardin réservé aux chercheurs. Le déclencheur de ce mouvement fut, sans aucun doute, les pannes informatiques qui paralysèrent sporadiquement la communication des documents.

Aujourd'hui, depuis le 21 octobre, le service est redevenu " normal " selon Daniel Renoult, directeur des services et des réseaux de la BnF. Cela signifie que les problèmes informatiques rencontrés au cours de la semaine précédant cette date ont été réglés ou " contournés ". Ils étaient dus à une incompatibilité entre les serveurs et le logiciel qui gère les échanges en temps réel entre serveurs et terminaux (le " moniteur transactionnel "). D'où un blocage général mardi 13 octobre, qui a touché jusqu'au contrôle d'accès aux salles de lecture, et la décision d'interrompre le service entre 13 et 14 heures pour éviter que la panne, qui survenait après six à sept heures de fonctionnement, ne se reproduise.

Ce principe appliqué du 14 au 19 octobre, a permis de résoudre un défaut qui n'a été découvert qu'après l'ouverture de la BnF, et qui est donc resté inaperçu cet été, pendant la phase des tests et la répétition générale qui a suivi. Le déploiement brutal de ce système complexe n'était peut-être pas la meilleure voie à suivre. D'autant que la recette de l'installation n'a pas été effectuée avant l'ouverture du bâtiment. D'une part parce que la livraison incomplète de certaines fonctions (comme la recherche multicritères) restait incomplète, d'autre part parce que les performances du système restaient insuffisantes. Au lieu de procéder à une réception du matériel " avec réserves ", comme cela se fait habituellement, la BnF a donc préféré mettre en place une " version d'attente " et repousser la recette finale à la fin de l'année.

A cela s'est ajouté un souci, dû au système d'acheminement des livres alors qu'un ouvrage doit être livré en 30 minutes environ, il a fallu en moyenne compter trois fois plus de temps. Les coupables : la complexité du système et la rigidité des procédures de fonctionnement. En cas de blocage, le personnel semble rencontrer des difficultés pour intervenir manuellement. Le problème viendrait à la fois de la conception même du système et du manque de préparation des équipes, qui maîtrisent mal les dépannages en " fonctionnement dégradé ".

En résumé, les grosses pannes ont été rapidement réglées, en particulier grâce à la

duplication des fameux moteurs transactionnels. Quant aux performances, elles évoluent normalement. Il reste à compléter la formation du personnel, qui souvent, découvre le système. En fait, il semble que la gravité des difficultés informatiques rencontrées par la BnF ait son origine dans la décision d'ouvrir simultanément les quatre départements du rez-de-jardin.

MANQUE DE PROGRESSIVITE

Une ouverture motivée par des contraintes à la fois politiques et organisationnelles liées au basculement de Richelieu à Tolbiac. " On ne peut pas prolonger le grand écart trop longtemps ", affirme Jacqueline Sanson, responsable des collections. Mais, techniquement, plus de progressivité aurait permis de mieux contrôler la montée en charge de l'informatique et aurait donné du temps au personnel pour se roder aux procédures d'intervention manuelles en cas de défaillance.

Car l'organisation du travail est au cœur du conflit. La principale réclamation des personnels de la BnF consiste en une fermeture totale du site François-Mitterrand le lundi. C'est ce que les représentants de l'intersyndicale ont confirmé au cabinet de Catherine Trautmann, qui les a reçus le 22 octobre. Le 7 juillet 1998, les conditions d'ouverture de la BnF avaient été définies par un comité interministériel. Le ministère propose deux demi-journées de fermeture, mais à titre provisoire. Ce que refuse fermement l'intersyndicale. " Tous les établissements ont une fermeture hebdomadaire, indique Christian Vieron-Lepoutre (FSU). Nous réclamons cette journée pour nous occuper de la maintenance des collections et des magasins. Notre mission, ce n'est pas seulement de communiquer des documents mais aussi de conserver un fonds patrimonial. "

Un tract de l'intersyndicale incrimine " une organisation parcellaire du travail inspirée du taylorisme et non de l'ergonomie moderne dans un bâtiment conçu comme un site industriel : bureaux sans fenêtres, couloirs interminables, portes innombrables, matériaux qui se dégradent très rapidement ". Les grévistes récusent le reproche d'une " inadaptation [du personnel] à ce nouveau bâtiment ". Pour Anousheh Karvar, de la CFDT, " c'est la direction de la BnF qui est totalement inadaptée. Elle a voulu reproduire des méthodes de travail héritées du XIXème siècle dans une bibliothèque du XXIème siècle ". En attendant une nouvelle rencontre au ministère de la culture, prévue pour le 27 octobre dans la matinée, la grève se poursuit.

Ce que demandent les grévistes

Une assemblée générale des grévistes s'est tenue à Tolbiac, le 26 octobre à 10H30. D'après les organisations syndicales (CGT, CFDT, FSU, SUD), elle rassemblait environ 500 personnes, c'est-à-dire le quart du personnel du site François-Mitterrand. L'intersyndicale demande la fermeture hebdomadaire des deux niveaux de la bibliothèque (chercheurs et grand public) le lundi, " afin d'assurer convenablement le fonctionnement des services et une formation efficace des agents ". Actuellement le haut-de-jardin (grand public) est fermé le dimanche. Elle réclame aussi une réduction provisoire des horaires d'ouverture au public : 10 heures-18 heures au lieu de 9 heures-20 heures pour le rez-de-jardin et 10 heures-20 heures pour le haut-de-jardin. Elle insiste également sur une révision des conditions de travail des magasiniers et

des vacataires. Enfin l'intersyndicale demande une enquête administrative sur l'élaboration du système informatique.

Michel Alberguanti et Emmanuel de Roux, (c) Le Monde, 1998

pharamineux de cette construction en dénonçant les petits détails dévastateurs (" d'autant que les petits bidules électriques censés porter livres et messages d'un bout à l'autre du bâtiment s'arrêtent régulièrement ") .

Le vice sera même poussé jusqu'à assimiler la BNF à un bassin minier, et en le transposant au monde de Germinal (" la situation des employés des bas - fonds, qui tournent du matin au soir dans des couloirs sans lumière et sans air. Revoilà Zola ") . La crise idéologique tourne sans précédent à une crise politique dans laquelle s'engage " Le Figaro " dénonçant une course aux honneurs des grands hommes persuadés du transfert du succès BPI (Bibliothèque Georges Pompidou - site Beaubourg) sur celui de Tolbiac. La critique des partis de gauche y est sans nul doute sous - jacente. L'heure des désillusions est proche, les rédacteurs du Figaro entendent bien agir avec les moyens mis à disposition. De plus, si personne ne donne l'alerte comme il s'y évertuent, notre patrimoine (en partie culturel) est en danger. C'est pourquoi sans atténuer leur colère, ils qualifient de " spectaculairement mauvais " ce site qui, disposant outre d'un bâtiment non fonctionnel ne peut compter sur une " structure d'ancien régime " .

La Bibliothèque Nationale de France n'y est donc pas reconnue comme institution officielle nationale, et son image repose ici essentiellement sur un jugement méprisant des journalistes qui extirpent le lecteur à une appréciation plus objective.

L'ensemble des articles évoqués en ce chapitre présentent sous forme assez générale et bâtie sur des faits du quotidien une information basée sur divers aspects : culturel, humain, politique... Il arrive aussi parfois que l'intervention des journalistes se transforme en jugement des représentants de la bibliothèque tout comme de ses acteurs. Et il n'est pas exclu alors d'y voir de purs jugements de valeur personnalisés. La constatation des faits se transforme alors en dénonciation autour de laquelle se multiplient les points de vue et les polémiques. La BNF est par conséquent synonyme de détonateur pour quiconque désire provoquer un débat public et renverser les coutumes de la presse écrite. Les périodiques réputés pour leur sérieux se déguisent alors un instant en revue à sensation. Pouvons - nous en dire autant pour les revues spécialisées et affiliées au domaine culturel ?

Bibliothèque de France : Craquements

Ce devait être un étrange bâtiment : il était censé garder une partie de la mémoire du monde- " Mon beau navire ô ma mémoire... " Echoué en bord de Seine, avec tours, escaliers monumentaux et parcs dissimulés, les Parisiens l'observaient avec prudence. On disait qu'il avait coûté entre 7 et 10 milliards, que ses frais de fonctionnement s'élevaient à un milliard par an. Des chiffres ronds qui laissent pantois. Mais enfin, les délires pharaoniques du roi Mitterrand ne scandalisent plus personne. Ils appartiennent désormais à l'univers de la fatalité. Donc, la bibliothèque Mitterrand n'avait plus qu'à s'ouvrir aux curieux. Pour le prix payé, on allait enfin contempler les monts et merveilles. Un beau matin d'automne, d'immenses portes s'ouvrirent sur les flancs du bateau. Tout de suite, de monstrueux craquements commencèrent à effrayer les chalands.

Impossible de résumer en quelques lignes. Que l'électronique vacille, ce n'est peut-être pas dramatique : la plupart des entreprises connaissent les claviers et les souris en délire des premiers jours. Mais il y a, semble-t-il plus grave. D'abord, l'immensité de la bâtisse. C'est un temple en l'honneur de la marche à pied. Ensuite, on affirme que la rouille commence à apparaître ici ou là. Serait-ce vrai ?

D'autant que les petits bidules électriques censés porter livres et messages d'un bout à l'autre du bâtiment s'arrêtent régulièrement. Les causes de ces pannes en cascade ne sont pas claires. Les chercheurs patients doivent se contenter de feuilleter un magazine. Leur livre est ailleurs. Ce n'était pas pour cela qu'ils étaient venus ici.

La grève des employés engagée par tous les syndicats semble justifiée. Leur principale exigence : une fermeture deux fois par semaine pour remettre un peu d'ordre dans l'inévitable pagaille. C'est une suggestion de bon sens. Leur seconde remarque vise la situation des employés des bas-fonds, qui tournent du matin au soir dans des couloirs sans lumière et sans air. Revoilà Zola.

Bref, la bibliothèque risque de tourner au cauchemar national. Car la résignation des Français se fondait sur une idée simple : cet édifice était ruineux et monstrueux, mais nous allions posséder la plus belle bibliothèque du monde. On attendait un miracle semblable à celui du Centre Pompidou ; le scepticisme des premiers mois s'était transformé en une satisfaction émerveillée devant le flot de visiteur. Ca marchait.

Or, aujourd'hui, c'est l'inverse. On s'interroge : et si ce navire échoué devenait un bâtiment en perdition ? On a vu des travaux gigantesques qu'il a fallu un beau matin détruire. Bien sûr, nous n'en sommes pas là. Les responsables doivent imaginer des solutions et convaincre de leur validité les employés désorientés. Il faut faire vite ; la réputation de la bibliothèque peut être emportée en quelques semaines.

Il ne s'agit pas d'un problème secondaire. S'il s'avère que nous ne savons même plus construire une bibliothèque, nous aurons tous une petite tache de honte au front.

C/ Le point de vue des éditions spécialisées.

1/ La revue " Informatique " .

La revue " Informatique " est un mensuel qui aborde toute l'actualité concernant les nouvelles technologies. Sa mission consiste également à tester les nouveaux systèmes et à y apporter son avis. Par conséquent " Informatique " choisi d'évoquer le côté informatif(tique) du conflit opposant Cap Gémini (société informatique à qui fut confié la mission de gestion du système de la BNF) et la Bibliothèque François Mitterand. Consulté par un lectorat averti, celui - ci utilise donc un vocabulaire de spécialistes. Son point de vue est sans appel, les mots tombent comme des couperets (le différent est perçu comme un " divorce ") . Enfin, la qualité de son argumentation ne peut être mis en doute lorsque le rédacteur précise la présence d'un arrêté officiel mettant fin à cette collaboration (" notification datée du 21 Juillet 1999 ") .

L'impact des termes semble parfaitement maîtrisé, ce qui fait que le lecteur est alors mis en émoi à la lecture de l'article plaidant pour une parfaite autonomie du site sachant gérer autoritairement ses murs : " cette décision met un terme à toute tentative de résolution à l'amiable du conflit qui déchire les deux partenaires depuis plusieurs mois " . Nous constatons en dernier lieu que le journaliste accorde beaucoup plus d'importance aux arguments de la BNF dans ce conflit qui l'oppose à Cap Gémini. L'imposante BNF veille sur son patrimoine et refuse tout écueil pour la livraison de sa version informatique. Cette image reste donc très gratifiante pour la BNF qui peut compter sur cet article pour se faire un allié et espérer retrouver une image plus décente.

2/ Le " Bulletin des Bibliothèques Françaises " .

Le " BBF " est une revue de consultation des professionnels de l'information et des bibliothèques. Il aborde divers sujets ayant un point commun avec le monde des centres de documentation, à petite ou plus grande échelle. Il n'hésite pas à revenir sur des sujets déjà traités pour y dévoiler son évolution. Il en sera l'occasion pour la BNF qui se voit étudiée en tous points. Quelque soient les articles trouvés, nous prendrons note qu'il ne sera jamais fait allusion aux événements qui marquent l'histoire récente de la

mysap.com
e-Business Forum

Quand les opportunités d'Internet
deviennent des bénéfices pour l'entreprise

Rubriques

- Accueil
- Actualités
- Emploi
- Dossiers
- Annuaire
- Agenda
- Synthèses

An 2000
Euro
Commerce Electronique

Services

- Contacts
- Abonnements

Si vous rêvez
de doper votre
mémoire vive

Sites à voir

Décisions Micro
Internet Professionnel
L'ordinateur Individuel

26/7/1999

La BNF divorce de Cap Gemini

La nouvelle vient de tomber comme un couperet : la Bibliothèque Nationale de France résilie le marché de réalisation qu'elle avait confié à la société Cap Gemini France.

Annoncée par notification, datée du 21 juillet 1999, cette décision met un terme à toute tentative de résolution à l'amiable du conflit qui déchire les deux partenaires depuis plusieurs mois. Elle les sépare aussi en pleine réalisation du projet, alors qu'une seule version sur trois a été livrée. La version complète de la V1 devait être livrée fin 1999. Pomme de discorde : la mise au point d'un système de gestion du catalogue, pour le public et interne. Peu fiable, jamais livrée à temps... arguent les responsables de la BNF. Cahier des charges fluctuant, cloisonnement entre prestataires... rétorque Cap Gemini. Les reproches ont longtemps fusé de part et d'autre, envenimant d'autant la poursuite de la collaboration. Elle vient d'être arrêtée.

L'ultime recours tenté par Cap Gemini, en saisissant le Comité Consultatif National de règlement Amiable (CCNRA) le 2 juillet 1999, est donc resté lettre morte.

Le montant initial du contrat était de 138 millions de francs.

Dernières Actualités

- Le 1er câblo- opérat britannique passe de giron France Télécor
- Un PC sur une puce
- La BNF divorce de C Gemini
- Linux profite du reta Windows 2000
- Le BtoB dominera le commerce électronique français
- Geac s'offre JBA : le des PGI verticaux se consolide
- Résultats semestriel +73% pour Nokia, - pour Ericsson
- Nomai : 'Iomega m'
- Applications et OS : marque des points
- Walter Butler bientôt actionnaire de Bull
- Compaq se trouve e dirigeant
- Cognitis recherche p expérimentés pour l.

Feuilletons

Dossier de la semaine

Wierzbicki Nicolas Procès Microsoft mois de contro

BNF. Les intérêts de ce magazine étant autres. Par conséquent, les articles se consacrant à la Bibliothèque se rapportent à son fonctionnement, à son organisation sans jamais y apporter de mauvaise note puisque le contrat de communication auquel adhère ce périodique s'écarte de tout objectif de polémique.

L'article de l'année 2000 (n° 2) évoque un lieu quasi - utopique ou tout y fonctionne à merveille, tout semble y être pensé et organisé avant que tout besoin ne se fasse pressentir. Même le titre se suffit pour qualifier la BNF " d'exemple " à suivre. Ce seul éditeur pensera de plus à dévoiler au public la fonction éditrice de la BNF. Il dresse ainsi un bilan de son activité multiple. La narration se développe à partir de ce que l'on pourrait juger être la " réalité officielle " , en assurant que la BNF exerce une " véritable mission de service public " voué à la " valorisation " des documents, chargé de " conserver et enrichir les collections ", " communiquer " celles -ci tout en assurant que chacune d'elles est suivie. Des exemples de renom confirment alors le sérieux de cette activité (il est fait référence aux 232 volumes du catalogue général des livres imprimés, de la création de la revue " Actualité " , et de la réalisation de documents multimédias) .

Le service entier est revisité, tout d'abord techniquement (" une véritable structure éditoriale qui intègre toutes les étapes de la chaîne du livre ") , puis commercialement. Nous y apprenons que les objectifs y sont non lucratifs mais uniquement informatifs. L'article n'y consacre donc que des louanges en calquant son discours sur une autre réalité de la BNF beaucoup moins médiatisée mais participant également à son rayonnement littéraire via une publication diversifiée. Enfin, le tout est envisagé dans un style sobre et non abrutissant, composé d'un vocabulaire se faisant l'écho du choix de la neutralité (pas toujours objective) et de la vérité permettant de s'attirer la sympathie (et surtout l'admiration) du lecteur.

3/ " Culture et Recherche " .

Ce magazine d'étude peut être apparenté au BBF pour son utilisation ainsi que pour son lectorat. Les articles y sont également crédités par l'intervention de scientifiques reconnus par la société.

Nous avons choisi de présenter un article pour l'évocation de la BNF éditrice, mais sous un autre aspect que lui prêtait auparavant le Bulletin des Bibliothèques Françaises. Il nous sera par conséquent plus aisé de pouvoir comparer le traitement accordé à la BNF par ces deux acolytes.

recherche 03/09 2000 n° 77
J: 0765-522-1. 12p-

Le nouveau site Internet de la Bibliothèque de France

Ouvert depuis 1995 le site Internet de la Bibliothèque nationale de France (<http://www.bnf.fr>) qui offrait déjà au grand public et aux chercheurs un ensemble riche et varié d'informations, de documents et de services vient de se transformer et de s'agrandir de plusieurs millions de pages et de références, à l'occasion du lancement de Gallica 2000.

À l'exemple de grandes bibliothèques nationales comme la Bibliothèque du Congrès ou la British Library, la Bibliothèque nationale de France (BNF) propose sur Internet l'ensemble de ses catalogues informatisés. Ainsi, le grand public qui souhaite fréquenter le site François Mitterrand-Tolbiac peut-il savoir si le titre qu'il recherche se trouve parmi les ouvrages en libre accès dans les salles de lecture. Les spécialistes et les professionnels intéressés par la musique, les estampes, les cartes conservées sur le site Richelieu ou encore par les documents relatifs aux arts du spectacle conservés à la bibliothèque de l'Arsenal, peuvent effectuer des recherches à distance dans la base de données OPALINE qui comprend aujourd'hui plus d'un million de références.

Mais surtout les chercheurs du monde entier qu'il s'agisse de prévoir une séance de travail sur place ou d'effectuer des recherches bibliographiques approfondies, peuvent accéder depuis juin 1998 à la base de données BN OPAL PLUS qui offre à ce jour plus de 7 millions de références bibliographiques en ligne, allant des origines du livre à nos jours. Cette base de données est issue des opérations de conversion rétrospective composée de la majeure partie du catalogue des imprimés de l'ancienne Bibliothèque nationale et des compléments apportés à celui-ci ; elle va continuer à s'enrichir pour atteindre d'ici à deux ans plus de 8 millions de références. Mais dès aujourd'hui il s'agit de la plus grande base de données francophone et d'un des plus grands catalogues de bibliothèques sur le Web. L'ergonomie en est volontairement très simple, les interrogations pouvant s'effectuer par auteur, mots du titre, sujet ou bien en combinant ces trois critères et en sélectionnant si l'on veut un type de document (périodique ou livre).

En dehors de ce rôle bibliographique majeur, le site Web de la BnF offre bien d'autres services. La valorisation des collections de la bibliothèque auprès du grand public, qui se traduit par une série de grandes expositions, trouve son équivalent et son prolongement dans le site Internet qui en fournit une version virtuelle. Chacun peut flâner et visiter à distance *Le ciel et la terre*, remonter au temps du roi Charles V et feuilleter environ un millier d'enluminures des 14^e et 15^e siècles, ouvrir des livres de miniatures persanes (*Les splendeurs persanes*) ou encore parcourir des encyclopédies de toutes les époques et de toutes les cultures (*Tous les savoirs du monde*). À l'occasion de l'exposition Marcel Proust le site Internet propose une visite des principales œuvres d'art qui ont marqué l'œuvre du grand écrivain. Au printemps 2000 à l'occasion de l'exposition *Utopies* le public pourra visiter à distance les œuvres phares de cette nouvelle 80 manifestation.

Dans le prolongement de ces activités culturelles, les services pédagogiques proposent aux enseignants des parcours thématiques adaptés aux élèves du secondaire, prolongeant les expositions et explicitant leur contenu. Sous la direction des enseignants, les élèves peuvent, par exemple, s'initier à l'histoire des écritures dans les différentes aires culturelles, utiliser des matériaux pédagogiques proposés par la bibliothèque.

Autre type de service offert au public, les signets de la BnF : la Bibliothèque nationale de France met à la disposition de ses lecteurs une sélection d'environ 3000 ressources accessibles par Internet. Issus principalement du Web, mais aussi en mode Telnet (catalogues de bibliothèques, par exemple), les services signalés dans ces pages sont choisis pour leur qualité ou leur utilité par les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale de France, en respectant l'esprit des missions de l'établissement. Chacune des pages est revue au moins tous les deux mois.

Mais sans doute un des aspects les plus novateurs du site Internet de la Bibliothèque nationale de France est l'application Gallica. En janvier 2000 cette bibliothèque numérique vient de passer de 2 millions de pages à plus de 12 millions, avec environ 35 000 titres de livres, 35 000 images. Consacrée au 19^e siècle dans sa phase expérimentale, cette collection rassemble désormais des ouvrages d'auteurs de toutes les époques, des fonds iconographiques exceptionnels principalement issus des départements des Estampes et de la Photographie et quelques documents sonores. Depuis son domicile, son laboratoire, son lycée ou son université, chacun peut ainsi parcourir des œuvres du patrimoine de langue française. Que ce soit en histoire, littérature, sciences, philosophie, droit, économie, sciences politiques, le lecteur peut à loisir consulter les œuvres essentielles qu'il s'agisse de livres, de revues, de bibliographies ou de dictionnaires. Tous ces documents sont libres de droits. D'autres, inscrits au catalogue mais encore sous droits, seront disponibles ultérieurement. Outre l'accès classique par le catalogue, Gallica est accessible en texte intégral. En effet les légendes des images, les tables des matières des livres et des revues ont été saisies en mode texte et permettent ainsi de naviguer avec précision à travers tout le corpus. Découvrir la culture francophone, rassembler des citations, préparer des cours, produire une iconographie, les usages de Gallica depuis sa création sont très divers. Pour faciliter l'accès de cette base de connaissances au public le plus large, la Bibliothèque nationale de France a conçu une présentation éditoriale thématique ainsi que des chronologies permettant de guider l'internaute. Ainsi du curieux au bibliophile, du lycéen au professeur d'université chacun peut s'approprier ces œuvres et faire sienne cette bibliothèque numérique multimédia.

Au cours de l'année, Gallica devrait s'accroître de 15 000 nouveaux titres. La libération progressive des droits d'auteurs d'autres titres déjà numérisés permettra à la BnF de poursuivre l'accroissement de ce premier fonds. En outre un plan triennal d'enrichissement est en cours. Il portera sur les voyages en France avec environ 6000 titres et se poursuivra avec une anthologie d'utopies et de voyages en Afrique. D'autres projets sont en cours de préparation. Citons par exemple la réservation des places pour les titulaires d'une carte de lecteur du niveau recherche de la Bibliothèque François Mitterrand dès le mois de février 2000, puis la réservation de documents au deuxième semestre 2000. La Bibliothèque nationale de France va également davantage développer l'information en direction des professionnels dans des domaines où elle joue un rôle très actif au plan national et international : conservation, normalisation, développement des réseaux, numérisation, etc. À plus long terme, la BnF prépare la numérisation de ses nombreuses reproductions photographiques qui permettra de proposer, à distance, à ses clients français et étrangers la vente de clichés reproduisant les images ou les textes d'une des plus grandes bibliothèques du monde.

Daniel Renoult
Directeur général adjoint
Bibliothèque nationale de France
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13

recherche et recherche
Avril 2000 n° 77

L'article consacré au site internet Gallica accuse l'intention du directeur général de la BNF à l'origine de cet écrit de donner bonne impression de son site : le virtuel tout nouvellement achevé, et le réel finalisé par une superbe bâtisse aux entrailles tout aussi impressionnantes (son intervention exceptionnelle en ce périodique est alors très appréciée, personne n'étant mieux placé pour le(s) présenter) . Sans imposer de censure quelconque à tous les événements attribuables à la BNF, celui - ci offre au lecteur l'occasion de découvrir une image réellement attractive de la bibliothèque. Il faut ajouter à cela que le contexte est aussi plus favorable à l'évocation d'une bibliothèque respectable puisqu'elle est désormais équipée d'un système informatique et informationnel susceptible de bouleverser toutes les habitudes de consultation et de prêt internes, externes et internationaux. La BNF est alors considérée sans surprise comme la dernière révolution dans la famille des grandes institutions (" à l'exemple des grandes bibliothèques... ") .

Comme dans le BBF, Culture et Recherche élargit son étude sur les autres multiples fonctions de la BNF tout en montrant qu'elle sait aussi s'adapter à la demande, et à l'évolution des techniques (Il parle alors d' " ouverture au monde entier " , de " prolongement des activités culturelles ") .

En général, il n'y a pas de recours à l'artifice, seule une réalité bien prédisposée suffit à convaincre (on use de ses capacités pour cela : " 2 millions de pages numériques, 35 000 livres numérisés ") . Et les prévisions à venir doivent tout autant permettre d'assurer une stabilité à cette image redorée; Danile Renoult vante alors toutes les facettes du site " perfectionné " qui cherche désormais à " développer l'information en direction des professionnels " .

A l'évidence cet article n'est que pure copie du précédent, édité à même époque. Nous affirmerons que ces articles apparaissent alors comme salutaires pour la BNF qui devait jusqu'alors essayer des affronts éditoriaux. L'année 2000 se place donc sous le signe du renouveau de cette bibliothèque. Table rase est faite du passé, et ces deux derniers articles le confirment en se basant sur un présent plus solide porté par d'ambitieux projets repensés à partir de l'objet fini.

4/ L'encyclopedia Universalis.

Nombreux sont les dictionnaires et encyclopédies faisant référence à la BNF. Cela va dans toute logique puisqu'elle est une représentation de la vie culturelle française relatée dans le monde entier. Ces supports ont pour mission de communiquer un

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

La Bibliothèque du roi, qui est à l'origine de la Bibliothèque nationale, rebaptisée Bibliothèque nationale de France en 1994, apparut à la Renaissance. Charles VIII en amorça la création lorsqu'il joignit aux manuscrits de ses parents des volumes de la Bibliothèque des rois de Naples. Plus tard, Louis XII réunit à ce fonds primitif la librairie familiale, qui comprenait les livres de son père, le poète Charles d'Orléans, ainsi que la collection des Visconti-Sforza saisie à Pavie, et abrita le tout dans une galerie de son château de Blois. Puis François 1^{er} réunit à la librairie de Blois les manuscrits de son père, nomma en 1518 Guillaume Budé maître de sa librairie et développa à Fontainebleau un fonds de manuscrits grecs et orientaux.

Placée sous la direction de Jacques Amyot, la Bibliothèque du roi fut transférée à Paris en 1570, mais resta sans locaux fixes pendant près d'un siècle. Cependant, le chancelier Séguier faisait entrer en 1635 dans les faits la règle, toute théorique jusque-là, du dépôt légal, disposition stipulant qu'un exemplaire de chaque livre imprimé en France doit être déposé auprès du bibliothécaire du chancelier. Puis Colbert donna à l'établissement toute son importance dans le système monarchique. Pour mieux veiller sur lui, il l'installa au fond du jardin de son hôtel, dans un local correspondant aujourd'hui au 16 de la rue Vivienne, et chargea son ancien bibliothécaire, Nicolas Clément, de mettre au point la classification du fonds, encore utilisée de nos jours.

Mais ce fut grâce à l'abbé Bignon, grand maître de la Librairie de 1718 à 1741, et à ses successeurs, que la Bibliothèque du roi prit au cours du XVIII^e siècle son aspect définitif. Elle fut alors divisée en cinq départements (Manuscrits ; Imprimés ; Généalogie et Titres ; Estampes ; Médailles et Antiques), et reçut dans son personnel une pléiade de savants remarquables. L'architecte Robert de Cotte la dota de nouveaux bâtiments fonctionnels — notamment le bâtiment de façade sur la cour d'entrée qui comprenait une salle de lecture, actuellement utilisée pour les manuscrits.

Lorsque la Révolution éclata, la Bibliothèque comprenait la plus belle collection de manuscrits d'Europe ainsi que 300 000 volumes imprimés et 300 000 pièces, et l'on avait commencé à en publier les catalogues.

La Bibliothèque du roi, devenue Bibliothèque nationale puis impériale, reçut alors en priorité les ouvrages des établissements religieux dont les biens avaient été mis à la disposition de la nation, ainsi que les collections saisies sur les émigrés. Napoléon 1^{er} entreprit même de la doter d'ouvrages confisqués à travers l'Europe, et dont la plupart furent restitués en 1815.

Sous la Restauration, la Bibliothèque, redevenue royale, se trouva engorgée par l'accumulation de tant de trésors, auxquels venaient s'ajouter les impressions toujours plus nombreuses que procurait le dépôt légal. Elle put s'installer dans la galerie Mazarine, jusque-là occupée par le Trésor, mais l'espace qu'elle occupait restait toujours insuffisant. On projeta alors de la déplacer ou de construire sur place des locaux adaptés. Ce fut cependant sous Napoléon III que la réorganisation de l'établissement fut décidée et réalisée. L'architecte Henri Labrousse fut alors chargé d'en entreprendre la reconstruction ; son œuvre maîtresse devait être la grande salle de lecture, inaugurée en 1868. La rédaction et la publication des catalogues furent alors reprises sous la direction de Jules Taschereau, mais l'essentiel du travail fut accompli en ce domaine par Léopold Delisle (1874-1905). Malheureusement, ses successeurs ne disposèrent pas des crédits qui auraient été nécessaires pour continuer cette œuvre à un rythme satisfaisant, si bien que l'inventaire des fonds anciens est resté inachevé.

Il fallut attendre Julien Cain (1930-1964) pour que la Bibliothèque nationale connaisse une

nouvelle période d'activité. Multipliant les expositions qui donnèrent à celle-ci un nouveau lustre, il fut l'instigateur d'importants travaux destinés à moderniser et à développer les magasins des Imprimés, dota ce département d'une salle de documentation moderne et restaura ou reconstruisit les départements des Estampes et de la Géographie. Après lui, la grande affaire fut d'introduire dans l'établissement les techniques toutes récentes de l'informatique et de développer les procédés de préservation de collections précieuses sans cesse consultées... Mais, désormais, les anciens bâtiments apparaissaient de plus en plus inadéquats face à l'augmentation vertigineuse du nombre des documents à conserver et des tâches nouvelles à accomplir. Surtout, il devenait impossible de faire face à l'afflux des lecteurs — d'autant plus que la création de la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou, malgré le succès qu'elle avait rencontré, n'avait pu pallier les carences du réseau de lecture publique parisien et que les bibliothèques universitaires parisiennes s'avéraient elles aussi très insuffisantes.

Dans ces conditions, le président Mitterrand annonçait le 14 juillet 1988 son intention de faire construire et aménager " l'une ou la plus grande bibliothèque du monde ". Le projet fut confié à l'architecte Dominique Perrault. Il fut décidé de transférer dans des bâtiments de 225 000 mètres carrés de plancher édifiés dans le XIII^e arrondissement la totalité des fonds des imprimés et des périodiques et d'y joindre des collections audiovisuelles, les départements spécialisés restant sur le site de la rue de Richelieu, qui ne constitueraient désormais que l'un des deux pôles principaux de l'ensemble baptisé Bibliothèque nationale de France. En même temps, on adoptait dans le nouvel ensemble architectural le principe de deux niveaux, l'un de 1 600 places réservé à la recherche et l'autre de 2 000 places destiné à un public plus large — sans compter 450 places pour la consultation des documents audiovisuels. En 1994, Jean Favier fut nommé président de la Bibliothèque nationale de France. Les bâtiments, en cours d'équipement, furent inaugurés en mars 1995 par le président de la République.

ensemble de traits caractéristiques du sujet afin de permettre au consultant de se représenter celui-ci. A l'opposé des périodiques, le rédacteur n'y intervient en aucun cas, et n'y fait apparaître aucun jugement de valeur. Les faits sont évoqués sans plus d'égards auxquels ils y ont droit. Notons enfin que l'écrit est limité dans l'espace, ce qui incite l'auteur à être des plus concis. L'article attribue de plus la naissance de la BNF à son inauguration, s'arrêtant aux seuls événements concrets ayant pu avoir de l'influence sur son histoire. Basé sur une seule approche historique, cet article est le seul à évoquer le devoir de relation que la bibliothèque se doit d'entretenir avec d'autres de France comme du monde entier. A l'image de l'encyclopédie universelle, ses missions visent également à une communication au delà de nos frontières.

Une grande place est accordée à la justification du bâtiment, à celle de son équipement, et de son organisation. Seul le nom de l'architecte est évoqué sans y faire apparaître la moindre référence complémentaire (nous aurions pu par exemple nous attendre à la présentation de ses réalisations passées) . Un aperçu général est mis à la disposition du chercheur. Cette édition de 1995 - 1996 évite de par sa parution de devoir évoquer le délicat sujet des premières grèves et dysfonctionnements de la BNF (ce qu'elle aurait peut être choisi de toute façon de ne pas aborder) .

Par conséquent, nous pouvons considérer que la rédaction de cet imposant volume ait fait le choix de diffuser une image saine (mais non tronquée) de la BNF, facilitée par la présence de références plus techniques que ponctuelles. Il faut pour cela considérer que cette diffusion dépassant largement nos frontières, l'Encyclopedia Universalis pourrait prendre la place d'un guide touristique donnant à voir à l'étranger l'image de la France qu'encore aujourd'hui tous désirent lui attribuer.

Cette approche est donc sans surprise pour ce support se devant de suivre un certain nombre de règles nécessaires à sa rédaction. Fidèle à l'objet bibliothèque fini, son contrat de communication lui permet en outre de pouvoir aisément éviter les sujets délicats de la BNF.

5/ Le QUID 2000.

Le Quid 2000 laisse place à des questions plus techniques présentées sous forme de tirets. Il nous propose de faire connaissance avec les représentants (approche plus humaine que technique) de la BNF, puis avec les capacités du bâtiment, pour terminer par évoquer un bref rappel historique. Cette approche s'élabore en totalité à l'inverse de

l'encyclopédie auparavant présentée qui avait fait honneur en premier lieu à l'historique pour terminer sur une approche plus concrète du site. Le Quid spécialise son approche sur des aspects plus spécifiques et pratiques : coût théorique et réel de la construction, prix d'entrée, horaires d'ouverture au public, évaluation de ses fonds, organisation de son espace de travail, superficies diverses ... La rhétorique s'offrant au lecteur est bien différente de celle donnée par l'Encyclopedia Universalis qui nous semblait vouloir suivre une démarche de complaisance. Dans le Quid, la richesse des informations chiffrées fait plus de poids qu'un éventuel article à la syntaxe bien menée au dépend de la qualité et de la quantité des informations (" trop d'information tue l'information ") . Ici, seul compte le concret, ce qui laisse place à un autre style de valorisation du site par l'énumération de sa constitution et de ses réalisations réunies en masse pour surprendre le lecteur. Cette énumération pourrait être alors même ressentie comme abusive, s'écartant quelque peu des objectifs affichés par la BNF cherchant à plaire par des voies plus stylisées et linguistiques, ce qu'a assurément mieux réalisé l'Encyclopedia Universalis.

D/ Mise en commun des différentes approches.

La pluralité des documents présentés ci - avant démontre à quel point la BNF suscite l'intérêt de toute une population, puisque son thème apparaît tout aussi bien dans des revues générales que spécialisées, et se publie aussi bien dans des documents officiels par exemple, que comme dans des prospectus de tourisme.

De par la multiplicité de ses applications, l'image qui en est donnée subit plus ou moins de modifications, conséquence d'un article fruit d'un point de vue, d'objectifs, d'a-prioris et d'un contexte dans lesquels sont baignés tous ces éléments complexes liés.

L'ensemble des documents étudiés s'échelonnent entre 1995 et 2000, soit depuis l'existence officielle de la BNF (sa construction) , avant, pendant, et après son inauguration et ouverture au grand public.

Nous constaterons dans un premier temps que tous les documents s'appuient sur une réalité, sur l'histoire et le vécu de la BNF (déformé qu'en de très rares cas) pour argumenter et baser leurs propos. Grâce à l'office du tourisme, il est ainsi possible de " visiter " (découvrir) la BNF de chez soi (comme une invitation au recours au virtuel dans nos moyens de communication) , ou sur place dans le meilleur des cas. L'orientation s'y fait aisément grâce au plan. Les parutions d' " Actualités " nous tiennent au courant des expositions, conférences et stages au sein de l'établissement tout en étoffant notre culture sur divers sujets.

Les documents officiels et de revendication nous permettent de prendre en compte les coulisses de la BNF, et de nous plonger dans la réalité des conditions de travail des employés, des difficultés administratives...

D'autre part, les périodiques s'appuient sur des faits constatés, racontés par voie interposée (témoignages) et sur des déclarations pour débattre des expériences quotidiennes vécues à la BNF.

Nous l'avons sciemment constaté, et chacun des articles le confirme, la BNF est un établissement au coeur de la ville qui ne peut cacher des vérités et des réalités aisément projetées au delà de ses tours de verre. D'autre part, aucun média ne se joue de ces expériences malheureuses. Un minimum de respect persiste donc envers cette grande dame qui se voit éviter l'attaque de toute fabulation exponentielle.

En second lieu, nous assistons tout au long des parutions à une évolution effective de la BNF. De promesse, elle devient nouveau - né, puis passe par l'épreuve de l'institution " batarde " pour mieux reprendre son souffle, et reconquérir de plus belle son public. Mais assistons - nous pour autant à une évolution du traitement qui lui sera accordé ?

Nous serions tentés d'avouer que l'image de la BNF transmise par les médias reste très variable et ce, quelque soit l'époque. En effet, lors de problèmes, c'est tous les médias qui s'acharnent plus ou moins sur le site (années 1998 et 1999) pour y démolir en peu de temps le pénible travail de séduction de la BNF. Lors de périodes plus sereines, chacun trépigne d'impatience en faisant paraître quelques petites informations en suspend permettant de tenir en haleine le lecteur jusqu'à prochaine hécatombe. Quelque soit l'époque donc, la BNF sert d'otage à la presse qui la fait passer pour amorphe, dépendante, inorganisée, affublée de soucis, perdue. Pas un seul des articles trouvés ne peut s'empêcher même discrètement de la discréditer. Et lorsque l'un d'entre eux laisse remonter à la surface médiatique l'espoir d'une opération de soutien, il se sent obligé de conclure sur une boutade, une métaphore ironique. Dès le départ, la course au scoop était un jeu, celui de la dérision en prendra très vite le relais pour s'instaurer étiquette de l'établissement. Sauf document issu de la Bibliothèque même, il n'y a donc pas d'image de la Bibliothèque comme l'avait rêvé François Mitterand.

Les sujets évoqués se séparent de même en deux thèmes généraux selon l'objectif offensif ou défensif arboré par les maisons d'édition. Pour tous les documents édités en relation avec la BNF, il est fait allusion à des sujets appartenant à son quotidien (son activité). C'est aussi une façon d'éviter les faits hors contexte culturel. Ce petit côté technique est totalement nié par tous les médias indépendants n'hésitant pas à relever tous les points

sensibles : attente, orientation, prêt, fermeture, grèves ... Ces difficultés concernant directement la population multiplient alors rapidement les prises de position.

Les contrats de communication auxquels ont adhéré les différents rédacteurs participent donc selon leurs choix à la transmission d'une certaine image grossière, popularisé (la BNF fut traitée de " marmite " et de " paquebot ") , patriotique (représentation annoblie de l'Encyclopedia Universalis) , ou en danger de la BNF (Figaro, tracts du personnel ..) .

•

Dans l'ensemble et quelque soit le travail de communication interne et externe réalisé, il semble que la naissance de la BNF ait pris dès l'origine une mauvaise tournure qu'elle ne sait reconquérir. Cette image d'ores et déjà figée par tous les médias réunis se joue à chaque instant de la moindre avancée de la BNF. Il est donc aisé de comprendre que la plus petite réussite ait une portée moindre car évoquée dans des collections édités uniquement par la BNF ou avec sa collaboration. Cette édition doit alors faire face à une large pression des autres médias n'y prêtant que peu d'attention et installée confortablement dans des préjugés qu'elle s'est permise sans complexes d'insinuer dans ses fréquentes parutions. Nous n'y pourrions que blâmer un manque certain de révisionnalisme des idées préconçues et une négation totale d'intérêt à tout ce qui permet aujourd'hui d'affirmer que la BNF progresse dans sa quête de l'autonomie et de la maturité.

L'ensemble des documents examinés dans ce chapitre traduisent un minimum d'intéressement pour la BNF si longuement projetée dans le futur. Comme nous avons pu le constater à la lecture de la première partie, elle était en effet réellement attendue car sans cesse alimentée par des rêves que tous lui attribuaient volontairement dans l'espoir d'en faire une bibliothèque de référence à l'image de celle de Babel.

Chacun d'entre nous pouvait d'ores et déjà lui promettre une brillante carrière si celle - ci n'avait été accompagnée dès ses débuts par des mouvements d'opposition à son hégémonie culturelle la plupart du temps affublée par un coup du mauvais sort.

Néanmoins, la bibliothèque était malchanceuse, et accumulait chaque jour les mauvaises expériences la plupart du temps attribuables à son équipe dirigeante. Par conséquent, même si chaque maison d'édition était tentée par souci de promotion culturelle et patrimoniale de soutenir ce site, sa participation ne pouvait qu'être réservée car chaque fois alimentée par une mauvaise nouvelle. Comment alors dans ce cas faire le poids médiatique avec de bonnes initiatives ?

Rien d'étonnant alors en ce que les médias ne sachent plus faire preuve d'enthousiasme en l'évoquant, et en ce que les éditions même de la BNF exorcisent tout propos ayant trait à l'actualité. Pour la BNF, la loi du silence est de rigueur, et la diffusion d'informations détonantes de son activité à multiplier. Mais il n'empêche néanmoins que le travail des médias externes ne peut occulter de telles difficultés qu'ils se sont offert de médiatiser largement dès le début auprès de l'opinion publique. Aujourd'hui, même affairés à panser les plaies de la BNF, ils ne peuvent nier la réputation qu'ils lui ont construite, et seul un long travail de re - négociation de son image de marque éloignera bien loin de nous la mauvaise réputation qu'ils ont fait passer autrefois sous l'emprise de la colère, ou du profit médiatique. Encore faudra - t - il compter comme d'actualité sur un tarissement des mauvaises expériences pour espérer reconquérir réputation et public.

Toutefois, à l'heure actuelle, pouvons - nous encore considérer qu'un seul circuit de communication entretient cette image ? Il serait bien naïf en effet d'écarter de toute contribution à la transformation d'une réputation les multi(ples) médias dont les plus précieuses richesses sont tout autant celle de l'interactivité que celle de la réactualisation permanente d'une information alors vivante. Plus que de simples supports d'information, les documents vidéos et informatiques proposent désormais une communication active, éducative, familiale, populaire et scientifique des plus performantes. Nous serons par conséquent portés en troisième partie à étudier quelle image de la BNF est communiquée par les supports du multimédia, pour conclure à une démarche semblable ou divergente à celle des supports papiers.

III

**Les multimédia(teurs)
d'une réalité polarisée.**

L'étude de la transmission de l'information tout comme celle de la réalisation et de l'entretien d'une image de marque ne peut se cantonner à la seule approche de documents papiers. A l'aube du XXI^{ème} siècle, la place accordée aux documents multimédias investit un peu plus chaque jour notre quotidien. Et ceci se confirme d'autant plus pour un sujet d'actualité semblable à celui de la BNF appartenant au domaine culturel. Si les premiers supports multimédias se limitaient à l'époque au ludique, ses applications ont rapidement pris des allures de vulgarisation studieuses pour que chacun ait accès à la connaissance. Puisque ces nouveaux documents interviennent quasiment pour moitié dans notre fabrication de l'image d'une institution, nous avons donc choisi d'y consacrer un chapitre représentant en premier lieu le support le plus diffusé actuellement (le petit écran) à l'aide d'émissions et de cassettes vidéo documentaires. Nous nous immiscerons un peu plus avant par la suite en étudiant quelques sites internet évoquant la Bibliothèque Nationale de France.

Ce tout nous permettra de compléter nos premières constatations dressées lors de l'étude de documents papiers, pour trouver ou non en ces supports d'un tout autre type une politique documentaire semblable.

A/ L'intervention télévisuelle.

Une édition récente de " Vol de Nuit " (Mars 2000) consacre une partie de son émission à un reportage sur la Bibliothèque Nationale de France. Le sujet alors traité est celui de la création du site internet de la BNF voué à permettre consultations et prêts à distance. Ce nouveau site s'intitule " Gallica " . Ce reportage est réalisé par un journaliste de TF1 nous permettant d'espérer à un document réservé de toute subjectivité. Le contexte devrait être d'autant plus favorable que grèves et bogues ne sont plus qu'un lointain souvenir; que la BNF prépare sa saison estivale; et que fleurissent (enfin) des articles un peu plus cléments en partie grâce à la numérisation d'ouvrages inédits consultables dès à présent en ligne et dans le monde entier.

Le style de document présenté peut de suite être considéré comme un document de vulgarisation (bien que cette émission ait plus l'apparence d'un " bouillon de culture " d'un certain niveau) . En effet, l'amorce du document présente des vues d'ensemble de l'architecture de la BNF sur fond de musique classique (ce qui ne manque pas d'accorder du cachet à cette institution) . Le directeur de la bibliothèque (Jean Pierre Angremy) nous sert de guide pour ce document. Nous ne pouvions donc mieux espérer pour assurer une image ajustée de la bibliothèque. Il dénombre alors les 1200 chercheurs fréquentant quotidiennement les salles de travail, et annonce la " livraison " des oeuvres en 42 minutes lorsqu'elles sont commandées " en direct " (cet exploit peut – il satisfaire le lecteur tout comme le téléspectateur ?) . Le président excuse alors la lenteur des services en proposant une estimation chiffrée des fonds de la bibliothèque : 11 millions de volumes, voilà de quoi apprécier un peu plus le site. Mais le président ne limite pas ses prestations à ces fonctions, et en attribue d'autres fièrement comme celle de communication avec l'extérieur. Il évoque ainsi son ouverture sur le monde par le biais de Prêts Inter – Bibliothèques (PEB) et de relations avec des pôles associés. Nous serons alors étonnés de constater que tout le documentaire tourne autour de la communication avec les utilisateurs " lointains " , comme si sa fonction première d'ouverture au public parisien et français avait cessé. D'autre part, ce document censé présenter le site Gallica ne nous offre pas l'occasion de le visiter, mais de prendre simplement connaissance des étapes de sa création.

Un peu d'humilité ne peut choquer dans ce documentaire ou tout semble parfait, et le président parle alors de la difficulté à numériser cet ensemble, puisque seuls 35 000 volumes ont été pour l'instant téléchargés. Autre limite à ce développement numérique : seuls les volumes non couverts par le droit d'auteur seront accessibles sur internet. D'autres réalités inconnues jusqu'alors nous sont transmises, bien loin des informations

tapageuses amassées dans tous les autres documents.

La contribution d'un document vidéo sur un tel sujet permet de présenter d'une toute autre façon la Bibliothèque Nationale de France, et permet peut - être de mieux cerner le tout, de s'en faire une image bien plus prégnante car visuelle, bien loin des notions diffusées en tous lieux. Nous garderons par conséquent (mais uniquement) en mémoire le style architectural longuement visualisé de la BNF.

Le contrat de communication de ce document est par conséquent évident. Il s'agit de contribuer à une amélioration de l'image de la BNF et de profiter de la présence de son président pour présenter les dernières nouveautés de l'établissement susceptibles d'améliorer son image de marque. Le journaliste est donc pris en quelque sorte en otage, et n'a plus qu'à s'approprier les informations qui lui sont tendues en de bonnes conditions.

B/ Les cassettes vidéo.

Nous ne pouvons ignorer la présence de documents vidéo sur la BNF, d'autant plus que ceux - ci sont désormais fréquemment disponibles dans les médiathèques. Nos recherches vidéographiques démontrèrent cependant que la grande majorité des exemplaires étaient issus d'une réflexion de la BNF. Bien souvent unique investigatrice, il n'est pas rare de la voir s'allier à des chaînes de télévision comme " La 5^{ème} " pour réaliser un produit. Nous en tirerons donc une première conclusion sur le type de documentaire auquel nous devons nous attendre : informatif, mais surtout attractif, évitant les sujets fâcheux, mais surtout, ce documentaire sera sans grande surprise vulgarisateur vulgarisateur. Il nous fut difficile de choisir les documents à commenter, mais il fut cependant possible de caractériser deux types de documents : les visites guidées, et les approches spécifiques à thème. Nous avons choisi d'étudier un document représentatif à chaque type. Le premier intitulé " La BNF, histoire d'un grand projet " est généralement la cassette de référence des établissements éducatifs. Il faut en effet expliquer que ce document présente la BNF, de ses origines à nos jours. Il permet donc d'informer le public, de l'émerveiller en lui inculquant des notions de base. Le second document est centré autour d'un sujet bien précis. Il semble plus rigoureux dans la transmission de ses données, et s'intitule " Le livre, ses tours et ses chiffres " .

Nous avons ici deux documents de vulgarisation; l'un général, l'autre un peu plus restrictif dans son étude.

Le premier document s'oppose littéralement au second en ce que :

- ses arguments se fondent sur des documents télévisuels publics et privés, sur des

faits constatés et retransmis.

- le recours à l'interview est utilisé sans censure, les entretiens du 14/07/1988 avec François Mitterrand sont par exemple proposés sans être entrecoupés. Mieux d'ailleurs, ils sont commentés et est effectuée une relation passé - présent (projet - réalisation) .

- le document évolue dans le temps sans la moindre confusion. Le consultant peut alors considérer avec beaucoup de facilité la façon dont fut projetée et construite la BNF.

- Les problèmes sont clairement posés, et les journalistes n'hésitent pas à faire intervenir les responsables pour les y interroger. Des solutions sont même apportées.

- Les énumérations chiffrées ne s'arrêtent pas au volume ni aux espaces, mais concernent également des informations administratives.

- une relation continue est établie entre la BN et la BNF.

- Enfin, ce documentaire pose bien toutes les polémiques ayant tourné autour du site.

C'est donc un véritable travail de confidentialité qui s'offre au téléspectateur avec ce document étudiant le sujet simplement, mais sous une forma quasi - exhaustive et objective.

Notons de plus que la durée (plus d'une heure) du document n'est pas mal ressentie, car la richesse de celui - ci -composé de solides arguments et de films- contribue à un document de qualité.

Aux côtés de ce document qui fut un des premiers à être diffusé (d'ou peut être la raison de sa qualité) , " Le livre, ses tours et ses chiffres " apparaît comme un document désuet. Nous ne pouvons lui trouver réelle ossature d'autant plus que le scénario s'apparente à une énumération de données agrémentées de prises de vues anodines, sans grand intérêt sinon celui de vouloir exposer des valeurs caractérisant une large entreprise (sentiment d'être aveuglé par la masse de données) . Il n'est apparemment pas fait de tri sur le détail à apporter, et l'insistance est faite sur les moyens techniques, humains, financiers.

Nous noterons cependant que chacune de ces deux cassettes fut étonnamment dirigée en partie par la BNF alors que nous n'y retrouvons aucune ressemblance. Il n'empêche cependant que nous apprécierons la position neutre adoptée par les documents faisant toute la transparence sur des faits qui ne peuvent être que bien réels.

La communication y est sans ambiguïté, en termes simples, ce qui permettra de conquérir à coup sûr tout un public ne pouvant encore s'offrir le monde du web. Car même si celui - ci est récemment entré dans nos modes de communication, il détient déjà grand nombre de sites en tout genre. Sa réputation n'a d'ailleurs pas failli en tapant les quelques mots de

" Bibliothèque Nationale de France " .

C/ Les sites internet.

Une poignée de sites internet furent trouvés parmi une multitude d'autres se consacrant aux Bibliothèques Nationales du monde entier. Parmi ceux nous intéressant, celui du Ministère de la Culture vint se greffer en premier. Nous n'avons pu élucider si il y avait ou non existence d'ordre de présentation des sites. Au premier abord, aucun point commun ne permettait de les classer dans un ordre croissant. Nous remarquerons seulement que les sites généraux et d'origine externe à une institution reconnue sont présentés bien avant les sites officiels. Contrairement à cette prédisposition, il nous semble plus important de présenter les sites officiels auxquels nous annexerons ensuite ceux plus " officieux " .

1/ Le site du ministère de la Culture.

Ce site semble bien structuré, et sa stratégie communicationnelle bien pensée. Au titre " Bibliothèque Nationale de France " est assimilée la maquette de la BNF, comme un signe de projet. Cela n'a rien d'étonnant à la constatation de la date de création du site : 1994, alors que le site est encore en travaux. Les références des deux bibliothèques sont les bienvenues puisque totalement inexistantes sur les autres sites. Tout ceci est donc perçu comme une invitation à la visite. C'est aussi ce à quoi nous pourrions conclure en examinant le contenu du site, restreint au minimum en descriptions et détails. Seules deux pages abordent en effet ce site, structuré, certes, mais aussi limité à des informations essentielles. La date de création de ce site servira heureusement d'excuse puisqu'il ne peut s'étendre sur un sujet n'ayant pas encore complètement d'âme.

Il faut par contre saluer la prévoyance du Ministère de la Culture (qui réalisa le premier site sur la BNF) qui s'est efforcé de donner vie (virtuelle) à un projet en cours de construction.

Néanmoins tout cela donne envie d'en connaître un peu plus, et le Ministère de la Culture sait alors nous faire patienter en nous renvoyant sur d'autres sites concernant la Bibliothèque Nationale.

Notons enfin que le site fut revu, afin de mettre à jour quelques petits détails. La relation



Bibliothèque nationale de France

Site Richelieu

58, rue de Richelieu
75 084 Paris cedex 02
Tél. : +33 (0)1 47 03 81 26
Télécopie : +33 (0)1 42 96 84 47

Site Tolbiac

11, quai François-Mauriac
75706 Paris cedex 13
Tél. : +33 (0)1 53 79 59 59

Historique et mission

Créée par décret du 3 janvier 1994, la **Bibliothèque nationale de France** résulte de la fusion de la **Bibliothèque Nationale** située à Paris, rue Richelieu, et de l'**Établissement public** chargé de la construction de la **Bibliothèque de France** sur le site de Tolbiac.

Cette construction a démarré à la fin de l'année 1990. La bibliothèque a ouvert ses portes en décembre 1996. Les collections ont été réparties entre Richelieu et Tolbiac.

La fusion des deux établissements, sous la dénomination Bibliothèque nationale de France, a été décidée par le Conseil des ministres le 21 juillet 1993.

Fonds documentaire

Voyage dans les collections proposé sur le site Web de la BnF.

Outils de recherche

À côté de catalogues imprimés ou sur fiches, existent des catalogues informatisés consultables en ligne : bases de données **BN-OPALE** pour les livres imprimés et les périodiques, depuis 1975; **BN-OPALINE**, pour les documents des départements spécialisés depuis 1988. Ces catalogues peuvent être établis par auteurs (personnes physiques et/ou collectivités) par titres pour les anonymes ou les périodiques, par matières ou encore être encyclopédiques. En outre, interrogation de bases de données externes sur CD-ROM.

Cédéroms (Catalogue général des origines à 1970 ; Bibliographie nationale française depuis 1970 ; Bibliographie nationale française - documents sonores, audiovisuels et multimédias depuis 1983 ; Notices d'autorités de BN-OPALE)

Vidéodisque présentant 15 000 documents, explorés en 38 000 images, des fonds iconographiques révolutionnaires de la BNF.

Les documents sont consultables sur place uniquement, en raison des impératifs de conservation. Toutefois, le Centre de prêt de la BNF, officiellement créé en février 1980, assure à distance la fourniture de tous les documents français et francophones à ceux qui en ont besoin, à partir de ses propres ressources, du fonds des doubles de la BNF, de la reproduction du fonds de la BNF ou des ressources des autres bibliothèques.

Voir également

- Service photographique de la Bibliothèque nationale de France
 - Centre de documentation du Service de la conservation et de la restauration de la Bibliothèque nationale de France
 - Revue : *Bibliographie nationale française*
 - Collections de la Bibliothèque nationale de France
-



Ministère de la culture

Les centres de ressources documentaires Bibliothèques pluridisciplinaires

Date de création : 1994-7-11

Date de dernière modification : 1996-12-11

avec le public y est donc soignée puisqu'il lui est pratiquement possible de suivre l'évolution de l'établissement.... Un site initiateur qu'il est de bon ton de saluer même s'il ne reste qu'une borne d'attraction du public et de renvoi vers d'autres sites.

2/ Le site de la Bibliothèque Nationale de France.

Le site de la BNF est la consécration de tous les sites s'y consacrant (voir pages annexes) . Sans aucun doute réalisé par des professionnels de l'information (personnel de la bibliothèque ?) il est organisé selon un schéma d'arbre thématique. La page d'accueil constituant le tronc propose plusieurs thèmes généraux se répartissant en branches mères. Chacune d'elles exploitant son domaine en sous - chapitres (ramifications) .

L'exploitation de la page d'accueil y est judicieuse : dans un premier temps, il est important de souligner la présence du logo de la BNF en en-tête. Cela permet d'institutionnaliser le site, de lui assurer une écoute attentive de tous ses visiteurs. Dans un second temps, l'image, le dessin s'associe au texte pour parfaire la communication (de petites vignettes sont réparties sur toute la page et se réfèrent à un thème qui sera alors discuté) .

Enfin, les chapitres sont soigneusement répertoriés, explicités et suffisamment concis pour se guider sans risque d'erreur. L'accueil offert par ce site est par conséquent sans aucune ambiguïté, assez organisé pour laisser transparaître tout le professionnalisme de ce site de renom.

Il ne peut cependant être établi d'opinion fondée sans explorer un peu plus avant quelques pages constitutives du site. Nous y avons donc porté quelques instants notre attention.

Sans surprise, les pages suivantes nous proposèrent une stratégie communicationnelle tout aussi bien élaborée selon un schéma précis : une seconde page d'accueil par chapitre général sert de sommaire et de transition au sujet intéressant le " visiteur " . Celui -ci n'a alors plus qu'à cliquer sur une icône en forme de livre toujours indétrônable support de l'information.

La discussion des thèmes y est soignée sans être trop abusive et rigoureusement calquée sur la réalité. Nous assistons à une véritable immiscion dans le site grâce auquel le lecteur - visiteur peut connaître tout aussi bien l'histoire de la Bibliothèque, que flâner dans ses boutiques...

Bibliothèque nationale de France

AVIS :
Appel à contribution pour
le projet d'établissement
de la BnF

Sciences et
Techniques
de l'
Astronomie
à la Zoologie



Rez-de-jardin
Réservation de livres



Nouveau
Connaitre la BnF
Actualités culturelles
les Expositions virtuelles
Informations pratiques
Catalogues de la BnF
l'information Professionnelle
la Bibliothèque en réseau
les Signets

Gallica : accès aux fonds num
Guide de recherche en bibliot
Le réseau pédagogique

Catalogue collectif de France
Catalogue des imprimés en lit
Catalogue général des imprim
PLUS
Catalogue des imprimés (1970
Catalogue des collections spé
OPALINE

Service de Réservation (site s
Reproduction de documents
La conservation
L'ISSN

De petits paragraphes se succèdent en points importants. Enfin, notons qu'un retour au sommaire est constamment prévu, ce qui ne manque pas de renforcer l'ergonomie déjà très appréciée du site.

Une mention spéciale peut donc être décernée à ce site d'actualité complet et somme toute vulgarisateur qui répond à la demande de tout internaute.

3/ Les sites libres publics.

Nous appelons " sites libres publics " tous ceux disponibles sur internet et dans lesquels peuvent intervenir librement toute personne désirant y laisser son avis (forum de discussion) . Nous y avons choisi deux sites spécialement repérés pour la grande diversité des interventions les constituant. Le premier est un site créé pour recueillir tous les avis des utilisateurs de la Bibliothèque Nationale de France. Le second site est plus statique, et sous un objectif ironique cherche à porter au grand jour les problèmes récurrents de la BNF sous deux aspects bien distincts : l'un ironique, l'autre plus désespéré.

a/ Le courrier des utilisateurs de la Bibliothèque.

Ce site rassemble l'intervention de pro et anti - BNF. Il s'adresse à tous ceux ayant une opinion à partager avec le monde sur cette institution, et sur n'importe quel sujet la concernant. le débat est donc très large. Il nous semble qu'il n'y ait aucune censure, nous rencontrerons d'ailleurs tout aussi bien des interventions de simples visiteurs, de professeurs d'université ou même de syndicats. Nous ne pouvons ici espérer mieux comme expérience concrète avec la BNF, et comme rencontre avec l'image perçue et donnée à voir de celle - ci .

Beaucoup de critiques remontent à la surface parmi des impressions générales assez satisfaisantes. En réalité, l'architecture et la fonctionnalité de l'institution ne semblent pas poser problème. Il s'agit surtout de l'organisation de prêt et de consultation des documents qui insatisfont le public. L'inégalité financière alors consacrée à chacun de ces domaines alimente les critiques : " des escaliers rigolos et des vigiles sympathiques, des pendules et des poubelles invisibles à l'oeil nu, le soleil dans la figure pendant des heures (...) et puis ces superbes couloirs, beaux comme des autoroutes

Subject: Combien de tours encore debout?

J'espère qu'internet fonctionne à Tolbiac, et que vous recevrez donc mon petit mot.

A ce propos: j'ai eu la chance de vivre une expérience inoubliable à Tolbiac lundi ! L'architecture, tout ça.... Les livres en 20 minutes à ma place....

Des ordinateurs puissants, une cafétéria chaleureuse et pas chère (bouteille d'eau à 12 francs, sandwich emmental/moutarde à l'ancienne à 20 francs, etc.), des escaliers rigolos et des vigiles sympathiques, des pendules et des poubelles invisibles à l'oeil nu, le soleil dans la figure pendant des heures (sympa l'idée d'oublier que le soleil bouge et qu'il peut traverser les vitres quand il n'y a pas de nuages) ; et puis ces couloirs superbes, beaux comme des autoroutes américaines (mais à pieds...).

Pour quand est prévue la pendaïson de Perrault, Jamet, et autres responsables brillants, sympathiques, et décorés de la Légion d'honneur? Mitterrand, lui, est déjà assez puni d'avoir son nom accolé à ce Titanic de la culture.

J'imagine que vous êtes, sur place, aussi à plaindre que les lecteurs (mais au moins dites-vous que vous êtes payés pour ça, et qu'on vous laisse à peu près libres de vos mouvements), et d'autant plus déprimés que vous devez en savoir beaucoup plus que nous sur les ouvrages égarés, les chariots errants, les ruptures de canalisations et autres scandales à retardement (j'ai appris incidemment que la Direction vient de signer un contrat pour la restauration des chercheurs avec les brasseries Flo: c'est vrai?).

Bon. Je suis complètement déprimé, et je donnerais cher pour entendre les arguments de la Direction et de cet escroc d'architecte: avez-vous l'adresse internet des dirigeants de la BN (angrémy et autres) et, par hasard, de Perrault? Je suis preneur!

Je vous souhaite bon courage. Désolé d'avoir vidé mon sac (une petite partie seulement!) devant vous, sans prévenir, mais ça fait du bien (je viens de me casser le nez sur la grève, ce matin....: je suis pour cette grève, et même pour une fermeture de 1 ou 2 mois si ça peut arranger les choses, mais on aurait pu nous prévenir... J'en ai un peu assez de perdre mon temps avec toutes ces conneries...)

à bientôt.

F.R., lecteur

Les tours infernales.

Pour mon premier passe à la nouvelle BN, j'ai été très déçu. D'abord par les temps d'attente terriblement longs pour l'inscription, pour l'accueil déplorable des cerbères du service d'ordre, vulgaire et idiot. On se croirait dans une prison! Des gardiens partout, des tourniquets et des barrières. Des toilettes introuvables, une signalétique illisible. C'est incroyable!

Il fait froid. Heureusement, la dame du vestiaire m'a conseillé de garder mon manteau. Elle a pris mon sac et m'a donné une petite sacoche transparente. C'est la nouvelle version du panoptique. Terminé la salle ronde avec les contrôleurs au milieu. Maintenant, sacoche transparente, gardiens omniprésents, caméras... Tout ceci n'est pas plus agréable. On nous prends pour des enfants. Un lieu moderne, une administration des lecteurs archaïque.

Le lieu donne une impression de grand luxe. Mais ceci reste une impression. Rien n'est fait pour le lecteur. Tout est pour la beauté du site. C'est glacial. Et que des lignes droites. Pas de désordre, de plantes vertes, de saleté.... Où sont les odeurs. On s'ennuie dans ce vide.

Le lieu de travail: les chaises sont lourdes à manipuler. On ne peut plus allonger ses jambes. Les ordinateurs sont lents. Ils plantent facilement. Pourquoi avoir choisi Windows NT, dont la fiabilité et la sécurité restent des problèmes, au lieu d'Unix? Les fonds d'écran sont beaux, la mise en page aussi, mais l'espace réservé dans l'écran à l'information utile est trop restreint. Pourquoi mettre des gros "boutons" à l'écran? Je préférerais les anciens catalogues (conversion retrospective....). Par contre, on a enfin une imprimante à disposition!

Heureusement il reste la Ste Geneviève!

Un usager.

Usager très régulier de la bibliothèque de recherche, je comprends la révolte du personnel devant des problèmes totalement surréalistes (informatique plantée, eau qui s'infiltré). J'aurais aussi des remarques à faire sur la façon dont les chercheurs sont traités, avec des gardiens tous les mètres, et une malheureuse pochette transparente, comme si tous les systèmes de protection n'étaient pas assez suffisants, et les chercheurs des délinquants en puissance.

Je doute en revanche sur votre volonté d'offrir un véritable service public, quand je lis votre revendications sur les horaires d'ouvertures de la bibliothèque; Une bibliothèque qui ouvre ses portes à 10h et les ferme à 20h n'est absolument pas une irrégularité. **VOUS ALLEZ VOUS METTRE A DOS NOMBRE DE LECTEURS!!**

De plus le système de jours de fermeture différents pour le haut et le bas nous permet de venir travailler tous les jours. Il est en outre **ABSOLUMENT** nécessaire à un chercheur de pouvoir travailler le **lundi**, jour de la semaine comme un autre.

Cette grève prendrait une mauvaise tournure si les syndicats du personnel se coupaient de la base des lecteurs la plus fidèle, et envenimerait l'ambiance du rez-de-jardin. Je suis avec attention la suite.

Merci pour avoir mis à notre disposition un serveur et un mél. (je préfère un "courriel"!). Courage pour la suite, mais lucidité: des collectifs de lecteurs vont finir par s'agiter :)

américaines ... " .

D'autres soulignent l'étrange ambiance résidant dans ses murs : " des gardiens tous les mètres, et une malheureuse pochette transparente, comme si tous les systèmes de protection n'étaient pas assez suffisant, et les chercheurs des délinquants en puissance " ... une véritable sensation de rétention pénitentiaire. Voilà qui ne peut participer à améliorer l'image de la BNF, mais il est appréciable de connaître l'avis de personnes sans objectifs médiatiques dont nous pouvons croire ici en la bonne foi.

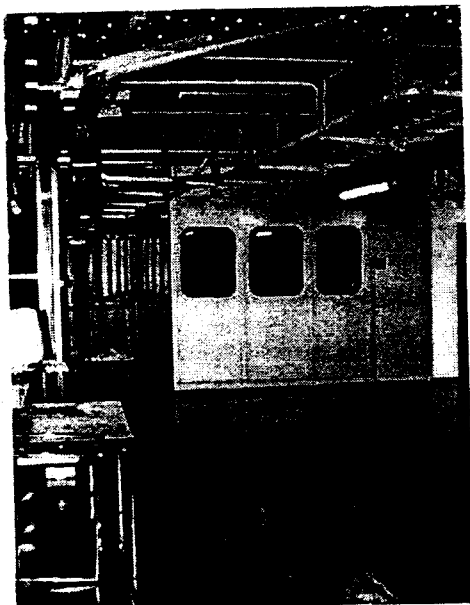
b/ Le site critique de la BNF.

Grâce au moteur de recherche Yahoo, nous avons découvert un site de critique de la BNF se dévoilant en deux parties. La première s'intitule " Pleurons un peu " ; la seconde " Rions un peu " . La pluralité des sujets ne manque pas, d'autant plus qu'ils sont sans cesse ranimés par de nouvelles aventures au sein du site.

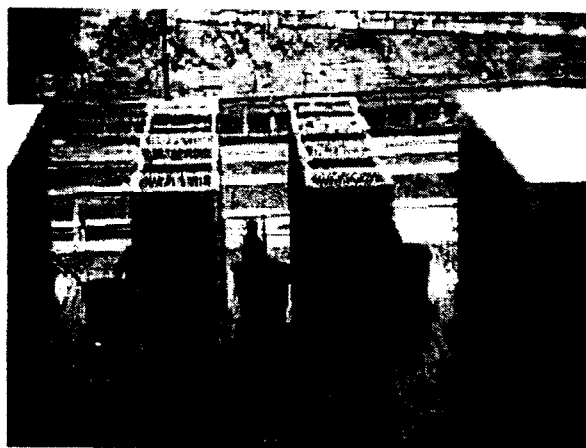
Le premier volet semble avoir été réalisé en collaboration avec du personnel de la BNF soucieux de transmettre la dure réalité de celle - ci méconnue de tous. Ce site nous permet de prendre conscience des abérations rencontrées intra - muros. A l'aide de photos, ils dénoncent leurs conditions de travail en saupoudrant le tout d'humour noir. Ils évoquent alors les salles de pauses (" intensément réfrigérées ") , le Transport Automatique de Documents (TAD - continuellement en panne) ... et ajoutent sournoisement " Ah! non, là, il n'y est pour rien (en parlant de Dominique Perrault) c'est toujours les architectes les boucs émissaires !! " .

D'autres sujets totalement inconnus nous sont également présentés comme les vertus glissantes des marches extérieures appelées pour l'occasion " marches du calvaire " (puisque celles - ci sont -de plus- vertigineuses) . La lutte de la vérité contre la langue de bois diplomatique continue donc, et n'est pas prête de donner bonne image à la plus grande bibliothèque au monde tant que celle - ci n'aura pas accordé une écoute attentive aux revendications (complétant celles des grèves) de ce personnel et de ces utilisateurs s'étant efforcés de consacrer un peu de leur temps libre pour une information vraie, autre que celle médiatisée et générale. Leurs critiques concernent de petites modifications à apporter ici et là, mais n'aideraient elles pas à apporter définitivement et sainement des conditions de travail jugées déplorables ?

Le second site complète le premier en joignant aux critiques et documents imagés conforté par des caricatures sans pitié pour la BNF. Egalement réalisé par une équipe d'amateurs, cette tranche d'humour se suffit à elle même pour porter en dérision tout



Les arri re-banques de salles



Lib rez les arbres

Le cimeti re des fichiers

Chaque mutation fait ses victimes,
Mais maintenant nous avons un syst me
d'information !
C'est la loi de l' volution.

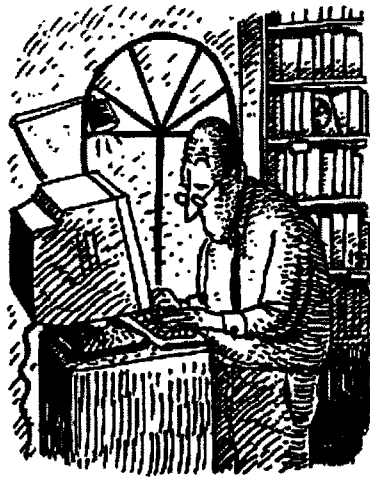
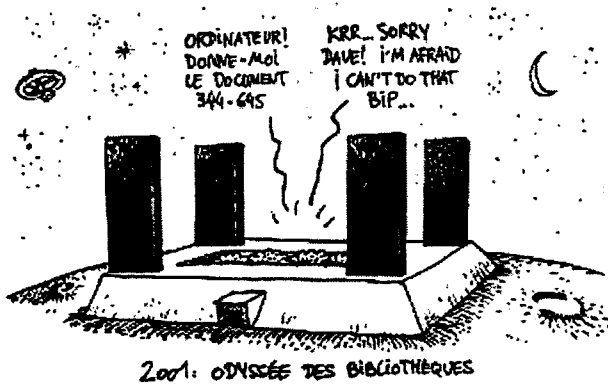
Le choix a pourtant  t  fait de conserver les fichiers
manuels car, en cas de d faillance du syst me
informatique (et dans une biblioth que en avance sur
son temps le *bug* de l'an 2000 arrive avant les autres),
on s'est aper u qu'en recopiant le catalogue sur des
disquettes, ces derni res trouvaient naturellement
place dans les tiroirs des fichiers. La capacit  d'un
tiroir est de 82 disquettes, une dizaine de meuble
suffirait donc   h berger BN-OPALE PLUS.

Dans les meubles suppl mentaires, le mode
hyperd grad  pr voit l'impression de toutes les
notices, leur d coupage au format carte   jouer, et leur
rangement dans les fichiers.



*Dominique Perrault architecte
ah non l  il n'y est pour rien c'est toujours
les architectes les boucs  missaires*

ATTENTION AUX VIRUS !



Bibliothèques: 1000 ans d'évolution.

Dessins de cette page par Bruno NICOLA!
(site de l'Addnb)

sujet sérieux sur la BNF. Beaucoup plus simple à véhiculer qu'un article rébarbatif, cette méthode choisie par le personnel risque fortement d'aiguiser l'esprit critique de chacun; ce qui pourrait d'autant plus être fatal pour la Bibliothèque.

Nous constaterons au fil des mois une prolifération de sites de ce style, non seulement sur la BNF, mais aussi sur d'autres thèmes. Une nouvelle forme de communication s'ouvre dans la dérision...

Nous ne pouvons ignorer de tels documents réalisés par des acteurs de la Bibliothèque Nationale de France. De par ses origines et par la validité des documents et informations qu'il diffuse, ce site se conforte d'autant plus parmi les documents officiels, et son ora vaut bien celui d'autres sites comme Gallica, même si cette opération communicationnelle utilise l'ironie et la dérision pour transmettre plus un message qu'une information.

D/ Bilan des images diffusées par les documents multimédia.

Chacun d'entre nous a pu découvrir une nouvelle façon de communiquer grâce à ces nouveaux supports que sont ceux du multimédia. Même virtuellement ils évoquent à la surprise de tous une Bibliothèque réelle, palpable. Il faut en convenir de cela qu'il est tellement plus simple de transmettre un message à l'aide d'informations auditives et visuelles couplées que par une simple relation écrite. D'autre part, la présentation visuelle se suffit à elle même pour se faire comprendre des plus initiés; le discours n'étant qu'un complément à la découverte imagée. Nous noterons cependant que les images sélectionnées ne se réfèrent qu'à l'état officiel et immuable de la Bibliothèque. En aucun cas, il ne sera projeté l'image d'une Bibliothèque vivante, visitée, et active (voire mouvementée lors des grèves) .

Il persiste donc encore un certain décalage entre la réalité et sa projection, mais il faut excuser pour cela le caractère permanent de tous ces documents vidéos qui tiennent un rôle d'informateur à long terme. Par conséquent, seules les coupures de journaux peuvent se permettre d'effectuer quelques détours à leurs objectifs primaires pour évoquer des événements échappant à la majorité des multimédias.

La présence de documents multimédia est toutefois à considérer avec beaucoup de sérieux puisque cette offre informationnelle est très large; se trouve aisément en toutes

circonstances. Son poids équivaut donc de nos jours à celui de la presse écrite. Nous noterons cependant que contrairement à des documents papier dont les objectifs étaient particulièrement disséminés, celui des documents multimédia se réunit en un seul mais large terrain d'action : celui de la culture pour tous. Mais ce n'est pas pour cela que la précision soit omise, bien au contraire. Le détail s'immisce en toute harmonie parmi des offres statiques. Nous sommes alors en présence de merveilleux documents dépassant tout espoir puisqu'ils ont le pouvoir d'attirer dans un même temps tous les types de publics en hypnotisant ceux - ci d'images apaisantes, de paroles informatives (parfois édulcorées) voire même de musicalités envoûtantes, tout en exigeant dans la plupart des cas la participation du lecteur - visiteur (interactivité) .

IV

Des alternatives pour valoriser la Bibliothèque Nationale de France

L'étude des multiples documents présentés sous divers supports nous a démontré à quel point l'information est plurielle. En constante mutation et présentée en diverses occasions, elle profite également des circonstances spacio - temporelles et de l'audimat disponible pour faire de chaque édition une réussite médiatique.

Suite à toutes les constatations réalisées, il serait par conséquent judicieux de la mettre en comparaison avec son objet fini pour pouvoir conclure à une validité effective de tous ces documents. Nous avons donc choisi de nous rendre sur place pour procéder à une confrontation signe - objet. Nous saurons ainsi si les accusations et affirmations portées haut sont justifiées. En second lieu nous serons tentés d'effectuer un bilan de l'image enfantée par les médias, scandée puis appropriée par le public.

Ce tout nous portera à proposer des idées sensées apporter des améliorations dans la relation public - BNF - médias, dans l'espoir de voir briller de toutes parts une bibliothèque centre d'information et de communication sans ambiguïtés.

A/ La (vraie) Bibliothèque Nationale de France : découverte d'un site aux mille dîres.

Tout au long de nos recherches et études de documents, la question de la validité des informations transmises revenait sans cesse. Et si tout simplement l'altération du prestige de la Bibliothèque Nationale de France constituait pour quelque raison l'objectif de ces maisons d'édition ? Et pourquoi ne pas attribuer à certains documents l'intention de déformer la réalité pour mieux servir la cause médiatique ?

De tout cela il fallait en éclaircir le mystère pour pouvoir conclure sans l'ombre d'un doute à une information vraie qui constituerait une image de marque méritée. Et cela était d'autant plus impérieux que des rebondissements en tous genres affublaient le site. Nous sommes donc allés le constater à plusieurs reprises sur le site même, et en avons profité pour nous entretenir avec des acteurs et utilisateurs de la BNF...

Les coupures de périodiques et tous les documents multimédias donnèrent l'occasion de nous pencher sur divers détails constitutifs de l'établissement. Il est désormais temps de faire le point pour assurer alors un étroit rapport entre réalité et reflet donné. La BNF tient bien une place prépondérante au sein d'un quartier dynamique et à l'environnement agréable. L'image quasi - idyllique d'un site en harmonie y est donc confirmée et s'ajoute à celle d'un havre de culture dans une ambiance calme et donc propice au travail (La BNF est située en un quartier d'affaires en bordure de Seine) .

Son accès parfois critiqué ne peut être démenti puisqu'il faut s'attaquer à d'innombrables marches pour accéder à une immense esplanade. De plus, l'entrée se devine, y est peu fléchée et s'enterre en sous - sol. Le sentiment de condamnation à l'air libre exprimé par le personnel y est alors bien compris puisque seuls les livres ont accès à une vue aérienne. D'autre part, l'accès réservé aux personnes à mobilité réduite nécessite un réel talent d'observation pour le trouver.

L'architecture intérieure est sans surprise pour quiconque s'étant documenté auparavant. Elle continue par ailleurs à faire l'admiration de tous les visiteurs. Le cadre sophistiqué y est stupéfiant, et chacune des salles de travail impressionne d'autant plus par la qualité de ces équipements que par sa fonctionnalité. Nous ferons référence à la lettre d'un utilisateur du site présenté en un chapitre précédent pour confirmer la présence accrue de surveillants assurant effectivement leur fonction avec beaucoup d'assiduité (mais cela ne gêne en aucun cas le bon fonctionnement de la BNF) .

De ceux qui accusent une mauvaise orientation, il n'y a apparemment pas lieu d'être. A l'entrée des bornes d'information présentent un plan d'organisation des salles. De plus, à l'achat d'un ticket autorisant la consultation du fonds, une brochure est délivrée. Enfin,

des accueils d'orientation sont à l'écoute des visiteurs pour leur éviter toute attente inutile.

Concernant les grèves, celles - ci semblent avoir été mal ressenties par l'ensemble des utilisateurs qui confirment souvent avoir vécu ces épisodes comme décrit dans les journaux. Elles ne modifièrent pas radicalement les conditions de vie du personnel, mais celui - ci avoue être pris un peu plus en considération depuis. D'autre part, beaucoup de demandes n'ont pu trouver d'écho à cause de l'organisation du site dont certaines salles ont déjà subi des modifications. De ce fait, l'exemple de la salle de pause perdure à être toujours aussi désagréable (sombre, froide, éloignée des services) . A la lecture des documents revisités pour ce mémoire, le personnel interrogé s'est déclaré ne pas avoir été trahi par les retranscriptions des médias (particulièrement concernant les grèves) . Il regrette cependant des approches trop générales que ceux - ci se permettent de juger sans vraiment maîtriser le contexte.

Les cassettes vidéo furent appréciées dans l'ensemble par ce même personnel dont la fierté de leur lieu de travail ne peut être dissimulé dans ces moments d'intimité. Ils reprochent par contre l'abnégation de tous les problèmes récurrents, mais comprennent la priorité commerciale et touristique qui s'imposait avant tout. L'intervention de Jean Pierre Angrémy dans certains de ces documents semble gêner la plupart d'entre eux qui sentent alors le documentaire manipulé par ce même homme laissant voir le côté agréable du site. La présentation du site Gallica sembla toutefois être bien appréciée. Nous constaterons en dernier lieu que la communication intra - murs laisse persister quelques lacunes. Nous serons par exemple étonnés de constater de quelle façon est menée la visite guidée qui ne ressemble en rien à cela (les visiteurs sont rassemblés en une salle de projection) . Les renseignements donnés y sont très succincts, et épurés au maximum. D'autre part, le guide ne peut nous assurer de connaissances supplémentaires (recrutement hâtif vacataire ?) . Enfin, pour toute visite des locaux nous nous contenterons d'arpenter les couloirs (de l'étage grand public bien entendu) . Devons - nous alors considérer que la Bibliothèque entretient des relations semblables avec l'ensemble de la corporation médiatique, auquel cas nous comprendrons la démarche parfois rancunière (mais auquel cas justifiée) de celle - ci .

Pour conclure, nous avons pu constater que l'ensemble des informations divulguées par les médias n'ont pas ou peu subi de modifications, et que l'information y est donc conservée dans son intégralité.

En conséquence, seuls les débats engagés autour des événements de la BNF suffisent à remplir les colonnes et alimenter les éditions tout en satisfaisant toujours aussi régulièrement lecteurs et utilisateurs.

Néanmoins, force est de constater que même si ces parutions sont calquées sur la réalité, certaines informations n'en sont pas moins décevantes pour un site aussi prestigieux. Ne serait-il pas aussi souhaitable de voir tous ces supports d'information évoquer des sujets majoritairement gratifiants pour une image de marque plus saine ? C'est pourquoi nous nous attacherons après un bilan général de ce mémoire à proposer en une ultime partie des idées pouvant améliorer cette relation dans l'espoir de se voir anéantir un jour les mauvais esprits qui veillent en permanence autour de la BNF.

B/ L'image reflétée par les médias.

La BNF est un centre d'intérêt à forte valeur ajoutée; tout autant pour le public qui y voit une grotte à trésors culturels, que pour les médias qui y trouvent aisément sujet à discussion. Il n'est par conséquent pas étonnant d'y trouver multitude de documents s'y consacrant. Ce qui l'est un peu plus cependant, est qu'un sujet culturel d'un niveau certain attire l'attention de toute une population, toutes classes confondues. Mais cet attachement n'est pas que culturel, il est aussi affaire de patrimoine. Ainsi, tous ont une opinion sur LE site français voué à faire leur fierté et la réputation de la culture nationale.

De ce fait, l'enjeu des médias est double. Ils se doivent dans un premier temps d'informer en toutes circonstances le public, sans le frustrer ni l'éloigner de ses publications. Une terrible stratégie s'impose alors dictant à chacun des médiateurs de savoir tenir en haleine son public. D'autre part, chacun ne peut se laisser emporter dans de vagues délires touchant l'institution républicaine confortée par l'inviolabilité du site (alors d'autant plus protégé par le public qu'il lui est accessible et réservé) .

Les informations transmises sont alors en majorité respectueuses de la réalité, ne comprenant pas de précisions erronées, ce en quoi répondent les médias par un imposant jugement de valeur, seul périmètre de liberté d'expression.

D'autre part, la BNF ne semble pas être ne proie à des sujets tabous, mais plutôt à des sujets générateurs d'affrontements. Il est en effet intéressant de constater qu'au delà de la transparence des informations, celles - ci sont de tous ordres confondus. Et la richesse de ce sujet tient principalement en ce que tous interviennent et participent à l'élaboration et à l'entretien de cette image de marque. Par conséquent, le débat est ouvert à toute entreprise ainsi qu'à tout intervenant. Il n'y a alors pas de bon ou de mauvais sujet; tout se dit, tout se vit à la BNF grâce à l'intervention d'instances reconnues (ministre de la culture, président de la BNF, syndicats ...) qui s'accordent,

s'opposent, mais trouvent sans cesse quelque chose à porter au devant de la scène médiatique.

Il en résulte que la BNF résiste quotidiennement à des intentions dissimulées de lui attribuer le mauvais rôle, ce à quoi s'interposent les défenseurs du site. Mais alors fort heureusement pour ceux - ci, que l'image de la BNF était préparée bien avant sa création grâce à ses origines nobles cédées par la BN site Richelieu. Dès lors, et quelque soient les attaques surgissantes, les fondements de l'image d'un site grandiose persistait, immortalisée par quatre grandes tours livrées habillées de longs couloirs aux couleurs monarchiques. L'emprise médiatique n'y est donc que relative, non pas surveillée dans ses propos, mais restreinte dans ses actions (tout au moins offensives) . L'institution révue est donc toujours perçue par le public sous un aspect parfois édulcoré mais inébranlable.

C/ Des suggestions en vue d'une amélioration.

La BNF semble avoir trouvé une bonne écoute auprès de tous les médiateurs de son image et de son activité. Néanmoins cette relation ne semble qu'être professionnelle, et il n'apparaît qu'aucun médiateur ne s'intéresse à cette institution en dehors de ses évènements " atypiques " . Ainsi, nous pouvons regretter un manque total d'information concernant son offre culturelle festive (expos, visites, forums...) . Nous solliciterons par conséquent une amélioration des relations avec ces médiateurs pour que la BNF puisse en partie jouer sur cette complicité. Dès lors, pourquoi ne pas jouer la carte de la transparence bien avant que le scandale ne surgisse ?

Pourquoi tant de mystère dans une institution nationale et publique ? Nous invitons les responsables à ouvrir les portes diplomatiques de la BNF, pour que celle - ci ne soit pas inaccessible et incomprise, et puisse enfin taire les intoxications informationnelles. Pourquoi ne pas inviter régulièrement les maisons d'édition pour leur présenter les manifestations à venir, ce qui permettrait d'instaurer un peu plus de complicité entre les deux parties.

Ne pourrait - on pas également voir participer les représentants de la BNF dans des articles et documents généraux ?

En second lieu, il faut aussi considérer que tout un travail de transformation d'une image de marque s'élabore autour d'une communication orale entretenue avec le public. Il convient donc de soutenir favorablement cette inter-relation en les maintenant informés et en opérant à une technique de séduction de ceux - ci. Nous proposons

donc dans un même temps d'élargir les articles " de " et " sur " la BNF aux supports généraux; et de proposer des activités qui puissent se transposer non seulement sur le périmètre parisien mais aussi sur tout le territoire (exposition itinérante par exemple) . Nous insistons aussi sur la nécessité de proposer une visite guidée plus concrète et toujours gratuite.

Enfin, pourquoi ne pas nous proposer une prise en charge complète du visiteur par l'embauche de petits contrats destinés à l'accompagnement de celui - ci (ceci éviterait peut être une intimidation du public hésitant à pénétrer le site) .

L'ensemble des propositions peuvent parfois s'avérer sans grande relation avec la divulgation d'une image de marque, mais nous sommes convaincus que la forme de l'information dépend avant tout de l'état d'esprit dans lequel se situe son informateur; c'est pourquoi nous préconisons avant tout une amélioration de ces relations.

L'intérêt porté pour la BNF par tous les types de média montre que celle - ci tient une importance non négligeable dans la vie culturelle française. Outre le respect évident que chacun d'entre eux témoigne pour cette institution considérée comme intouchable, et pourtant si familière, l'image de marque diffusée rapporte des considérations altérées par des réprimandes l'invitant à une réorganisation générale. Car même si la bibliothèque se présente comme une institution longuement pensée, elle ne sait encore déjouer les mauvaises expériences qui l'affectent au plus haut point. Car même le poids des années ne lui suffit encore à affronter l'imprévu, il faudra sans aucun doute patienter encore quelques années pour la voir gagner en maturité et en assurance. Alors, uniquement à cet instant nous pourrions espérer lui voir attribuer des dossiers ou " compétences " et " rayonnement " résumeront la Bibliothèque Nationale de France. Celle qui autrefois se murrant dans un silence quasi - abbatial symboliserait dès lors le lieu sacré de la mémoire, de l'information et de la communication; ce qui participerait ainsi à prouver qu'au delà des incidents qui la condamnaient elle soit encore et plus que jamais vivante...

Index des documents

Fascicule de présentation de la Bibliothèque Nationale de France distribué par les Offices de Tourisme parisiens, et à la BNF	page 40
Revue " Actualités " de la BNF (N°1 - 1995)	page 45
Rapport de la Cour des Comptes sur la BNF (20/01/1999)	page 51
Lettre de Mme Trautmann à Mr Angremy	page 55
" Les bibliothécaires sont en grève depuis hier " " Ratés informatiques : la BNF arrête les frais " (Le Parisien - 10/1998)	page 63
" Bibliothèque Nationale de France : ce qui va changer " (Le Parisien - 09/1998)	page 66
" BNF : bug au démarrage " " Archaïsme " " BNF, les tours infernales " (Libération - 10 et 11/1998)	page 70
" La grève se durcit à la Bibliothèque Nationale de France " (Le Monde - 10/1998)	page 73
" Bibliothèque de France : craquements " (Le Figaro - 10/1998)	page 76
" la BNF divorce de Cap Gémini " (revue " Informatique " - 07/1999)	page 78

" Le nouveau site internet de la Bibliothèque de France "	
(Culture et Recherche – 04/2000)	page 80
" Bibliothèque Nationale de France "	
(Encyclopedia Universalis – 1996)	page 82
" Bibliothèque Nationale de France "	
(site internet du ministère de la culture 12/1996)	page 95
" Bibliothèque Nationale de France "	
(site internet de la BNF – page d'accueil)	page 97
" Combien de tours encore debout ? "	
" Les tours infernales "	
(courrier des usagers de la BNF)	page 100
Documents issus d'un site critique de la BNF	page 103

Bibliographie, webographie et vidéographie

Bibliographie

Monographies :

- Bibliothèque Nationale. *La Bibliothèque Nationale*. Paris : Bibliothèque Nationale, 1988. 57 p. ISBN 2 7177 1770 6.
- CAHART, Patrice, MELOT, Michel. *Propositions pour une grande bibliothèque*. Paris : Documentation française collection des rapports officiels, 1989. 167 p. ISBN 2 11 002226 4.
- Bibliothèque Nationale. *Guide pratique de la Bibliothèque Nationale*. Paris : Bibliothèque Nationale, 1989. 99 p. ISBN 2 7177 1785 4.
- BLASSELLE, Bruno, MELET - SANSON, Jacques. *La Bibliothèque Nationale, mémoire de l'avenir*. Paris : Découvertes Gallimard, 1991. ISBN : 2 07 053111 2.
- Association des Bibliothécaires Français. *Le métier de bibliothécaire*. Nouvelle édition. Paris : Cercle de la librairie, 1996. 527 p. ISBN : 2 7654 0606 5
- BLASSELLE, Bruno, MELET - SANSON, Jacques. *La bibliothèque Nationale de France, mémoire de l'avenir*. Paris : Découvertes Gallimard, collection mémoire des lieux, 1996. 175 p. ISBN 2 07 053406 5.
- PERRAULT, Dominique. *Bibliothèque Nationale de France, 1989 - 1995*. Paris : Artémis, 1996. 208 p. Nombreuses photos. ISBN 3 7643 5590 5.
- *Bibliothèque Nationale de France*. Encyclopaedia Universalis, 1996, encyclopédie.
- EVENO, Claude et al. *Ex - libris, trois regards sur le déménagement de la Bibliothèque Nationale de France*. Paris : Archipress, 1998. 63 p. ISBN : 2 911362 03 9.
- MAGGIORE, Aurelia. *De la Bibliothèque Nationale de France François Mitterand. La BNF s'ouvre au grand public : ni BM, ni BU, ni BPI, pour qui et pourquoi la Bibliothèque Nationale a changé de statut ? "* . 1998. 89 p.

Articles de périodiques :

- LE MITOUARD, Eric. *Les bibliothécaires sont en grève depuis hier*. Le Parisien, 21/10/1998. Quotidien.

- QUEINNEC, Grégoire. *Incident : Nouvelle grève du personnel à la BNF.* Le Parisien, 16/12/1999. Quotidien.
- KEMMET, Brendan. *Ratés informatiques : la BNF arrête les frais.* (26/07/99)
Le fournisseur se défend. (27/07/99)
Ce qui va changer. (09/09/99)
Bibliothèque Nationale de France : Jean Tibéri s'oppose à Catherine Trautmann. (01/2000)
Les défis de la grande Bibliothèque. (11/01/00)
La BNF fermée au public. (22/03/00)
 Le Parisien. Quotidien.
- WIERZBICKI Nicolas. *La BNF divorce de Cap Gemini.* Informatique, 26/07/1999. Mensuel.
- ROLIN, Jean. *La Bibliothèque Nationale. L'histoire, 1978, N°1, p. 104 - 105.* Mensuel.
- ROLIN, Jean. *La très grande Bibliothèque de Charles V. L'histoire, 1995, N°189, p. 20 - 21.*
- SUFFERT, Georges. *Bibliothèque de France : craquements.* Le Figaro, 29/10/1998.
- GERMON, Marie - Laure, HELIOT, Armelle. *BNF : le bateau ivre.* Le Figaro, 29/10/1998.
- DEVINAT, François. *BNF : bug au démarrage.* (21/10/98)
BNF : les tours infernales. (25/10/98)
 Libération. Quotidien.
- HELVIG, Jean - Michel. *Archaïsme.* (31/10/98)
 Libération. Quotidien.
- ALBERGUANTI, Michel et al. *La grève se durcit à la Bibliothèque Nationale de France.* Le Monde, 28/10/1998. Quotidien.
- RENOULT, Daniel. *Le nouveau site Internet de la Bibliothèque de France.* Culture et Recherche, 04/2000, N°77, p. 6 - 7.
- BONHOMME, Catherine. *La formation des usagers à la Bibliothèque Nationale de France.* Bulletin des Bibliothèques Françaises, 01/1999, p.80 à 88.
- BESLON, Christophe. *Une bibliothèque editrice : la Bibliothèque Nationale de France.* Bulletin des Bibliothèques Françaises, 01/2000, p. 63 à 69.

Fascicules, Tracts, dépêches :

- Bibliothèque Nationale de France. *Bibliothèque Nationale de France " haut de jardin "* . 1997. Dépliant touristique.

- REUTERS TELEGRAM COMPANY. *France : Poursuite de la grève à la Bibliothèque de France. 27/10/1998.*
- CASTERAN, Claude. *Une semaine de conflit à la BNF : le bâtiment sur la sellette.* Agence France Presse, 1998.

Publications officielles :

- CFDT. *Un jour de fermeture hebdomadaire pour la BNF.* 1998, 5 pages.
- Personnel gréviste de la BNF. *Lettre ouverte à monsieur le directeur général.* 1998, 5 pages.
- Personnel gréviste de la BNF. *Réponse du personnel à quelques mensonges de la direction.* 1998, 2 pages.
- Rapport public de la Cour des Comptes. *La Bibliothèque Nationale de France.* 1999. 4 p.
- Lettre de Mme Trautmann à Mr Angremy. 1999. 3 p.

Webographie

- <http://www.citeweb.net/bnf2/>
- <http://www.bnf.fr>
- <http://bnf2.ctw.cc>
- <http://altern.org/bnfengreve/>
- <http://www.culture.fr/culture/sedocum/bnf.htm>

Vidéographie

- BEZAULT, Laure. *L'installation du web à la Bibliothèque Nationale de France.* Paris : TF1, 2000.
- CAILLARD, Madeleine. *Tous les savoirs du monde.* Paris : BNF, 1995.
- COPANS, Richard. *Le livre, ses tours et ses chiffres.* Paris : BNF, 1996.
- ROUGET, Didier. *La BNF : mode d'emploi.* Paris : BNF, 1997.
- ROUDOT, Jean François. *Bibliothèque nationale de France : histoire d'un grand projet.* Paris : BNF, 1998.

Documents annexes

Liste des documents annexes

Extrait du mémoire de Aurelia Maggiore - Juin 1997

Pages 122 à 125

Articles issus de la revue " Histoire " N°1 - Mai 1978, et N°189 - Juin 1995

Page 126 à 129

Site internet d'un particulier témoignant de difficultés rencontrées avec les services administratifs de la BNF

Page 130 à 132

Article issu de la revue " Actualités " N°1 - 1995

Page 133

Lettres de personnel gréviste et de syndicats adressées à l'équipe dirigeante de la BNF

Page 134 à 141

Dépêches Reuters et AFP (Octobre 1998)

Page 142 à 144

Articles issus du quotidien " Le Parisien " (1998, 1999, 2000)

Page 145 à 147

Article issu de " Libération " (Juin 2000)

Page 148

Article issu du périodique " Le Figaro " (Novembre 1998)

Page 149

Article issu du BBF (2000)

Page 150 à 156

Site internet de la BNF

Page 157 à 163

3.1 / Les hypothèses de départ

L'objet de ce mémoire est de connaître le public qui fréquente ou est susceptible de fréquenter la Bibliothèque nationale de France. Notre formulation de départ, "pour qui et pourquoi la Bibliothèque nationale a-t-elle changé de statut", nous laissons entendre que la Bibliothèque nationale de France avait été créée pour répondre au besoin d'un public. Si, en effet, elle répond aux besoins de la communauté de chercheurs qui fréquentait déjà auparavant la Bibliothèque nationale, nous pensons qu'elle n'a pas été créée pour un autre public précis. En fait, elle se cherche aujourd'hui un public.

Notre hypothèse de départ est que les utilisateurs potentiels de la Bibliothèque nationale de France ne la connaissent pas. Pour toucher ce "public", qui par définition même ne se trouve pas sur place à Tolbiac, notre choix s'est porté sur les utilisateurs de la Bibliothèque publique d'information de Pompidou, et de deux Bibliothèques universitaires parisiennes.

La seconde hypothèse est que si ce "non-public" connaît et ne fréquente pas le haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France, c'est qu'elle ne répond pas à sa demande.

La troisième hypothèse de départ est que le fonds de la bibliothèque du haut-de-jardin est insuffisant pour une bibliothèque d'étude au sein de la Bibliothèque nationale de France, et que le public peut être en être déçu.

La quatrième hypothèse est que la Bibliothèque d'étude du haut-de-jardin risque, à brève échéance, d'être "envahie" par les étudiants comme l'est la Bibliothèque publique de Beaubourg.

3.1.1 / La Bibliothèque nationale de France est méconnue

Nous avons mené un premier entretien libre avec Marie-Thérèse Varlanoff, conservateur à la Bibliothèque nationale de France, à propos des connaissances du public de la Bibliothèque nationale de France.

Selon Mme Varlanoff, sensibiliser le public sur les problèmes de la Bibliothèque nationale suppose le fait de la faire connaître au plus grand nombre. Or, il faut se résoudre à l'évidence : la Bibliothèque nationale n'est connue que d'une minorité. Les articles de journaux, les spots télévisés, qui, régulièrement ou à l'occasion de manifestations précises, essaient d'en dévoiler le fonctionnement ou les richesses n'ont pas réussi, à ce jour, à toucher ce qu'on appelle le grand public.

Certains se plaisent à répéter que la Bibliothèque nationale souffre d'une mauvaise image de marque. Mais a-t-elle réellement une image et comment lui en donner une ? Tout le monde connaît le Louvre ou le Mont-Saint-Michel, peu de gens savent où est implantée la Bibliothèque nationale, et beaucoup la confondent avec les Archives ou l'Imprimerie nationale. Sur son rôle, l'ignorance est presque totale, sans parler de l'aspect forteresse du bâtiment qui décourage plus d'un curieux. Il convient donc de l'informer, et ce par des brochures, documentation écrite spécialisée ou adaptée aux différents publics, produits audiovisuels, produits dérivés, expositions.

Pour faire connaître la Bibliothèque nationale de France, l'exposition "*Tous les savoirs du monde*" a été organisée, qui, à notre avis, a du encore plus entretenir la confusion sur le fonds documentaire accessible au grand public, qui s' imagine y trouver à sa disposition toutes les collections patrimoniales de l'ancienne Bibliothèque nationale, et toute la production éditoriale française et étrangère contemporaine.

Réponses aux postulats

Nous pouvons maintenant, après observation des données, répondre aux postulats que nous avons posés :

Au postulat selon lequel la **Bibliothèque nationale de France est méconnue**, nous pouvons répondre oui. Nous avons en effet pu constater que des lecteurs, connaissant Beaubourg, pouvaient très bien ne pas connaître la Bibliothèque nationale de France. En outre, lors d'entretiens libres menés au sein même de la Bibliothèque François-Mitterrand, parmi le personnel, nombreux étaient ceux qui, bien que connaissant son existence et son fonctionnement de l'intérieur, ne savaient même pas qu'il leur serait impossible d'y emprunter des ouvrages.

Parmi les personnes ayant entendu parler de la Bibliothèque nationale de France, surtout par les médias (et là nous constatons l'influence que reportages et expositions peuvent avoir sur la "popularité" de la Bibliothèque), il nous est toutefois paru flagrant qu'elles ne se rendaient pas réellement compte de son fonctionnement. Une personne interrogée à Beaubourg m'a même raconté qu'elle avait voulu y aller, peu après l'ouverture, un dimanche en famille, et qu'il ne leur avait que été possible de voir l'exposition, ses enfants n'étant pas majeurs.

Par ailleurs, nous avons eu des entretiens avec huit personnes travaillant dans le milieu des bibliothèques : une bibliothécaire adjointe spécialisée de la Bibliothèque universitaire de Lille, trois conservateurs de la Bibliothèque publique d'information de Beaubourg, un bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Jussieu, deux bibliothécaires adjoints et une bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Chambéry. Ces entretiens ont conforté notre idée selon laquelle, bien que très au courant de la Bibliothèque nationale de France, les personnes travaillant en bibliothèque n'ont qu'une idée très éloignée de ce qu'est la Bibliothèque générale. En effet, les personnes interrogées pensaient, majoritairement, que l'on pouvait y emprunter des ouvrages (les personnes travaillant à Beaubourg étaient les seules à savoir que ce n'était pas possible). Elles pensaient aussi, pour la moitié d'entre elles, que les documents étaient tous ou ^{presque} tous informatisés, que des documents étaient accessibles par Internet, et quatre six personnes pensaient que l'accès en était

gratuit. Par contre, six personnes sur huit savaient qu'il fallait avoir le baccalauréat ou être majeur pour y accéder.

Nous pensons que la "publicité" tapageuse qui a été faite autour de la genèse de la Bibliothèque nationale de France a en fait desservi l'image de la Bibliothèque. Ou plutôt, que les utilisateurs potentiels n'ont retenu de la Bibliothèque que ce qui était le projet initial : une bibliothèque immatérielle sans livres, entièrement numérisée, accessible de partout *via* Internet. Nous avons pu faire ce constat sur le stand de la Bibliothèque nationale de France au Salon du Livre qui s'est tenu à Paris en 1997 : les visiteurs étaient très curieux de voir les "livres sur ordinateur", et ne comprenaient pas que ce qui leur était proposé, et qui était, il est vrai, présenté sur écran d'ordinateur, n'étaient qu'un catalogue bibliographique, un CD-Rom de présentation des nouveaux lieux de la Bibliothèque, et un réseau de transmission de quelques centaines d'images photographiques numérisées. Nombreuses étaient les personnes, nous l'avons constaté sur place, qui réclamaient un titre d'ouvrage, et lorsque la notice de description bibliographique apparaissait sur l'écran, demandaient qu'on leur montre le sommaire...

Le stand de la Bibliothèque nationale de France a eu un certain succès. Les curieux affluaient devant les ordinateurs. Mais ces personnes mues par la curiosité n'en avaient peut-être pas suffisamment pour se rendre en personne jusqu'à la Bibliothèque nationale de France. En tout cas, la présentation des possibilités offertes au grand public motivera peut-être des utilisateurs de bibliothèques à s'y rendre.

La Bibliothèque nationale

LOGEE très à l'étroit rue Vivienne depuis 1666, la Bibliothèque du Roi déménage de 1721 à 1727, à l'instigation du Régent, pour s'installer rue des Petits-Champs et rue de Richelieu à l'enseigne du Palais Mazarin. Ainsi nommé en mémoire de son illustre propriétaire, le palais se compose pour l'essentiel de l'hôtel Tubeuf (8, rue des Petits-Champs), auquel le cardinal a fait ajouter par Mansart une galerie à deux étages parallèle à la rue Vivienne : ce sont aujourd'hui les galeries Mansart et Mazarine, où se tiennent les expositions temporaires organisées sous les auspices de la Bibliothèque nationale. Les ouvrages conservés à la bibliothèque proviennent alors de quelques collections particulières, mais surtout des collections royales, auxquelles l'institution du dépôt légal (voir, dans le même numéro, l'article de Pascal Ory, p. 111), depuis le règne de François I^{er}, assure en toutes circonstances une croissance régulière.

La saisie, sous la Révolution, de centaines de milliers de volumes appartenant au clergé et aux émigrés, puis l'accroissement considérable de la production de livres, rendent bientôt nécessaire une refonte des locaux, qui sera menée à bien, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sous la direction des architectes Labrousse et Pascal. Tous les bâtiments situés le long de la rue de Richelieu sont reconstruits dans un style si terne, et avec une telle désinvolture à l'égard de ce qui existait auparavant — en particulier le charmant Cabinet des Médailles que Robert de Cotte avait suspendu au-dessus de la rue Colbert — que l'on pourrait en toute conscience vilipender cette entreprise si elle n'avait été absolument indispensable, d'une part, et si elle n'avait d'autre part donné naissance à l'une des plus parfaites

réussites de l'architecture métallique, la salle de lecture du département des Imprimés, avec ses neuf coupoles en carreaux de céramique percées d'ouvertures circulaires, reposant sur seize colonnes de fonte d'une mineur sylphidienne.

La porte étroite.

Ne disposant que de 360 places de lecture, cette salle n'est accessible que sous certaines conditions : « avoir dix-huit ans révolus et justifier de travaux professionnels ou universitaires (au-delà de la licence) qui nécessitent l'usage des collections de la Bibliothèque nationale. » Cette dernière clause n'est nullement formelle, et afin de réduire un déséquilibre déjà très prononcé entre l'offre et la demande, la BN s'efforce de décourager les postulants capables de trouver ailleurs la documentation qu'ils recherchent. Toutefois, si, sans satisfaire à toutes les conditions évoquées ci-dessus, l'on court après un ouvrage décidément introuvable dans toute autre bibliothèque parisienne, la BN délivre des autorisations exceptionnelles, et provisoires, d'admission.

Le lecteur dûment mis en carte dispose dans la salle de lecture de quelques milliers d'ouvrages accessibles sans aucune démarche : les usuels, pour l'essentiel des dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages de référence et de grandes collections de sources imprimées. Pour accéder au reste — c'est-à-dire environ huit millions de volumes conservés sur onze niveaux dans le ¹²⁶magasin et grossis chaque année de quelque cinquante mille nouvelles recrues françaises et étrangères — il faut remplir un bulletin de demande mentionnant, outre les coordonnées du lecteur, le titre et l'auteur du livre, sa date de publication, son format, et la cote qui détermine son emplacement.



La Bibliothèque nationale. La salle de lecture du département des Imprimés (cliché BN).

Ces différentes indications sont consignées dans les nombreux répertoires et fichiers de la salle des catalogues, établis avec ce qui apparaît d'abord comme une hâtantaine ignorance du sens commun, et qui n'est sans doute qu'un excès de scrupule et d'érudition. Cette salle est disposée en sous-sol sur deux niveaux, et il y règne en toute saison une chaleur de serre plus propice à la somnolence post-prandiale qu'aux savantes recherches. Fort heureusement, on a songé à pourvoir ces locaux d'un éclairage qui, par sa violence sournoise, corrige les effets émoussés de la température.

Dans le labyrinthe.

Du grand nombre de fichiers, catalogues et bibliographies nous ne citerons que les plus importants : au premier niveau, autour du bibliothécaire, les bibliographies nationales françaises ; au bureau de renseignement, un fichier alphabétique — auteurs et anonymes d'un côté, matières de l'autre — permet, éventuellement, de retrouver les publications conservées dans la salle des catalogues. Au deuxième niveau, les bibliographies nationales étrangères, les catalogues de cer-

tains grandes bibliothèques étrangères, les bibliographies spécialisées — les plus importantes — sciences, histoire, littérature, etc. — un autre exemplaire du catalogue général imprimé des auteurs — interrompu en 1960 — un catalogue auteurs, anonymes et collectives concernant les ouvrages entrés de 1960 à 1969, un autre concernant les ouvrages entrés depuis 1970, un catalogue des périodiques, différents fichiers « matières » établis en plusieurs tranches à partir de 1882, un fichier des livres intéressants de France entre 1951 et le fichier de fonds Z. Le fichier intéressant l'histoire de Paris.

L'histoire à l'honneur

Le fait que l'histoire de France bénéficie d'un catalogue spécial, d'une lettre de cotation bien à elle — le « L » — et d'un service administratif particulier témoigne de l'importance dans laquelle on la tient. Notons à cet égard que la bibliothèque possède dans son domaine quelques collections tout à fait exceptionnelles telles la collection des actes royaux, celle des tactums d'est à dire des pièces imprimées des procès de l'affa-

du collier de la reine au plus mesquin des procès civils — dans laquelle Michel Foucault et son équipe puisèrent la matière de « Pierre Rivière », enfin des collections de tracts, d'affiches et de périodiques clandestins et épisodiques, particulièrement riches en ce qui concerne la seconde République, l'Occupation et Mai 68.

Le lecteur rebuté par l'apparente complexité des fichiers a toujours la ressource de faire appel au service de renseignement, dont la compétence affable fait l'unanimité des usagers de la BN, du chercheur le plus averti

au plus avachi de ces hobereaux — ils se font de plus en plus rares — qui épluchent interminablement leur arbre généalogique en quête d'illustres ascendances.

De quoi l'Enfer est-il pavé ?

Une fois relevées les caractéristiques de l'ouvrage convoité, le lecteur peut regagner la salle de lecture et se diriger d'un bon pas vers l'espèce de boîte à dénonciations anonymes, située au fond de la salle, d'où ses bulletins de commande,

Les départements spécialisés

Le département des Imprimés regroupe cinq départements. Parmi ceux-ci, le département des Entrées s'occupe notamment des nouvelles acquisitions — achats ou dons — de livres français et étrangers, et du catalogue. Le département des Périodiques, entre la rue de Richelieu et son annexe de Versailles, conserve les journaux publiés en France depuis le XVIII^e siècle, et les revues depuis 1960, ainsi qu'un nombre important de publications étrangères. Il s'accroît quotidiennement de quelques milliers de numéros de journaux ou de revues, et recourt de plus en plus systématiquement aux reproductions sur microfilm.

À côté de cet ensemble, la Bibliothèque nationale compte sept départements spécialisés :

Le département des Manuscrits conserve quelque 250 000 volumes, parmi lesquels des manuscrits grecs, latins et français de l'époque médiévale, des correspondances littéraires et administratives et des manuscrits littéraires plus récents : ainsi les manuscrits de Victor Hugo — légués par l'auteur — ou ceux de Proust, acquis il y a quelques années. Un nombre très important de manuscrits orientaux est conservé dans un département spécial.

Le cabinet des Estampes a été créé en 1667 par Louis XIV. Devenu, en 1976, le département des Estampes et de la Photographie, il possède, avec quelque douze millions de gravures et dix millions de photographies, la collection de ce genre la plus riche du monde. Il comporte lui aussi un Enter, dont les pensionnaires sont sans doute un peu plus émoustillants que leurs frères en damnation du département des Imprimés.

Le département des Cartes et Plans conserve une vaste collection de cartes anciennes — certaines remontent au XIII^e siècle — d'atlas, de globes et d'ouvrages divers intéressants à la géographie. Ce département abrite en outre la bibliothèque de la Société de géographie.

Le département de la Musique, logé dans un bâtiment indépendant à l'angle de la rue de Richelieu et du square Louvois, conserve des manuscrits autographes, des partitions, des enregistrements, des livres et périodiques consacrés à la musique.

Le département des Monnaies, Médailles et Antiques, issu du Cabinet du Roi, conserve monnaies, médailles et camées, ainsi que divers objets d'art datant pour la plupart de l'Antiquité et du Moyen Âge. Si ce département ne possède pas d'Enter, il peut se flatter d'avoir eu un authentique diable pour conservateur, en la personne de Georges Bataille, qui y fut affecté en 1924.

Le département des Arts du Spectacle, créé au début de 1976, regroupe notamment les donations faites par de nombreux hommes de théâtre, parmi lesquels Jacques Copeau, Charles Dullin, Louis Jouvet, Georges Pitoëff.

Enfin, la Phonothèque nationale a été rattachée, en 1976, à la Bibliothèque nationale, dont elle constitue le septième département spécialisé.

Le dépôt légal en France

Le livre imprimé français n'a pas quatre-vingts ans d'âge quand, en 1537, François I^{er} en rend obligatoire le dépôt d'un exemplaire par nouvelle publication en la Bibliothèque royale de Blois. Le souverain est sans doute un bibliophile réputé, mais il est d'abord un défenseur lucide de l'autorité monarchique et de l'orthodoxie religieuse, un an après la publication du premier ouvrage « protestant » de Jean Calvin. Venait à son aide la défense corporative des imprimeurs et libraires : à son apogée, le système d'Ancien Régime supposera en effet le dépôt d'au moins quatre exemplaires du même ouvrage, destinés respectivement au Cabinet du Roi, au chancelier, au garde des sceaux et à la chambre syndicale des libraires. Dans le même temps, on le sait, tout livre, tout périodique est enfermé dans le cadre inquisiteur du « privilège » des imprimeurs, de la censure royale et du contrôle ecclésiastique.

La Révolution pulvérise le carcan. Le dépôt légal disparaît en 1791, dans la foulée des mesures anticorporatistes. Les inconvénients surgissent aussitôt : comment les auteurs, imprimeurs, éditeurs pourront-ils donc défendre leurs intérêts contre les multiples contrefacteurs ? Un décret de juillet 1796 instituera donc un dépôt légal facultatif, seulement destiné à garantir à qui le désire la propriété littéraire de sa production. Napoléon rétablira définitivement le dépôt obligatoire. Après des années de lourdes compressions, un gouvernement à vœux libéraux (Martignac, 1828) réduira les stipulations au dépôt de deux exemplaires, dont l'un à la Bibliothèque impériale nationale. Chiffre porté par notre siècle dévoreur de papier à quatre exemplaires déposés par l'éditeur et deux par l'imprimeur — sauf pour les ouvrages de luxe à tirage limité ou illustration originale.

De Louis XIV à nos jours, le dépôt légal s'est étendu en cercles concentriques, aux périodiques, aux estampes, y compris cartes géographiques, aux partitions musicales, aux médailles, et, depuis le Front populaire (décret du 8 avril 1938), aux documents phonographiques et aux films. (Voir l'article de P. Ury, p. 113.)

lancés la tête en bas au rythme maximum de trois toutes les dix minutes, seront acheminés par pneumatiques, à travers un réseau de tubes, jusqu'à l'essaim diligent des magasiniers.

Tous les livres de la BN, cependant, ne sont pas communiqués aussi libéralement : les ouvrages de la « Réserve des livres précieux » — classés comme tels en raison de leur ancienneté, de la qualité ou de la fragilité de leur reliure, de leur illustration, ou simplement de leur rareté — ne peuvent être consultés que dans une petite salle particulière, située à l'étage. Une subdivision de cette réserve, universellement connue sous le nom d'« Enter de la BN », fit gamberger jusqu'à une date récente bien des imaginations : on ne doutait pas qu'elle recélât de véritables trésors de dépravation littéraire, à tout jamais inaccessibles au commun des mortels. Avant la seconde guerre mondiale, l'administration apportait sa contribution à l'entretien du mythe en n'accordant que très parcimonieusement les autorisations d'accès : seuls médecins et avocats pouvaient sans rougir pénétrer dans ce temple de l'impudeur. Las ! L'accès en est aujourd'hui à peu près libre pour tout détenteur de carte qui ne donne pas les signes de la plus frénétique agitation, et la lecture de quelque mille huit cents volumes de son fonds — désormais immuable puisque l'on n'y verse plus aucun ouvrage — ne risque guère d'entraîner la damnation éternelle. Bien qu'Apollinaire — d'ailleurs peu exigeant dans ce domaine, finalement — ait contribué à l'établissement de son catalogue, on n'y trouve guère, parmi des ouvrages aussi primesautiers que ceux d'Havelock Ellis, qu'un grand choix de ces libelles anticléricaux et lourdeurs paillardes dont furent si prodigieuses les dernières décennies du XVIII^e siècle et les premières du siècle suivant.

Jean Rolin.

une image impeccable de lui-même, en luttant contre ses pulsions : d'où Versailles, les grandes motets, la solennité des grandes églises baroques, etc. Et ça marche, puisque c'est cette image figée que nos contemporains ont retenue. Pourtant il y a des grondements dans les coulisses, des pulsions sous la rigueur. Étudier l'Affaire des poisons, c'est soulever une pierre dans un jardin, et découvrir dessous un grouillement d'insectes...

Évidemment, à force de décrire des crimes affreux, Arlette

Lebigre a fini par sauter le pas. Non, elle n'est pas passée à l'acte : elle a simplement écrit des romans policiers. Une fantaisie qui, aux yeux de certains universitaires, n'est peut-être pas moins répréhensible... Spécialisée dans la politique-fiction contemporaine, la collection « Meurtres à... », chez Calmann-Lévy, s'est enrichie, après *Meurtre à l'Élysée* et autres *Meurtres au RPR*, de polars historiques signés Arlette Lebigre : *Meurtres à la cour du Roi-Soleil* et *Meurtres sous la Fronde*. Deux

thrillers en perruque Louis XIV, semés de cadavres, de rebondissements et de fins de chapitres frissonnantes.

Mais ces exercices de style sont surtout, pour elle, un prétexte à revisiter le XVII^e siècle, à mêler les personnages imaginaires aux personnages réels, à multiplier les clins d'œil à Saint-Simon, Couperin ou Georges de La Tour. Et, après avoir bien mérité de la science historique, à jouer sans prétention les Agatha Christie du Grand Siècle. F. D. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS

- Meurtres sous la Fronde*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- Meurtres à la cour du Roi-Soleil*, Paris, L.G.F., 1992, rééd. 1994.
- La Police : une histoire sous influence*, Gallimard, « Découvertes », 1993.
- Les Dangers de Paris au XVII^e siècle : l'assassinat de Jacques Tardieu, lieutenant criminel au Châtelet et de sa femme, 24 août 1665*, Paris, Albin Michel, 1991.
- 1674-1682 : l'Affaire des poisons*, Bruxelles, Complexe, 1989.
- La Justice du roi : la vie judiciaire dans l'ancienne France*, Paris, Albin Michel, 1988.
- La Princesse Palatine*, Paris, A. Michel, 1986.
- Avec A. Laingui, *Histoire du droit pénal*, Paris, Cujas, 1980.
- La Révolution des curés : Paris, 1588-1594*, Paris, Albin Michel, 1980.
- Quelques aspects de la responsabilité pénale en droit romain classique*, Paris, P.U.F., 1967.

L i e u d e m é m o i r e

LA TRÈS GRANDE BIBLIOTHÈQUE DE CHARLES V

Le déménagement de la Bibliothèque nationale dans les quatre tours du nouveau quartier Tolbiac va constituer une petite révolution. Une de plus pour cette institution créée par Charles V et qui, depuis six siècles, a connu bien des changements, sans jamais cesser de s'enrichir.

Mireille Pastoureau

Cela faisait plus de deux siècles et demi — depuis 724 — que la Bibliothèque royale puis nationale amassait ses collections rue de Richelieu, dans le 1^{er} arrondissement de Paris. Son extension dans l'édifice dessiné par Dominique Perrault et situé au cœur du nouveau quartier Tolbiac (XIII^e arrondissement) va donc représenter un tournant important de son histoire. Cette institution n'en est pourtant pas à son premier changement, elle qui fut marquée, depuis six siècles, par l'intérêt inégal des rois et des gouvernements envers les livres.

C'est Charles V (1364-1380), fils du souverain bibliophile Jean le Bon, qui, le premier, créa en France une « librairie » composée et administrée de façon rationnelle, conçue comme un bien aliénable et transmissible à ses descendants.

En 1368, trois étages d'une tour — déjà ! — du palais du Louvre furent ainsi soigneusement aménagés pour la

recevoir : murs lambrissés de chêne, fenêtres grillagées et, pour tout mobilier, des bancs et des roues à livres. Dès 1369 fut également créé l'office de garde de la librairie, dont le successeur porte actuellement le titre de « président ».

À la mort de Charles V, la Bibliothèque comptait 917 livres manuscrits, essentiellement des ouvrages rares et de luxe, distincts de volumes plus précieux encore, considérés comme la collection personnelle du souverain et conservés dans d'autres résidences royales — la coexistence de deux bibliothèques royales, l'une officielle et l'autre privée, allait demeurer une constante sous l'Ancien Régime.

L'usage de l'imprimerie, introduit en France en 1470, ne mit pas un terme à ce goût des manuscrits enluminés et des belles reliures. Et, lors des guerres d'Italie (1494-1559) par exemple, Charles VIII et Louis XII rapportèrent de la bibliothèque des rois de Naples, puis de celle des Visconti et des Sforza à Pavie des manuscrits exceptionnels, par exemple les œuvres de Pétrarque et de

Dante ayant appartenu à Laurent de Médicis, ainsi que des textes de l'Antiquité grecque et surtout romaine alors presque inconnus en France. Ainsi conçue à la manière des collections d'œuvres d'art et des cabinets de curiosités qui se développaient avec la Renaissance, la Bibliothèque était moins, à cette époque, et alors qu'on l'installait rue Vivienne à partir de 1666, un paisible lieu d'étude qu'un espace convivial.

La première gravure de la salle de lecture, parue sur une feuille d'almanach mural en 1676, représente ainsi quatre personnages chapeautés, occupés à bavarder autour d'une table. Ouverte très tôt aux savants, auxquels elle prêta des livres à partir du XVII^e siècle, la Bibliothèque royale recevait également des visiteurs français et étrangers, attirés par ses ouvrages, rares et précieux. En 1717, le tsar Pierre le Grand vint admirer d'anciens manuscrits grecs ainsi que les objets mérovingiens retrouvés dans la tombe de Childéric, père de Clovis, en 1653.

L'instauration par François I^{er}, en 1537, du dépôt légal —

quoique ce dépôt obligatoire de tout livre imprimé d'une certaine importance fût mal appliqué — avait en outre désigné la Bibliothèque comme principal conservatoire du patrimoine national imprimé. À côté d'ouvrages jusque-là précieux et choisis, allait désormais affluer une masse énorme de documents de moindre prix, témoins protéiformes de l'activité éditoriale française : livres, périodiques, estampes, images, affiches, cartes de géographie, partitions, mais aussi monnaies et médailles et, plus tard, supports audiovisuels.

C'est sous Louis XIV en fit la Bibliothèque royale se constitua définitivement en symbole de puissance et de richesse tout autant que de savoir, puisque le Roi-Soleil en fit un instrument au service de sa propre gloire.

Colbert y travailla avec passion, dans un double esprit de collectionneur — en envoyant des émissaires effectuer des achats à l'étranger comme, par exemple, des pierres gravées, des médailles antiques, des

es, des manuscrits anciens et dessins rapportés de Grèce, de la Mineure, de Perse, du Liban, d'Égypte, de Chypre et de la thiopie — et d'administrer — en la dotant d'un personnel compétent pour les acquisitions et les inventaires, au legs de Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV, il a la Bibliothèque d'un cabinet des Médailles — la plus riche d'Europe — et de la première collection de cartes géographiques réunie sur le sol

comme temple de la bibliophilie et donc épargnée par le vandalisme, la maison de la rue de Richelieu doubla son fonds : les confiscations et les prises de guerre lui apportèrent 250 000 livres, 15 000 manuscrits, 85 000 estampes et cartes, ainsi que des objets du trésor de la Sainte-Chapelle et de l'abbaye de Saint-Denis tels que le camée d'Auguste ou le trône de Dagobert. Expérience unique qui la renforça dans son rôle de musée, et lui valut de devenir la



dessus : le roi Charles V recevant
des mains de l'un de ses conseillers
une Bible spécialement copiée
pour lui (1372). Cette Bible
conservée dans la librairie
nationale jusqu'en 1424. Elle se trouve
aujourd'hui à La Haye
(musée Meermanns-Westreen).

français. Achats et dons permirent ensuite d'engranger d'autres remarquables ensembles, déjà constitués par des donateurs, d'objets d'art, d'estampes, de papiers manuscrits, de titres et de généalogies, dont on confia la Bibliothèque sa structure de mosaïque.

Avec la Révolution, la centralisation, la recherche d'ouvrages rares et précieux, la diversité des collections, ainsi que la forte charge symbolique investie dans la Bibliothèque — devenue nationale — furent encore renforcées. Respectée

plus grande bibliothèque du monde — l'idée d'un transfert dans un bâtiment plus grand était émise dès 1792.

Rien d'étonnant donc à ce que le XIX^e siècle et une fraction du XX^e aient été en grande partie occupés — avec des moyens insuffisants — à classer et à inventorier les enrichissements de la Révolution, mais aussi à absorber l'inflation des publications accumulées par le dépôt légal et à satisfaire un public croissant au rythme des progrès de l'enseignement et de l'instruction. Une salle publique de lecture de plus de cent places, distincte de la grande salle de travail, fut ouverte en 1833 — elle fonctionna jusqu'en 1935. Et, en 1839, le chauffage était installé — innovation qui modifia, selon certains, le lectorat de la Biblio-

thèque puisque, auparavant, seuls les véritables savants osaient affronter les basses températures...

Toute idée de déménagement avait été abandonnée. Le Second Empire engagea donc la Bibliothèque dans vingt ans de travaux, entre 1854 et 1875. Toutefois, lorsque, en 1868, fut inaugurée la superbe salle de lecture métallique, construite par Henri Labrousse, contenant 360 places, aucun éclairage artificiel n'était encore autorisé. Et c'est au corps défendant des bibliothécaires que, en 1893, fut imposé le téléphone... Pourtant, il fallait bien que la Bibliothèque nationale s'adapte à la « modernité ». Au cours du XX^e siècle, elle s'enrichit ainsi de divers fonds touchant aux arts du spectacle, au son (musée Charles-Cros) et à la photographie.

Dans les années 1980, il fallut constater que les collections devenaient trop volumineuses pour être conservées en un lieu unique. Une partie d'entre elles — livres, périodiques, audiovisuel — déménageront donc prochainement à Tolbiac, dans le bâtiment ultramoderne dont l'architecte vient de remettre les clés. Le reste des fonds, manuscrits, estampes, monnaies et médailles, musique, cartes et plans, arts du spectacle, demeurera dans les anciens locaux de la rue de Richelieu qui devront être entièrement restructurés.

Le partage inévitable des collections marque une rupture historique dans la vie de la Bibliothèque puisque, pour la première fois depuis six siècles, elle renonce à son principe de centralisation. Sa gestion n'en sera sans doute pas facilitée, non plus que les recherches des lecteurs qui devront se déplacer d'un site à l'autre.

En revanche, d'autres projets qui, telle la deuxième salle destinée au grand public, sont présentés comme novateurs, ne font que reprendre ou prolonger des expériences anciennes. Et paradoxalement, c'est au moment où elle cherche à se démocratiser, que la Bibliothèque nationale reçoit une particule de noblesse puisqu'elle s'intitule désormais « de France ».

● Dernière publication des Archives nationales, Cabinet de Napoléon I^{er} et secrétairerie d'État impériale. Pièces ministérielles, an VIII-1815 présente un ensemble exceptionnel de documents se rapportant à la vie quotidienne des Français à cette époque, mais aussi aux orientations de la politique impériale dans les domaines de la guerre, du commerce, de la police générale ou des cultes.

● Vous êtes étudiant en histoire ou en histoire de l'art ? Vous avez réalisé un travail portant sur Henri IV et son temps, sur l'histoire du Béarn ou sur le château de Pau ? Vous avez jusqu'au 30 septembre pour en faire parvenir une copie à la Société des amis du château de Pau, et peut-être gagner un prix d'une valeur de 1 000 F, accompagné d'une médaille d'Henri IV (Rens. au (16) 59.82.38.10).

● On pourrait appeler cela l'opération « SOS menus ». Il s'agit d'aider un de nos lecteurs qui, préparant un ouvrage consacré à l'histoire de la gastronomie française, recherche des photocopies de menus de mariage, baptême, communion, etc., datant de l'entre-deux-guerres. Il se propose en échange d'ouvrir sa propre documentation (déjà plus de 27 000 textes) aux chercheurs ou passionnés de gastronomie. Bon appétit ! (Jean Reithler, 12 rue de la Martre, 91360 Villemaison-sur-Orge)

● L'année 1994 aura été marquée par les célébrations du centenaire de l'ouverture du procès d'Alfred Dreyfus. 1995 sera celle de la création d'une Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus. Réunissant des spécialistes de l'événement sous la caution scientifique de Madeleine Rebérioux, elle entend faire avancer la connaissance que nous en avons grâce à la publication de travaux scientifiques, et l'organisation de colloques. Elle contribuera à célébrer le centenaire de la publication de « J'accuse », en 1998. C. R.

Quel est le problème?

Ne trouvant pas d'éditeur pour mes deux romans (après avoir démarché tous les grands éditeurs du pays!) j'ai décidé de les rendre tout de même accessibles au public en les mettant sur Internet. Pour cela il me fallait en faire un dépôt légal (obligatoire, et indispensable pour me protéger de la contrefaçon). Une mauvaise surprise m'attendait: **Un fonctionnaire de la Bibliothèque Nationale s'opposait au dépôt légal sur Internet...**

Ce que j'ai fait: J'ai effectué ce dépôt légal normalement, en envoyant deux exemplaires imprimés sur papier à la Bibliothèque Municipale de Toulouse, un au Ministère de l'Intérieur, quatre à la Bibliothèque Nationale, accompagnés des déclarations de dépôt légal dûment remplies. (Certaines rubriques comme le format, nombre de pages, éditeur, etc... portaient la mention «non-applicable»). Mon envoi à la Bibliothèque Nationale était accompagné de disquettes contenant les fichiers informatiques, pour que la Bibliothèque Nationale puisse les archiver directement dans ses systèmes informatiques sans avoir à les saisir. Il faut dire que j'avais déjà un doute: j'avais essayé de téléphoner à la Bibliothèque Nationale pour savoir comment s'y prendre avec des fichiers informatiques, et je suis tombé sur une «fonctionnaire» qui m'a tenu la jambe pendant 20 minutes au tarif heures pleines pour finir par me dire que je devais déposer mes romans comme... logiciels! Ou bien consulter les spécialistes en informatique du conseil scientifique de la Bibliothèque Nationale! Tout ce foin pour une démarche de routine que la Bibliothèque Nationale doit traiter des dizaines de fois par semaine...

Résultat des courses: La Bibliothèque Municipale de Toulouse et le Ministère de l'Intérieur m'ont renvoyé les récépissés sans remarque particulière, dans un délai tout à fait correct de quelques jours. Par contre, avec la Bibliothèque Nationale, presque trois mois après, surprise, je vois revenir tous mes exemplaires, disquettes, déclarations, bien sûr sans aucune mention de la date d'arrivée à la Bibliothèque Nationale, le tout accompagné d'un petit formulaire de refus imprimé portant une mention manuscrite aux lettres tournées à l'envers: «Ne relève pas de dépôt légal, car diffusé uniquement sur Internet» Voilà donc, en dépit de la loi, une discrimination caractérisée par un mode de diffusion, à l'initiative d'un obscur petit fonctionnaire.

Les actions que j'ai entreprises

Le 14 Octobre 1998 Bien entendu, j'ai écrit à la responsable de service, Mme Josette Mouly, en renvoyant tous mes exemplaires, pour que mon dépôt légal soit effectué régulièrement, et qu'il le soit à des dates comparables à celles du Ministère de l'Intérieur et de la Bibliothèque de Toulouse. Devant ce qui me semble être de toute évidence une négligence d'un fonctionnaire, j'ai également écrit au Ministère de la Culture et de la Communication, dont dépend la Bibliothèque Nationale.

Le 17 Octobre 1998, je crée cette page.

Le 27 Octobre je reçois une réponse de Mme Josette Mouly, qui confirme le refus d'accepter mon dépôt légal de textes sur Internet, sous diverses justifications de mauvaise foi. (Lettre du 27 Octobre et commentaires)

J'ai également écrit au directeur de la Bibliothèque Nationale ainsi qu'au ministère de la Culture pour signaler le problème...

Et depuis... SILENCE!

* Bon, on pourrait faire un recours en conseil d'état, une plainte pour mesure discriminatoire ou d'autres attaques de moulins à vent du même style. Mais je ne suis pas payé pour faire le ménage dans les services des ministères. Alors que ces gens nettoient leurs saletés eux-mêmes.

Commentaire: Outre qu'il n'apporte rien de plus, ce texte contient plusieurs arguments de mauvaise foi:

-Les articles de loi 7 et 8 cités sont dans le chapitre 1er «du dépôt des documents imprimés, graphiques et photographique» qui ne peut évidemment concerner des documents hypertexte. Déjà évoquer des articles inadaptés n'est pas de bonne foi. Surtout qu'il existe d'autres chapitres, concernant les phonogrammes, vidéogrammes, et les documents multimédia. Internet n'est pas cité car il n'existait pas à l'époque, mais il est bien évident que des procédures ont été prévues depuis pour ce cas, et que des archives informatiques sont prévues à la Bibliothèque Nationale. Mme Mouly joue également sur les mots en exigeant un «support» de diffusion, (qui est forcément un objet matériel) alors que l'article 21 §2 mentionne clairement «*Les documents multimédias, quel que soient leurs supports et procédé technique de production, d'édition ou de diffusion, sont déposés à la Bibliothèque Nationale dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un public.*» (Je souligne: une mise à disposition en ligne n'est certes pas un objet matériel, mais c'est bien un procédé. Ça ne se fait pas par télépathie) Cet article est clair et il est logique, en accord avec l'esprit de la loi et la mission de la Bibliothèque Nationale, qu'il ait inspiré les dispositions relatives à internet. Si le législateur ne pouvait pas prévoir exactement l'évolution des technique, il avait tout de même bien anticipé les besoins.

-Je n'ai écrit nulle part que les documents fournis sont des versions d'archivage: ce sont des fichiers HTML exactement conformes à ceux que l'on peut consulter sur mon site, et que Mme Mouly peut télécharger elle même. Ce genre de procédé (attribuer à autrui des textes qu'il n'a pas écrit) est un procédé de mauvaise foi qui frise la manipulation mentale.

-Que signifie l'alinéa «sur un plan plus général...» J'effectue une démarche banale, comme des milliers de personnes, et on me dit que j'«extrapole». Voilà encore une manipulation mentale typique: essayer de faire croire que le problème est un problème personnel, un cas particulier.

D'une manière générale, j'estime que les arguments évoqués par Mme Mouly sont vaseux et de mauvaise foi. Il existe déjà des millions de sites en France, et des milliers doivent comporter des textes déposés. Les raisons du refus de Mme Mouly sont forcément autres. * Il est invraisemblable que TOUS les dépôts légaux sur internet soient refusés sans que personne ne réagisse. Il est difficile de croire que SEULS LES MIENS soient refusés. Quelle que soit la façon dont on tourne les choses, je ne vois pas d'explication rationnelle ni d'enjeu pour qu'un organisme et un ministère fassent un tel foin ni ne prennent de tels risques. Je ne vois pas quel pourrait être un enjeu si élevé qu'il pousse un fonctionnaire à mentir et à employer des procédés de manipulation mentale, sachant qu'ils pourraient être dénoncés en public (c'est fait).

* L'explication de ce qui arrive ici est peut-être dans l'irresponsabilité juridique des fonctionnaires (absence de recours des citoyens contre des mesures stupides ou discriminatoires, absence de sanctions telles que licenciement ou pénale). Cette situation fait que, comme on l'observe fréquemment, des personnes notoirement incompétentes ou malhonnêtes conservent des responsabilités où elles mettent le chaos, avec la protection aveugle de leur hiérarchie. (J'ai même une fois entendu parler d'une personne qui a fait une «grave dépression nerveuse» le jour où son chef de service lui a demandé de fournir un travail effectif!) Dans mon cas, l'absence de réponse du ministère semble ressortir d'une autre malédiction dont souffrent les services de l'état: **l'esprit de caste de fonctionnaire**, qui amène certains membres de cette fonction à systématiquement couvrir tous leurs collègues à propos de toutes leurs fautes, négligences et malversations. (Note: ceci ne peut être interprété comme une condamnation générale de tous les fonctionnaires. Il s'agit d'un corps respectable, et certains font de l'excellent travail en toute conscience professionnelle)

Lettre du 27 Octobre de Mme Josette Mouly

Moi Richard Trigaux certifie sur l'honneur que le texte suivant est la recopie exacte de la lettre que m'a envoyée le 27 Octobre 1998 Mme Josette Mouly, fonctionnaire à la Bibliothèque Nationale. Ce texte était sur un papier à entête portant mention de la Bibliothèque Nationale de France. et je peut en montrer l'original.

Début de citation:

Bibliothèque Nationale de France --- Direction du développement scientifique et des réseaux ---
Quai François Mauriac, 75706 Paris Cedex 13 --- Telephone 33 (0)1 53 79 53 79 - Télécopie 33
(0)1 53 79 50 45 --- direction des services et des réseaux --- service de la gestion des livres tel 01
53 79 88 86 télécopie 01 47 03 45 60 --- ref DL/JM/MR/98/404

Paris le 27 Octobre 1998

Monsieur Richard Trigaux adresse XXX

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 14 courant, je vous confirme que nous ne pouvons recevoir vos documents au titre du dépôt légal.

En effet, puisque vous citez d'abondance les textes législatifs concernant le dépôt légal, vous aurez constaté que seuls les documents sur support (Décret 93-1429, art 7, §1 et art 8, §2) -support matériel-, sont soumis à l'obligation légale de dépôt. Or les documents publiés sur Internet sont des ressources électroniques en ligne.

De plus les versions papier et sur disquettes qui constituent votre envoi sont selon vos déclarations des supports d'archivage et non des supports de diffusion, ce qui nous interdit de les recevoir au titre du dépôt légal des imprimés ou des bases de données informatiques.

Sur un plan plus général, le dépôt légal est une obligation légale, et non un choix ou une possibilité. Les textes législatifs définissent positivement les types de document soumis à cette obligation. A ce titre, ils sont contraignants et n'autorisent aucune extrapolation juridique, ni de la part des organismes dépositaires, ni de la part des déposants.

Nous tenons à votre disposition les documents que vous nous avez envoyés.

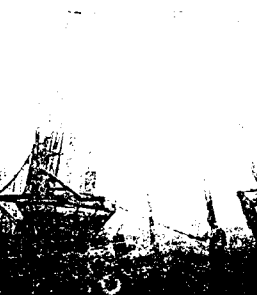
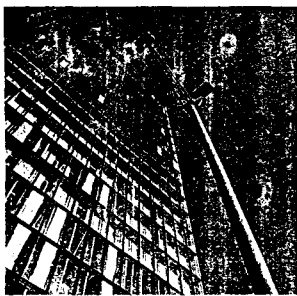
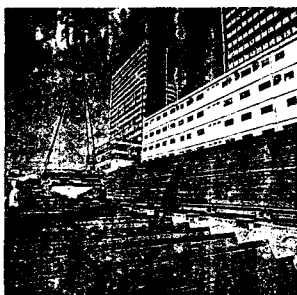
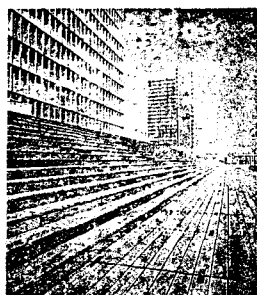
Veuillez agréer monsieur l'assurance de ma considération distinguée

Le chef du service dépôt légal, Josette MOULY (Signature lisible)

Fin de citation

Après 36 mois de construction,

Tolbiac, une étape est franchie.



Interview de Jean Favier
Président de la Bibliothèque nationale de France

Délais tenus ! Les bâtiments de la future bibliothèque seront livrés en mars prochain. Quelles étapes prévoyez-vous jusque là ?

Les tours, les magasins sont déjà prêts, ce qui représente au total plus de la moitié de la surface.

Les étapes suivantes sont les lots où les finitions et la décoration sont actuellement en cours : les salles de lecture réservées aux chercheurs, au rez-de-jardin, seront terminées fin janvier. Les accueils, le 15 février. La décoration des pieds de tour, le 28 février, date à laquelle tous les travaux seront achevés.

Que se passera-t-il entre le 28 février et le 23 mars, date officielle de livraison du bâtiment ?

Il restera à effectuer certains essais pour contrôler les performances des

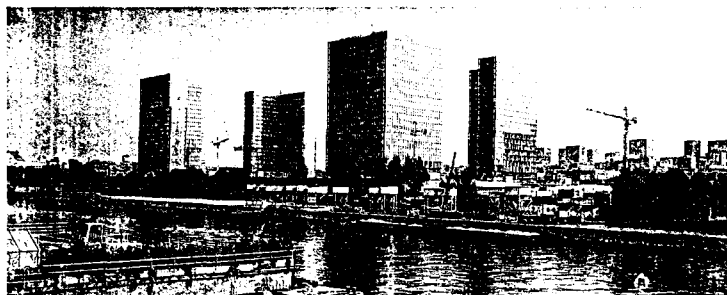
parties publiques, prévues par l'architecte à partir de matériaux à leur état naturel : acier, inox, béton.

Les visites du chantier, ouvertes au public le dimanche, vont-elles se poursuivre lors de la mise en place des différents équipements ?

Comme tous les grands chantiers, celui de la Bibliothèque a été jusqu'à présent largement ouvert au public. Nous allons, à partir de mars, entrer dans une phase de finition où il va être de plus en plus périlleux d'organiser des visites. Difficile, au moment où l'on va poser la moquette et disposer les meubles, de faire pénétrer le public sans risque de gêne ! Nous sommes en train de réfléchir à ce sujet.

A partir du 23 mars, le bâtiment va être investi par les entreprises qui vont s'occuper de son installation...

Tant que la réception n'est pas prononcée, les locaux appartenant aux



installations (mesures de débit de désenfumage, d'efficacité de la climatisation, etc.) qui sont un peu liés à l'achèvement complet des prestations.

Les peintures, à l'intérieur du bâtiment, sont-elles déjà faites ?

Il n'y a pas énormément de peinture dans le bâtiment, mais dans les magasins, elles sont largement avancées. Il en va de même pour la décoration des

entreprises qui les construisent. A partir du 23 mars, nous serons chez nous, en tant que maître d'ouvrage.

Nous pourrions commencer à installer le mobilier, les équipements informatiques, à déménager les collections. Il restera encore beaucoup à faire avant de pouvoir ouvrir la Bibliothèque au public.

Êtes-vous satisfait de la façon dont s'est déroulée cette première phase des travaux ?

Tout à fait. Construire 360 000 m² de plancher en 36 mois, ça ne s'est pas souvent vu ! Un tel chantier implique la coopération de nombreuses entreprises et de tous les corps de métiers du bâtiment.

Four visiter le chantier

Des visites du chantier de la Bibliothèque nationale de France sont organisées chaque dimanche, uniquement sur

133 - vous
au (1) 4.23.03.70.

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

sur quelques graves erreurs dans la gestion de la Bibliothèque nationale de France

A Paris, le 22 octobre 1998.

Monsieur le Directeur général,

Nous ne prétendons nullement passer ici en revue tous les dysfonctionnements que nous avons pu constater, ni récapituler ceux qui ont été évoqués lors des assemblées générales de ces jours derniers. Cette lettre reprend seulement, en donnant pour chaque point quelques exemples marquants, des constats peut-être plus douloureux que d'autres, et déjà exprimés au fil des jours, notamment à l'occasion des débats sur la réorganisation. Elle les reprend parce qu'ils n'ont pas été entendus par la direction de l'établissement.

Voyez dans les lignes qui suivent, qui ne s'encombrent pas de détours et vous paraîtront peut-être brutales, un appel à l'aide. Depuis votre arrivée récente, nous avons pu constater que vous vous efforciez d'engager un dialogue avec le personnel. Or, il faut absolument corriger les erreurs qui ont été commises. Il faut aussi remédier à la très grande défiance du personnel envers l'équipe de direction, qui est le résultat de ces erreurs, et à son malaise profond, qui se traduit notamment par le nombre anormalement élevé des demandes de mutation.

Pour que l'organisation du travail et la qualité du service public soient à la hauteur du coût de l'établissement et des attentes des lecteurs, nous vous adressons ces six recommandations :

I- Arrêtez de mentir au public

- La langue de bois est dégradante, car un établissement public doit à l'usager, au contribuable, au citoyen, une information vraie sur les services rendus.
- Elle met le personnel en porte-à-faux, puisque les usagers viennent en s'attendant à des services ou à une qualité de service qui n'existent pas, services qu'ils exigent pourtant en s'appuyant sur les déclarations publiques de l'établissement.

Exemples :

- *temps de 30 minutes pour la communication, encore indiqué sur France-Culture trois jours avant l'ouverture ou à la télévision le week-end suivant*
 - *à l'ouverture du Haut de jardin, 180 000 ouvrages annoncés pour 120 000 présents au catalogue, et lecteurs mécontents de la faiblesse de l'offre documentaire.*
 - *mensonge sur le nombre de places de lecture en Rez-de-jardin.*
- Elle est coûteuse et dangereuse, elle gêne le fonctionnement quotidien et dégrade le service rendu, car :
 1. elle exige de mettre en œuvre des moyens pour dissimuler au public la situation réelle.

Exemple : afin de dissimuler le nombre réel des ouvrages en salles, on a payé une entreprise pour enlever des salles de lecture des rayonnages encore vides alors qu'on allait en avoir besoin quelques mois plus tard, puis payé à nouveau cette entreprise pour les remettre (ce qui a par ailleurs obligé le personnel à déplacer à plusieurs reprises tous les ouvrages disposés sur les rayons)
 2. elle empêche de prendre ¹³⁴ des décisions nécessaires, car la direction, plutôt que de contredire ses déclarations publiques, préfère vivre dans la fiction

Exemples :

- *avoir maintenu sans aménagements suffisants la date d'ouverture du 9 octobre, alors que les agents, dont certains étaient arrivés le 1^{er} octobre, ne maîtrisaient pas du tout le système ni l'organisation, et que le système ne fonctionnait pas.*
- *nier qu'un jour commun de fermeture soit nécessaire pour les deux niveaux du site de Tolbiac, alors que la Direction des moyens techniques le réclamait il y a deux ans avec de bons*

II- Informez le personnel et écoutez ce qu'il a à dire

Quelques exemples suffiront pour illustrer les lacunes dans ce domaine, que le personnel ne cesse de dénoncer :

- Les représentants du personnel dans les structures consultatives ne sont pas entendus (CHS, CTP).
- Les groupes de travail sur la réorganisation ont formulé des propositions qui sont pour la plupart restées lettre morte.
- On ne nous donne pas d'informations sur les problèmes du bâtiment (portes cassées, serrures absentes, climatisation défectueuse, locaux inadaptés...), ni sur ce qui est entrepris pour y remédier.
- On confond fâcheusement l'information et ce qu'on appelle la " communication " (voir, par exemple, *Trajectoire*.)
- La direction, qui cultive sans raison valable le goût du secret, semble avoir peur de voir circuler l'information dans l'établissement.

Exemples :

- mise en place promise de la messagerie électronique générale et de forums de discussion reportée sine die.
- secret complet sur les résultats de l'étude (secrète!) sur le circuit du document.

III- Réformez un circuit de décision inefficace

Le prise de décision est beaucoup trop centralisée pour la taille de l'établissement, d'où plusieurs dysfonctionnements majeurs :

- Développement de féodalités :

La communication est très difficile entre départements, plus encore entre directions, les directeurs se considérant comme les maîtres d'un territoire plus que comme de simples responsables d'un service. Les structures transverses sont insuffisamment développées.

Exemples :

- collaboration insuffisante pour les services aux publics entre la Direction des collections et la Délégation à la diffusion culturelle
- il a fallu cinq ans pour que le dépôt légal des documents informatiques soit enfin confié à un seul et même service dans une même direction.

- Décisions prises par des responsables qui ne connaissent pas toujours suffisamment les dossiers :

Exemple : marchés importants accordés à certains fournisseurs de documents, dont les acquéreurs avaient pourtant prévenu qu'ils étaient incompétents. Résultat : commandes non honorées, travail à refaire et lacunes dans les collections.

- Décisions prises trop haut, ignorance de l'idée même de délégation :

La personne qui instruit le dossier et suit une affaire n'est pas toujours en contact direct avec la personne qui prend la décision. La décision prise est donc souvent inadéquate. De plus, il arrive trop souvent que les décisions ne soient jamais prises, les validations jamais signées, parce que les problèmes ne remontent pas jusqu'au décideur, ou parce qu'ils sont jugés par lui trop mineurs pour être traités en priorité.

- Anticipation et planification insuffisantes

Exemples :

- suppression du Centre national de prêt sans un système de remplacement équivalent. Résultat: une bibliothèque dite tête de réseau sans prêt entre bibliothèques.
- pas de solution proposée avant l'ouverture pour communiquer les documents dont la cote ne figure pas encore dans le catalogue BN-Opale Plus.
- ouverture de la salle P (Audiovisuel) sans formation préalable du personnel au système audiovisuel.

IV- Prenez mieux en compte les enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Il est impensable que l'équipe de direction d'une bibliothèque nationale continue à vivre si loin des nouvelles technologies. Cela conduit à des dysfonctionnements sérieux :

- La direction évalue parfois de façon inadéquate les possibilités de ces technologies, tant pour les services au public que pour le travail interne.

Exemples :

- *pas de fourniture au public de services documentaire en ligne (ni bases de données en ligne, ni abonnements à des périodiques électroniques)*
- *interdiction faite au personnel de participer à des listes de discussion professionnelles, notamment sur les listes de discussion Biblio-fr et ADBS-Info, alors même qu'on y traite tous les jours de problèmes discutés au sein de l'établissement*
- *Réflexion très incomplète sur l'usage d'Internet dans une bibliothèque nationale : quel projet concernant une politique de conservation des documents en ligne par la Bibliothèque nationale de France, quelle réflexion sur l'usage d'Internet dans les salles, quelle formation du personnel et surtout de l'encadrement, quelle réflexion sur l'utilisation en interne ?*

V- Arrêtez de laisser la Direction des systèmes d'information prendre des décisions qui relèvent des utilisateurs

- La méconnaissance d'une large part de l'équipe de direction en matière de nouvelles technologies (voir plus haut) ne lui permet pas toujours d'avoir du répondant face au service informatique, même quand les positions de celui-ci sont en contradiction avec les besoins du personnel ou des lecteurs

Exemples :

- *dysfonctionnement pendant un an du réseau de CD-Roms bibliographiques nécessaire au travail d'acquisition et de catalogage, faute de moyens accordés pour résoudre un problème jugé mineur par la DSI*
- *catalogue en ligne de l'établissement en panne pendant des mois, pour la même raison*
- **Trop grande subordination des utilisateurs aux informaticiens**

Exemples :

- *accès aux CD-Roms impossible depuis les postes informatiques des banques de salle*
- *de manière récurrente, insuffisante compréhension par la DSI de la nécessité de fournir des polices de caractères non latins et des logiciels adaptés*
- *" panel des utilisateurs " recruté pour suivre le système d'information insuffisamment écouté malgré différentes mises en garde de sa part*
- *concernant encore le système d'information, tests faits en trop petit nombre, de façon trop tardive*

VI- Soyez davantage en prise avec les exigences concrètes des tâches du personnel

La direction, sans doute trop prise par la conduite du projet, ne sait plus quels sont, concrètement, les besoins du personnel pour l'accomplissement de ses tâches quotidiennes. Elle ne comprend donc plus ses demandes.

Exemples :

- *obsession inefficace de la statistique, au détriment des exigences scientifiques des tâches d'acquisition et de catalogage*

- *relative indifférence aux conditions de travail difficiles (locaux inadaptés...)*
- *indifférence à des détails apparemment insignifiants, mais rendus pénibles par la pression du public (poubelles, pendules, distributeurs de monnaie, réclamés depuis deux ans pour les salles)*

Répetons-le pour conclure : nous n'avons pas cherché à être exhaustifs. Nous avons voulu montrer que les difficultés que l'établissement rencontre depuis l'ouverture sont bien autre chose, et sont autrement plus graves, que celles qui caractérisent une simple période de " rodage ". C'est le mode de fonctionnement de cet établissement lui-même qui est en cause. L'échec que nous avons enduré lors de ces journées d'ouverture n'en est malheureusement que la conséquence prévisible.

Nous savons qu'un remède immédiat et global n'existe pas. Mais nous croyons urgent de lancer des chantiers qui permettent d'identifier, de hiérarchiser, et de résoudre dans la mesure du possible des dysfonctionnements qui empêchent la Bibliothèque nationale de France d'être, non pas seulement l'une des plus grosses, mais l'une des plus grandes bibliothèques du monde.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération nos remarques, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Diffusion à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque nationale de France

Réponse du personnel à quelques mensonges de la direction

Le 9 Octobre 1998, l'espace réservé aux chercheurs en Rez-de-jardin ouvrait ses portes. Il n'aura fallu que onze jours au personnel, pris en otage par une direction inconséquente, pour qu'il prenne ses responsabilités et décide de fermer le site aux lecteurs afin de ne pas sacrifier le service au public sur l'autel du mensonge. En effet, la direction avait promis monts et merveilles au public, comptant sur la bonne volonté de son personnel pour pallier une absence totale d'anticipation.

Dès le mois de Juin 1998, lors de négociations sur l'organisation du service public, les représentants du personnel avaient mis en garde le directeur général de l'époque, Philippe Bélaval, contre un échec certain d'une ouverture prématurée du Rez-de-jardin dû à l'insuffisance patente en moyens informatiques, transitiques et humains.

Le mal est que dans cette vénérable maison, il y a -et ce n'est pas étonnant dans une bibliothèque qui est aussi un enjeu national et républicain- une culture du mensonge nourrie de la peur de dire les choses. A l'image du journal "Trajectoire", on confond fâcheusement communication et information.

Au mois de septembre, trois uniques simulations grandeur nature ont révélé l'ampleur de la catastrophe annoncée. La direction, cynique, a préféré fermer les yeux, ignorant de fait le désarroi et les efforts d'un personnel qui allait se mettre en grève le 20 octobre.

Dés lors, le personnel, dans sa très grande détresse, n'a pourtant pas exigé la fermeture totale du site au regard de sa responsabilité qu'il a envers les usagers.

L'Intersyndicale, soutenue par le personnel, demande à son ministère de tutelle, ayant suspendu le dialogue avec la direction de l'établissement, la fermeture hebdomadaire des deux niveaux de la bibliothèque le lundi afin d'assurer convenablement le fonctionnement des services et une formation efficace des agents. Dans ce sens, une réduction provisoire des horaires d'ouverture au public (10h-18h) s'impose. Plus que tout, une révision générale des conditions de travail déplorables du personnel, en particulier des magasiniers et des vacataires soumis à une pression insupportable. Ces personnels, qui reçoivent des salaires dérisoires sont le plus souvent relégués dans des espaces de travail souterrains et insalubres. Ils sont voués à des tâches particulièrement harassantes liées à une organisation parcellaire du travail, inspirée du taylorisme et non de l'ergonomie moderne dans un bâtiment conçu comme un site industriel: bureaux sans fenêtres, couloirs interminables, portes innombrables (dont certaines de 250 Kg), matériaux qui se dégradent rapidement... On demande à présent aux magasiniers de s'investir d'avantage dans des tâches complexes de communication informatisée : l'inadéquation entre le statut de ces personnels de catégorie C et leur nouveau métier est flagrante. Davantage qu'un problème d'infrastructure, c'est tout un monde du travail en bibliothèque qu'il faudrait recréer.

La nation s'est dotée d'une bibliothèque "d'un type entièrement nouveau" sans pour cela avoir revu ses méthodes d'organisation du travail héritées du XIXème siècle qui, si elles faisaient encore illusion à Richelieu, se révèlent dangereuse et totalement inefficaces au regard d'ambitions généreuses.

Cette grève qui se prolonge est d'abord l'expression de la détermination d'hommes et de femmes responsables et soucieux du bien commun. Dans cette bibliothèque nouvelle, nous avons voulu définir de nouveaux mode d'action résolument constructifs en nous mettant au travail lors d'états généraux dès le 21 octobre devant une direction muette. Forts de cette réflexion commune, nous nous arrogeons le droit de ne transiger en rien sur les revendications qui sont non seulement celles du personnel mais aussi des usagers, dont il ne faut pas trahir la confiance car ils sont la raison première de notre métier.

Un jour de fermeture hebdomadaire pour la BnF



Section de la Bibliothèque nationale de France

Il faut qu'une bibliothèque soit ouverte ou fermée et de préférence ouverte. Or la BnF va avoir le privilège d'être dans l'entre-deux. En effet, la direction de l'établissement propose d'ouvrir des jours différents les deux niveaux de la bibliothèque : du lundi au samedi pour le niveau Rez-de-jardin, de 9 heures à 20 heures, et du mardi au dimanche pour le Haut-de-Jardin, de 10 heures à 20 heures cette fois-ci. On aura donc une partie des salles accessibles à certains moments pour un certain public, le reste obstinément fermé aux autres, et inversement. Cela semble obscur, et en réalité ça l'est. Selon le type de recherche, le niveau de lecture, le genre de lecteur, l'heure d'arrivée de celui-ci et d'autres critères qui peuvent éventuellement encore s'y ajouter, on pourra ou on ne pourra pas entrer dans le bâtiment.

On imagine la joie du lecteur "chercheur" arrivant avec la foule du dimanche et ne pouvant que la suivre en Haut-de-Jardin. Encore ne sera-t-il pas venu pour rien. Mais que dire au lecteur "non accrédité" du lundi, trouvant bâtiment ouvert et portes closes pour lui ? Que répondre à ses "Pourquoi eux et moi non ? Cette bibliothèque est-elle bien UNE bibliothèque sur UN site ?".

Car c'est bien la question de l'unicité de la BnF que pose cette ouverture décalée. Elle entraîne plusieurs types de problèmes sans en résoudre aucun : diminution du service offert au public, remise en cause de la complémentarité des fonds en libre-accès entre Haut et Rez-de-Jardin, difficultés techniques s'aggravant au fil des mois, incidence budgétaire non négligeable.

1. Le service au public : les chercheurs ne sont pas tous "professionnels"

De plus en plus l'activité de recherche à plein temps est un confort révolu ou réservé à quelques mandarins.

Les jeunes chercheurs (dont nos instances dirigeantes déplorent régulièrement la fuite vers des pays plus accueillants) sont nombreux à mener à bien une thèse tout en exerçant une activité salariée.

Nombreux sont également ceux qui enseignent dans le secondaire, souvent dans de lointaines banlieues ou même en province et avec des horaires assez lourds, en semaine et le samedi. Quant aux chercheurs professionnels, s'arrêtent-ils vraiment de chercher le week-end ?

En outre, d'autres personnes que les "chercheurs" universitaires peuvent avoir besoin d'accéder aux fonds patrimoniaux pour une recherche personnelle. Sans oublier les nombreux chercheurs des pays voisins auxquels la perspective d'une ouverture le dimanche offrirait une plus grande opportunité d'effectuer leurs travaux en fin de semaine, compte tenu de leur emploi du temps.

Pour tous, l'ouverture des salles de lecture le dimanche serait un réel progrès.

Il semble d'ailleurs qu'à ce jour, dans la mesure où le Haut-de-jardin est ouvert le dimanche, de nombreux chercheurs s'attendent à ce que le Rez-de-jardin le soit aussi. Les salles de lecture du Rez-de-Jardin resteront vides si elles n'accueillent que les lecteurs fréquentant habituellement le site Cardinal-de-Richelieu (il y a près de 1 800 places à Tolbiac contre près de 600 à Richelieu). Il conviendrait que la future politique d'accréditation en tienne compte.

A tout cela l'unique objection de la direction est qu'une enquête auprès du public de Richelieu aurait montré une majorité de chercheurs hostile au dimanche. Outre qu'on peut poser la question de la fiabilité de l'enquête (qui a réellement été interrogé ? combien ? selon quels critères ...), il est à supposer qu'un questionnaire adressé au même public sur l'utilité d'ouvrir le Haut-de-Jardin le dimanche aurait donné les mêmes résultats. Or le site François-Mitterrand est saturé le dimanche. Car l'ouverture dominicale amène des lecteurs nouveaux qui n'ont jamais été pris en compte.

2. Mise en péril de la complémentarité des fonds :

La politique documentaire qui a été définie par la BnF conçoit les collections comme un ensemble organisé dont l'ambition est avant tout encyclopédique. Les fonds en libre-accès des niveaux Haut et Rez-de-Jardin ont été développés, après consultation extérieure de spécialistes par discipline, de façon à ce qu'ils soient complémentaires et non pas répartis en "deux bibliothèques" distinctes. Ceci vaut particulièrement pour la production éditoriale étrangère, largement représentée dans les collections, pour laquelle le doublonnage des documents a été limité. Par exemple, certains types de documents comme les correspondances d'auteurs se trouveront en principe au niveau Recherche (Rez-de-Jardin) alors que les biographies d'auteurs seront de préférence localisées au niveau Étude (Haut-de-jardin).

D'autre part, certains fonds spécifiques sont uniquement localisés en Haut-de-jardin. C'est le cas du Pôle de ressources et d'information sur le monde l'entreprise (en salle D).

La consultation en libre-accès des derniers numéros de la presse française et étrangère (sur les trois derniers mois) ne sera également possible qu'en Haut-de-jardin, dans la salle A, alors que les numéros antérieurs, tant demandés par les lecteurs, se trouvent en magasin donc uniquement accessibles en Rez de jardin.

3. Problèmes techniques :

Maintenance et sécurité du bâtiment

L'absence d'un jour de fermeture commun aux deux niveaux va engendrer de nombreux problèmes de maintenance du bâtiment. Ce n'est pas un hasard si de très nombreux établissements culturels parisiens (Louvre, B.P.I., Cité des Sciences ...) ont instauré un jour de fermeture en semaine afin de permettre les opérations lourdes sur les matériels.

A la BnF, les travaux d'entretien dans les salles de lecture du Rez de jardin devront se dérouler après 20h ou le dimanche.

Autre exemple : la maintenance préventive des ascenseurs ne pourra également s'effectuer que le dimanche ou la nuit puisque les autres jours, les ascenseurs seront utilisés par les agents et serviront pour les communications de documents qui ne peuvent être acheminés par le T.A.D. (Transport Automatisé de Documents).

En ce qui concerne la sécurité, les essais concomitants de détection incendie en Haut et Rez-de-jardin ne pourront avoir lieu que la nuit.

On peut presque se demander si l'on accordera une prime au jardinier pour qu'il vienne tondre la pelouse le dimanche et pas le lundi pour ne pas gêner les chercheurs ?

Outre le surcroît engendré par ce type d'opérations, une autre conséquence de cette situation est que rapidement les personnels évolueront dans un environnement professionnel dégradé. Les nuisances occasionnées par des travaux d'entretien n'épargneront pas les lecteurs non plus.

Maintenance du SI (Service d'Information)

Que dire des applications¹⁴⁰ informatiques communes aux deux niveaux de la Bibliothèque et des matériels qui demanderont sans aucun doute, pour leur mise au point et leur amélioration, des arrêts pour traitement, sauvegarde des données ou maintenance ?

L'ouverture sept jours sur sept implique que soit ces opérations s'effectueront avec du public, qui devra en supporter tous les désagréments et les gênes, soit qu'elles ne se feront pas. Dans tous les cas, l'équipement BnF, bien public, se dégradera très rapidement.

4. Incidence budgétaire :

Il conviendrait d'estimer – ce qui n'a jamais été fait - le surcoût qu'occasionnerait une ouverture décalée du Haut-de-jardin et du Rez-de-jardin en matière de budget de fonctionnement de l'établissement. Ce surcoût ne devrait pas manquer d'être remarqué, et sanctionné par les tutelles budgétaires.

En outre, comme nous l'avons illustré dans les exemples précédents, la maintenance des installations sera nécessairement effectuée de nuit ou le dimanche par des sociétés privées qui factureront ce service plus cher.

Si au contraire le jour de fermeture hebdomadaire est commun pour les deux niveaux et se trouve être un jour de semaine, la maintenance informatique et du bâtiment s'en trouvera grandement facilitée et son coût sera réduit d'autant.

5. Conditions de travail du personnel :

L'ouverture décalée des deux niveaux de la bibliothèque va singulièrement compliquer le travail des agents chargés de l'accueil du public et de la sûreté du bâtiment.

Ce sont eux qui seront en première ligne pour expliquer aux lecteurs les subtilités des horaires et du planning des jours d'ouverture. Les remarques des lecteurs exprimant leur mécontentement risquent, elles, d'être à juste titre nombreuses et sonores.

Il faut donc un jour de fermeture unique.

Il n'est pas envisageable de fermer le Haut-de-Jardin le dimanche, car c'est le jour où l'on enregistre la plus forte fréquentation. D'autre part, comme nous l'avons vu, une maintenance du bâtiment le dimanche aurait un coût considérable. C'est donc l'ouverture ce même jour du Rez-de-Jardin qui est l'issue la plus efficace et la plus nécessaire.

Il ne faut pas oublier également que la BnF est une des grandes bibliothèques mondiales, et qu'une institution fermant alternativement des salles puis d'autres, selon une logique uniquement compréhensible par un spécialiste des rouages de l'administration française, ne donne pas une bonne image de marque de ce que devrait être la Bibliothèque nationale de ce pays.

Cependant, l'établissement doit obtenir la garantie de moyens suffisants pour ouvrir le dimanche. Cela peut être obtenu en impliquant dans le service public tous les personnels de bibliothèque quel que soit leur service d'affectation et en mettant en place une répartition moins cloisonnée des tâches. Dans ces conditions, l'ouverture dominicale ne devrait pas augmenter le nombre de dimanches travaillés par agent, négocié et fixé par le règlement intérieur.

Contrairement à ce qui se passe concernant le samedi (or le travail du samedi est tout aussi contraignant et entrave tout autant la vie de couple, de famille, associative ou de loisirs), les compensations offertes pour le travail le dimanche sont relativement appréciables : en effet, si la prime est très peu motivante (et toujours interdite aux contractuels), la journée supplémentaire de récupération peut être intéressante.

Aussi, la plupart des agents travaillant déjà le dimanche en Haut-de-jardin sont-ils favorables à une ouverture dominicale du Rez-de-jardin.

L'augmentation de la prime dominicale (et son extension aux non-titulaires) constituerait une motivation supplémentaire pour certains agents et allégerait le poids des récupérations dans la semaine.

Des solutions existent et devraient être sérieusement étudiées par la direction de la BnF, sans attendre de lointaines échéances. Le refus catégorique qui nous a été opposé sur cette question au cours des négociations sur le règlement intérieur ne laisse pas entrevoir une réflexion constructive sur le sujet.

C'est pour nous une source d'étonnement car c'est comme si la direction n'avait pas pris la mesure de l'enjeu et n'avait pas, pour l'établissement, un vrai projet de service public. La section CFDT de la BnF considère que cette ouverture décalée de la bibliothèque est une mesure inadaptée, inapplicable et risquée à tous points de vue.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'interpeller les membres du Conseil d'administration de la BnF sur cette question.

Il en va de la réputation et de l'unité de l'établissement. Évitions que ce grand projet

Dépêche REUTERS : **mardi 27 octobre 1998, 15h59**

France-Poursuite de la grève à la Bibliothèque de France

PARIS, 27 oct (REUTERS)- Le personnel de la Bibliothèque nationale de France à Paris a poursuivi mardi matin son mouvement de grève pour le huitième jour consécutif, a annoncé l'intersyndicale.

Les grévistes continuent à occuper les halls d'accueil du site François Mitterrand et à bloquer les entrées de la bibliothèque, souligne un communiqué.

Les personnels qui se sont mis en grève après l'ouverture du rez-de-chaussée de la BNF réclament une révision générale des conditions de travail et un jour de fermeture, le lundi, commun à tous les services.

Ils demandent également une réduction provisoire des horaires d'ouverture au public.

Le mouvement avait été déclenché à la suite de problèmes informatiques dont se plaignaient les utilisateurs de la bibliothèque.

Selon l'intersyndicale, les négociations avec la direction de l'établissement sont suspendues.

Une nouvelle assemblée générale devait décider de la suite du mouvement en fin de journée, après une rencontre au ministère de la Culture.

(c)REUTERS

Dépêche AFP : **mardi 27 octobre 1998, 19h15****Une semaine de conflit à la BnF: le bâtiment sur la sellette**

par Claude CASTERAN

PARIS, 27 oct (AFP) - En grève depuis huit jours, le personnel de la Bibliothèque nationale de France (BnF) dénonce vivement l'aspect "inhumain" du bâtiment qui focalise la colère d'une bonne partie des employés, au delà de revendications plus classiques.

Les quelque 600 à 800 grévistes (sur 2.200 personnes), qui ont reconduit la grève mercredi, assurent que ce conflit était prévisible du fait de "l'insuffisance des moyens humains et informatiques" mis en oeuvre par la direction, avant l'ouverture, début octobre, des salles du "rez-de-jardin".

Même s'il ne peut être tenu pour responsable de tous les maux du personnel, cet édifice grandiose, conçu par l'architecte Dominique Perrault, avec ses quatre tours censées représenter des livres ouverts, "génère un stress incroyable", assure Jean-Luc, un bibliothécaire qui, "en 19 ans de métier, n'a jamais vu un tel mécontentement".

Des voix, à la direction, admettent d'ailleurs "certaines imperfections" dans ce bâtiment, véritable bateau ivre depuis trois semaines.

Mardi, quelques familles et de rares chercheurs, parfois venus de loin, errent sur l'immense esplanade battue par le vent alors que les entrées de la bibliothèque sont bloquées. Une vieille dame gravit péniblement la cinquantaine de marches permettant d'accéder aux salles.

Jean-François Besançon, un des responsables de l'intersyndicale, regrette que "tant de personnel soit rélégué dans des espaces souterrains et insalubres, pour des salaires dérisoires".

"Ces gens accomplissent des tâches harassantes, liées à une organisation parcellaire du travail, inspirée du taylorisme et non de l'ergonomie moderne, dans un bâtiment conçu comme un site industriel: bureaux sans fenêtres, couloirs interminables, portes innombrables (dont certaines de 250 kilos), matériaux qui se dégradent vite", ajoute-t-il.

D'autres collègues parlent d'infiltrations d'eau près des magasins, de gouttières dans des salles, de problèmes de réverbération dans les tours, de chocs thermiques pour les magasiniers qui passent de salles où il fait 16 degrés à des endroits très chauffés, de chocs lumineux...

"boxon néo-pharaonique"

"Fallait-il dépenser 10 milliards de francs, commander des sièges à 3.000 F pièce, des lampes à 10.000 F, pour aboutir à un tel désastre?", s'interroge Mathilde, inspectrice de magasinage, qui dit gagner 7.000 F net après huit ans de travail.

"Est-ce normal d'avoir créé un jardin, interdit d'accès, qui sert seulement à être admiré", renchérit un de ses collègues qui dénonce ce "boxon néo-pharaonique".

Après l'ouverture des salles du "rez-de-jardin", dit M. Besançon, le système informatique s'est planté et les magasiniers ont dû affronter la colère des utilisateurs qui devaient attendre des heures pour avoir un livre. Ce fut le catalyseur du mouvement, fait-il valoir. Les syndicats réclament notamment une révision générale des conditions de travail et la réduction provisoire des horaires d'ouverture au public.

Dans une lettre au personnel, le nouveau directeur général, François Stasse, s'est dit "frappé" par "l'acuité des problèmes" rencontrés "en visitant le site".

"La différence de conception entre les espaces destinés aux lecteurs et certains des locaux destinés au personnel est pour le moins regrettable. Malheureusement, selon lui, il est trop tard pour revenir sur la structure même du bâtiment et on ne pourra donc réduire les distances entre les tours ni apporter la lumière du jour dans des pièces aveugles".

"En juin dernier, indique l'intersyndicale, nous avons parlé du risque d'une ouverture prématurée. En septembre, concernant l'informatique, trois uniques simulations grandeur nature ont révélé l'ampleur de la catastrophe annoncée".

(c) AFP

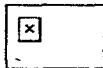
Les défis de la Grande Bibliothèque

LE ZEP
CHATELAIN
CHATELAIN
CHATELAIN
CHATELAIN
CHATELAIN



LA SEMAINE
LUNDI MARDI
MERCREDI JEUDI
VENDREDI SAMEDI
DIMANCHE

RECHERCHER



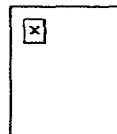
L'ANNÉE SERA CRUCIALE à la Bibliothèque nationale de France. Un an et demi après son ouverture complète sur

le site Tolbiac (XIII^e), elle devra relever plusieurs défis pour enfin remplir ses objectifs de service public. En novembre, la ministre de la Culture, Catherine Trautmann, a d'ailleurs écrit au président de la bibliothèque, Jean-Pierre Angrémy, pour lui demander d'encore améliorer l'accueil du public. Un nouveau rappel à l'ordre après une sévère première lettre en mars 1999, largement médiatisée. Cette fois, le courrier a été posté dans la discrétion. « Je suis consciente des efforts considérables qui ont été fournis en ce sens depuis le mois de juin, écrit la ministre. Toutefois, des progrès indispensables restent encore à faire. » Elle demande ainsi que la communication directe des livres et documents soit étendue, de « façon prioritaire ».

Depuis la grève de 1998, la BNF est fermée le lundi, pour préserver la paix sociale

Suite à la grande grève de la rentrée 1998 et aux ratés informatiques, la direction avait mis en place un délai de 24 heures pour amener les documents sur les tables de lecture. Depuis, on est revenu partiellement à la communication directe, mais de manière insuffisante pour Catherine Trautmann. « La BNF ne pourra pas remplir pleinement l'une de ses missions premières, à savoir mettre ses collections à la disposition des chercheurs, si la bibliothèque n'est pas ouverte six jours sur sept et sans diminution de service », prévient la ministre. C'est là que le bât blesse. Depuis la grève de 1998, la BNF est fermée le lundi, pour permettre au personnel de se former aux systèmes informatiques. Une décision provisoire destinée surtout à préserver la paix sociale. Jean-Pierre avant le 15 décembre. Bien embarrassé, il n'a pas encore répondu. Les syndicats de la BNF ont en effet averti qu'ils n'accepteraient pas le retour aux horaires de départ sans une amélioration sensible des conditions de travail et « les effectifs nécessaires ». Ils refuseront « d'entrer dans une marche forcée ». Alain Veinstein, chargé de la communication à la BNF, explique cependant qu'une réponse sera donnée d'ici à la fin du mois, après concertation avec les syndicats. Autre défi à relever, l'informatique, qui dirige tout à Tolbiac. Les bogues répétés ont poussé la direction à rompre avec son fournisseur, le géant Cap Gemini. Une nouvelle entreprise doit prendre le relais pour installer les derniers logiciels, notamment ceux du dépôt légal, qui répertorie toutes les publications imprimées en France. En attendant, la bibliothèque a pris deux ans et demi de retard sur son chantier informatique. « La situation se stabilise bien, nuance la direction. Nous n'avons plus d'incidents majeurs. Le passage à l'an 2000 s'est fait sans problèmes. Notre public est de plus en plus nombreux et, le mois prochain, on pourra réserver sa place à distance. » Mais le départ, le mois dernier, du responsable de l'informatique, Serge Salomon, est un nouveau coup dur. Très critiqué, il fut cependant l'homme qui gérait depuis six ans l'informatisation de la BNF. Il n'est pas certain qu'on se batte pour lui succéder, tant la mission est délicate. Ainsi, le responsable de l'équipement autre poste sensible, n'a toujours pas été remplacé depuis l'été. La BNF passe des petites annonces dans des journaux

FAC SIMILE



AUTRES ARTICLES

- ◊ Des trésors cachés chez le receleur
- ◊ Un bébé de deux mois découvert rue Pasteur
- ◊ L'agresseur du lycéen mis en examen
- ◊ Les pompiers battent leur record d'interventions
- ◊ Tempête et spéculation inquiètent les communistes
- ◊ Un nouveau squat à Saint-Michel
- ◊ Occupation de la Délégation à l'emploi
- ◊ Les défis de la Grande Bibliothèque
- ◊ 2000, l'année du réveil de l'arrondissement
- ◊ Le maire écrit aux parents de la crèche Fourcade
- ◊ Pétition sécuritaire
- ◊ Les souhaits des habitants
- ◊ L'amélioration des logements
- ◊ Lire l'article
- ◊ S'inscrire dans une grande école après bac + 2
- ◊ Lire l'article
- ◊ Lire l'article
- ◊ « Pourquoi j'ai changé de filière » GARENCE, 23 ans
- ◊ Le PSG-Racing passe aux choses sérieuses
- ◊ Paris FC ne désarme pas
- ◊ Lire l'article
- ◊ Les Cadets prennent l'eau
- ◊ Les Finances cartonnent
- ◊ Bienvenue dans le monde des lutins et des farfadets
- ◊ Lire l'article
- ◊ Lire l'article
- ◊ Lire l'article
- ◊ Muse a déjà conquis le public parisien
- ◊ René Aubry livre ses « Plaisirs d'amour »
- ◊ Lire l'article
- ◊ Expositions : Alexandre Hollan ***
- ◊ Lire l'article
- ◊ Lire l'article
- ◊ Lire l'article
- ◊ Lire l'article
- ◊ Ce soir, fermeture sur le périple
- ◊ Lire l'article
- ◊ Lire l'article

Le Parisien



Le Parisien en ligne

PARIS

► ARCHIVES ► ABONNEZ-VOUS ► ANNONCEZ ► QUI SOMMES-NOUS ► PETITES ANNONCES

Mardi
27 juillet 1999

BNF

Le fournisseur se défend

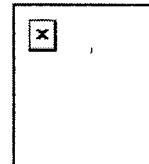
La Bibliothèque nationale de France, mécontente des prestations de son fournisseur informatique, Cap Gemini, vient de résilier le contrat qui la liait avec lui (« le Parisien » d'hier). Le groupe international informatique contre-attaque, avertissant qu'il « prendra toutes les dispositions utiles pour faire valoir ses droits ». Un procès n'est donc pas à écarter. Alors que la BNF parle d'un système informatique défaillant qui pénalise les lecteurs et le personnel, Cap Gemini estime avoir « obtenu des résultats » depuis quatre ans sur le site Tolbiac. Ainsi, le premier logiciel est opérationnel et permet de commander les services rendus au public dont les documents. Le deuxième logiciel de catalogage et de dépôt légal est en cours d'installation à la BNF, explique Cap Gemini. Restent quarante-cinq jours de conciliation imposés par le Code des marchés publics après la résiliation d'un contrat. Il y a peu de chance que la BNF revienne en arrière, en revanche, Cap Gemini en profitera sans doute pour lui présenter la facture de ses services et de son manque à gagner.

B.K.



Tous droits réservés. © Le Parisien 1999
L'utilisateur reconnaît avoir un usage strictement personnel du site.

FAC SIMILE



**AUTRES
ARTICLES**

- ◊ [Les partisans du déménagement relancent l'offensive](#)
- ◊ [Les travaux entrent dans leur dernière phase](#)
- ◊ [Il ne faudra plus tarder pour poster son courrier](#)
- ◊ [Un médiateur pour les enfants](#)
- ◊ [Le fournisseur se défend](#)
- ◊ [Qui a vu l'accident ?](#)
- ◊ [En 1899, le métro fait son trou](#)
- ◊ [La révolution des transports](#)
- ◊ [Un hôtel de l'île Saint-Louis candidat au classement](#)
- ◊ [Des habitants veulent sauver les restes de l'ancienne poste](#)
- ◊ [Pas de prolongations pour les joueurs de foot](#)
- ◊ [Une association culturelle « sans abri »](#)
- ◊ [XVII^e XVIII^e XIX^e XX^e XII^e XIII^e V^e VI^e VIII^e](#)
- ◊ [FORMULE](#)
- ◊ [Le nouveau défi du PSG](#)
- ◊ [Lire l'article](#)
- ◊ [Paris FC prépare sa](#)



le **Parisien** en ligne

PARIS

▶ ARCHIVES ▶ ABONNEZ-VOUS ▶ ANNONCEURS ▶ QUI SOMMES-NOUS ▶ ANNONCES CLASSEES ▶ PLAN ET SERVICES

Mercredi
22 mars 2000

Grève

La BNF fermée au public

C'EST LA PREMIERE grève de l'année à la BNF. Depuis hier matin, le personnel de la Bibliothèque nationale de France a renoué avec sa tradition de mobilisation en faisant fermer l'établissement. A l'origine de cette action, un mouvement de grève lancé par les agents de sécurité de la BNF, salariés par l'entreprise privée Sogesem. Ils s'appuient sur une série de revendications visant une augmentation de leurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail. La cinquantaine d'agents de sécurité en grève emmenée par FO a reçu le « soutien total » de l'intersyndicale de la BNF (CFT-CFTC-CGT-FEN-FSU-SUD).

« Une très grande précarité »

Dans un tract, les agents de la BNF qui dépendent du public affirment que les grévistes « connaissent depuis des années une très grande précarité, des conditions de travail extrêmement difficiles, et perçoivent des salaires ridicules ». Les syndicats demandent à la direction de la bibliothèque de « prendre ses responsabilités envers la Sogesem pour qu'au minimum le droit du travail soit intégralement appliqué ». Pour sa part, la direction de la bibliothèque a préféré fermer le site Tolbiac, faute de personnel dans les salles de lecture pour assurer la sécurité du public. Elle a précisé que l'établissement sera fermé tant que durera la grève des agents de sécurité. La dernière grève à la BNF d'une série qui commence à être longue depuis octobre 1998 remontait à la fin décembre. La BNF avait alors fermé suite à l'agression d'un de ses employés par un visiteur.

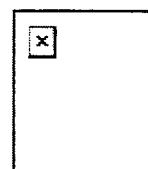
B.K.

147

INFO PUB



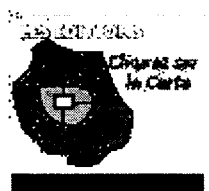
FAC SIMILE



AUTRES ARTICLES

- ♦ [Sept cent quinze absents dans un collège du XIII^e](#)
- ♦ [Les professeurs préparent les visites](#)
- ♦ [Visitez le « Journal officiel »](#)
- ♦ [La BNF fermée au public](#)
- ♦ [Deux équipes de voleurs de cartes bancaires arrêtées](#)
- ♦ [Jacques Toubon : « Relancer le petit commerce »](#)
- ♦ [« Je m'oppose et je propose » JEAN-MARIE LE GUEN, élu PS du XIII^e](#)
- ♦ [SOS Paris se bat contre le béton](#)
- ♦ [L'UDF attaque le maire](#)
- ♦ [Bruit des trains](#)
- ♦ [Bercy aura son marché à la fin de l'année](#)
- ♦ [Lire l'article](#)
- ♦ [Paris Coupe à cœur](#)
- ♦ [Le Racing se tourne](#)

- [LE TRAFIC EN ÎLE-DE-FRANCE](#)
- [L'ÉCONOMIE](#)
- [L'ÉNERGIE](#)
- [L'ÉLECTRICITÉ](#)
- [LES SPORTS](#)
- [LES SPECTACLES](#)



- [MÉTÉO EN ÎLE-DE-FRANCE](#)
- [LA CIRCULATION](#)
- [LE CINÉMA](#)
- [ANNONCES CLASSEES](#)
- [TRAVAIL](#)
- [RÉSULTATS](#)
- [LA LIRE](#)

LA SEMAINE

LUNDI MARDI
 MERCREDI JEUDI
 VENDREDI SAMEDI
 DIMANCHE

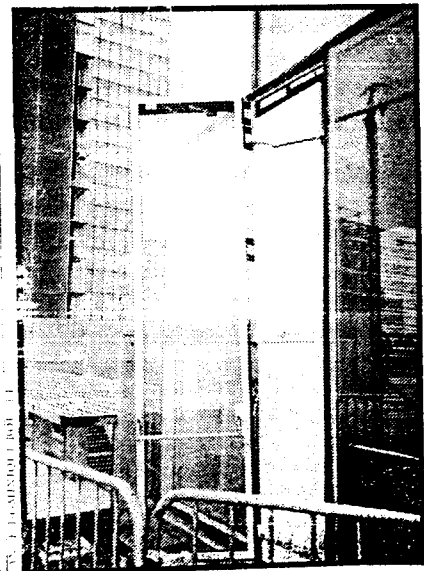
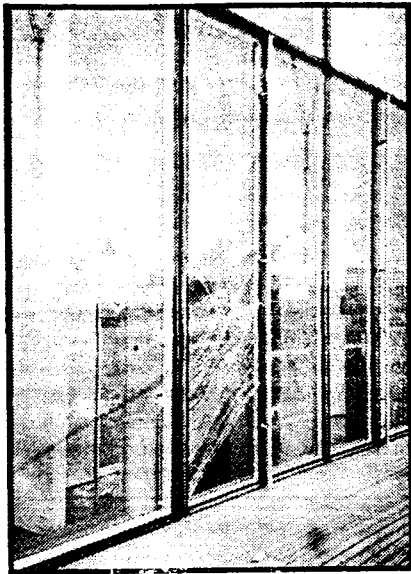
RECHERCHER UN MOT CLÉ

Rechercher

ABONNEZ-VOUS



le **Parisien**



Vitre cassée et panneau de contreplaqué.

Ville La BNF a les yeux crevés

Il faut le printemps pour découvrir la chose. En hiver, on aura perçu un accroc, par-ci, par-là, suivant le côté qu'on a choisi pour l'ascension, mais sans y prêter garde: on a rarement le courage de braver la météo qui règne sur ces cimes au point d'en mener une exploration systématique. Là, en ce moment, par temps atténué et pas trop venteux, on peut se laisser aller à arpenter à fond l'esplanade désolée de la BNF, sa nudité aride, hérissée d'angles et de barres métalliques. Et, quand on en fait le tour entier, passant du panorama de la Seine, au nord, à l'étrange et vaste horizon de grues, de fosses cimentées et de rails sales qui préfigurent (?), au sud, la réalisation de la future «avenue de France», là donc, peu à peu, on se rend compte. Du nombre de vantaux cassés qui éborgnent les façades vitrées de la bibliothèque. Au début, on ne fait pas trop attention. Et puis, l'accident se répétant on commence à compter: quatre, six, huit, onze... Pas un côté, recto ou verso, des fameux «quatre livres ouverts», qui, au rez-de-chaussée, n'arbore un ou plusieurs fracas de verre: des vantaux de portes. Certains sont parfois simplement zébrés de fêlures, d'autres totalement opacifiés par l'effeuillage généralisé de leur surface. A un endroit, côté est, une porte baille à l'extérieur, sur une ouverture approximativement bouchée par un panneau de contreplaqué (quid de la sacro-sainte climatisation de ces tours?). Bref, vue de son piédestal, l'œuvre de Dominique Perrault ressemble à une façade de banlieue après le blitz. Vandalisme? Aucun tag pour tant... Renseignément pris, c'est «simplement» que les portes de verre, trop lourdes pour un cadre trop souple, offrent, au battement, une trop grande prise au vent face aux bourrasques balayant l'esplanade. Encore un petit problème de conception. L'établissement a engagé un référent d'expertise, en cours depuis deux ans. En attendant, et en désespoir de cause, la BNF va faire réaliser un prototype de porte plus petite, avec une imposte, qui sera testé dans quelques semaines. Aucune évaluation, évidemment, quant au coût d'une solution définitive encore à définir. Mais sans doute pas moins de «quelques millions»... ●

ANGE-DOMINIQUE BOUZET

Théâtre Un premier texte de théâtre par Anne Théron

L'apprentie de Brecht

«La femme est là. C'est un pilier, un soldat à plein de piliers. Une femme comprend le système du pilier.» C'est la lecture d'Avant-Garde de Marieluise Fleisser qui a inspiré à la jeune romancière Anne Théron le *Pilier* (éd. Comp'act), son premier texte de théâtre dont elle signe également la mise en scène. Tardivement reconnue comme écrivain, Marieluise Fleisser y narre, par le biais d'une fiction à peine déguisée, son «apprentissage» dans l'ombre du grand Brecht dans le Berlin d'avant-guerre. Elle débarquait alors à peine de sa Bavière natale, toute jeune et fort influençable, préférant consacrer son énergie à l'œuvre du dramaturge qu'à sa propre écriture. Elle mettra des années à s'en libérer. La solitude de la femme créatrice traverse tous ses écrits. C'est le même thème qui occupe la pièce d'Anne Théron, sous un aspect parfois un peu réducteur, surtout

pour ceux qui ignorent le récit de Fleisser. Son écriture est radicalement différente, inégale, tour à tour drôle et agaçante. Le contenu de la pièce abonde en détails authentiques qui intéresseront les brechtiens. Derrière cette histoire d'homme et de femme, se dessine aussi quelque chose des rapports auteur-metteur en scène-acteur qui ne manque pas d'intérêt. L'originalité de cette proposition tient davantage au choix d'une mise en scène très formelle, au travail scénographique et au jeu singulier des acteurs, en particulier Caroline Proust, très juste dans le rôle de Polly (un prénom bien de chez Brecht), la jeune femme à la baignoire lasse de faire l'actrice ●

MAÏA BOUTEILLET

Saint-Denis (93). TGI; spectacle hors les murs salle Wilson, impasse Saint-Just à La Plaine Saint-Denis. Accès bus 153 ou 302, porte de La Chapelle (arrêt Eglise de la Plaine). Jusqu'au 25/6 à 20h30. Rés.: 01 48 13 7000.

148

Séle



Zorro el Zapato
«Una comedia musical mexicana jouée par 24 coyotes de Bellaville de 6 à 11 ans, parodie enjouée du célèbre héros justicier par la compagnie Tamerlan sur le thème de l'injustice, la liberté et le Chiapas, endiablée des rythmes latins de... Sergent Garcia. Caro! Café de la Danse, 5 passage Louis Philippe, 11e. 01 47 00 57 59. Ce soir de main 20h30 & dim: 17h»



PARIS
Patrice et Irakli
Ça récidive au Kérozen. Après une première au Bee Bop, le duo Patrice (voix, paroles et musique) et Irakli (guitare) allume à nouveau le quartier de la Bastille. Avec ses influences identifiables mais bien digérées (U2, Björk...), des réglages nickel et ce petit plus qu'on appelle une présence.
Kérozen Café, 21 rue de la Roquette 75011 Paris (01 43 38 42 29), ce soir à 21h.

CLERMONT-FERRAND
Jude
Elu dans notre sélection des disques de l'année 1999, le jeune songwriter, originaire de Boston et établi à Los Angeles, mêle folk, rock ou funk à la manière de son brillant premier album *No One Is Really Beautiful* où sa voix laisse échapper de belles prouesses virevoltantes.
La Coopérative, ce soir 20h, 9/6

SAINT-BRIEUC
Art Rock 2000
17^e édition.
Du 9 au 11 juin.
Rens.: 02 96 68 18 00.
www.artrock.org
Installations interactives, pôles audiovisuels, sélection des meilleurs images de synthèse d'Imagine 2000, arts plastiques, animations de théâtre de rue gratuites... (lire également ci-contre)
Ce soir: Charles Santos (Grand Théâtre, 20h), Kohann (entrée libre, 18h), Mukta, Bugge Wesseltoft (Forum de la Passerelle, 22h), Dolly, Venus, Jay-Jay Johanson + guest (Village Robien, 20h30).

Le Cabaret des de joie
Spectacle sur ce thème conçu et interprété par Violaine de Carne, Emilie Anne Mailms Miguel Hurtado.
Espace La Comédie, 2-4 impasse Lamarque, 01 44 64 83 76.
Ce soir & demain 20h30



DANS STRASBOURG
Mark Tompkins compagnie IDA
Après une résidence de deux ans à Strasbourg, le chorégraphe américain et chercheur improvisation Mark Tompkins tire sa révérence avec *Remix*, nouvelle création sur fond d'inspiration pompéienne dans le cadre de son spectacle public *La République*.
Pôle Sud ce soir à 20h30 & 23h30



EXPO
L'art copte en E
2000 ans de christianisme. Plus de 320 pièces (chapiteaux, fresques, stèles, fresques, sculptures en pierre et bois, icônes, textes manuscrits, objets narrent l'histoire de cette communauté qui fonda les premiers monastères chrétiens du désert de la Mésopotamie. L'Égypte a accueilli une centaine d'œuvres sortent de ce territoire pour la première fois.
Institut du Monde Arabe, 1 rue des Fossés-Saint-Jacques, 01 40 51 33 33.
Mar-dim 10h-18h. Jusqu'au 3/9.



Mille Le monde
Habitat - Loisirs - Commun - Nouvele

EXPOSITION
du 10 au 12 juin
Espace Pi

Les dysfonctionnements s'accumulent dans le nouveau bâtiment

" L'ensemble des personnels de la Bibliothèque nationale de France a vécu (l'ouverture) avec une conscience exemplaire de la mission qui nous a été confiée : offrir au public, au seuil du nouveau millénaire, les services qu'il est en droit d'attendre d'une bibliothèque disposant des collections les plus riches en livres imprimés et en documents de toutes sortes, témoins de notre patrimoine intellectuel dans toute l'étendue de sa diversité, ainsi que des outils technologiques qui permettent d'en développer et d'en faciliter l'accès. " C'est ainsi que Jean-Pierre Angrémy, président de la BnF, présentait dans le numéro d'octobre de la revue Chroniques, ce moment " historique " que constituait l'ouverture du rez-de-jardin aux chercheurs.

Trois semaines plus tard l'accumulation des dysfonctionnements fait mentir les prévisions iréniques du président. Le patrimoine ? Selon certains bibliothécaires, il encourt de graves dangers. " Des livres uniques, les maroquins du Roi, datant du XVIème siècle, ont été déchiquetés par les rayonnages électriques. Sans parler de l'incompétence de certains personnels non formés qui n'hésitent pas à coller directement des codes-barres à même le cuir de livres précieux. "

Le bâtiment lui-même est mis en cause par certains : " On constate déjà des fuites d'eau et les sous-sols sont dans un état désastreux. Quant aux portes, certaines ne fonctionnent plus et les bois précieux se gondolent. "

" Spectaculairement mauvais "

A peine connu, le projet de Dominique Perrault avait inquiété les spécialistes et nul n'a oublié qu'un certain nombre d'intellectuels mirent très vite en garde, mais en vain, le président de la République. Dans une lettre ouverte datant d'août 1991, et à laquelle souscrit toujours Emmanuel Le Roy Ladurie, Georges Le Rider, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, ancien administrateur général de la Bibliothèque nationale, avait qualifié de " spectaculairement mauvais " le bâtiment, saluant pourtant " l'audace " qu'il y avait alors à vouloir cette " très grande bibliothèque " et soulignant l'importance capitale de l'informatisation alors en cours des catalogues.

Perrault avait revu sa copie mais le bâtiment demeure peu fonctionnel et le personnel a bien du mal, notamment, à accepter les distances... reste que, loyalement, les personnels de la BnF font tout pour s'adapter. Si le bateau est ivre, ils ne le quitteront pas. Et d'ailleurs dans les quatre grandes tours, on n'a pas cessé le travail : on estime à 800 sur 2800 employés (cadres et non cadres) le nombre des grévistes. Lors de l'assemblée générale de mardi dernier en fin d'après-midi, deux cents salariés environ étaient présents. Une trentaine était pour la reprise du travail.

C'est toujours sur la question de la fermeture conjointe le lundi du haut et du rez-de-jardin qu'achoppent les discussions : " Pour mener efficacement un travail interne, il faut un jour de fermeture hebdomadaire ", souligne un membre du personnel. " D'ailleurs, une employée de la BPI (Bibliothèque Publique d'Information) du Centre Georges Pompidou nous l'a certifié. "

" Structure d'Ancien Régime "

La proposition qui avait été faite mardi d'une fermeture conjointe le lundi jusqu'à la fin du mois de janvier n'a pas été acceptée. On voit mal cependant, comment l'arbitrage du gouvernement sur cette question pourrait être contredit.

Hier à 16 heures les représentants des grévistes ont à nouveau été reçus au ministère de la culture par Agnès de Saal, directrice adjointe du cabinet de Catherine Trautmann et Danièle Brison, conseillère technique chargée de l'écrit, en présence de François Stasse, directeur général de la BnF.

Une assemblée générale devait suivre sur le site de Tolbiac. Plusieurs bibliothèques universitaires ont apporté leur soutien aux protestataires, celles de Jussieu et de Saint-Denis notamment et l'on parle déjà d'une plate-forme de revendications communes.

Pourtant c'est avant tout à la BnF ¹⁴⁹ que la situation est préoccupante et les chercheurs commencent à juger très pénalisante une grève qui leur interdit toute activité, compromet leurs études et dont on voit mal l'issue. " La situation est d'autant plus paradoxale que c'est sur l'organisation du travail que portent des revendications qui s'expriment en empêchant le travail... "

Sur les froides esplanades du quai François Mauriac, les grévistes espèrent aussi en finir avec " une culture du mensonge, de l'oppression et du mutisme héritée du XIXème siècle, celle-là même qui a fait les beaux jours de Richelieu. Nous sommes dans un bâtiment moderne avec une structure d'Ancien Régime. "

Le Fiqua
Nov. 79

Une bibliothèque éditrice

L'exemple de la Bibliothèque nationale de France

Les origines de l'activité de production éditoriale de la Bibliothèque nationale de France (BnF) se confondent avec l'entreprise de catalogage des collections conservées par l'institution, vaste chantier mené avec des hauts et des bas au cours des trois derniers siècles de son existence, dont l'aboutissement le plus emblématique est, peut-être, la parution échelonnée sur près d'un siècle, entre 1897 et 1981, des 232 volumes du Catalogue général des livres imprimés-Auteurs, désormais également accessibles sous forme numérique¹.

Christophe Beslon

Bibliothèque nationale
de France
christophe.beslon@bnf.fr

Un ouvrage paru en 1936² retrace cette formidable aventure bibliographique amorcée à la Bibliothèque du roi au début du XVII^e siècle, qui trouve aujourd'hui encore ses prolongements naturels dans certaines des publications éditées par la BnF sur le support traditionnel du papier comme sous les nouvelles formes offertes désormais par la numérisation des données.

Il n'est pas question de présenter ici l'histoire détaillée des travaux bibliographiques entrepris depuis si longtemps afin de produire les outils de référence indispensables au bon usage des collections. Un rappel se révèle néanmoins nécessaire, tant la dimension bibliographique est fondamentale pour comprendre le sens même de l'activité éditoriale d'une institution telle que la BnF qui y trouve l'origine de sa légitimité, inscrite dans une véritable mission de service public.

Les premières publications imprimées de la Bibliothèque nationale (BN) sont donc exclusivement bibliographiques. Depuis 1811, la

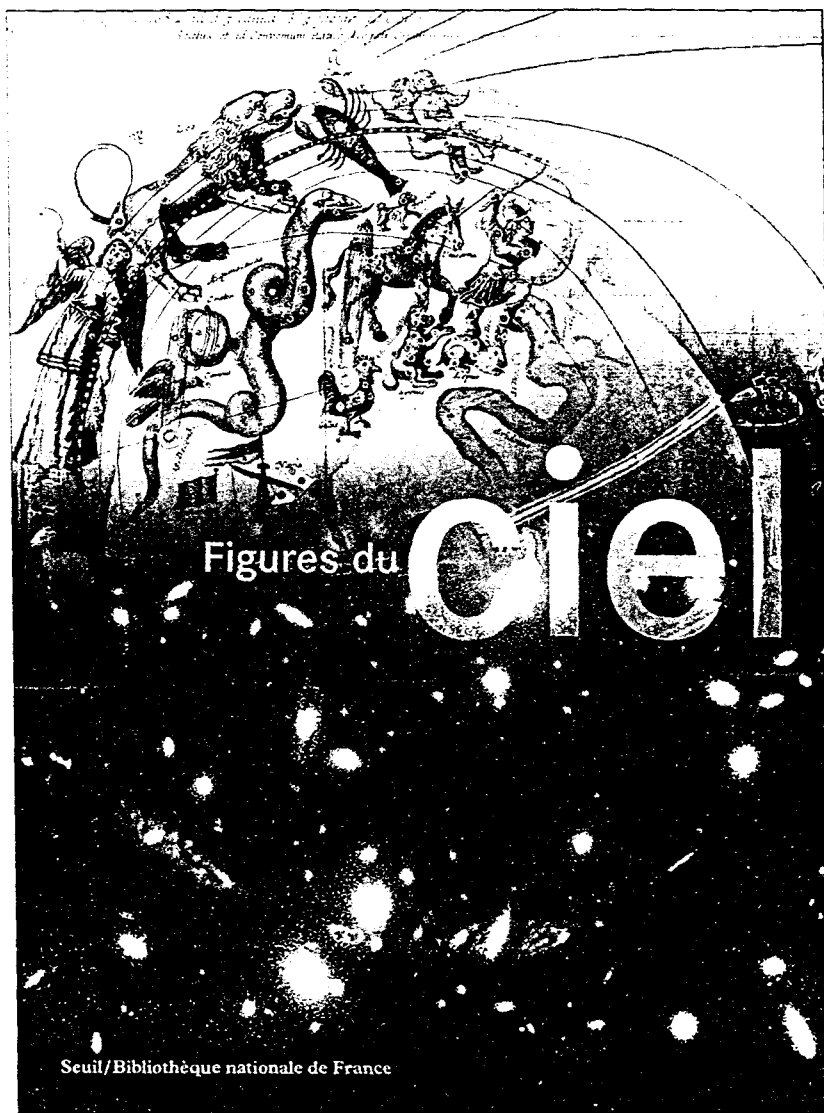
Bibliographie nationale française imprimée annonce les documents édités, imprimés ou diffusés en France reçus au titre du dépôt légal³. À côté des premiers catalogues méthodiques, puis du *Catalogue général*, œuvre collective bâtie par plusieurs générations de bibliothécaires, paraissent de nombreux inventaires des collections, établis par les conservateurs successifs des départements des Imprimés, des Manuscrits, des Estampes ou du Cabinet des médailles: certains de ces ouvrages font toujours référence et le nom de leurs auteurs reste familier pour les spécialistes⁴.

1. *Catalogue général des livres imprimés-Auteurs* (ouvrages publiés avant 1960), 1897-1981, 232 vol. Le *Catalogue général des imprimés des origines à 1970*, paru sur cédérom fin 1996, réunit en six disques les 3,4 millions de notices des catalogues généraux et des fichiers qui ont fait l'objet de l'opération de conversion entreprise par la BnF à partir de 1991. Cet ensemble est aujourd'hui intégré dans le catalogue *BN-Opale Plus*, accessible sur Internet (<http://catalogue.bnf.fr/>), qui permet de consulter dans sa version actuelle près de sept millions de notices recensant les livres et les périodiques entrés à la Bibliothèque des origines à nos jours.

2. E.-G. Ledos, *Histoire des catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, préface par Julien Cain, Paris, Éditions des bibliothèques nationales, 1936.

3. Produite à partir des bases BN-Opale (<http://www.bnf.fr/web-bnf/catalog/opale.htm>) et BN-Opaline (<http://www.bnf.fr/web-bnf/catalog/opaline.htm>), la *Bibliographie nationale française imprimée* est aujourd'hui constituée de plusieurs séries diffusées par abonnement: livres, publications en série, publications officielles, musique, atlas, cartes et plans. Une édition cumulative sur cédérom est également produite et diffusée par abonnement depuis 1989.

4. Il suffit d'évoquer, parmi bien d'autres, Jules Taschereau, Léopold Delisle, Henri Omont, Henri Bouchot, Ernest Babelon...



Figures du ciel
 © Éd. du Seuil/Bibliothèque nationale de France. 1998

Au XIX^e siècle et jusque dans les années 1930, l'édition ainsi que la diffusion des publications de la Bibliothèque sont le plus souvent prises en charge par l'Imprimerie Impériale, puis Nationale, ainsi que par diverses maisons privées: citons pêle-mêle Ernest Leroux, Paul Catin, Plon & Nourrit, Hachette, J. Dumoulin, Jules Meyniel, E. Dentu... Après la création par décret, en 1926, d'une Réunion des bibliothèques nationales de Paris, certains ouvrages paraîtront jusque dans les années 1940, sous la

marque: « Éditions des bibliothèques nationales de France ». C'est alors qu'une diversification se précise avec la multiplication des expositions destinées à présenter les collections de la Bibliothèque nationale à un large public. Dorenavant, le développement des éditions de la Bibliothèque se projettera sur deux axes qui se détacheront de plus en plus clairement au fil des années: les publications bibliographiques issues de la poursuite des travaux de catalogage des fonds et les catalogues des expositions. Mais ces derniers

s'apparentent encore, au début, à des instruments de travail, à des recueils de notices, où l'illustration reste rare et leur diffusion n'excède pratiquement pas la durée des expositions. Ce n'est que dans la période la plus récente, avec les grandes expositions présentées à partir de la fin des années 1970, que cette dimension de l'activité éditoriale de la Bibliothèque commencera à prendre de l'ampleur pour trouver son plein épanouissement au cours de la dernière décennie⁵.

À la rencontre d'un large public

Les premières brochures présentant les « catalogues et publications en vente » commencent à apparaître dans les années 1930. La création, en 1942, d'un service de vente des publications répondait à la fois à l'augmentation du nombre de publications paraissant désormais sous le label « Bibliothèque nationale » et à la nécessité d'en améliorer la distribution commerciale. Les nouveautés font l'objet d'annonces dans la *Bibliographie de la France*, et de comptes rendus réguliers, notamment dans le *Bulletin des bibliothèques de France*. Cependant, c'est la vente de collections entières du *Catalogue général des livres imprimés*, dont de nombreux volumes épuisés commencent alors à être réimprimés à un rythme soutenu, qui constituera pendant longtemps encore la majeure partie du produit de l'activité du service.

L'apparition de catalogues d'exposition destinés à un plus large public allait poser la question de la diffusion en librairie qui ne sera résolue, après plusieurs tentatives ponctuelles, qu'avec la signature d'un contrat avec

5. Citons par exemple les catalogues des expositions *En français dans le texte* (1989), *Don Juan* (1991), *Impressions de Chine* (1992), *Paysages, paysans* (1994)...

La structure de diffusion des Éditions du Seuil, en 1995. Aujourd'hui, quarante titres sont diffusés par ce canal qui représente désormais la part prépondérante du chiffre d'affaires réalisé, tandis que les publications bibliographiques et le fonds ancien restent commercialisés directement, pour l'essentiel auprès d'autres bibliothèques et institutions françaises et étrangères.

Entre-temps, la diversification de la production éditoriale et l'augmentation du nombre de visiteurs des expositions avaient conduit la Bibliothèque nationale à développer la vente directe au public, ouvrant à cette fin sur le site Richelieu deux points de vente gérés par le service de vente devenu un service commercial à part entière. Sur le nouveau site de la BnF, l'activité de librairie a été confiée dès l'ouverture, fin 1996, à un opérateur privé, le groupe des librairies Flammarion, assurant ainsi un débouché régulier aux produits éditoriaux de la Bibliothèque.

Aujourd'hui, la BnF dispose en son sein d'une véritable structure éditoriale qui intègre toutes les étapes de la « chaîne du livre », depuis la conception et la fabrication jusqu'à la vente. Pour bien situer les enjeux et comprendre les nouvelles perspectives de cette activité d'édition, il importe de s'attarder sur les conditions actuelles de son exercice.

Une activité structurée au service des missions de l'institution

Le service éditorial et commercial est l'une des composantes de la Délégation à la diffusion culturelle issue de la Direction du développement culturel (DDC) créée en 1994 lors de la fusion entre la Bibliothèque nationale et l'Établissement public de la Bibliothèque de France; l'ancienne DDC était elle-même l'héritière de la Direction de la valorisation de la BN créée sous l'administration

d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Actuellement, le service comprend trois unités de production - édition imprimée, édition électronique, image et produits dérivés - et une entité commerciale chargée de mettre en œuvre la diffusion des produits et la gestion des points de vente des deux sites.

L'existence d'un service des éditions autonome est relativement récente, puisque cette activité était du ressort du Secrétariat général de la BN jusqu'à son intégration au sein de la Direction de la valorisation. Autrefois considéré comme un simple prestataire chargé

de mener à bien la publication des travaux poursuivis dans les départements, le service a connu une évolution sensible de son rôle, liée à une professionnalisation accrue rendue indispensable par la diversification des publications et l'apparition de nouvelles conditions de production, et par les exigences de la diffusion commerciale.

L'activité éditoriale demeure certes indissociable de celle des départements, au service des missions fondamentales de catalogage et de valorisation des collections réaffirmées par le décret de 1994 instituant la BnF. En ce sens, le service éditorial est naturellement appelé à jouer un rôle transversal et se situe bien toujours en aval des travaux scientifiques en cours comme de la programmation culturelle visant à mettre en valeur les collections de la Bibliothèque. L'édition à la BnF est et doit rester l'un des instruments de l'exercice des missions de l'établissement. Le comité éditorial, instance de décision réunie à intervalles réguliers par le président de l'Établissement, a

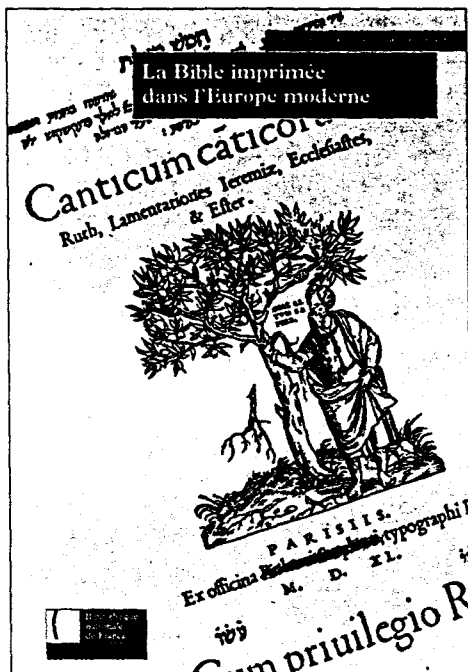
précisément été instauré pour veiller à la cohérence de la politique éditoriale avec ces missions et pour arrêter le programme des publications en fonction du budget disponible.

L'activité d'édition de la BnF est donc vouée à continuer à se développer sur ses deux axes traditionnels que sont, d'une part, la poursuite de la publication des catalogues et inventaires destinés à la communauté des chercheurs, et, d'autre part, la réalisation des publications liées à l'effort de valorisation des fonds qui est poursuivi en direction d'un public plus large, en premier

lieu à travers les expositions, mais également à travers les colloques, conférences, etc.

Dès lors, il est assez évident que cette activité ne se situe pas dans la perspective qui est celle des maisons d'édition du secteur privé, centrée sur la recherche d'une rentabilité économique qui passe par des investissements permanents, dont le moindre n'est pas de chercher à s'attacher des auteurs issus des horizons les plus divers. La politique éditoriale de la BnF, quant à elle, découle, comme nous l'avons vu, des missions fondamentales de l'institution. Les auteurs de ses ouvrages sont, dans leur très grande majorité, des conservateurs et des bibliothécaires engagés dans les travaux bibliographiques en cours ou dans le commissariat des expositions et la rédaction des textes et des notices des catalogues d'exposition. Le personnel scientifique de la Bibliothèque joue également le premier rôle dans la rédaction des ouvrages édités en marge des deux catégories traditionnelles, tels les titres de la collection « Études et

La BnF dispose
d'une véritable
structure éditoriale
qui intègre
toutes les étapes
de la « chaîne du livre »,
depuis la conception
et la fabrication
jusqu'à la vente



La Bible imprimée dans l'Europe moderne.
collection « Études et recherches »
© Bibliothèque nationale de France, 1999

recherches » amorcée en 1997⁶ et ceux de la collection « Portrait(s) » créée en 1996⁷.

Autre caractère marquant de l'activité éditoriale de la BnF, l'utilisation des prodigieuses ressources iconographiques des collections de la Bibliothèque qui participe pleinement de la mission de valorisation tout en apportant à sa production une grande richesse d'illustration. L'exploitation de ce potentiel sort d'ailleurs largement du cadre des ouvrages publiés sous la seule marque de la BnF en ouvrant des possibilités très intéressantes de participation à des publications « extérieures » produites dans le cadre d'accords de coédition.

Fortement marquée par la dimension de service public de ses orientations historiques, la politique édito-

6. Quatre titres parus : *Scribes et manuscrits du Moyen-Orient*, *La Glyptique des mondes classiques*, *La Conservation des manuscrits de Dunhuang et d'Asie centrale*, *La Bible imprimée dans l'Europe moderne*.

7. Cinq titres ont paru, consacrés à Olivier Messiaen, Philippe Soupault, Pierre Tal Coat, Darius Milhaud, Edmond Jabès. À paraître : Sarah Bernhardt puis Georges Perec.

De nouvelles obligations

Depuis 1994, la création de l'Établissement public de la Bibliothèque nationale de France et l'ouverture de la « bibliothèque d'un type entièrement nouveau » voulue par François Mitterrand, associant à la bibliothèque de recherche assise sur les collections nationales des salles de lecture accessibles au plus grand nombre, ont conféré à l'institution une dimension et des obligations nouvelles. Elle doit exercer désormais ses missions sur deux sites principaux ; en outre, l'importance de l'effort consenti par la collectivité nationale pour la construction du nouveau bâtiment entraîne une attente légitime en matière de valorisation, amplifiée par la surmédiation du projet de la « très grande biblio-

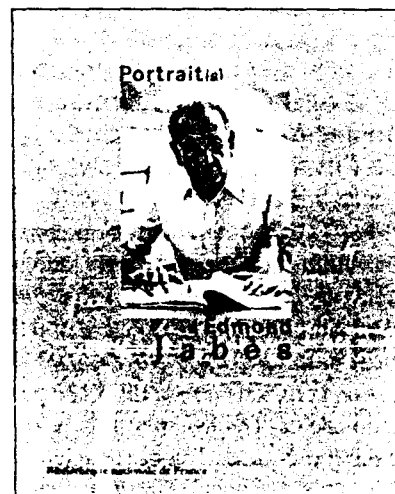
8. À partir de 1996, le budget alloué à la production éditoriale de la BnF passera à sept millions de francs environ, répartis entre l'édition de livres (4,5 MF), l'édition multimédia (1,6 MF) et l'édition d'images et de produits dérivés (0,9 MF).

riale de la BnF ne s'assimilera ainsi jamais à celle des entreprises d'édition privées ; elle y perdrait tout ce qui fonde sa spécificité et sa légitimité mêmes. On touche là aux limites de la diversification de la production éditoriale de l'institution qui ne saurait être guidée par la seule logique concurrentielle et commerciale. Mais la BnF se doit aujourd'hui de répondre à une série de défis aux implications parfois contradictoires : obligations accrues nées de la transformation récente de la première bibliothèque de France, nécessité plus pressante de prendre en compte la dimension économique des activités éditoriales, perspectives ouvertes par les nouvelles technologies de l'information.

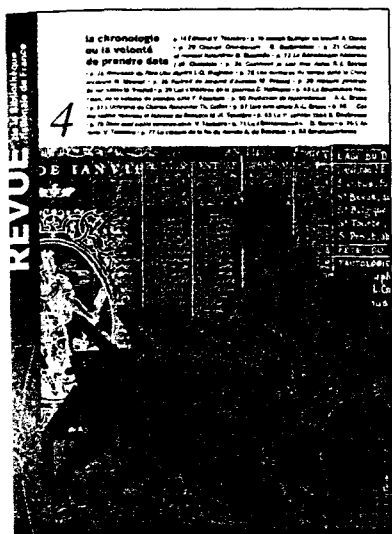
thèque » et les débats passionnés qu'il a suscités. Des expositions de grande ampleur, des cycles de conférences et des activités pédagogiques qui font appel aux ressources de tous ses départements renforcent peu à peu la BnF dans ce rôle qui est aussi le sien : permettre au public de découvrir les collections qu'elle a la charge de conserver et d'enrichir pour la nation. Tel était bien, par exemple, le sens de la grande exposition « d'ouverture » - *Tous les savoirs du monde ; encyclopédies et bibliothèques de Sumer au XXI^e siècle* -, déployée sur les deux sites du 20 décembre 1996 au 6 avril 1997.

Pour l'activité éditoriale de la Bibliothèque, les conséquences de cette évolution sont immédiatement sensibles en termes d'augmentation de la production et de diversification des publications ; elles s'accompagnent de l'introduction d'une nouvelle charte graphique, d'une augmentation de la dotation budgétaire⁸ et de l'effectif, ainsi que d'une restructuration importante de son service éditorial qui lui permet d'intégrer les fonctions de fabrication et de gestion iconographique et de se doter d'une cellule de production multimédia.

Le volume annuel de la production s'établit désormais autour de vingt à vingt-cinq titres comprenant



Edmond Jabès, collection « Portraits »
© Bibliothèque nationale de France, 1999



Revue de la Bibliothèque nationale de France
© Bibliothèque nationale de France, 1999

uit à dix publications bibliographiques et scientifiques et une dizaine de publications liées aux expositions, complétées par un à eux cédéroms, plusieurs cahiers pédagogiques, ainsi que des publications annuelles (agenda, calendriers). Aux nouvelles collections déjà évoquées s'ajoutent celles des « Cahiers d'une exposition »⁹ et des « Grandes conférences de la BnF »¹⁰ et la nouvelle formule de la *Revue de la BnF* née en 1999¹¹.

Plus nombreuses, les publications doivent également évoluer dans leur forme pour s'adapter aux divers publics. Les catalogues des expositions, toujours richement illustrés, sont de plus en plus conçus comme des grands livres de référence appelés à rester présents en librairie de manière durable. Ce sont presque toujours des œuvres collectives qui réunissent de nombreux auteurs spécialistes du sujet tant pour les essais que pour la rédaction des notices des pièces exposées et reproduites¹².

Une trentaine de titres sont parus à ce jour. Les premiers titres – à paraître en 2000 – sont consacrés à Juan Goytisolo, Michel Serres, Michel Butor, Yves Bonnefoy et Pietro Citati. La revue paraît au rythme de trois livraisons par an, en janvier, mai et octobre.

Avec le cycle d'expositions consacré à *L'Aventure des écritures*, la BnF a entrepris en 1997 la publication de livres de plus petit format, brochés, et d'un prix accessible, dans l'esprit de ce nouveau type d'expositions à visée ouvertement pédagogique¹³. L'édition de « cahiers » répond également à la nécessité de permettre aux visiteurs d'acquérir à la sortie des expositions des publications plus légères et moins coûteuses que les catalogues. Paru en 1996, le premier tome des *Trésors de la Bibliothèque nationale de France* est venu combler une lacune en proposant au grand public pour un prix abordable une sélection de quelque 130 pièces parmi les plus prestigieuses des collections¹⁴.

Au cours de la même période se poursuivait également la publication de bon nombre d'inventaires et catalogues raisonnés dans les domaines de la numismatique, de la musique, des manuscrits, des estampes ou des périodiques et des livres imprimés, venant compléter des séries amorcées parfois depuis plusieurs dizaines d'années¹⁵.

12. Outre le livre-catalogue de l'exposition *Tous les savoirs du monde*, qui a fait appel à une soixantaine d'auteurs, on peut citer également les ouvrages collectifs suivants : *Arménie, entre Orient et Occident* (1995), *Des livres rares depuis l'invention de l'imprimerie* (1998), *Victor Segalen, voyageur et visionnaire* (1999).

13. Trois titres sont parus : *Naissances* (1997), *Matières et formes* (1998) et *La Page* (1999).

14. *Trésors de la Bibliothèque nationale de France*. Vol. 1 : *Mémoires et merveilles, VIII^e-XVIII^e siècles*, déjà réimprimé et vendu à près de 8000 exemplaires depuis sa parution; le second volume, consacré aux XIX^e et XX^e siècles, paraîtra en 2000.

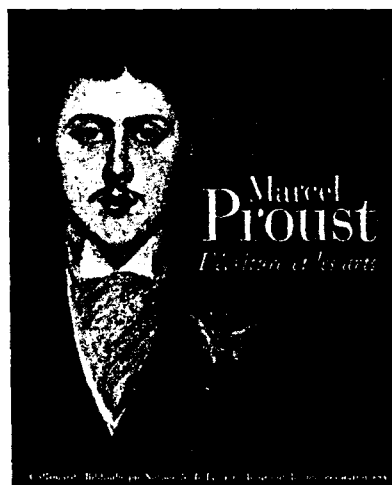
15. Par exemple : le *Catalogue des manuscrits arabes*, la série des *Trésors monétaires*, l'inventaire du *Fonds français des graveurs*, le *Catalogue des incunables*, la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale, des origines à 1944...* Pour une liste complète des publications bibliographiques et scientifiques, cf. les dépliants constituant des suppléments au catalogue général des éditions paru en 1995.

16. Les quatre titres parus sont consacrés aux *Natures de Johann Walter*, à l'*Atlas catalan*, au *Livre de chasse de Gaston Phébus* et aux *Globes de Coronelli*; plusieurs titres sont en préparation.

La BnF, éditeur multimédia

La BnF s'est engagée dans la production de programmes multimédias à partir de 1995. Un premier cédérom est paru à l'occasion de l'exposition *Tous les savoirs du monde*; parallèlement était entreprise la publication de la collection « Sources » qui propose des fac-similés numériques de manuscrits ou d'autres pièces des collections, offrant ainsi aux spécialistes comme aux simples amateurs la possibilité de « feuilleter » et d'explorer des documents parmi les plus précieux, grâce aux ressources de la navigation interactive¹⁶. Fin 1999 est paru un cédérom consacré à *Marcel Proust*, premier titre de la collection « Univers d'écrivains » coproduite avec les éditions Gallimard. D'autres cédéroms sont en préparation sur le thème de certaines expositions, dont *L'Aventure des écritures*.

En développant son activité d'édition multimédia, la BnF reste pleinement cohérente avec sa mission de communication et de mise en valeur des collections patrimoniales. Il n'en reste pas moins que cette activité ne saurait être rentable à court terme, compte tenu de l'économie actuelle du secteur de l'édition multimédia et



Marcel Proust.
collection « Univers d'écrivains »
© Gallimard/
Bibliothèque nationale de France, 1999

des doutes persistant sur le marché des « cédéròms culturels » dont le décollage, maintes fois annoncé comme imminent, tarde à se produire.

La dimension économique des activités éditoriales

Le statut d'EPA (établissement public à caractère administratif) qui est celui de la BnF n'est certes pas le mieux adapté à l'exercice d'activités de production à finalité commerciale. Sans entrer ici dans le détail, il suffit de rappeler que ce statut n'encourage pas la recherche du profit, en rendant pratiquement impossible le réinvestissement des recettes au cours d'un exercice budgétaire. C'est ainsi, par exemple, que la réimpression d'un titre, rendue nécessaire par son succès, ne pourra souvent se faire qu'au détriment d'une autre publication dûment programmée et budgétée... Cette situation peut se montrer particulièrement gênante, même si l'objectif premier de l'éditeur institutionnel n'est pas la rentabilité. Tout au plus s'efforcera-t-on de couvrir les coûts directs de production et de tendre vers un équilibre entre les ouvrages peu rentables - cas de la plupart des publications bibliographiques et scientifiques à très petit tirage -, et les produits éditoriaux qui peuvent dégager un résultat d'exploitation positif - ce qui devrait être le cas de la majorité des publications liées aux expositions qui bénéficient de tirages beaucoup plus importants et d'une diffusion élargie¹⁷. Quant aux cédéròms, il est actuellement difficile d'imaginer qu'ils puissent être rentables à moins de 10 000 exemplaires vendus, en raison de la lourdeur des investissements consentis pour leur

production, rarement inférieurs à un million de francs et souvent supérieurs à deux millions.

L'édition s'exerce dans un secteur concurrentiel à l'économie particulièrement contraignante dont la BnF doit, comme tout éditeur, tenir compte. Les pouvoirs publics sont alertés depuis longtemps par les éditeurs privés qui peuvent se sentir menacés par le développement de l'activité éditoriale d'institutions publiques sur lesquelles ne pèsent pas les mêmes contraintes économiques. En 1998, une circulaire du Premier ministre a repris les principales recommandations du rapport de la *Mission sur les relations entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'industrie éditoriale*¹⁸. Les éditeurs publics sont fermement invités à respecter strictement les règles du droit de la concurrence : « *Le prix de vente des livres ne doit pas pouvoir être considéré comme abusivement bas. Il doit donc couvrir intégralement, non seulement les coûts directs de production et de distribution, mais aussi une partie des frais de structure [...].* » Par ailleurs, les images provenant du fonds iconographique des institutions doivent être valorisées dans les budgets de production des éditeurs publics selon les mêmes modalités que lorsqu'elles sont cédées à un éditeur privé. Enfin, il est recommandé aux éditeurs du

secteur public de généraliser la pratique des coéditions avec le secteur privé¹⁹.

Les pratiques du service éditorial de la BnF sont conformes à ces recommandations. Depuis plusieurs années, la BnF est engagée dans une politique de coédition régulière avec plusieurs maisons d'édition privées²⁰. Aujourd'hui, environ la moitié des livres-catalogues sont publiés en coédition, ce qui permet à la Bibliothèque de soulager sensiblement son budget éditorial grâce au partage des investissements et d'afficher un véritable partenariat avec le secteur privé; vis-à-vis de ses coéditeurs, la BnF tient cependant à conserver la maîtrise du processus éditorial afin de garantir la qualité scientifique des publications qui portent sa marque

En développant son activité d'édition multimédia, la BnF reste pleinement cohérente avec sa mission de communication et de mise en valeur des collections patrimoniales

ainsi que le respect de sa ligne graphique.

Dans le domaine de la production multimédia, la coproduction est de règle en raison du poids des budgets engagés sur chaque projet. En revanche, les publications bibliographiques et scientifiques ne génèrent pas de coéditions avec le secteur privé, qui n'a d'ailleurs aucune

17. Le tirage moyen des publications bibliographiques et scientifiques de la BnF s'établit autour de 800 exemplaires, tandis que les livres-catalogues connaissent des tirages compris entre 4 000 et 10 000 exemplaires.

18. Rapport de la mission confiée en avril 1996 à Jean-Claude Groshens, conseiller d'État, remis au Premier ministre en septembre 1997.

19. Une nouvelle circulaire du Premier ministre relative à l'institution d'un médiateur de l'édition publique est parue au Journal officiel du 21-12-1999.

20. Par exemple avec les éditions Flammarion (*Les Manuscrits à peintures en France*, 1993, *Tous les savoirs du monde*, 1996...), Le Seuil (*L'Enfance au Moyen Âge*, 1994, *Jean de La Fontaine*, 1995, *Figures du Ciel*, 1998...), Hazan (*L'Art du nu au XIX^e siècle*, 1998...), Gallimard (*Henri Michaux, Marcel Proust : l'écriture et les arts*, 1999...), Fayard (*Utopie : la quête de la société idéale en Occident*, à paraître en 2000).

raison de s'alarmer de l'activité des institutions publiques dans ce secteur non concurrentiel par essence et déficitaire de surcroît.

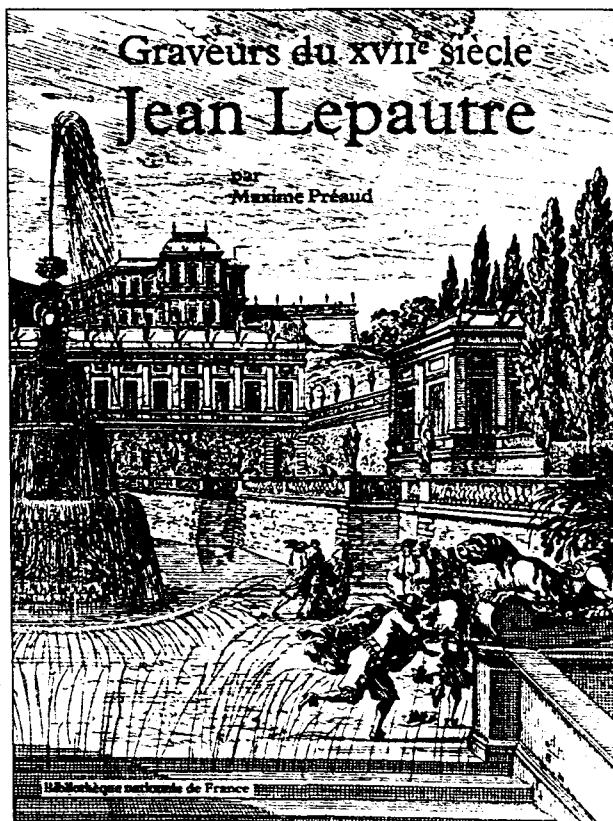
Les éditions de la BnF face aux nouvelles technologies de l'information

Les cédéroms ont introduit depuis plusieurs années une nouvelle forme de production dans l'histoire déjà longue des activités éditoriales de la BnF. Les progrès de la numérisation et l'extraordinaire développement des réseaux ouvrent aujourd'hui des horizons particulièrement prometteurs à une institution également conçue pour devenir le moteur d'un réseau national et international de bibliothèques. La numérisation des textes, la mise en ligne des données bibliographiques et le développement des services à distance sont aujourd'hui un axe majeur de la politique de la BnF qui s'est dotée à cette fin d'un département spécifique, celui de la « bibliothèque numérique », au sein de la Direction des services et des réseaux. Le serveur expérimental *Gallica* préfigure la consultation à distance des collections numérisées de la BnF : dans sa nouvelle version *Gallica 2000*, 15 millions de pages sont accessibles en ligne. En s'inspirant de la petite collection des « Meilleurs auteurs anciens et modernes » publiée à partir de la fin du XIX^e siècle à l'enseigne de la Bibliothèque nationale, la collection *Gallica-Classique* entend offrir un accès direct aux textes fondateurs de la littérature française, en mode image et/ou en mode texte²¹.

Pour les éditions de la BnF, l'enjeu consiste désormais à tirer le meilleur parti des outils disponibles

et des possibilités qu'offre la Toile pour promouvoir de nouvelles formes de publications (expositions virtuelles, dossiers thématiques et pédagogiques en ligne...) et avancer à la rencontre de ses publics. Si la production éditoriale de la BnF n'est encore présente que sous forme embryonnaire sur le site Internet de l'institution²², l'heure n'est plus éloignée où il sera possible de consulter à distance l'ensemble du catalogue des

publications parues sous la marque de la Bibliothèque. L'édition en ligne, avec possibilité de téléchargement, de certains inventaires et ouvrages scientifiques est déjà à l'étude. Internet permettra peut-être à l'avenir de multiplier ces publications que leur extrême spécialisation condamne actuellement à une diffusion trop restreinte par les canaux de distribution traditionnels. Tout en empruntant de nouvelles voies, les éditions de la BnF resteront ainsi fidèles à la grande entreprise de communication et de valorisation des collections patrimoniales qui fonde leur activité depuis l'origine.



*Inventaire du fonds français, tome 12
Graveurs du XVII^e siècle.
Jean Lepautre (2^e partie)*

© Bibliothèque nationale de France, 1999

Par sa diversité et par son dynamisme, l'activité éditoriale de la BnF illustre tout à la fois la continuité historique des missions de l'institution et leur nécessaire renouvellement sous l'effet des profondes transformations qu'elle a dû entreprendre à la veille d'entrer dans le XXI^e siècle. Au-delà, cette activité ne doit-elle pas contribuer également à concilier les impératifs de conservation de la « bibliothèque de dernier recours » et l'accès du plus grand nombre au patrimoine commun ?

Décembre 1999

21. <http://gallica.bnf.fr>

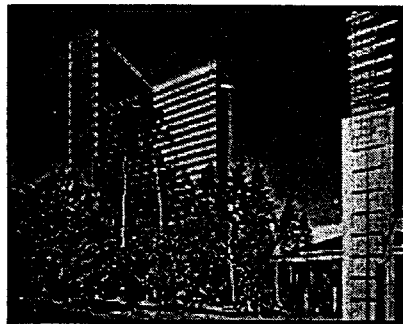
22. <http://www.bnf.fr>

événements page d'accueil

EVENEMENT



Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand: Ouverture du site Tolbiac le 17 décembre 1996



*le bâtiment de Dominique Perrault
(photo Alain Goustard/BNF)*

[\[BNF\]](#) Naissance de la BNF [\[BNF\]](#) Galerie de photos [\[BNF\]](#) Ouverture de Tolbiac

[\[BNF\]](#) La naissance de la BNF

[\[BNF\]](#) Histoire de la Bibliothèque Nationale

[\[BNF\]](#) Le fonds de la BNF

[\[BNF\]](#) Extrait vidéo de François Mitterrand

[\[BNF\]](#) La naissance de la BNF



Extrait vidéo de l'interview de François Mitterrand

acquiert les premiers manuscrits rapportés des guerres d'Italie.

- **1537**

Par une ordonnance du 28 décembre 1537, le roi François Ier introduit le principe du dépôt légal enjoignant les imprimeurs et les libraires de déposer à la Librairie du Roi tout livre imprimé mis en vente dans le Royaume. Cette décision, une première dans le monde, suit de très près la naissance de l'imprimerie (Gutenberg vers 1440) et la publication de sa Bible latine (1456) et du psautier de Mayence (1458). Cette obligation de dépôt légal ne s'impose que lentement. En 1622, un inventaire ne recense que 4 712 manuscrits et imprimés.

- **1666**

Colbert (1619-1683) développe la bibliothèque royale pour la plus grande gloire de Louis XIV. C'est lui qui l'installe dans le quartier de la rue Richelieu, dans deux maisons qu'il possède. Il accroît très sensiblement les collections. En 1670, face au développement des collections (la Bibliothèque est la première du monde) un système de classification est mis au point par Nicolas Clément. D'autres bibliothécaires modernisent l'institution (création des départements - manuscrits, estampes... - par l'abbé Bignon). Le public est admis dans les locaux à partir de 1720. En 1721, les collections gagnent le site qu'elles ont occupé jusqu'à la création de Tolbiac.

- **1789: la Révolution**

Malgré la suspension du dépôt légal pendant près de trois ans pour cause de Révolution, la période profite à la Bibliothèque devenue nationale. Son fonds s'enrichit considérablement grâce à la confiscation des collections de nobles qui ont fui à l'étranger, du haut clergé ou des princes... Les fonds privés du roi et de la reine viennent aussi enrichir la nouvelle BN. On estime les entrées dans cette période à 250 000 livres, 14 000 manuscrits et 85 000 estampes.



la salle Labrousse

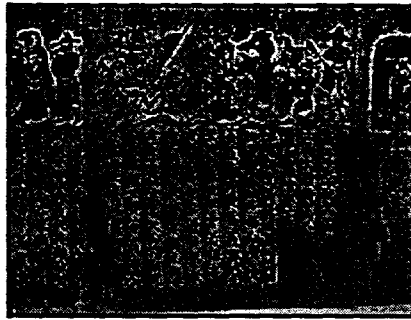
- **1868**

Les problèmes de place deviennent criants (déjà). Une commission conduite par Prosper Mérimée préconise une réforme de la Bibliothèque devenue impériale. Napoléon III confie à l'architecte Henri Labrousse la reconstruction d'une partie des bâtiments. Son nom reste surtout attaché à la réalisation de la salle de lecture de Richelieu (pour laquelle il utilise abondamment le fer et la fonte afin d'alléger la structure).

- **XXe; siècle**

Pour faire face à la croissance exponentielle des collections (notamment les livres), la bibliothèque (redevue nationale) est obligée d'ouvrir de nombreuses annexes dispersées dans Paris ou même hors de la capitale: Cartes et Plans à l'hôtel Tubeuf, ouverture de la salle des Manuscrits orientaux, construction d'un bâtiment pour la Musique et la Phonothèque... L'année 1981, voit la fin de la publication du catalogue général des livres imprimés commencés en 1897 (232 volumes).

► [Retour au sommaire](#)



enluminure chinoise
(photo Sylvie Biscioni/BNF)

- **Les collections en chiffres**

Livres: 10.000.000 d'ouvrages
Périodiques: 350.000 titres
Cartes et Plans: 880.000 documents cartographiques et globes.
Estampes et photographie: 11.000.000 de documents
Manuscrits: 3.160.000 volumes
Monnaies et médailles: 570.000 pièces et objets
Musique: 2.150.000 pièces et recueils
Phonothèque et audiovisuel: 1.100.000 documents
Arts du spectacle: 6.700.000 affiches, photos et maquettes
Textes numérisés: 100.000 ouvrages
Images animées: 80.000 heures
Images fixes: 500.000 images numérisées.
Documents sonores: 600.000 heures

- **Des collections très riches**

Imprimés, manuscrits, cartes et plans, les trésors de la BNF sont innombrables.

les manuscrits

Les origines du Cabinet des Manuscrits, ancêtre de la Bibliothèque, remontent à Saint Louis. Une soixantaine de manuscrits conservés à la BNF datent de la Librairie de Charles V. Parmi les manuscrits célèbres, on trouve ceux de Pascal, Saint-Simon, Hugo, Flaubert, Sartre, mais la collecte des manuscrits n'a commencé qu'à l'époque des Lumières d'où l'absence de tout document signé Molière ou Corneille.

La BNF possède aussi un très riche ensemble de reliures du IX^e siècle à nos jours. Parmi les derniers trésors acquis par la BNF, on trouve les *heures à l'usage d'Angers* (XV^e siècle); les manuscrits des Mémoires de ma vie de Chateaubriand ou de j'accuse de Zola.

La BNF possède aussi un riche ensemble de manuscrits orientaux grâce aux acquisitions menées à l'époque de Colbert. Elle dispose de manuscrits dans une centaine de langues et de supports (papyrus, cuir, bois...) avec quelques trésors: le *Papyrus Prisse* (2000 ans avant J.-C.), le plus ancien livre imprimé en caractères mobiles (Corée 1377), des manuscrits de l'Ecole de Bagdad (XIII^e siècle)...

les imprimés

La Réserve de la BNF, constituée par Joseph Van Praet, compte 200.000 volumes. Elle rassemble les incunables mais aussi les ouvrages jugés obscènes rassemblés dans l'"Enfer". C'est aussi dans cette Réserve que l'on trouve les journaux et tracts clandestins des périodes agitées de notre Histoire. A l'occasion du transfert à Tolbiac, la Réserve va s'accroître de 40.000 volumes.

les cartes et plans

Ce n'est qu'en 1828, à la demande du géographe Edme-François Jomard, que ce département s'est véritablement constitué. La collection est riche de 600.000 cartes, 10.000 atlas et 89 globes anciens. Parmi ses pièces maîtresses, on trouve 434 cartes nautiques sur vélin ou *portulans*; la *carte pisane* (fin XIII^e) ou l'*Atlas Miller* de l'école portugaise; la mappemonde de Cabot (1544) ou celle de Mercator (1569) ainsi que des globes comme celui de Johann Schöner (1513).

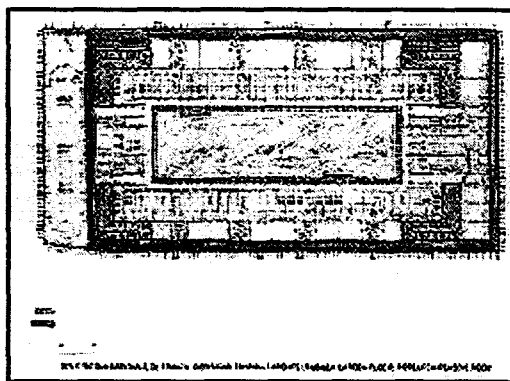
- **Le dépôt légal**

Mis en œuvre sous François I^{er} le dépôt légal français est le plus vieux du monde. Il a été constamment actualisé pour prendre en compte les nouveaux supports de connaissance.

Le dépôt légal actuel est régi par la loi du 20 juin 1992 et le décret du 31 décembre 1993. L'INA (Institut National de l'Audiovisuel) et le CNC (Centre National du Cinéma) sont aussi dépositaires du dépôt légal pour









Bibliothèque nationale de France: le site Tolbiac



Plan de Tolbiac par l'architecte Dominique Perrault

 [L'histoire de la BNF](#)  [Galerie de photos](#)  [Le site de Tolbiac](#)

-  [La nouvelle bibliothèque de Tolbiac](#)
-  [Une bibliothèque virtuelle](#)
-  [l'expo d'ouverture: *Tous les savoirs du monde*](#)
-  [La BNF: infos pratiques](#)
-  [Bibliothèques sur Internet](#)
-  [A suivre sur France 2](#)



*le bâtiment de Dominique Perrault
(photo Alain Goustard/BNF)*

C'est en 1988, au lendemain de sa réélection que François Mitterrand lance le projet de Grande Bibliothèque. Dernier des grands travaux présidentiels, cette grande Bibliothèque a débouché sur la création du nouveau bâtiment de Tolbiac ouvert le 20 décembre 1996 au grand public et inauguré le 17 décembre par le Président Chirac.

- Le site de Tolbiac en chiffres:

Superficie du site: 7,5 hectares
Superficie de l'esplanade: 60.000 m²
Superficie du jardin: 12.000 m²
Hauteur des tours: 80 m
Longueur des rayonnages: 400 km
Superficie des espaces publics: 55.560 m²
Superficie des salles de lecture: 40.000 m²
Superficie des bureaux: 16.240 m²

- La conception:

Les 4 tours de 80 m abritent chacune 7 étages de bureaux et 11 étages de magasins. Des volets de bois ou de matériel isolant (ayant le même aspect) protègent les espaces intérieurs (et notamment les ouvrages). La tour Nord-est comporte un belvédère accessible au public.

Le socle forme une esplanade recouverte d'un sol de bois. Des volées de marches, en bois elles-aussi, permettent d'atteindre les entrées de la bibliothèque. Au milieu, apparaissent les cimes des arbres du jardin. Une passerelle enjambant la Seine permet de gagner la rive droite.

Le jardin abrite 120 arbres qui ont été replantés à l'âge adulte (40 ans). Certains font plus de 20 m de haut. Les arbres viennent du domaine de Bord en Normandie.

- L'organisation:

162

Autour du jardin central, les salles de lecture s'organisent en deux zones, l'une ouverte au grand public (haut-de-jardin) et l'une réservée aux chercheurs (rez-de-jardin).

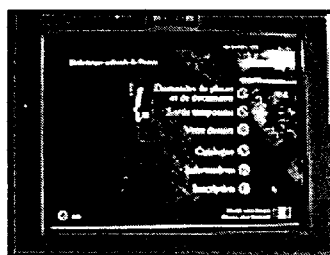
le haut-de-jardin: Avec ses 1.600 places de lecture, les salles de la *bibliothèque générale* sont ouvertes au grand public. Imprimés et périodiques y sont consultables en libre accès. Les

collections en libre-accès sont destinées à offrir un savoir encyclopédique de référence.

le rez-de-jardin: Avec ses 2.000 places (dont 1.600 réservables), la BNF étend considérablement son offre réservée aux chercheurs. Il y avait à peine 700 places dans le site Richelieu. Les chercheurs auront accès à la totalité des collections ainsi qu'à environ 400.000 en libre-accès.

- ▶ [Retour au sommaire de la page](#)
- ▶ [Retour au sommaire du dossier BNF](#)

Une bibliothèque virtuelle



Poste de lecture assisté par ordinateur

(photo Sylvie Biscioni)

Emile Biasini, ministre de Grands Travaux de Francois Mitterrand, raconte dans ses mémoires "grands travaux" (Ed.Odile Jacob), comment Francois Mitterrand lui a fixé comme priorité, dès mai 88, la réalisation d'une bibliothèque "utilisant tous les moyens informatiques modernes".

Dans sa lettre de mission, le premier ministre de l'époque, Michel Rocard, définit la mission de cette grande bibliothèque en insistant sur ses capacités à "utiliser les technologies les plus modernes de transmission des données, pouvoir être consultée à distance et entrer en relation avec d'autres bibliothèques européennes.

- un fonds numérisé: fin 1997, 100.000 volumes devraient être numérisés ainsi que 300.000 images. Dans un premier temps, ces collections sont accessibles au sein d'un réseau interne à la bibliothèque. La bibliographie de la bibliothèque nationale est répertoriée sur CD-Rom.
- un réseau interne: Dès l'ouverture du nouveau site 80 terminaux informatiques sont disponibles préfigurant les 3.000 postes de lecture assistée par ordinateur (PLAO) prévus pour 1999.
- un réseau international: la BNF participe à la construction de l'europe des bibliothèques. Elle est aussi associée à la création d'une bibliothèque électronique mondiale en collaboration avec le G7. La BNF est connectée à RENATER, le réseau français des établissements de recherche qui lui a ouvert l'accès à Internet. La BNF a ainsi son site sur Internet où elle fait une présentation de ces activités et de ces collections et offre un accès à ses bases bibliographiques OPALE et OPALINE.